REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-SEPTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOIT, 20

1867

WEBER

SON GÉNIE ET SON INFLUENCE

La vie d'un artiste est écrite dans ses œuvres. Les tableaux du peintre, les partitions du musicien, sont des monographies pour servir à l'histoire de leur temps. J'aime qu'on tienne en honneur les vieux papiers d'état, qu'on se perde la vue à déchiffrer d'anciennes correspondances; mais il existe d'autres documens qu'il faut également savoir comprendre. Nos musées, nos théâtres, nos salles de concert sont aussi des archives. D'un maître ayant fait époque, rien ne doit être laissé de côté; les splendides caricatures du Vinci qui se voient à Munich en disent plus que maint volume sur la renaissance. Le chef-d'œuvre manquerait, qu'il y aurait encore le document. Pas une période, soit d'initiation, de transition, de décadence même, qui n'ait à nous renseigner sur quelque point. « D'un objet aimé, tout est cher, » remarque Figaro. Il n'est tableau de genre si maniéré, si mince étude, ouvrage de la mode, qui dans son fragment de miroir ne réfléchisse un coin du temps. Recherchons tout si nous voulons savoir; faisons comme le comte Almaviva qui ramasse jusqu'aux épingles.

J'ai dit autrefois à cette place même, en parlant du grand poète Achim d'Arnim tout à mon aise (1), dans quels rapports, dans quelle intimité d'idées Charles-Marie de Weber vécut avec les romantiques de son temps, rapports plus intellectuels que personnels, tendances qui n'aimaient point à se voir de trop près dans les petites questions de ménage. A Dresde par exemple, Weber et Tieck, ayant également affaire au théâtre de la cour, ne furent jamais pour per-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin et du 15 juillet 1855.

sonne ce qu'on appelle un sujet d'édification, tant s'en faut; chacun des deux voulait tirer à soi, le dramaturge entendait que le drame seul fût en honneur, tandis que le musicien, ne voyant point de salut en dehors de la musique, conspirait contre la tyrannie du drame, et ces deux soutiens d'un même drapeau, ces deux hommes fraternellement unis en un même idéal, passaient à côté l'un de l'autre sans échanger la moindre parole, se regardant comme deux chiens de faïence. Les romantiques ne se rendaient pas un juste compte de la singulière importance d'un auxiliaire tel que Weber. Hoffmann lui-même, le musicien de la bande, Hoffmann à qui il fut donné d'assister à Berlin aux premières représentations du *Freischütz*, semble l'avoir presque ignoré : chose d'ailleurs assez fréquente chez les poètes que cette inaptitude à saisir dès l'abord par ses grands côtés le génie musical d'un maître. Autant il est ordinaire de rencontrer des peintres qui se connaissent en musique, autant il est rare de surprendre chez les poètes un sentiment quelque peu sérieux de cet art. S'ils en parlent dans leurs ouvrages, c'est pour divaguer. Ils confondent les termes; pour montrer leur risible ignorance des styles, des époques, on les voit enfiler à la queue les uns des autres des noms sans parenté aucune, mais dont la simple assonance les amuse, et qu'ils placent là uniquement parce que ces noms font bien dans leur paysage. Je me souviens qu'aux belles années du romantisme en France, comme il fallait à notre enthousiasme mystique un musicien à vénérer passionnément à côté de Dante Alighieri et de fra Angelico, nous inventâmes Palestrina. Rien de mieux, si cette découverte avait amené ceux qui la firent à se renseigner le moins du monde sur l'art et la physionomie du maître qu'on exhumait. On jugea le soin inutile. Ce qu'on voulait de Palestrina, c'était son nom pour le canoniser : le reste importait assez peu. Je pourrais citer une nouvelle du temps dans laquelle une cantatrice exécute au milieu des pâmoisons de son auditoire la première strophe du *Stabat* de Palestrina! Comment s'y prenait la dame pour chanter, en manière de solo, un contre-point sans mélodie où deux chœurs enchevêtrent leurs voix d'une façon inextricable? C'est là ce que personne n'a jamais su. Les poètes, dans leurs rapports avec la musique, ne mettent pas tant de façons. J'en connais un, et des plus grands, qui, croyant entendre *Euryanthe*, écouta religieusement la partition de *la Fille mal gardée*. On avait commencé par l'opéra de Weber, et le ballet, qui terminait le spectacle, allait son train depuis trois quarts d'heure quand notre homme entra sans avoir lu l'affiche. Ne voulant déranger personne, il se glissa dans le fond de la loge, s'assit et ne dit mot. Je le vois encore, son large front appuyé sur sa main, écoutant les yeux

fermés les mièvreries de cette partition et s'extasiant à chaque mesure sur le caractère si profondément chevaleresque de cette grande musique allemande. Puissance de l'imagination! la Montessu pirouettait sur la scène au bruit d'un orchestre de ménétriers, et lui, pendant ce temps, sentait son âme déborder d'enthousiasme. « Que c'est splendide, disait-il, que c'est beau! comme on saisit partout le souffle des croisades dans cette musique de Weber! » Et Lubin chiffonnait Colette, et la mère Mathurin, armée de son balai, courait sus au galant de village. Évidemment il rêvait, le poète; couper court à ses illusions eût été désormais malhonnête, nous nous en serions fait scrupule. Et cette illusion qu'il emporta ce soir-là du théâtre, il la conserve peut-être encore aujourd'hui.

I.

Weber du moins a le mérite d'être bien de son temps; si les romantiques trop souvent l'ont ignoré, il a, lui, fièrement compris les romantiques. J'ai nommé les Tieck, les Schlegel, les Arnim, les Novalis, tous les chefs de cette levée insurrectionnelle contre l'esprit *antiquailleur* de l'Allemagne de Winckelmann. Les opéras de Weber sont, avec quelques contes d'Achim Arnim et le volume de Novalis, ce que cette période aura définitivement produit de meilleur. Ces productions littéraires de l'école romantique, et je parle ici pour la France comme pour l'Allemagne, ces œuvres dont, grâce à Dieu, personne aujourd'hui ne conteste la poésie ont cependant bien des côtés critiques que le temps met de plus en plus en relief. Aux beautés réelles, parfois sublimes, se mêle à chaque instant je ne sais quel élément malsain. En plein pathétique, l'incongru fait irruption, et vous n'échappez aux platitudes humoristiques, au bizarre voulu et sonnant creux, que pour aller donner de la tête contre un idéalisme maniéré qui d'une lieue sent la serre chaude. Si j'écrivais en Allemagne, les exemples ne me manqueraient pas : je citerais le théâtre fantaisiste de Tieck, les pièces à l'espagnole de Schlegel; je suis en France et m'y tiens. Essayez aujourd'hui de relire certaines poésies de l'époque, naguère encore inopportunément réimprimées; c'est d'un faux à vous confondre l'âme. C'est de la religiosité sans religion, de la sentimentalité sans une ombre de sentiment. On *shakspearise*, on *calderonise*, on fait des assonances, des tercets, des fioritures, tout cela pour rien, pour le plaisir.

En Allemagne, le romantisme ne fut point ce jeu d'esprit. Si sa fleur enivra toutes les têtes, il poussa ses racines au plus profond des cœurs. Pour qu'une école où n'étaient ni la vérité ni le sens viril réussît de la sorte malgré ses défauts, malgré l'opposition et

les colères de Jupiter-Goethe, il fallait ce quelque chose contre quoi ni le goût ni les puissances ne sauraient prévaloir, et qu'on nomme la circonstance. La période dite de tourmente avait accompli sa mission. Un art exclusivement classique n'eût répondu à aucun des besoins immédiats de l'heure présente. Songez que l'Europe était en feu, que Napoléon écrasait tout sur son passage. Il s'agissait d'enflammer les esprits, de relever la foi dans les âmes. L'art classique, lui, ne s'émeut point; quels que soient les événemens, il reste calme, imperturbable; il n'est ni français, ni allemand, ni anglais, ni russe; son règne n'est pas de ce monde. Au romantisme seul appartient l'honneur de connaître la nationalité, le patriotisme. Ne rien emprunter à l'étranger, puiser dans les traditions mêmes du sol l'inspiration, le génie de sa défense, raviver les croyances d'un passé victorieux alors que l'indifférence serait la honte et la mort, voilà ce qu'à certains jours de l'histoire moderne a su faire le romantisme. Il était avec nous aux croisades; à Leipzig, il nous a vaincus.

On a beaucoup reproché aux romantiques allemands, et peut-être aussi aux nôtres, de s'être rendus coupables de la vieille erreur des classiques, d'avoir à leur tour donné dans l'exclusivisme et le conventionnel, en un mot de s'être fabriqué un moyen âge qui, comme la Grèce de Racine et de Boileau, n'exista jamais autre part que dans leurs cervelles. Il se peut que cela soit vrai, en tout cas le blâme ne s'appliquerait qu'aux hommes. Coterie ou cénacle, les romantiques composèrent un ensemble d'ouvrages où le mauvais se mêle au bon, ainsi qu'il arrive en toutes choses. Dans leur jardin, où s'épanouissent des fleurs splendides dont l'éclat n'est pas près de s'éteindre, il y eut de l'ivraie, qui en doute? mais au-dessus des hommes plane l'idée, au-dessus des romantiques le romantisme, qui, dans les foyers comme sur les champs de bataille, fut la véritable âme de l'Allemagne pendant la guerre de l'indépendance. Étant dans la poésie du peuple allemand, le romantisme devait être aussi dans sa musique; il y fut par Weber.

Le Chant de l'Épée, la Chasse effarée de Lutzow, *la Prière avant le Combat*, tous ces hymnes entraînans, sublimes, tous ces airs inspirés par la muse fraternelle de Théodore Koerner portent une date imprescriptible. Aujourd'hui encore, si loin des événemens dont le choc les fit jaillir comme de fulminantes étincelles, ces admirables morceaux conservent intacte leur popularité; nul ne les peut entendre sans enthousiasme. « Ce *Te Deum* révolutionnaire, disait Goethe en parlant de *la Marseillaise*, même sous la forme calme et pathétique dont il se présente, a quelque chose de profondément tragique et sombre. » En effet, rien de plus solen-

nel, de moins féroce que cette mélodie à quatre temps. Une marche à l'autel dans le vieux style ne procéderait pas autrement, et cependant, malgré son apparente bonhomie, malgré la contradiction qui existe, selon Goethe, entre les vers et la musique, cet air n'en aurait pas moins, au dire de Klopstock, coûté la vie à cinquante mille braves Allemands. Apparente, j'insiste sur le mot, car la contradiction n'est qu'à la surface, et, pour peu qu'on y réfléchisse, on s'en convaincra facilement. *La Marseillaise* fut écrite aux premiers jours de la révolution, sous l'impression encore subsistante de l'ancienne société monarchique. Elle s'adresse aux Français de cette tradition, aux Lameth, aux Lafayette, à d'honnêtes gens relevant de la tyrannie, mais sans vouloir ni prévoir les horreurs de 93, et pour qui simplement « le jour de gloire est arrivé! » De là ce calme inspiré, cette harmonie du chant de guerre avec la devise du moment : « liberté, égalité, fraternité. » Bien autres sont les hymnes de Weber, cri féroce et désespéré de tout un peuple d'envahis qui ne saurait avoir rien de commun avec le réveil d'un peuple libre marchant à ses destinées nouvelles. Autant Rouget de Lisle a l'enthousiasme débonnaire, autant l'âme de Weber respire la haine, la vengeance et le sang. C'est le cri d'extermination, la voix des hordes déchaînées, l'hallali des fauves chasseurs de Lutzow courant sus aux ravageurs de leurs familles, de leurs églises et de leurs moissons. Rouget de Lisle sut-il ce qu'il faisait? J'en doute. Poète et musicien, ce n'était qu'un très médiocre dilettante; mais il avait au cœur toutes les flammes du patriotisme, tout l'amour de la liberté. Il composa d'instinct, sans penser à la forme, qu'il ne maniait pas, et sous la dictée du sentiment, qui mainte fois, à lui seul, trouva le secret des chefs-d'œuvre. Chez Weber au contraire, le patriote et l'artiste se valent. Il sait d'avance quelle forme donner à sa furie sauvage : paroles, mélodie, harmonie, tout semble venir d'un seul jet. Des temps rapides, forcenés, des éclairs de rhythmes, des intervalles qui bondissent comme des lions; une musique de grand patriote à la fois et de grand ouvrier! C'est aussi de l'airain et de l'acier cela, mais forgé, poli, travaillé de main de maître. *La Marseillaise* ne pouvait qu'être une et rester une; l'œuvre patriotique de Weber forme un cycle et s'appelle légion.

Une grande cantate pour le retour du roi de Saxe clôt la liste de ces compositions, surtout empreintes d'un caractère national. Triste rapprochement! ne rentrait-il point aussi ces jours derniers dans ses états, le roi de Saxe? et sous quels douloureux auspices! Quel nouveau Weber chantera la désolation de ce retour? Dresde, pays charmant, aimable cour que nous avons connue si docte, si fortunée, aux temps où les princesses y composaient d'agréables comé-

dies, où les rois y traduisaient Dante en revenant d'herboriser dans la montagne; galante, hospitalière, poétique réminiscence des Ferrare du moyen âge et de notre XVIII[e] siècle, conte de fée en pleine Europe, Dresde, ville des porcelaines, des éventails, des laques, des rocailles, des musées,

> Qui changera *nos* yeux en deux ruisseaux de larmes
> Pour pleurer tes malheurs?

Weber, comme les poètes romantiques de la période allemande et française, s'évertuait à découvrir des formes nouvelles. Tout en s'acheminant vers l'opéra, terme supérieur et définitif de sa vocation, il expérimente jusqu'à trente ans. Musique de piano, musique instrumentale, le simple catalogue de ces publications vous renseignerait au besoin sur la tendance, l'effort vers la nouveauté. Ce sont des valses, des caprices, des sérénades, des rondos, des fantaisies, des pièces diverses. Que nous voilà déjà bien loin de la sonate classique et en même temps bien près des romances sans paroles! La musique instrumentale de Weber porte dès l'origine les pressentimens du goût moderne, et partant ne saurait jamais être classique. Ses grandes sonates visent à l'effet; on y sent le virtuose de concert comme dans les sonatines à quatre mains; on saisit au passage des motifs d'opéra : Haydn, Mozart, Beethoven, vivent dans leurs symphonies, leurs quatuors; Weber y campe seulement, les yeux tournés vers le théâtre, sa vraie terre promise. Aussi n'a-t-il pas en ce point de plus rudes adversaires que les dévots du vieil Haydn, et de leur côté les fougueux partisans de Mendelssohn, restaurateur de l'art classique, ne lui pardonnent pas d'avoir été le premier maître qui se soit permis de ne pas écrire une sonate dans les règles.

Heureusement que Weber possède assez d'autres mérites pour se dédommager d'offrir sur ce terrain prise à la critique. Weber n'était pas seulement un musicien, c'était aussi un esthéticien, un écrivain; c'était surtout et partout un artiste dans la plus vaste acception du sens moderne : type entièrement neuf que celui-là, et très particulier à notre époque. Le XVIII[e] siècle peut bien en effet avoir produit plus d'un musicien littérateur et par contre plus d'un littérateur musicastre; mais un maître, un génie, se faisant en quelque sorte son propre scoliaste et de sa plume de critique marquant la voie à sa musique, la lui frayant au besoin, voilà ce qui jamais encore, avant Weber, ne s'était vu. Il fut l'ancêtre de toute cette famille remuante de musiciens qui de nos jours ont agité la presse; les Schumann, les Wagner, les Berlioz, les Liszt, investissant, assiégeant, conquérant le théâtre à coups de brochures et d'articles de

journaux, n'ont pas imité d'autre modèle que Weber. Fière table de résonnance que le papier d'imprimerie pour les doigts d'un compositeur d'opéras et de symphonies! et la spéculation n'a point, que je sache, si mal tourné. En passant, constatons à ce sujet un fait singulièrement caractéristique : les écrivains, voyant venir chez eux les musiciens, leur ont de belle humeur ouvert les rangs. « Vous voulez écrire, messieurs, à votre aise, écrivez! » Les musiciens passeraient-ils si galamment la plume aux écrivains, s'il leur plaisait de faire de la musique? Je me refuse à le croire, et j'invoque à l'appui de mon scepticisme ces cris de paon écorché vif qu'on entend sortir de la haute et basse-cour chaque fois qu'un écrivain autorisé d'ailleurs, mais n'ayant point fait ses classes au Conservatoire, se permet de juger un musicien et de vouloir mettre en pratique l'aphorisme si parfaitement judicieux de Jean-Jacques : « c'est aux musiciens à composer de la musique et aux philosophes d'en discourir! » Weber au moins ne connut pas ces petites rancunes de métier, ces grotesques jalousies de corporation. J'ai sous les yeux sa critique d'un opéra d'Hoffmann : impossible de montrer plus d'ingénieuse bienveillance; c'était cependant là le cas pour un maître tel que Weber de peser de tout le poids de sa science sur ce lettré, sur ce conteur d'histoires fantastiques, d'écraser l'intrus sous le faix d'un spécialisme de la force de soixante chevaux. Weber ne commit point cette ânerie, il ne dit pas comme Voltaire parlant de Rousseau : « Ce polisson qui se mêle d'écrire! » Tout au contraire; « l'auteur des fantaisies à la manière de Callot, de l'admirable étude sur *Don Juan*, remarque-t-il, l'homme qui a su pénétrer si à fond dans la conscience du génie de Mozart ne saurait, même en musique, dans un art qui n'est pas le sien, rien produire de médiocre. Trop de furie parfois, une impétuosité qui franchit les limites, mais du moins peut-on compter qu'entre ces limites ce n'est point le vide qu'il mettra. »

J'en demande bien pardon à Weber, mais ici la communauté de tendances l'égare complétement. Esprit très passionné, — on n'est un grand polémiste, et il l'était, qu'à cette condition, — son romantisme exagère à ses yeux la valeur musicale d'un coreligionnaire en poésie, de même que plus tard son éloignement pour l'école italienne devait le faire outrageusement déraisonner sur Rossini. Hélas! c'est juste l'opposé qu'il faudrait dire pour être dans le vrai quand on parle de la musique d'Hoffmann. Cet homme qui a écrit sur la musique les plus belles pages qu'on puisse lire, qui a ouvert sur les chefs-d'œuvre de Gluck et de Mozart des échappées sans bornes, porté l'analyse jusque dans les plus mystérieuses vibrations de l'âme en présence d'une symphonie, Hoffmann

ne fut jamais un compositeur sérieux. Ses opéras, non plus que les divers fragmens qu'il a laissés, ne répondent à l'idée qu'on s'en fait en lisant ses écrits. Entendre un opéra d'Hoffmann, que de fois j'avais entrevu cette jouissance comme une des plus délicates qu'on se puisse promettre! Une cruelle déception m'attendait, et je n'oublierai jamais l'espèce de stupeur qui me prit à cette audition tant souhaitée. C'était à Berlin en 1842, un maître que j'avais souvent fait sourire par mes élans d'admiration préconçue me ménagea un soir cette surprise de parcourir au piano, du commencement à la fin et pour mon entière édification, cette fameuse partition d'*Ondine*. A ce seul titre du roman de Lamothe-Fouqué mis en musique par l'auteur du *Pot d'or*, ma pensée évoquait tout un monde de mélodies à la Weber, de conceptions originales, presque bizarres, et je me disais que, si cela devait pécher par un côté, c'était par l'excès de romantisme; ce fut exactement le contraire qui arriva. Rien qui rappelle le moins du monde le remue-ménage chaotique, le va-et-vient continuel d'ombres et de rayons, de réalités et de fantômes dont ses œuvres littéraires m'offraient le spectacle; mais en revanche quelque chose de coulant, d'honnête et de bourgeois qui ressemble à ce que vous entendez partout. Quel dommage que tous ces opéras, ces ballets, ces morceaux de musique religieuse et autres n'aient pas été la proie des flammes! On serait alors si bien venu à se donner carrière sur les compositions de l'auteur du *Conseiller Krespel!* Par malheur les œuvres existent, répondant à qui les interroge, et de tels témoignages ne se récusent pas. Chef d'orchestre et directeur de spectacles, Hoffmann savait son métier de façon à pouvoir en remontrer au plus habile; mais la musique, dont il connaissait à fond la théorie, qui d'ailleurs devait se charger de subvenir à son existence, n'était chez lui qu'une faculté secondaire qu'il tenait en réserve pour son usage particulier. Il était fait pour divaguer sur la musique, non pour composer. Lui-même s'explique à ce sujet dans une lettre à Hitzig. « Tu perds beaucoup de félicité à ne jouer d'aucun instrument, l'audition n'est rien, les sons du dehors ne nous apportent que des idées muettes, des sensations en quelque sorte étrangères; mais quand tu joues, quand au moyen des sons de ton propre instrument tu fais s'exhaler tes sensations les plus intimes, c'est alors que tu sens ce que c'est que la musique. La musique m'a appris à sentir, ou plutôt elle a réveillé en moi des sensations dormantes. Dans mes hypocondries les plus noires, je joue du Mozart, du Benda, et si le remède n'opère pas, il ne me reste qu'à me résigner... » Des idées musicales, il en avait plus que personne, seulement il les mettait dans sa prose. Ce n'est pas même, comme dit Hamlet, du caviar

pour le peuple; c'est de l'eau claire, et l'on aimerait presque mieux quelque chose de plus décidément mauvais. « Cette composition va me faire passer dans les journaux pour un homme compétent en matière d'art, » écrit-il en rendant compte à l'un de ses amis de la première représentation d'un opéra de sa façon, *les Joyeux musiciens*. Un homme compétent! Dans ce mot que d'ironie et d'amertume à l'adresse d'un public imbécile qui méconnaît le prix de sa musique! Composer des symphonies et des opéras à cette seule fin de passer pour un littérateur compétent!

Cette humeur inquiète, altière, militante, qui le caractérise, chez Weber n'attendit pas le nombre des années. L'agitateur se manifeste en lui presque dès l'enfance. A quinze ans, il écrit une opérette, *Peter Schmoll*, et dès ce moment se voue à l'incessante recherche des sonorités, des combinaisons instrumentales. Le voilà voguant aux découvertes comme Christophe Colomb, naviguant toutes voiles dehors vers son nouveau monde. Lui aussi trouvera son Amérique; mais avant d'atteindre à cette île fortunée d'*Oberon* et de *Titania* que d'explorations, de cabotages, de stations à travers les moindres contrées et souvent les plus arides! Ses concertos et ses concertinos marquent les escales; Weber en a composé pour tous les instrumens imaginables et même pour d'autres qu'on n'imagine pas, pour le basson, le cor, la clarinette surtout, qu'il aime avec une sentimentalité passionnée, hystérique, comme les élégiaques et les lackistes aiment le clair de lune; il en a écrit pour le piano, la viole, le violoncelle, pour la flûte et jusque pour l'harmonium et la guitare! Ne rions pas de ces labeurs amoncelés, de ces travaux analytiques poursuivis avec acharnement; admirons-les plutôt, ces voies par lesquelles passe le génie avant d'atteindre à cette perfection d'originalité où le public, quand il le salue et l'acclame, croit voir un simple phénomène d'éclosion spontanée. Weber a élargi le piano, il lui a donné la voix du ténor, l'accent pathétique du violoncelle. C'est grâce à l'auteur de ces concertos, de ces variations, de ces ouvertures, qui sont aussi à leur manière des œuvres de piano, et quelles œuvres! qu'on a pu dire d'un Liszt, d'un Thalberg: Il joue de l'orchestre! Jusqu'aux traits de violon, tout y est. Ce qui jadis n'était que le simple carton d'une partition est devenu, par la furie et la puissance d'une couleur à la Delacroix, le tableau même.

II.

Comme la plupart des romantiques littéraires de son temps, Achim d'Arnim, Novalis, qui de son nom s'appelait Hardenberg, Charles-Marie de Weber était de race noble. Il avait le sang et

l'idéal d'un gentilhomme. La patrie, la chasse, la chevalerie, furent le thème continu de son inspiration. C'était par sa naissance un hobereau, un féodal, et cependant de musicien plus populaire il n'y en eut jamais. Agitateur et doctrinaire à la fois, il sut confondre ses tendances avec celles du moment, qu'il devinait et fécondait d'un effort génial et créateur. Le doctrinaire de quinze ans qui cherchait à découvrir pour ses modulations un système nouveau d'harmonie, le jeune agitateur qui s'entendait avec des amis pour fonder une gazette militante, fut le même homme qui plus tard s'empara d'une main si ferme du mouvement national des guerres de l'indépendance, et prit en quelque sorte le génie même de son pays pour collaborateur dans le plus célèbre de ses opéras.

La musique de Weber est une musique de race. Ses mélodies, ses harmonies, ses rhythmes ont de la fierté, de la noblesse, et ce bel air, cette vaillantise, se manifestent dans le mouvement que le maître affectionne, mouvement hardi, superbe, impétueux : *allegro con fuoco*. Tout compositeur a son mouvement de prédilection, comme il a un ton qu'il adopte et ramène avec délices. Voyez dans *la Flûte enchantée* la belle âme de Mozart, calme, rassérénée à jamais, s'épanouir dans la lumière d'*ut majeur*. « Le paradis doit être en *ut majeur*, » disait à Rossini M. Auber après avoir entendu le chef-d'œuvre. Pour Weber, le mouvement qui par excellence le caractérise, c'est l'allégro fulgurant, passionné. Ses ouvertures doivent à la chaleur de ce coloris l'irrésistible effet qu'elles produisent. Même dans les accompagnemens, vous sentez quelque chose de cette flamme dont l'ardeur volcanique, sous l'*adagio*, va se trahissant; le pouls de Weber bat l'*allegro*. Gluck a de cette fougue de tempérament, de cette noblesse de cœur et de génie; mais les mœurs du temps, l'habit à la française, la perruque et la tragédie gênent sa démarche; sa grandeur l'attache au rivage : il ne dit encore que *allegro maestoso*, ce qui n'empêche pas la superbe *Armide* d'être en chevalerie une sœur aînée d'*Euryanthe*. La musique de Weber a des manières distinguées; ses moindres morceaux pour le piano, ses moindres sonatines à l'usage des commençans affectent un air, une allure fort au-dessus de l'ordinaire. Cela rompt carrément en visière au ton bourgeois de l'école viennoise démodée, mais par contre ouvre une voie dangereuse à la *virtuosité*, au *brillantisme*, à ces mille niaiseries d'une exécution à outrance, dont le vide devait finir par nous envahir. Et voilà comment tous les fils de la musique du présent se trouvent réunis entre les mains de ce diable d'homme. On peut discuter les points critiques sans que sa personnalité y perde rien; au contraire, en valeur historique elle y gagne.

Le *Freischütz* a engendré Marschner et combien d'autres! D'*Eu*-

ryanthe est sorti Richard Wagner; l'*Invitation à la valse* a créé Chopin et l'art des Strauss. Qu'était la valse avant ce jour? Une demoiselle pâlotte et d'ailleurs très convenable, issue du mariage de la gavotte avec le menuet. Weber arrive et l'enfièvre jusqu'à la passion, jusqu'au délire. Son *allegro* fouette, ferre le sang aux veines de la chlorotique, qui soudain se met à bondir comme une possédée. D'autres que nous l'ont dit et mieux dit, les dispositions morales d'une société, son trait particulier, se peignent dans la façon dont elle danse. A son tour, la danse réagit sur la musique, ou plutôt c'est entre la mode et la musique une sorte de prêté-rendu continuel, un échange ininterrompu de fluide électrique. Le solennel, le classique XVIIe siècle a le menuet, qui, par sa gravité majestueuse, sied à l'époque du grand roi. Les amateurs de tragédie, les raffinés vous montrent dans les tirades de Racine la place où Mlle de Champmeslé donnait son coup d'éventail; le menuet fut l'alexandrin de la chorégraphie; on y pouvait marquer les endroits où le divin Louis, après un entrechat bien battu, prenait son temps, et les bras arrondis, l'œil mourant, attendait, en faisant la belle jambe, la récompense d'un sourire de Bérénice. Plus tard, vers le milieu de la période suivante, à la dignité maintenue, à la mesure propre, à l'étiquette des cours, vint se joindre l'afféterie pastorale et galante du style rococo-Pompadour : les musettes, les sarabandes. Au début de notre siècle, toute espèce de caractère avait cessé. De cet aplatissement, Weber releva la danse. Il haussa le ton, mit le chevaleresque à la place du bourgeois, du sentimental; il inventa ce roman, ce poème, l'*Invitation à la valse*, une de ces délirantes inspirations qui nous révèlent en quelques pages des abîmes de douleur et de volupté, des frénésies de désespoir; vous diriez un Dante improvisé de la vie moderne, de cette vie nerveuse des salons. Qui n'a jamais entendu Liszt traduire avec son âme et son génie cet épisode fantastique ignore à quel degré de surexcitation le sens musical peut atteindre. C'étaient des rêveries, des langueurs, des éclats de rire, des soupirs, des coquetteries provocantes avec des sanglots étouffés et d'horribles grincemens de dents, tout cela *scherzando*, en se jouant, en glissant sans appuyer, tout cela réel comme l'histoire d'hier que tout Paris raconte, comme la *flirtation* de la petite Mlle de W... avec le grand vicomte, et poétique comme les amours de Francesca et de Paolo. Ah! cher maestro, cher abbé, que ces lignes aillent vers vous et vous rappellent ces belles soirées de jeunesse à Weimar, où, pareil à ce Wolfram du cadre de Lehmud, vous évoquiez des profondeurs de la table d'harmonie des trésors d'illusions sonores, et rendiez les idéalités visibles aux yeux de tout un monde de beaux esprits, princes, poètes, diplomates, qui, buvant, fumant et discutant, vous entourait! S'il est vrai, ainsi qu'on l'a trop

publié, que le saint-père vous ait ouvert asile au Vatican, ne lui jouez jamais l'*Invitation à la valse*. Jouez-lui, tant qu'il daignera se les laisser infliger comme pénitence, vos cycles de la seconde et de la troisième manière, vos homélies sans paroles, vos légendes de saint Franciscus; mais que jamais, par vous, cette âme innocente et sublime n'ait confidence des troubles et des déchiremens humains dont la musique de Weber raconte le dangereux mystère!

La musique de danse avait jusqu'alors symbolisé l'étiquette des cours, la dignité, l'éclat, les plaisirs du monde; Weber lui fit chanter l'amour, l'ardeur des passions, et depuis elle n'a plus connu d'autre langage. Chopin, Strauss, reprenant, exagérant le thème, ont dramatisé la vie des salons presque à l'égal de l'opéra. Que de secrets n'allaient pas révéler aux cœurs les plus novices, les plus chastes, ces rhythmes chaleureux, ironiques, entraînans, démoniaques, ces modulations irritantes, capiteuses et comme imprégnées du parfum de l'arbre où le serpent se cache! Mélancolie, aspirations fiévreuses, vagues désirs, tout ce qu'il fallait auparavant aller chercher soit au théâtre, soit dans les romans, se trouva réuni dans le salon de bal. Le vertige fut complet, l'inhalation irrésistible. Si je voulais demander compte à Weber et à son école de leur influence sur les mœurs, j'estime qu'il y aurait en mauvaise part beaucoup à dire. Assurément mieux valaient pour la paix et l'honneur des consciences un Sébastien Bach, un Haydn, ces lumières du clavier bien tempéré. En musique comme ailleurs, l'heure était passée des pédagogues; je prends Weber tel que l'histoire me le présente avec l'esprit et le costume de son temps. Artiste, son influence morale fut par certains côtés regrettable, je l'avoue, et pourtant quel homme plus honnête, plus sincèrement dévoué à la famille, au devoir? Mais l'histoire a de ces ironies. Schiller, le futur auteur des *Brigands*, la voix du genre humain parlant par la bouche du marquis de Posa, commence par chanter à dix-sept ans la concubine du duc de Wurtemberg; Frédéric, le grand Frédéric qui ne parle que de liberté, n'a que des casernes. Sébastien Bach avait pour devise : *soli Deo gloria!* et Weber : « que la volonté de Dieu soit faite! » et le génie de l'un n'en portait pas moins une vaste perruque in-folio, signe du temps, de même que le génie de l'autre, sévère et scrupuleux dans tous les actes de la vie, ne se faisait point un cas de conscience d'écrire l'*Invitation à la valse*. Ce rondo fameux, chef-d'œuvre de la musique de genre, devait-il passer du piano à l'orchestre? L'auteur sans doute ne le pensait pas, car, s'il l'eût pensé, il eût instrumenté sa composition, et si Weber ne l'a point fait, c'est qu'il trouvait apparemment que le piano seul convenait mieux. M. Berlioz nonobstant a transcrit le morceau pour l'orchestre, instrumentation digne du maître et du disciple, et cependant j'ose

affirmer n'être point seul de mon avis en avançant que M. Berlioz a rendu là à Weber et qu'il s'est rendu à lui-même un assez médiocre service. Pourquoi vouloir peindre à l'huile à tête reposée l'esquisse crayonnée impromptu sur le papier avec furie et de main de maître?

A n'écouter que la voix du succès, *Euryanthe* serait la dernière des partitions de Weber, tandis que son mérite la place incontestablement au premier rang : musique admirable à laquelle nous ne saurions reprocher que son poème. On sourit à la seule idée de cette fable inouie composée d'après le codex officinal du romantisme par la sensible Helmine de Chézy, une de ces muses comme nous en avons tant vu, dont le cœur déborde et dont la tête est vide. Donner corps et âme à cette chevalerie carnavalesque, essayer de faire prendre au sérieux une telle parodie semble impossible; Weber cependant a trouvé moyen d'y réussir. Le tableau se dégage, il vit. Vous avez devant vous des personnages, un poème; d'une atmosphère toute courtoise et galante se détache, sombre et tragique, la figure d'Églantine, un de ces caractères démoniaques comme la musique n'en avait pas produit encore et qui font race. L'Ortrude de Richard Wagner dans *Lohengrin* procède en ligne directe de cette Églantine, de même que sans Lysiart son Telramund n'existerait pas. En ce sens, *Euryanthe* fait époque et marque le point exact, chronométrique d'où M. Richard Wagner est parti.

Après *Euryanthe*, *Oberon*. La pièce cette fois dépasse tout, — un absurde, une platitude inénarrables! La fantasmagorie sentimentale d'Helmine de Chézy vous arrache un bâillement mélancolique : — hélas! soupire-t-on comme Despréaux au sortir d'*Agésilas*; mais après *Oberon* c'est comme après *Attila*, on crie holà! Un Anglais, Master Planche, fit ce ravaudage, cousant à l'idée du poème de Wieland des réminiscences shakspeariennes du *Songe d'une Nuit d'été*, le tout entremêlé de mythologie, illustré d'un pittoresque rappelant les gravures en taille-douce de l'*Oriental Annual*. En musique, c'est assurément le moins fort des trois chefs-d'œuvre de Weber. Les passages gracieux, exquis, abondent cependant, et si le médiocre, chose d'ailleurs très rare chez Weber, y laisse sentir sa présence, le joli, le charmant prédomine. L'ouverture, un des plus brillans morceaux d'orchestre qui existent, est à elle seule toute une férie, un conte des *Mille et une Nuits*. Dans l'*adagio*, vous respirez au clair de lune toutes les roses des jardins de Schiraz. Puis ce sont des coupoles qui miroitent, des minarets fantastiques, des forêts de palmiers où glissent, disparaissent et repassent en un perpétuel et mystérieux tourbillon des ombres insaisissables : femmes voilées, chevaliers chrétiens et sarrasins. Qui n'a lu avec

ravissement *les Orientales* de Victor Hugo? Il semble que cette ouverture d'*Oberon* en contienne l'esprit, l'élixir. Le haschich ne produit pas sur le cerveau d'effets plus puissans, plus rapides. Quelques minutes, et la musique vous en a fait sentir autant sur un sujet que les vers du plus grand poète ne vous en apprendront en six semaines. Le vent de rénovation qui de toutes parts soufflait alors sur les lettres féconde également, grâce à Weber, le monde musical. Schlegel, Rückert, Platen, le vieux Goethe lui-même, pour son *Divan*, étaient allés demander à l'Orient ses idées, ses formes, son pittoresque; à cette caravane, Weber aussi voulut se joindre. Il monta sur son chameau, quitte à en descendre quand le temps serait venu, parcourut les steppes magyares, les pays slaves, écouta, recueillit les chants populaires, nota les rhythmes, et chemin faisant, pendant qu'il y était, poussa jusqu'au Céleste-Empire, ainsi qu'on peut s'en assurer en lisant l'ouverture de *Turandot*, composée sur un motif d'importation chinoise. Il y a dans *Preciosa* des airs tziganes, le *Freischutz* est plein de mélodies qu'on se transmet de père en fils dans les villages de Bohême, et çà et là dans *Oberon* vous saisissez l'écho de la musique turque.

Les contradictions chez Weber s'entre-croisent à vous émerveiller. J'en citais une tout à l'heure, en voici bien une autre! Il se prétend le plus Allemand des Allemands, porte à la frénésie, au pédantisme, l'esprit de nationalité, conspue l'ami des anciens jours, Meyerbeer, un affreux hérétique, — se déclare à outrance l'antagoniste de Rossini, l'envahisseur italien. Et ce doctrinaire impitoyable, ce féroce douanier se trouve être en dernière analyse le compositeur qui a le plus trafiqué de la marchandise étrangère! *Mazourkas*, *siciliennes*, *polonaises*, que de péchés n'a-t-il point sur la conscience! Dans sa cantate intitulée *Combat et Victoire*, tous les peuples ayant pris part à la guerre sont désignés par leurs chants patriotiques; la marche des grenadiers autrichiens figure en ligne de bataille à côté de l'hymne moscovite, Français et Prussiens se canonnent à coups d'airs nationaux. C'est l'exactitude littérale du costume si chère à toutes les écoles romantiques, l'éthnographie moderne introduite dans le système musical. Les avantages qu'un tel mouvement produisit, nul ne les ignore. L'art s'y régénéra pour un moment. Que d'effets de style révélés, de paillettes d'or, qu'on puisait dans ces affluens! Il va sans dire que le sens national y perdit bien aussi quelque peu de son ingénuité. Au lieu de créer naïvement comme les anciens maîtres, qu'une dose d'italianisme n'empêchait pourtant pas d'écrire leurs chefs-d'œuvre, on se mit à manipuler des élémens exotiques. A ce jeu, la dextérité suffisait, l'ingéniosité remplaça le génie, et c'est contre cet esprit de dés-

ordre, inconsidérément propagé par Weber, que le sage, l'académique Mendelssohn dut réagir.

Pareil reproche à faire à ces splendides ouvertures, qui sont la fête de nos concerts en même temps que le plus fâcheux des modèles. Que devient la forme en tout cela? Mozart, Beethoven, composent des ouvertures; depuis Weber, on se contente généralement d'écrire des pots-pourris. Une suite de tableaux juxtaposés, d'idées pittoresques que relie entre elles la reprise du motif principal, voilà tout le programme. Je laisse à penser ce qu'un tel art a pu produire aux mains de l'imitation et de la routine. Weber est un génie, un prestigieux remueur d'idées; mais de sa forme, il n'en faut point parler. Comparez ses finales à ceux de Mozart d'une si large, si solide architecture! Son éducation première avait trop rayonné, bifurqué. Tout enfant, il dessinait, peignait; un moment il voulut avoir inventé la lithographie, et pensa très sérieusement à faire de sa découverte un moyen de fortune. Une bonne partie de la jeunesse fut ainsi perdue pour sa vocation. En outre il voyageait constamment, menait avec son père l'existence la plus errante (1); changeant de lieux et de professeur à chaque instant, il ne pouvait, au meilleur de la vie et des études, que mordre en passant à la science. Il est vrai que plus tard, chez l'abbé Vogler, il regagna, bien qu'imparfaitement, le temps perdu. Jamais néanmoins, malgré tous ses efforts, il ne devint un formaliste à citer à côté d'un Haydn, d'un Mozart, d'un Beethoven ou d'un Mendelssohn. Les ouvertures portent la trace de ce manque d'esprit de conséquence, et pourtant ces ouvertures sont des chefs-d'œuvre; mais leur immense intérêt est autre part que dans la beauté de la forme : elles vous entraînent, vous passionnent. Toutes ces mélodies vous racontent la pièce, et de quelle façon! avec quel charme saisissant, quelle couleur! Au reste, rien de préconçu, d'organique et qui sente le développement magistral d'un de ces thèmes d'où procède l'unité d'un morceau. Au point de vue purement technique, à ne les considérer que comme des compositions instrumentales, ces éblouissantes symphonies le cèdent, et de beaucoup, aux ouvertures de *la Flûte enchantée*, d'*Egmont*, de *Léonore* et de *Coriolan*, où le style du maître et la beauté de la forme se montrent sous un bien autre aspect. Pourtant que de variétés, d'émotions dans ces tableaux! Des phrases cousues à la suite, des mélodies hétérogènes ramassées dans la partition, un kaléidoscope, un pot-pourri, c'est vrai, et cependant ces ouvertures et en particulier celle d'*Oberon*, chaque fois qu'on les exécute, vous arrachent des larmes de

(1) Voyez les mémoires de Charles-Marie de Weber publiés par son fils, 2 volumes.

ravissement, si vives, si ingénieuses sont la plupart de ces idées! elles ont si bien le don d'agir sur vous comme images! Ajoutez à cela l'art exquis avec lequel le musicien s'entend à les produire, à les ramener, à les faire éclater, au déchaînement de toutes les masses de l'orchestre, dans une triomphante et dernière reprise!

Cette musique d'*Oberon* a tout le vaporeux, tout le diaphane de l'aérien et aussi de l'humoristique. Dès le lever du rideau, vous vous sentez transporté au milieu des régions féeriques. On se souvient de ce tableau d'un Anglais, M. Paton, représentant les *Noces d'Oberon et de Titania*. C'était bleu, jaune, violet, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; au premier abord, l'œil s'offusquait de ces teintes bizarres, de ces tons heurtés et criards; puis, quand on s'amusait à plonger dans ce fouillis, on y découvrait mille curiosités extravagantes comme celles que le microscope vous révèle dans une goutte d'eau. Des personnages moitié oiseaux et moitié fleurs, des sylphes à têtes de papillons, des elfes et des gnomes armés comme les escargots de cornes mobiles d'où le rayon visuel se dégage, toute une multitude de ravissans petits monstres s'enroulant autour des cactus et des palmiers comme des arabesques vivantes, poussière de diamans et de scarabées, scintillant, bourdonnant par une nuit de mai (*Walpürgisnacht*), dans les vapeurs du clair de lune, c'est la comédie aérienne de Weber mise en peinture. Jamais dans un ciel plus éthéré n'avaient pris leur vol tous ces lutins ailés d'opale et de saphir qu'évoque la baguette du magicien Prospero.

Resterait maintenant à se demander si le cosmopolite Mozart ne serait pas en dernière analyse un maître beaucoup plus essentiellement allemand dans l'âme et dans le style que le national Weber. Oui certes, en supposant que Weber n'eût écrit que sa musique de salon, ses cantates et ses symphonies; mais Weber a fait le *Freischütz*, le vrai chant populaire de l'Allemagne.

III.

Une légende d'un pays quelconque, recueillie et transcrite par Théodore Apel, fut la première piste où vint tomber en arrêt le génie en quête d'une idée. Ce conte de revenant avait nom le *Freischütz*. Sur la demande de Weber, Frédéric Kind le mit en opéra. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de rapprocher le *libretto* de la nouvelle, de voir par quels points ils diffèrent et de se rendre compte des variantes au point de vue de la critique d'aujourd'hui. L'histoire, en ce qui se rapporte à l'avant-scène, est la même de part et d'autre. Dans l'opéra comme dans la nouvelle, il s'agit de

l'ancêtre Kuno et de son fameux coup de carabine, auquel remonte l'usage de cette épreuve du tir imposée à travers les générations à tous ses successeurs. Par contre, dans la nouvelle, le diable Samiel et son suppôt Caspar ne forment qu'une seule et même personne, laquelle fait ses apparitions sous les traits d'un invalide à jambe de bois.

Wilhelm, revenant du tir, traverse la forêt; deux fois son adresse accoutumée s'est trouvée en défaut; triste, abattu, il se demande s'il n'est pas le jouet d'un mauvais rêve, et les ricanemens de ses camarades tintent encore à ses oreilles, quand tout à coup, au coin d'un carrefour, l'invalide se montre, lui parle de balles enchantées, ajuste un aigle dans l'espace, le tue, et s'éloigne clopin-clopant sans mettre Wilhelm plus avant dans le secret du maléfice. Ce secret, l'art de fondre les balles franches, — Wilhelm l'apprendra par hasard de la propre bouche du maître forestier, qui lui raconte un soir l'histoire lamentable d'un étudiant de Prague, nommé George, instantanément frappé de mort pour avoir négligé un simple détail dans l'accomplissement de l'œuvre occulte. Il y a de ces recettes infernales avec lesquelles on ne plaisante pas, et voici comme on s'y doit prendre pour tirer du jeu son épingle... ou sa peau. Tracer d'abord un cercle au carrefour de la forêt, s'y bien installer avec toute sa cuisine. Au coup de onze heures commence la fonte; à minuit sonnant, elle est terminée, et vous devez en ce laps de temps avoir, sans proférer une parole, fabriqué soixante-trois balles, pas une de moins ni de plus. Il est rare que parmi ces balles on en trouve plusieurs de mauvaises, une cependant appartient au diable et fatalement choisit son but.

Il s'en faut que le récit d'Apel soit un conte ordinaire. Hoffmann dans ses rêveries nocturnes n'a rien imaginé de plus sombre, de plus vigoureusement accentué. Cela respire la terreur d'un bout à l'autre. Quel dommage que le style manque et que la plume d'un Achim d'Arnim n'ait pas écrit cette anecdote! Traduit en français par un écrivain, ce morceau prendrait place à côté de ces œuvres de l'esprit russe dont, avec la concision mordante de sa phrase et son habileté d'escrime, M. Mérimée, de temps en temps, s'amuse à faire des œuvres d'art. La voie par laquelle Wilhelm s'achemine vers la perdition est très philosophiquement étudiée. Vous assistez aux mille angoisses de sa lutte avec le tentateur, au travail gradué de cette âme où le germe du mal, une fois déposé, plonge ses racines et finit par développer sa floraison. Je loue également le pittoresque du tableau représentant le pauvre garde-chasse en route par la nuit et la tempête vers le carrefour maudit. Ces spectres qui lui barrent le chemin, ces visions qui l'obsèdent, Kind les a

sans doute reproduits dans son poème, mais avec trop de préoccupation de la fantasmagorie théâtrale. Dans la nouvelle, il y a moins de spectacle et plus d'intérêt. — Un sanglier débouche du taillis, Wilhelm se met en défense et le spectre disparaît. Arrive un équipage à fond de train; les postillons, faisant claquer leur fouet, lui crient de débarrasser la voie; il ne répond, et l'équipage, au moment de franchir le cercle magique, s'évanouit en fumée. Une mendiante folle qu'il connaît passe et le déclare son fiancé. On entend un cri de détresse, c'est Kätchen (l'Agathe de l'opéra), qui, poursuivie par l'horrible mendiante, vient en s'échappant de tomber aux mains de l'invalide, apparu tout à coup. Wilhelm cette fois se laisse vaincre; il va céder à l'illusion, bondir hors du cercle lorsque, minuit sonnant dans le lointain, toute la fantasmagorie se dissipe. Wilhelm a satisfait au pacte d'initiation, les balles sont fondues, le nombre y est. Aussitôt un cavalier noir s'arrête devant le cercle, et d'une voix dont retentissent les échos de la montagne prononce ces mots cabalistiques : « Soixante touchent, mais trois louchent. »

Le jour venu de la grande chasse, Wilhelm accomplit des prodiges. Le commissaire du prince ne tarit pas en félicitations; reste une dernière prouesse inscrite au programme par la tradition. Une colombe vient de s'abattre dans l'épaisseur des arbres, il faut la tirer au jugé. Le commissaire trouve d'ailleurs l'épreuve bien inutile après les nombreux exploits de la journée. Wilhelm y tient; c'est du luxe, mais il veut s'en passer la fantaisie. Il tire donc, et Kätchen, sa fiancée, tombe frappée à mort. A côté de la jeune fille expirante se dresse, ricanant et sinistre, l'invalide à la jambe de bois : « soixante touchent, mais trois louchent. » La parole du cavalier funèbre s'accomplit et aussi le vœu de la mendiante. Wilhelm finit à l'hôpital des fous.

Je le répète, un souffle tragique parcourt ce récit, et l'on se prend à regretter que Weber n'ait pas insisté davantage sur le caractère sombre du sujet. Il n'y a vu que le romantisme des bois, un épisode de la vie forestière se terminant par le chant nuptial obligé : dénoûment heureux, résolu dans la lumière d'une modulation qui pour la puissance d'effet n'a peut-être pas sa pareille au théâtre, nœud gordien, non pas coupé brutalement, mais délié par la main du génie au frémissement admiratif de la salle entière, que va saisir d'un nouveau ravissement l'hymne final, une période d'ampleur, de limpidité, de magnificence tout italiennes : du Bellini des plus beaux jours orchestré par Weber! Et cependant, curiosité damnable, on voudrait bien savoir ce que le dénoûment tragique eût produit, on se dit qu'il y avait au fond de ce sujet un cri de désespoir humain que Weber, tout entier à son fantastique hoffmannesque,

n'a point poussé, si bien qu'en regard de ce *Freischütz,* modèle et chef-d'œuvre de pittoresque romantique, on en imagine un autre également original, mais plus conforme à l'esprit de la légende, où les cors de chasse tiendraient moins de place et les voix de la conscience se feraient entendre davantage, un *Freischütz* dont Henri de Kleist par exemple aurait écrit le poëme, et Beethoven la musique!

N'allons pas nous méprendre pourtant et gardons-nous d'abandonner la proie pour l'ombre. Derrière le romantisme de Weber se montre encore bien du réel. Il a sur ses camarades de la littérature cet avantage de croire à ses personnages, surtout à ses fantômes. Il n'ironise pas. Les prières d'Agathe vont à l'âme; le superbe *adagio* de son air au second acte, si haut monté en couleur, en pittoresque, n'en renferme pas moins des trésors d'émotion et de pathétique. J'en dirai autant d'Euryanthe, figure aimable et douce, cœur sensible, en qui la religion n'est pas simplement une poésie. Weber ne souffle pas sur ces spectres. Le mal, même alors qu'il l'évoque et l'installe en plein milieu fantastique, n'est jamais à ses yeux un épouvantail de commande, qu'un éclat de rire va réduire à néant. Ce Caspar du *Freischütz,* bien qu'à peine esquissé, porte en lui tous les stigmates du méchant, — drôle et scélérat pittoresque si l'on veut, mais vrai drôle et vrai scélérat. Le Lysiart d'*Euryanthe* continue le type et le parachève. Le monologue de Lysiart n'est autre chose que l'air de Caspar agrandi de forme et de ton, sublimé, et les deux morceaux, pour qui sait voir, tirent leur commune origine de l'air de Pizarre dans le *Fidelio* de Beethoven.

En effet, les esprits élémentaires sont pour lui des réalités. Tant que dure la conjuration, il croit à sa diablerie, et c'est pourquoi tous avec lui nous y croyons. Impossible d'entendre la musique du *Freischütz* sans éprouver le contre-coup de ces terreurs que Weber, l'écrivant, a ressenties. Une nuit, tandis que seul il composait la fameuse évocation, un frisson le saisit, il eut peur. Il était sans lumière, la lune éclairait la chambre; à ces mots : *Samiel Erschein!* le diable lui apparut. Weber tressaillit, mais ne désempara, et, n'osant bouger de sa place, termina la scène tout d'une traite, comme sous la dictée du mystérieux visiteur, qui, satisfait, s'éloigna au chant du coq. Comparez ensuite de pareils effets avec ceux que nous obtenons en poésie par les moyens dont nous disposons. Que peut la langue des mots contre un roulement de timbales, un accord de trombones? Que sont, comme impression du monde surnaturel, nos rhythmes et nos strophes près d'un soupir de flûte ou de hautbois, d'un trait de violon à l'aigu, d'une clarinette sonnant le glas funèbre de ses notes basses? Weber, sur le chapitre de ces

onomatopées, est inépuisable, il sait trouver le burlesque en pleine terreur et se faire de cet élément une force de plus pour sa tragédie. Écoutez dans la scène de la forêt, un peu avant que la première balle tombe du moule, l'étrange et sinistre piaulement des oiseaux de nuit, et dans le dernier *presto* quelles harmonies! C'est à croire que vraiment toutes les cohortes de l'enfer sont déchaînées. Ténèbres ou lumière, quel que soit le monde qu'il nous ouvre, sa musique vous en donne à l'instant le pressentiment. *Sunt geminæ portæ :* deux portes en effet, porte d'airain et porte d'ivoire, dont le magicien Prospero tient la clé, vous inondent tour à tour des vapeurs du gouffre ou d'un flot d'azur, selon qu'il lui plaît de choisir l'une ou l'autre.

Maintenant, si de ce romantisme à double face le *Freischütz* et en grande partie *Euryanthe* marquent la note sombre, le côté nocturne, *Oberon* en contient tout l'aérien, le vaporeux. Qui ne se rappelle le premier chœur des elfes, enjoué comme une chanson d'Ariel, d'un si féerique badinage avec ses tenues de bassons, de flûtes et de cors, ses passades de cors anglais à travers les sautillemens des instrumens à cordes. Et ce chœur des ondines avec son accompagnement figuré, imagine-t-on une autre musique pour des voix de naïades? Elles nagent, couronnées de nymphées et de lotus, fendant l'eau dont la gaze enveloppe amoureusement sans les dérober leurs formes adorables, et le son voilé du cor se mêle au clapotement du flot. Un critique allemand distingué, M. Wilhelm Ambros, donnant tout à ces sonorités que Weber gouverne en maître, attribue presque à leur seul emploi l'illusion produite. Sans aucun doute, Weber a pour le surnaturel une langue à part qu'il s'est créée, et rien n'est plus facile que d'analyser les élémens dont se composent ses clairs de lune et ses incantations. Chacun sait comment il s'y prend pour faire sa palette, les couleurs qu'il emploie. Il a des suites d'harmonies qui vous le nomment aussitôt, des procédés que le premier venu peut imiter et qu'on imite : accords de septième prolongés jusqu'à l'infini, tenues de sixtes, trémolos des instrumens à cordes; mais ce sont là de simples moyens d'expression qui, sans le génie de Weber, n'auraient qu'une valeur technique. Génie extra-poétique avec des raffinemens indéfinissables, Weber pousse la sensibilité jusqu'à l'innervation. La simple poésie ne lui suffit plus; il tend vers un idéal de poésie poétique, qui soit à l'autre ce que l'autre poésie est à la prose. De là souvent bien du précieux, du maniérisme. Quoi qu'il écrive, à la troisième mesure, on le reconnaît, ses défauts non moins que ses qualités se dénoncent à vous par un caractère tout individuel. Aussi beaucoup parmi les contemporains l'ont imité, les uns comme Hé-

rold, comme l'auteur du *Songe d'une Nuit d'été* et de cette *Mignon* qu'on joue à l'Opéra-Comique, plus spécialement épris des curiosités de son style, de ses inventions instrumentales; les autres, tels que Marschner, Richard Wagner, interrogeant davantage ses formes dramatiques. Nous avons montré l'air de Pizarre dans *Fidelio* servant par deux fois de type à Weber; voici qu'à son tour maintenant Weber crée au théâtre des effets qui seront reproduits. Ainsi, dans *Euryanthe*, aux dernières mesures d'un duo de haine et de rage entre Églantine et Lysiart succède immédiatement une ritournelle suave, éthérée, du hautbois, annonçant l'air d'Adolar. Meyerbeer, dans *Robert le Diable*, n'a pas manqué de profiter de la leçon. Au déchaînement de toutes les furies de l'orchestre, Bertram vient à peine de plonger dans le gouffre qu'une ritournelle de hautbois, doucement exhalée dans l'atmosphère purifiée, annonce l'air d'Alice; même histoire pour *Lohengrin*, où le duo d'Ortrude et de Telramund est suivi d'un prélude analogue de hautbois préparant la venue d'Elsa sur le balcon.

C'est encore là un trait de caractère que Weber partage avec les romantiques de son temps, lesquels eurent égalemeut nombre de témérités dont ne se firent pas faute de profiter ceux qui leur succédèrent. Quels trésors Henri Heine n'a-t-il pas trouvés dans ce fonds de magasin aujourd'hui démodé, et dont l'historien littéraire est en quelque sorte seul à connaître l'existence! A Weber échut une fortune refusée aux autres : ses ouvrages ont survécu; tout le reste est mort, oublié, eux persistent; dire qu'ils n'ont pas vieilli serait trop peu, il semble qu'ils rajeunissent, et que chaque jour se resserrent davantage leurs rapports avec les générations. Quand il n'y en a plus, nous en voulons encore. En vain le cycle entier est parcouru, on y revient. *Freischütz*, *Euryanthe*, *Oberon*, que de sensations ces chefs-d'œuvre-là représentent! Quel dommage qu'on n'en puisse pas doubler la somme, et qu'on aimerait à l'effacer de sa mémoire, cette admirable musique, pour en jouir tout à nouveau! Ce vœu de l'insatiable dilettantisme, un directeur de théâtre semble prendre à tâche de le réaliser. A l'en croire, tous les *Freischütz* qui depuis trente ans tiennent la scène ne seraient que de faux *Freischütz*. A l'ancien Odéon, à l'Opéra, au Théâtre-Lyrique même, illusions, mensonges! Aurions-nous donc, comme le poète dont je parlais tout à l'heure, entendu pendant près d'un demi-siècle *la Fille mal gardée* en croyant entendre de la musique de Weber? Il le faut croire et nous en féliciter. « Combien je vous envie, monsieur, pour les jouissances infinies qui vous sont réservées! » disait un jour Lamartine à quelqu'un qui lui confessait n'avoir point lu Shakspeare. — Sachons à notre tour apprécier tant de bonheur, et dans le cas

où se mêlerait au jeu quelque supercherie, prêtons-nous y de bonne grâce, car il ne s'agit en ceci que de renouveler la source de nos plaisirs. Donc plus de variantes, mais le texte, entendez-vous bien, le texte du maître! La partition exécutée à l'Opéra sous les auspices de M. Berlioz ne fut qu'un vulgaire et banal arrangement, le Théâtre-Lyrique seul possède l'œuvre canonique; c'est l'histoire du manuscrit de Mozart qui pour Weber recommence. *Ecco il vero Pulcinella!* Il n'y a de vrai *Don Juan*, de vrai *Freischütz* que le *Don Juan* et le *Freischütz* que chante Mme Carvalho!

Le véritable amphitryon
Est l'amphitryon où l'on dine.

Une plaisanterie perd son charme alors qu'elle se renouvelle trop souvent. Le vrai *Freischütz* n'existe à ce compte qu'en Allemagne. Pièce et musique ont tellement l'accent du pays qu'en dehors de l'atmosphère locale on n'atteindra jamais, quoi qu'on fasse, qu'une sorte de vérité relative dans l'interprétation. C'est une question d'exécution plus ou moins réussie, de décors et de mise en scène; mais quant à rendre le sens profond, *genuine*, la vérité de l'œuvre, on y peut renoncer. L'Opéra, lors même qu'il emploierait à cet effort toutes ses ressources, n'approcherait pas de l'effet produit en Allemagne par une troupe de troisième ordre, et qui, sur tout autre point, serait capable de se laisser battre par le Théâtre-Lyrique. L'unique moyen d'être vrai serait de ne pas traduire du tout, de faire pour l'ouvrage entier ce qu'on fait pour le titre imprimé tel quel sur l'affiche, et d'engager tout le personnel d'un théâtre d'outre-Rhin, en ayant soin de ne pas oublier les machinistes.

C'était en 1826; un Français occupant un poste quelconque dans une petite résidence d'Allemagne reçut un soir d'été le billet suivant qu'il ouvrit après avoir vainement essayé d'en reconnaître l'écriture sur l'enveloppe. Le billet contenait ces quatre lignes : « Monsieur, de passage à X..., une indisposition subite et, je l'espère, sans gravité me force à garder la chambre et le lit (une chambre et un lit d'auberge!); vous seriez bien aimable de me faire visite. Votre tout dévoué

« C.-M. DE WEBER. »

Causer avec l'auteur du *Freischütz* était un plaisir dès longtemps convoité; le jeune homme en question court à l'hôtel indiqué; on lui désigne une chambre au premier étage, il frappe discrètement, il entre. Dans un lit près de la fenêtre, un homme était couché; de sa tête perdue dans les coussins, on n'apercevait que le nez très long et très busqué et deux yeux qui brillaient d'un regard de

flamme : c'était Weber. On causa un moment de la santé du compositeur, déjà fort délabrée; puis, le vent tout à coup ayant sauté, on prit pour thème le *Freischütz*, et la conversation ne changea plus.

— A Dieu ne plaise, dit Weber répondant à une objection, que je prétende nier les droits du génie; mais pour rien au monde je ne voudrais m'abandonner à lui seul. Défions-nous de ce que généralement on appelle l'inspiration, étudions les grands modèles et surtout rendons-nous bien compte de la manière dont les maîtres qui nous ont précédés s'y sont pris pour imprimer à leurs travaux ce signe particulier, ce caractère qui fait les œuvres d'art.

— Ainsi l'unité de ton vous semblerait une condition nécessaire de l'opéra, cette chose on ne peut plus complexe?

— Oui certes, répliqua-t-il en se levant un peu sur son séant. Et rien de plus simple que de satisfaire à cette condition, pourvu que vous ayez du talent. Comprenez-moi bien : au lieu d'unité, disons caractère, mieux encore, ton caractéristique. Le peintre a ses couleurs; moi, j'ai mon instrumentation, dont je me sers comme d'une palette également capable de tout rendre. Un paysage, tout en restant le même, varie d'aspect; il est autre en été qu'au printemps, en hiver qu'en automne, autre le matin qu'à midi, autre la nuit que le soir. Au peintre de saisir ces variations, d'en exprimer le caractère, d'éveiller en nous par la couleur un sentiment qui corresponde à l'effet qu'il veut produire!

— J'entends, le son est pour la musique ce que la couleur est pour la peinture.

— Sans aucun doute, reprit Weber. Il y a, vous le savez, vingt manières de modifier une mélodie; on peut, par l'instrumentation, l'accompagnement, en varier à l'infini l'expression et le caractère : le motif ne change pas, il se transforme; vous le voyez passer du grave au doux, du plaisant au sévère, du clair au sombre, au ténébreux. Or ce qui se peut faire pour un simple morceau doit également pouvoir se faire pour l'opéra, lequel ne saurait se passer d'avoir son caractère général, sa *dominante*.

— Très bien; mais je suppose que vous ayez affaire à un sujet barbare, instrumenterez-vous à l'avenant chaque morceau, chaque mélodie?

— Ce serait à coup sûr, poursuivit Weber, la meilleure manière de m'y prendre, si je voulais donner à mon ouvrage la monotonie pour dominante. Ne perdez donc jamais ceci de vue, qu'un caractère est le résultat non point d'un seul trait, mais d'une combinaison de traits divers, parfois même en apparence fort contraires, et qui tour à tour se montrent et se dérobent; l'idée d'un caractère se lit

dans les traits qui reviennent le plus souvent et qui naturellement sont les principaux. Ainsi, pour rester dans votre proposition, si j'ai à rendre un sujet barbare, je m'attacherai à ce que mes idées aient la couleur du sujet, à ce que le barbare y prédomine; mais tenez bien que pour cela je ne renonce point à des effets d'un genre tout opposé : mon héros par exemple aimera, et, si barbare qu'il puisse être, il faudra bien qu'il s'attendrisse au regard de son amoureuse. Il va sans dire qu'un tel homme devra, même en ses abandons les plus doux, conserver quelque chose de sa rudesse. Il dira « je vous aime » tout autrement que vous et moi. J'aurai donc à faire intervenir plus ou moins dans toutes les situations auxquelles il prendra part les effets de sonorité qui le caractérisent. C'est ce que que j'appelle maintenir dans un opéra le lien dramatique, l'unité de ton, qu'il ne faut pas confondre avec la monotonie.

Weber se tut. Son visiteur était resté sous le charme, et, pensant au *Freischütz*, admirait avec quel art le musicien de génie avait su mettre en pratique la théorie de l'esthéticien. Il lui semblait maintenant mieux comprendre; il eût voulu pouvoir amener, fixer l'entretien sur ce point, la crainte d'être importun le retenait. Il n'osait davantage interroger de peur de fatiguer le cher malade. Weber alla de lui-même au-devant du souhait inexprimé, et presque aussitôt il reprit :

— Dans le *Freischütz*, deux élémens sont en présence : la vie de chasse et l'action de puissances démoniaques que Samiel personnifie. J'avais donc tout d'abord à m'occuper des sonorités caractéristiques de ces deux élémens. Ces couleurs tonales, si je puis ainsi parler, il s'agissait en premier lieu de les trouver, ensuite d'en répartir la distribution au profit de l'effet général, qui, bien autrement que les indications çà et là fournies par le poète, sollicitait mon attention. Pour peindre la vie forestière, la vie de chasse, cette couleur tonale était aisée à découvrir; les cors me la livraient. Restait à inventer pour les cors des mélodies qui fussent neuves, à faire du simple, du populaire. J'interrogeai les sources, m'y plongeai jusqu'au cou, et si cette partie de mon ouvrage a quelque mérite, c'est à cette étude que je le dois. Comme vous l'avez remarqué, je ne me suis point fait faute d'utiliser mes documens, prenant mon bien partout où je le trouvais, ne dédaignant aucun butin, pas même l'air de *Marlborough*, dont vous n'êtes point sans avoir dépisté la seconde partie, insidieusement cachée au fond du dernier chœur de chasseurs.

— Ces mélodies de cor, ainsi répandues dans tous les coins et se rapportant au caractère général de l'ouvrage, devaient en effet

vivement impressionner le public. Où les cors ne figurent-ils pas? Je les trouve dans l'*adagio* de l'ouverture, dans le grand trio avec chœurs du premier acte, dans le second finale et dans le troisième acte à chaque instant.

— Oui certes, continua Weber, et, si j'eusse obéi à ma seule impulsion, je les aurais mis partout où Max et Caspar se montrent, mais j'ai craint d'abuser à la fin d'un tel moyen, d'autant plus que le sujet du *Freischütz* n'est point là tout entier. Le désespoir de Max dans son air ouvre à l'œil un autre horizon. « Les esprits de ténèbres m'envahissent! » s'écrie-t-il. Ces mots résument l'opéra, et ma tâche était de ne pas perdre un moment de vue ces « esprits de ténèbres, » de multiplier au contraire les allusions dans mon orchestre et ma mélodie, ce que j'ai fait non-seulement chaque fois que le poème m'y conviait, mais alors que la situation dramatique ne le réclamait pas immédiatement, m'efforçant de rappeler par des bruits, des images, que les puissances infernales sont en jeu.

— Et diablement la combinaison vous a réussi, ajouta l'interlocuteur; je ne crois pas que jamais l'épouvante d'un monde surnaturel puisse être poussée plus loin.

Weber sourit avec satisfaction et répliqua :

— J'ai longtemps et beaucoup réfléchi aux conditions de sonorité nécessaires pour produire les effets sinistres. Les couleurs sombres, comme bien vous pensez, ne manquaient pas. Il ne s'agissait que de les amalgamer. Les violons, les violes et les basses m'offraient leurs résonnances graves, la clarinette ses notes lugubres; j'avais la plainte des bassons, la voix profonde des cuivres, les timbales à l'aigu ou leurs roulemens sourds. Si vous prenez la peine de feuilleter la partition, vous verrez que cette couleur sombre y prédomine de manière à caractériser l'ouvrage, mais non sans permettre à certains tons plus gais, à certains rayons de lumière, de percer à travers les ténèbres comme dans ces intérieurs de Rembrandt. Et l'ouverture en ce sens me tient particulièrement à cœur; quelqu'un qui sait l'entendre a tout de suite le *Freischütz* en abrégé. C'est mon opéra tout entier *in nuce*.

— C'est tellement vrai, ce que vous dites-là, qu'on pourrait vous en raconter le *scenario* note par note. D'abord une période d'introduction où dans les deux premières mesures le règne infernal trahit sa présence, tandis que les deux suivantes nous parlent d'angoisses et de pressentimens. Diablerie et pressentimens se confondent dans la phrase prochaine, puis le cor élève sa mélodie, c'est la vie des bois qui se révèle. Plus loin, sur un motif de l'air de Max et pendant que les violoncelles sont à décrire je ne sais quels égaremens de l'âme, paraît Samiel. « Les esprits de ténèbres m'en-

vahissent! » Voici l'idée-mère de l'opéra qui se fait jour; par elle commence l'*allegro*, vient après l'infernale péroraison de la scène des balles, et ainsi de suite jusqu'à l'explosion de joie et de lumière qui couronne l'œuvre en rappelant les gloires des tableaux italiens.

— Bravo! s'écria Weber de l'accent le plus amical; n'oublions pas toutefois les accessoires, et quand nous avons trouvé la couleur d'un ouvrage, veillons à ce que les décors et la mise en scène soient bien dans le ton. La pièce du *Freischütz* m'offrait en ceci une circonstance des plus favorables. La moitié de l'opéra se joue dans l'obscurité. Le premier acte commence avec le soir, et à mesure qu'il avance, la nuit tombe. Au second, pendant la grande scène d'Agathe, clair de lune; la fantasmagorie de la *Wolfsschlucht* se joue entre onze heures et minuit. Évidemment cet appareil prêtait beaucoup; la nuit du dehors répondait au caractère sombre et *nocturne* de ma musique. Joué en habit noir, en plein jour, dans un salon, le *Freischütz* eût passé inaperçu; rien n'eût transpiré de ce que j'ai mis là d'impressions pittoresques et de pressentimens du surnaturel.

— Vous avez parfaitement raison, et cependant...

— En effet, répéta Weber, il y a un cependant. J'aurais beau m'étendre des heures entières sur ce qui constitue le caractère d'une musique, — par delà toutes mes argumentations restera toujours quelque chose qui ne saurait se définir. Mettons aujourd'hui que dix compositeurs, mes égaux en talent sinon mes maîtres, écrivent, dans les principes qui m'ont guidé, chacun une partition du *Freischütz* : ces dix partitions auront toutes leur mérite sans doute, mérite quelquefois peut-être supérieur au mien; mais ce ne sera plus ma musique, la musique de Weber. Ce qui fait de ma musique ce qu'elle est, c'est ma personnalité, plus encore, le *don d'en haut*. Ce talent que Dieu m'a donné, j'ai conscience de l'avoir exercé, pratiqué de mon mieux. Maintenant, si l'emploi que j'en ai fait m'a réussi, c'est à Dieu seul que la gloire en revient, le maître des maîtres!...

A ces mots, Weber leva les yeux au ciel, puis, comme s'il eût voulu rester sous cette impression religieuse, il tendit affectueusement la main à son visiteur, qui, rentré chez lui, nota l'entretien, lequel fut d'ailleurs suivi de plusieurs autres. Weber aimait beaucoup à causer de son art avec ses amis, la familiarité du dialogue surtout le charmait. Il se plaisait alors à développer ses idées, à dire le comment et le pourquoi des choses dans une sorte de demi-confidence qu'on pouvait trahir sans crainte de le chagriner. Tous les Goethe, quoi qu'on en puisse dire, ont un faible pour les Eckermann. N'abusons pas cependant de la parole d'un grand homme. Ce que nous en avons cité suffit pour nous montrer le philosophe, le pen-

seur. Je renvoie ceux qui seraient tentés de s'édifier plus amplement sur ce sujet au manuscrit original d'*Oberon*, dont la dernière page, tracée et paraphée de la main d'un mourant, porte cette mystique suscription : « terminé en présence de Dieu! » *im Beisein Gottes.* Weber était catholique. A l'école de l'abbé Vogler, le matin avant la leçon, il servait la messe du maître. Ame croyante, esprit méditatif traversé d'illuminisme, grande nature d'artiste moderne avec des haines vigoureuses et des soubresauts humoristiques! Jadis en feuilletant ses papiers d'écrivain, un morceau, un éclair nous jaillit aux yeux. C'était l'âge des vers, nous en fîmes le sujet d'un poème, nous pensons aujourd'hui qu'il vaut mieux simplement traduire. C'est du Weber et c'est Weber, qu'on en juge. « Palsambleu! s'écria ce diable d'enthousiaste, tout professeur et docteur que vous soyez, mon cher, on vous en apprendra de belles. Vous imaginez-vous par hasard qu'en ce bienheureux âge de lumière où la révélation est dans l'air, un musicien s'en ira de gaîté de cœur comprimer le torrent de ses idées? Et le génie, l'inspiration, les forces spontanées, titaniques, s'il vous plaît, alors que deviendront-elles? Style, clarté, mesure, conséquence, laissons cela aux perruques du temps jadis. C'était bon, cette gamme, pour vos Gluck, vos Hændel, vos Mozart. Je ne connais, moi, que la passion, et je dis à tous ces radoteurs : Allez au diable. La règle! Qu'est-ce que la règle? La règle enchaîne ma liberté, tue mon génie! »

Weber, qui, travaillant depuis le matin, s'était endormi de fatigue, se réveilla à ces paroles. Dieu soit loué! il n'a fait là qu'un mauvais rêve. L'incident qui met fin à ce cauchemar est surtout d'une invention charmante; on dirait un secours de Puck ou d'Ariel. « Tout à coup, à la guitare suspendue au mur derrière moi, une corde se cassa bruyamment, et je m'éveillai, transi d'épouvante, juste au moment où j'allais devenir un grand compositeur dans le goût du jour, ou, si vous l'aimez mieux, un maître fou! » Et voilà que, par un court verset en actions de grâces à la guitare, se termine cette jolie légende dont le sens esthétique profond, la moralité se dérobe sous le tissu léger, irisé de la fantaisie. Vous croiriez presque lire du Novalis. « Grâces te soient rendues pour avoir ainsi veillé sur moi, guitare ma mie, humble et douce accompagnatrice du chant! Je repris aussitôt mon travail à peine achevé, le parcourus à la hâte, puis, m'étant assuré que rien, absolument rien, dans ces pages de ma composition, ne relevait des affreux principes de mon iconoclaste, je respirai, et la joie au cœur je fus entendre *Don Juan*. »

HENRI BLAZE DE BURY.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

V.

LES NÉGOCIATIONS DU SACRE ET LE PAPE A PARIS.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches et documens inédits, etc.

I.

A quelle époque Napoléon songea-t-il pour la première fois à se faire couronner et sacrer un jour par le pape? Cela serait difficile à établir d'une façon un peu précise. Sans contredit les plus ambitieuses pensées hantèrent de bonne heure cette âme profonde, toute pleine de la plus fougueuse ardeur, capable en même temps des calculs les mieux dissimulés, et douée d'une imagination véritablement orientale; mais, circonstance digne de remarque, depuis que l'essor de sa fortune avait donné un corps réel aux rêves prodigieux de sa jeunesse, Napoléon avait peu à peu cessé d'en entretenir familièrement comme autrefois les personnes de son entourage. A partir du 18 brumaire, tandis que par tous les actes de sa vie publique et privée, par son attitude vis-à-vis des représentans des

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1866.

cours étrangères, par sa conduite à l'égard de ses collègues, par ses façons d'être avec ses autres concitoyens, il semblait prendre plaisir à clairement indiquer que désormais il songeait à tout, on eût dit, à s'en fier à son langage, qu'au contraire il ne visait à rien. Sa modération avait été si bien jouée, il avait recouvert ses desseins d'un voile si épais, que le sénat lui-même, malgré son immense désir de plaire, y avait été le premier pris, lorsque, s'en rapportant à la modestie de ses paroles, il lui avait naguère maladroitement offert, au lieu du consulat à vie, dix années de prolongation de pouvoir. L'accueil glacial fait à cette offre mesquine avait dessillé tous les yeux. Les secrets désirs du premier consul, quoique encore enveloppés de nuages, n'étaient plus un mystère pour personne. Les avoir devinés, c'était pour le plus grand nombre même chose que de les vouloir servir. Cependant, parmi tant d'oreilles impatientes de s'ouvrir à ses confidences, il en était peu auxquelles il se souciât d'en conférer l'honneur. C'était parti-pris chez lui de traiter aussi légèrement que possible ses deux collègues du consulat. Rien ne lui répugnait plus que l'idée de relever leur position effacée en les associant efficacement à quoi que ce fût, surtout aux préparatifs, d'ailleurs assez peu déguisés, du grand événement qui allait prochainement mettre entre eux et lui une si prodigieuse distance (1). Napoléon avait en outre des motifs particuliers pour se taire avec chacun d'eux des projets qu'il nourrissait du côté de la cour de Rome. Ancien secrétaire du chancelier Maupeou, caractère sage et conciliant, M. Lebrun, quoiqu'il eût toujours siégé sur les bancs les plus modérés de nos assemblées délibérantes, n'en était pas moins l'un des plus fervens adeptes des sectes philosophiques qui depuis trente années professaient le mépris des inégalités sociales et l'horreur de la religion chrétienne. La crainte de l'influence des prêtres agissait sur lui comme une sorte d'épouvantail, le seul capable de le faire sortir de sa douceur native et de son calme ordinaire. Il était le dernier de ceux à qui il eût été prudent de s'ouvrir d'un dessein qui réservait en France au chef de l'église romaine un rôle aussi considérable. Dans la pensée du premier consul, Cambacérès représentait surtout près de lui le parti de la terreur et cette ancienne montagne qui avait poursuivi d'une haine

(1) Le premier consul venait tout récemment de donner la mesure de ses sentimens vis-à-vis de ses deux collègues, et cela justement à l'occasion de la fête solennelle de Pâques dont nous avons parlé dans notre dernière étude. Le clergé avait fait demander le matin aux Tuileries si, dans la cérémonie qui allait avoir lieu, MM. Lebrun et Cambacérès, en qualité de second et de troisième consuls, ne devaient pas être encensés après Napoléon. Il leur fut répondu officiellement que non. « Cette fumée, ajouta ironiquement leur dédaigneux collègue, serait encore trop solide pour eux. »

si particulière et si violente les ministres de la religion catholique. Même raison l'empêchait de se laisser pénétrer à ce sujet par l'ex-oratorien Fouché, devenu l'un des plus terribles proconsuls de la convention, et qui mettait maintenant à le servir dans ses desseins réels ou seulement supposés un zèle toujours excessif, parfois inconsidéré, dont Napoléon se sentait par momens embarrassé. Après les personnes que nous venons de nommer, M. de Talleyrand était celui de ses ministres avec qui le premier consul se plaisait le plus à agiter sous forme d'hypothèse toutes les chances de l'avenir. Cependant M. de Talleyrand lui-même ne sut rien. Deux ans seulement après la chute du directoire, en plein régime républicain, dont le calendrier subsistait toujours, comment avouer à qui que ce fût que déjà l'on pensait à faire verser sur son front la sainte ampoule? Et le moyen de convenir qu'on attendait du saint-père qu'il vînt à Paris mettre lui-même à des grandeurs qui n'existaient encore qu'en perspective ce sceau sacré de la religion qu'aucun prince de la maison de Bourbon n'avait reçu de la main d'un souverain pontife? Une espérance si vague, probablement chimérique, ne pouvait être si longtemps à l'avance convenablement entrevue que des seuls membres de sa famille.

Mais, chose étrange, le moment où il songeait à fonder sa dynastie et à faire souche impériale était celui où Napoléon se trouvait dans les plus mauvais termes avec presque tous les siens. Lucien, qui ne manquait ni de courage ni de talent de parole, avait toujours été porté à faire trop de cas de lui-même et trop peu de son frère cadet. Tout plein encore des services importans et, suivant lui, trop vite oubliés qu'il avait rendus dans la journée du 18 brumaire, il était en rupture ouverte avec le premier consul par suite d'un mariage un peu disparate qui avait apparu aux yeux du futur empereur comme une véritable mésalliance. C'était aussi un mariage, mais un mariage inspiré par lui-même, qui l'avait mis en grand froid avec Louis Bonaparte. Une répugnance réciproque avait présidé à l'union du futur roi de Hollande avec Hortense de Beauharnais, fille du premier mariage de Joséphine. Louis se montrait alors irrité et jaloux de la tendresse que le premier consul témoignait à sa femme, comme plus tard il se tint pour blessé de ce que l'enfant né de cette union, objet particulier de l'affection passionnée de Napoléon, était unanimement désigné par l'opinion publique et par les dépêches officielles du ministre des relations extérieures comme l'héritier présomptif du futur souverain de la France (1). Le motif direc-

(1) « Il n'y a personne en Europe qui n'ait vu d'une manière évidente dans le sénatus-consulte d'avénement que l'héritier présomptif était dans la branche du prince Louis. » Dépêche chiffrée de M. de Talleyrand à M. de Thiard, chargé d'affaires près le grand-duc de Bade, 8 novembre 1805. Voir aussi, sur les rapports du premier consul avec son frère

tement opposé venait au même instant de le brouiller avec celui de ses frères qu'il aimait le mieux, et dont il avait été jusqu'alors le plus satisfait ou, pour mieux dire, le moins mécontent. Joseph, fier de la part que lui avait laissée le premier consul dans la négociation ostensible du concordat et de la signature qu'il avait apposée au traité de paix d'Amiens, avait obstinément refusé comme indignes de lui toutes les distinctions honorifiques qui lui avaient été successivement offertes. Il avait prétendu être désigné comme remplaçant provisoire du premier consul pendant l'expédition projetée d'Angleterre et reconnu pour son successeur éventuel en cas d'accident (1). Le refus qu'il avait essuyé l'avait exaspéré, et son mécontentement s'exhalait en paroles des plus violentes (2). Il y avait cependant, à défaut des autres, un membre plus âgé de la famille à qui revenait naturellement cette confidence; c'était l'oncle du premier consul, l'abbé Fesch. Fesch, ancien chanoine et archidiacre d'Ajaccio, s'était très convenablement acquitté de ses fonctions ecclésiastiques jusqu'au jour où le chapitre de cette cathé-

Louis, tous les mémoires du temps, et particulièrement ceux de Fouché, duc d'Otrante. Comme l'explique très bien dans l'*Encyclopédie des gens du monde* M. Vieillard, ancien député, ancien sénateur et précepteur de l'empereur actuel pendant son enfance, ces mémoires de Fouché, quoique ayant été juridiquement proclamés apocryphes à la suite d'un procès entre l'éditeur et la famille de l'ancien ministre de la police, n'en ont pas moins été composés d'après des documens authentiques et des notes autographes fournies par Fouché lui-même.

(1) Lettre de Joseph Bonaparte au premier consul insérée dans ses mémoires, avril 1803.

(2) Nous prions nos lecteurs de se bien persuader que nous n'inventons jamais rien. Il y a plus : de même que nous empruntons de préférence à la correspondance du cardinal Caprara et aux documens émanés du saint-siége les détails qui nous semblent n'être pas entièrement favorables à la cause de l'église romaine, de même c'est dans la propre correspondance de Napoléon, dans celle de ses frères, dans les pièces officielles du temps, dans les mémoires de ses serviteurs les plus dévoués, que nous allons chercher exclusivement la preuve des faits qui ne font pas grand honneur au premier empire. Telle est notre règle; nous n'osons pas dire qu'elle soit indispensable en histoire; elle est toutefois la plus sûre, et nous aurons soin de ne pas nous en écarter jusqu'à la fin de ce travail. Voici comment s'exprimait Joseph à cette époque :

« Mon frère veut surtout que le besoin de son existence soit si vivement senti et que cette existence soit un si grand bienfait que l'on ne puisse rien voir au-delà sans frémir. Il sait et il sent qu'il règne par cette idée plus que par la force ou la reconnaissance. Si demain, si un jour on pouvait se dire : Voilà un ordre de choses stable et tranquille, voilà un successeur désigné qui le maintiendra; Bonaparte peut mourir, il n'y a ni trouble ni innovation à craindre, — mon frère ne se croirait plus en sûreté..... Telle est la règle de sa conduite...... Je suis las de sa tyrannie, de ses vaines promesses tant de fois répétées et jamais remplies. Je veux tout ou rien. Qu'il me laisse simple particulier ou qu'il m'offre un poste qui m'assure la puissance après lui...... Qu'il aille encore une fois, s'il le veut, ensanglanter l'Europe par une guerre qu'il pouvait éviter,... pour moi, je me réunirai à Sieyès, à Moreau même, s'il le faut, à tout ce qui reste en France de patriotes et d'amis de la liberté pour me soustraire à tant de tyrannie. » (*Mémoires de M. le comte Miot de Melito*, t. II, p. 48 et 152, etc.)

drale avait été dissous par un arrêté de la convention. Obligé de se réfugier en France à la suite des troubles suscités dans l'île par les partisans du général Paoli, il avait recherché et obtenu un emploi inférieur dans l'administration de l'armée que M. de Montesquiou commandait en Savoie. C'est de là qu'il partit, en qualité de commissaire des guerres, pour accompagner son neveu pendant ses campagnes d'Italie. Intéressé dans les fournitures de l'armée, vivant dans la société habituelle des généraux et des intendans militaires, il y avait, sans aller jusqu'au scandale, oublié peu à peu ses habitudes de prêtre (1).

Après le 18 brumaire, du jour où Napoléon, arrivé au pouvoir, souhaita de s'entendre avec Rome pour rétablir l'ancien culte, Fesch, soit qu'il y eût été invité par son neveu, soit qu'il se sentît intérieurement appelé à reprendre la carrière qui avait eu les préférences de sa jeunesse, se retira brusquement du monde. On le vit se mettre avec une ferme et méritoire persévérance sous la direction religieuse du respectable abbé Émery, supérieur général de Saint-Sulpice. En peu de temps, sa vie était devenue trop conforme aux devoirs de son état pour que sa nomination à l'archevêché de Lyon pût à bon droit choquer personne. On ne fut pas davantage surpris de son élévation au cardinalat. Lorsqu'il fut plus tard nommé à l'ambassade de Rome, des esprits trop inventifs s'imaginèrent que le premier consul méditait d'en faire un pape. Il est douteux que Napoléon y ait jamais songé. Embarrassé de s'ouvrir avec aucun de ses agens de ses projets sur le saint-père, le nouveau chef du gouvernement français trouvait simplement commode d'avoir à Rome un membre de sa famille. Fesch serait à coup sûr un intermédiaire moins habile, mais en revanche moins libre dans ses jugemens, moins dégagé de propos et d'allures que ne l'avait été le ministre indépendant dont nous avons déjà cité maintes fois les franches et originales dépêches. A défaut de qualités plus relevées, son oncle avait au moins ce mérite, auquel le premier consul commençait à sacrifier tous les autres, d'être en ses mains un instrument tout à fait docile. Ni le pape, désolé de voir partir M. Cacault, ni M. Cacault, si triste de quitter Rome, ne s'y trompèrent un instant. « On m'a rappelé, — disait M. Cacault après l'élévation de Napoléon à l'empire, mais avant la cérémonie du sacre, à son ancien secrétaire, M. Artaud, qui retournait à Rome servir sous les ordres du cardinal Fesch, — on m'a rappelé de peur que je ne contrariasse les vues du gouvernement, qui, un an d'avance, médi-

(1) « Je trouvai alors à Montebello, indépendamment des personnes dont j'ai parlé..., son oncle Fesch, alors intéressé dans les fournitures de l'armée, et qui, suivant le bruit public, vivait très peu en prêtre, dont il ne portait pas le costume...... » (*Mémoires du comte Miot de Melito*, t. Ier, p. 161.)

tait ce sacre et voulait le pape à Paris... C'est une affaire très grave que ce voyage refusé ou accepté... Si le pape ne vient pas, il sera violemment reconduit au point d'où il est parti, après avoir payé plus que le prix convenu. Si j'avais été à Rome, — mais on m'en a retiré et comment! — j'aurais pu arranger cela pour avril et à Milan... Il y avait les convenances, la moitié du chemin qui arrange tant de choses; mais l'empereur veut peut-être faire une épreuve à Paris... Tenez, il se dit Charlemagne; un fils né de lui pourrait être Charlemagne, mais lui, il est Pépin le Bref... Il n'y a pas de Charlemagne en Europe avec une Grande-Bretagne si près de Paris; mais on lui a tourné la tête. Caprara lui a dit dans une note *sul grugno :* Nous vous proposons de vous sacrer le jour de Noël, anniversaire du couronnement du fils de Pépin, de ce Charles le Grand qui avait réduit l'Occident au silence et qui tenait l'Orient immobile... Comme on m'a gâté mon général et mon premier consul! Il ne m'écoute plus. Il m'a fait sénateur et muet (1). »

Napoléon, qui n'avait jamais goûté beaucoup les conseils, n'était déjà plus à cette époque de sa vie disposé à écouter personne, et s'il y avait des fonctionnaires auxquels il fût porté à accorder moins de crédit encore qu'aux sénateurs, c'était à ses ministres au dehors. Actif autant qu'impérieux, il préférait leur donner des instructions très détaillées et très précises auxquelles il leur incombait avant tout de se conformer scrupuleusement. Le zèle pour ses intérêts, voilà ce que de préférence il recherchait en eux; mais force était à quelqu'un doué de tant d'esprit d'être obligé de reconnaître que les agens les plus dévoués ne sont pas toujours les plus utiles. Il s'impatientait alors contre eux, et ne se gênait en nulle façon pour leur montrer tout son dédain. C'est ainsi qu'à son oncle, le cardinal Fesch, qui, avant de partir, lui annonçait l'intention d'aller au ministère lire les dépêches de Rome, il répondit en façon d'adieu : « Ne lisez pas tant, tâchez seulement d'avoir du tact. »

Le tact était en effet la qualité qui allait manquer le plus au successeur de M. Cacault. Fesch n'était dépourvu ni d'instruction ni de lumières. Il avait une assez grande capacité de travail; il était doué d'une persistance contenue dans ses idées, qui, par malheur, approchait un peu trop de l'obstination, et revêtait ordinairement les formes du plus insupportable orgueil. C'est d'ailleurs dans toutes les carrières une difficile épreuve que de passer subitement, par le seul hasard de la protection d'autrui, d'une situation tout à fait subalterne à un poste éminent qui, en apportant le pouvoir, attire en même temps tous les regards. De simple chanoine devenu en quelques mois évêque, primat des Gaules, cardinal et ambas-

(1) *Vie et pontificat de Pie VII*, par M. Artaud, t. Ier, p. 483.

sadeur, comment l'ancien commissaire des guerres se serait-il tout d'abord trouvé au niveau d'une fortune si complétement inattendue? Non-seulement ses fonctions diplomatiques étaient pour lui toutes nouvelles, mais le terrain de la cour de Rome lui était parfaitement inconnu. En France, le rôle d'un cardinal oncle du chef de l'état avait été dès les premiers jours prépondérant. La plupart de ses collègues de l'épiscopat, fort enclins à s'exagérer le crédit du nouvel archevêque de Lyon, s'étaient adressés à lui comme à l'intermédiaire le plus utile auprès de son tout-puissant neveu. Il les avait secondés de son mieux et parfois avec efficacité. Un pareil patronage lui avait attiré, de ce côté des monts, la déférence du clergé de tous les rangs. La première erreur du cardinal Fesch fut de s'imaginer qu'il en serait ainsi de la part des ecclésiastiques romains; la seconde, non moins grande, fut de se persuader qu'il ajouterait encore à son crédit, s'il affichait à Rome dès son début les plus hautaines prétentions. Les souvenirs de la mission de MM. de Créqui et de Lavardin sous Louis XIV, du cardinal de Bernis sous Louis XV, hantaient l'imagination du nouvel ambassadeur lorsqu'il franchit les portes de la ville éternelle. Ni MM. de Créqui et de Lavardin, ni le cardinal de Bernis n'étaient oncles du prince qu'ils étaient venus représenter auprès du Vatican, et le cardinal, qui déjà se figurait les laisser loin derrière lui par l'éclat de son rang, se promettait bien de ne les pas moins surpasser par l'étendue de son influence.

A Rome, où l'on a vu tant de choses, où l'on a pris depuis tant de siècles l'habitude de ne s'étonner de rien, la présence de cet oncle, ambassadeur de son propre neveu, ne produisit pas tout l'effet qu'en attendait le cardinal Fesch. Sans doute l'envoyé du premier consul fut reçu non-seulement avec tous les égards qui lui étaient dus, mais encore avec des attentions infinies et des recherches toutes particulières. Peut-être fut-il cependant un peu surpris, lui si fier de son rang nouveau, de s'entendre doucement expliquer comment, fidèle aux traditions de tous les temps, l'église romaine, par des raisons inhérentes à son régime intérieur, n'avait jamais autorisé aucun cardinal à prendre auprès d'elle le titre d'ambassadeur. Elle ne pouvait donc, comme à tous ses prédécesseurs, lui reconnaître que le titre de ministre ou de chargé d'affaires : c'était un premier déboire, ce ne fut pas le seul. A Rome, le cardinal Fesch était exposé à rencontrer dans plus d'une occasion officielle les représentans de quelques cours, en petit nombre d'ailleurs, qui n'étaient pas en bons termes avec le gouvernement français. Le roi de Piémont, dépouillé par Napoléon de ses états de terre ferme, était venu fixer sa résidence dans les paisibles murs de cette ville, habituée de longue date à prêter son hospitalité aux souverainetés dé-

chues. Quoique ayant donné sa démission en faveur de son frère, l'ancien roi ne laissait pas que de tenir une sorte de petite cour, où se rencontraient une certaine quantité d'étrangers mal disposés pour le premier consul et quelques émigrés français qui passaient, à tort ou à raison, pour servir de correspondans aux princes de la maison de Bourbon. Grâce à son esprit facile et liant, M. Cacault, représentant très considéré d'un gouvernement très puissant et non moins redouté, s'était, sans aucun abandon de ses devoirs ni de sa dignité, fort heureusement tiré de tous ces petits embarras. Le cardinal Fesch ne manqua point, dès ses premiers pas, de s'y heurter très violemment. Son prédécesseur avait vécu sur le pied d'une aimable familiarité avec le cardinal secrétaire d'état Consalvi, avec la plupart des membres du sacré-collége, avec tous les chefs des missions étrangères; les secrétaires de sa légation, quoique l'un d'eux, M. de Chateaubriand, lui eût été imposé malgré lui, avaient eu part à sa confiance et à ses bonnes grâces. Toujours empressé à concilier et à plaire, il n'était point de frais qu'il n'eût faits pour se rendre agréable à la société romaine, qui a toujours été par elle-même une sorte de puissance. En quelques mois, le nouvel ambassadeur avait changé tout cela. Il passait des notes aigres au cardinal Consalvi; il entrait en susceptibilité avec ses collègues du sacré-collége comme avec ceux du corps diplomatique, et se brouillait à peu près publiquement avec l'auteur du *Génie du Christianisme*. Le vide se faisait insensiblement autour de sa personne, et par une conséquence naturelle, tandis que le monde officiel du Vatican et la société romaine elle-même, habituée à plus d'égards, s'éloignaient peu à peu de l'oncle du premier consul, celui-ci, de plus en plus mécontent, les dépeignait de bonne foi à son neveu comme animés au fond contre lui d'une sourde hostilité et gardant à son endroit une incurable défiance.

Disons-le toutefois à la décharge du cardinal, cette attitude de hauteur et de mécontentement qu'il avait prise en arrivant à Rome n'était point tout entière de son fait. Elle lui avait été commandée par le premier consul; elle entrait dans ses desseins. Depuis qu'il méditait, sans oser l'avouer encore à personne, de faire venir le pape à Paris, Napoléon avait tendu vers ce but tous les ressorts de sa politique à l'égard de la cour de Rome. Il ne se dissimulait pas à quel point cette démarche coûterait nécessairement à Pie VII. Si grands qu'il estimât les services rendus par lui à la religion catholique, si bien disposé qu'il sût le saint-père à son égard, il ne se flattait nullement d'obtenir une pareille grâce de la seule reconnaissance. Il dépendait de lui, il est vrai, à propos des articles organiques et de tant d'autres questions restées pendantes, de faire entrevoir au pieux pontife la possibilité de quelques nouvelles

concessions religieuses sur les points qui lui tenaient particulièrement à cœur; mais cela même, pensait-il, ne suffirait pas. Pour agir efficacement sur le pape, il lui semblait bon de l'émouvoir par la crainte encore plus que par l'espérance. Quand on était à la veille de réclamer de lui un si grand service, quand on ne se proposait rien moins que de faire, à prochaine échéance, du chef auguste de la catholicité l'instrument de la plus prodigieuse des élévations, il était prudent de ne pas lui donner à penser qu'il fût si nécessaire. Il était opportun qu'il se sentît au contraire compromis et menacé. C'était de bon jeu, suivant les calculs du premier consul, de le tenir en inquiétude sur sa propre existence, afin de l'avoir pour ainsi dire à sa merci, et que, placé dans la difficile alternative de concéder une immense faveur ou d'infliger une mortelle injure, Pie VII fût poussé par la force des choses à se jeter tout entier dans les bras de Napoléon comme dans son seul refuge. Les récriminations violentes du cardinal Fesch n'avaient pas d'autre but, lorsqu'il se plaignait amèrement de la protection dont le gouvernement pontifical couvrait, disait-il, les intrigues d'un ancien émigré, le comte de Vernègues, devenu sujet russe, et que l'ambassade française voulait à toute force soustraire à la protection du tsar afin de le faire déporter et juger en France. Pour la rendre plus grave, Napoléon n'avait pas hésité à s'occuper lui-même de cette affaire. Il avait ordonné à M. de Talleyrand de passer une note menaçante qui devait être transmise au pape par le cardinal Fesch. « Cette note dira, écrivait-il à son ministre des relations extérieures, que les émigrés sont des hommes condamnés à la mort par les lois et considérés dans tous les pays comme individus morts civilement... Faites une lettre au cardinal Caprara. Expédiez un courrier extraordinaire au cardinal Fesch, pour lui faire connaître qu'il doit absolument exiger qu'on lui livre M. de Vernègues. Ajoutez que les principes de la cour de Russie sont subversifs de nos droits et de notre indépendance, et que nous ne souffrirons jamais d'aucune puissance qu'on se mêle de discuter nos droits intérieurs. » Cette lettre, en date du 10 germinal an XII (3 mars 1804), et qui n'est point, nous ne savons pour quelle raison, reproduite dans la correspondance de Napoléon Ier, arrivait à Rome peu de jours après la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien. Si elle avait eu pour but principal d'effrayer le saint-siége, cet effet fut complétement atteint. Le cardinal Consalvi, qui avait résisté aussi longtemps qu'il avait pu par tous les moyens que la diplomatie mettait à sa disposition, consentit tout à coup à l'extradition de M. de Vernègues, sans se douter de quelle prochaine exigence, autrement grave et autrement embarrassante pour le saint-siége, cette impérieuse sommation de Napoléon n'était après tout que l'orageux prélude.

Il serait aujourd'hui tout à fait impossible de représenter le meurtre du duc d'Enghien, accompli si peu de temps avant l'élévation du premier consul à l'empire et suivi de si près de l'ouverture faite au légat pour décider le saint-père à venir à Paris, comme le produit d'un mouvement de colère violent et irréfléchi. Cet acte fut au contraire mûrement délibéré; il faisait partie de la politique adoptée depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis sa promotion au consulat à vie, par le futur souverain de la France. Un phénomène aussi étrange que triste, souvent signalé par les sagaces observateurs de cette mémorable époque, qu'on aimerait à pouvoir révoquer en doute, mais qui se trouve, hélas! trop pleinement confirmé par les mémoires des contemporains et surtout par la propre correspondance de Napoléon Ier, c'est la transformation qui, en un si court espace de temps, s'est opérée dans le caractère du premier consul. On est saisi d'épouvante quand on découvre à quel point la fortune, en couronnant les glorieux efforts de cet incomparable génie, a malheureusement exercé sur lui une action opposée à celle qui d'ordinaire se produit chez le commun des mortels. Aux natures vraiment nobles, le succès confère le plus souvent, comme faveur suprême, le don des beaux mouvemens et des généreuses initiatives; aux moins heureuses, il apporte un certain correctif dans leurs défauts et l'apaisement de leurs plus violentes passions. C'est le contraire qui arriva au premier consul pendant la période qui s'écoula entre le consulat à vie et l'empire. Depuis que tout lui a réussi au gré de ses vœux, il est devenu plus dur dans ses procédés, plus âpre dans ses exigences. A mesure qu'il a monté de degré en degré au faîte de la puissance, son âme s'est de plus en plus fermée aux sentimens désintéressés. Il ne paraît même plus les comprendre, et lui qui naguère encore, avec un art sans égal, avait su appeler à son aide tous les honnêtes gens de tous les partis, semble ne faire fonds désormais que sur les plus fâcheux côtés de la fragilité humaine. On eût dit que, las de se faire admirer, il n'aspirait plus qu'à se faire craindre.

Sans contredit, une si malsaine disposition n'aurait pas complétement envahi ce vigoureux esprit, si à ce moment même le premier consul ne s'était senti sourdement en butte à d'odieuses machinations, bien propres, il faut le dire, à faire sortir des bornes de la modération un tempérament moins irascible que le sien. Vainqueur des différens partis, ayant mis sous ses pieds toutes les ambitions rivales qu'avait déchaînées une longue tourmente révolutionnaire, il lui arrivait ce qui attend inévitablement tout homme qui, après avoir saisi le pouvoir, se met à l'exercer à son profit. L'exemple de tous les siècles et de récentes expériences trop renouvelées depuis soixante ans nous ont appris ce qui se

passe en pareilles circonstances. Nous savons combien l'accord le plus horrible s'établit facilement, quand tout espoir leur est enlevé, entre les sauvages instincts des factions les plus opposées, quelle fumée de crime monte alors au cerveau des fanatiques et quels noirs complots s'agitent mystérieusement dans les bas-fonds de ces conciliabules en démence. Il n'y avait, hélas! rien de nouveau ni de bien extraordinaire dans les dangers que cette effervescence maladive des passions politiques faisait courir au premier consul. Ce qui était vraiment singulier, c'était, nous ne voudrions pas dire l'effroi, il n'en était guère susceptible, mais la violente surprise, la colère indignée, l'indicible irritation que lui causaient ces projets d'attentat contre sa personne, la plupart futilement conçus, misérablement organisés, et sur lesquels ses nombreuses polices avaient l'œil incessamment ouvert. Ce qui l'exaspérait surtout au dernier point, c'était de ne pouvoir douter que le parti royaliste n'eût, grâce à l'argent de l'Angleterre et par l'intermédiaire de quelques-uns de ses membres les plus déterminés, mis la main dans ces détestables menées. Tandis qu'après l'affaire de la machine infernale tout son courroux s'était tourné du côté de la faction jacobine, dont il avait déporté les principaux chefs, il jetait maintenant feu et flamme contre les partisans de la légitimité, devenus fauteurs de révolte et de meurtre. Il n'avait point de paroles assez dédaigneuses à l'égard de ces princes qui trouvaient plus commode de le faire assassiner que de le combattre. Cette colère était légitime. Ce qui l'était moins, c'était, à l'heure même où l'on faisait éclat d'une si juste indignation, de songer à rendre coup pour coup, meurtre pour meurtre; c'était de calculer froidement comment le cadavre d'un Bourbon jeté en pâture aux ennemis de la vieille monarchie pourrait servir de marchepied pour monter jusque sur le trône naguère occupé par le chef de cette famille, contre laquelle on méditait une si terrible revanche.

Rompre ouvertement, définitivement, avec les royalistes, anéantir leurs coupables manœuvres en les remplissant d'épouvante, donner le plus abominable, mais aussi le plus sûr des gages à tous les hommes de la révolution, surtout à ceux de ses partisans qui, ayant eu vent des communications échangées avec le comte de Lille et brouillés à mort avec l'ancien régime, redoutaient ou faisaient semblant de redouter qu'il ne s'accommodât un jour du rôle de Monk, tel fut le plan de conduite qu'une déplorable et fausse habileté fit adopter à Napoléon. Fut-il seul à le concevoir, ou de funestes conseillers eurent-ils la malencontreuse adresse de le pousser malgré lui vers cette tragique résolution, qui le sait? Une note écrite huit jours avant l'enlèvement du duc d'Enghien à Eistenheim, note très peu connue et qui n'a point encore été pu-

bliquement produite, établit trop clairement que son ministre des relations extérieures fut dans cette décisive conjoncture consulté par le premier consul; mais il est à croire qu'expert surtout à pressentir et à flatter l'inexorable volonté d'un maître si peu facile à manier, M. de Talleyrand, selon son usage, ne mit toute son habileté, — et cette fois quelle funeste habileté! — qu'à le solliciter du côté où par malheur sa passion du moment ne l'entraînait que trop (1).

Quoi qu'il en soit, ce qui est encore plus certain, c'est que la sanglante catastrophe accomplie le 21 mars dans les fossés de Vincennes produisit l'effet absolument opposé à celui qu'en attendait Bonaparte. Personne n'approuva, même parmi les plus irréconciliables ennemis de la dynastie déchue. Tout le monde était consterné. Les plus désespérés furent sans comparaison les partisans les plus dévoués du nouveau régime. Une atmosphère de contrainte glaciale se répandit aussitôt tout autour du premier consul, et le suivit jusqu'au sein du cercle le plus intime de sa famille. On se gardait bien de blâmer; pour plus de sûreté, on évitait son entretien, d'ordinaire si recherché; lui-même ne réussissait pas toujours à soulever par des propos légers ou dédaigneux le poids du silence embarrassant qui suivait partout sa personne. Au défaut de sa conscience, qui ne l'avait point averti, sa perspicacité doublée d'ambition lui fit vite apercevoir, bien qu'il ne l'ait jamais reconnu, à quel point il avait froissé le sentiment public. Le mouvement d'opinion qui de lui-même le portait à l'empire s'était soudainement et singulièrement refroidi. Il fallait plus que jamais lui venir en aide et le stimuler. La perspective de la venue de Pie VII à Paris, qui d'abord ne s'était présentée à l'imagination du premier consul que sous la forme d'une décoration magnifique pour re-

(1) « J'ai beaucoup réfléchi à ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire hier... La forme du gouvernement qui nous régit est la plus appropriée aux mœurs, aux besoins, aux intérêts de notre pays... Mais ce qu'on ne sent pas moins en France et même en *Europe*, car l'Europe y est aussi intéressée que la France, c'est que cet ordre de choses si précieux tient uniquement à votre personne, qu'il ne peut subsister et se consolider que par elle. Les convictions à cet égard seraient même à peu près unanimes, si quelques intrigans malintentionnés n'avaient l'art de semer continuellement des bruits qui tendent à faire croire que vos idées ne sont pas complétement arrêtées, que vous pourriez tourner vos regards vers l'ancienne famille régnante. Ils vont même jusqu'à donner à entendre que vous pourriez *vous contenter du rôle de Monk*. Cette supposition, répandue avec une grande perfidie, fait le plus grand mal... Voilà qu'une occasion se présente de dissiper toutes ces inquiétudes : la laisserez-vous échapper? Elle vous est offerte par l'affaire qui doit amener devant les tribunaux les auteurs, les acteurs et les complices de la conspiration récemment découverte. Les hommes de fructidor s'y retrouvent avec les Vendéens qui les secondent. *Un prince de la maison de Bourbon les dirige...* Le but est évidemment l'assassinat de votre personne. *Vous êtes dans le droit de la défense personnelle. Si la justice doit punir rigoureusement, elle doit aussi punir sans exception.* Réfléchissez-y bien! » (Note de M. de Talleyrand au premier consul, 8 mars 1804.)

hausser la splendeur de son triomphe, lui apparaissait maintenant comme à peu près indispensable. Pour distraire efficacement tous les esprits, pour arrêter court les paroles que tout le monde avait au bord des lèvres, quoique personne n'osât les prononcer, pour laver la tache imprimée à son front par le sang d'un jeune prince, il ne fallait rien moins que l'onction d'un pape. Quand Pie VII lui-même l'aurait sacré, qui donc oserait lui jeter à la tête le nom du duc d'Enghien?

II.

Ce fut dans cette disposition d'esprit, l'air altier et soucieux, que, laissant de côté les tournures familières qui lui étaient habituelles avec le cardinal-légat, en paroles solennelles et brèves, du ton d'un homme mécontent des autres et surtout de lui-même, Napoléon s'ouvrit pour la première fois à Caprara, le 9 mai 1804, de la demande qu'il comptait adresser prochainement au saint-père. A cette date, non-seulement il n'était pas encore question de consulter la nation sur le grand acte qui allait faire d'un général de la république un monarque héréditaire, mais le sénatus-consulte qui devait lui conférer le titre d'empereur n'était ni voté par le sénat ni même définitivement arrêté; il ne le fut que le 16. Cependant la détermination de Napoléon était prise. Cela seul suffisait, et le surplus n'était à ses yeux, comme pour tout le monde, qu'une assez vaine formalité. Le soir donc, le légat se trouvant à Saint-Cloud dans les salons de Joséphine, Napoléon lui dit : « Toutes les autorités constituées me font sentir combien il serait glorieux que mon sacre et mon couronnement fussent faits par les mains du pape, et quel bien il en résulterait en même temps pour la religion. Il n'est pas vraisemblable qu'aucune puissance y trouve à redire ni en droit, ni en fait. Je n'adresse pas dès à présent une prière formelle au pape parce que je ne veux pas m'exposer à un refus. Faites donc l'ouverture, et lorsque vous m'aurez transmis la réponse, je ferai auprès du pape, comme je le dois, les démarches nécessaires (1). » Puis, dans un résumé qui frappa de plus en plus par sa précision et sa froideur le représentant du saint-siége, il lui énuméra ses titres à la bienveillance personnelle de Pie VII et cita en finissant l'exemple de Pépin sacré par le pape Zacharie. Il n'y avait d'absolument inattendu pour le cardinal dans cette confidence que la solennité de l'accent de son interlocuteur. Souvent le légat avait entretenu le Vatican des services rendus par le premier consul à la religion. Des premiers et plus que personne, il avait donné cours aux souve-

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 10 mai 1803.

nirs tirés de la race des Carlovingiens, et dans sa précédente dépêche, la veille même, il venait justement, comme par une sorte de divination, d'entretenir le secrétaire d'état de sa sainteté « de ce premier roi d'une race nouvelle que substitua la nation française à son roi légitime Chilpéric, et que le pape était venu sacrer lui-même (1). »

Dans la façon dont l'ouverture lui était faite, le cardinal discerna d'abord ce que de toute évidence le premier consul avait surtout voulu y mettre, à savoir le clair avertissement qu'il ne se tiendrait point pour satisfait de toute réponse qui ne serait pas une acceptation pure et simple. Déjà le représentant du saint-siége, depuis qu'il était question de monarchie héréditaire, n'était plus préoccupé que d'une chose : c'était de recevoir le plus tôt possible par courrier extraordinaire ses nouvelles lettres de créance, afin d'être parmi ses collègues du corps diplomatique le premier à féliciter le nouvel empereur. Cela lui paraît d'une importance capitale. Qu'on juge par là de l'émotion avec laquelle il transmet au saint-père la demande de Napoléon. « Le monarque qu'il s'agit de couronner, écrit-il, non sans quelque trouble, à sa cour en commentant avec une parfaite exactitude mieux que les paroles, c'est-à-dire l'attitude même et le ton de son tout-puissant interlocuteur, le monarque qu'il s'agit de couronner trouverait très mauvais et regarderait comme une injure que sa sainteté élevât des difficultés, cherchât à temporiser ou se refusât à son désir. Le ressentiment qu'il éprouverait serait d'autant plus fort qu'en sa qualité de chef de l'église le saint-père assurera mieux la succession héréditaire dans la famille de l'homme qui vient de rétablir et de consolider l'exercice du culte et de la religion catholique... Si du spirituel je passe au temporel, il me paraît évident que c'est le moment favorable où il sera possible au nouvel empereur d'étendre les limites trop resserrées des états du pape... Un refus de sa sainteté lui serait infiniment pénible. Il en éprouverait le plus vif déplaisir. On n'accepterait aucunes excuses pour valables, fussent-elles même confirmées par le cardinal Fesch. On ne les regarderait que comme des prétextes... Je me bornerai donc à supplier votre éminence de ne présenter dans la réponse aucune idée, même la plus éloignée, d'une difficulté quelconque, soit d'âge, soit de santé ou toute autre chose semblable (2). »

Pour agir personnellement sur le cardinal secrétaire d'état, dont il appréhendait quelque peu la résistance, le légat, soit de lui-même, soit par connivence avec le gouvernement français, lui

(1) Dépêche du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 9 mai 1804.

(2) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 10 mai 1804.

adressa en même temps une lettre particulière très flatteuse, pressante surtout, où perçait même une pointe de menace. Il était absolument nécessaire, lui écrivait-il, qu'il accompagnât le saint-père à Paris; toutes les personnes influentes attachaient le plus grand prix à ce voyage. Un refus serait attribué non pas au pape, mais à lui seul (1).

L'adhésion à la demande du futur empereur ne parut point à Rome aussi simple que le légat se l'était imaginé, ou peut-être avait fait semblant de s'en flatter. Le premier mouvement avait été celui d'une visible répugnance, mêlée de quelque surprise et de beaucoup d'épouvante. A Rome, on n'était point tout à fait de l'avis du représentant du saint-siége, qui, le 6 mai, lorsque la terre était encore toute fraîche sur la tombe du fusillé de Vincennes, parlant pour la première fois de la prochaine élévation de Napoléon à l'empire, mandait ingénument à Consalvi : « Ce qu'il y a de vraiment singulier dans le grand événement qui se prépare, c'est le calme parfait avec lequel cette affaire marche à son accomplissement (2). »

Combien différente, quoi qu'en dise le cardinal, était l'impression ressentie à Paris, en France et dans l'Europe tout entière, à la suite de l'horrible catastrophe qui avait mis fin à la vie du dernier descendant des Condé! « L'effet en fut tel sur les cabinets étrangers, dit avec raison M. Thiers, qu'on ne s'écarte point de la vérité rigoureuse en assurant que cette catastrophe devint la cause principale d'une troisième guerre générale. » Il est triste de constater cependant que, tandis que les cours de Saint-Pétersbourg et de Berlin s'en étaient émues et n'avaient point caché leur douleur et leur désapprobation, le silence, un silence prudent et absolu, s'était fait précisément du côté où le sentiment public s'attendait à voir surgir les plus vives protestations. La branche des Bourbons qui régnait à Madrid, non contente de se taire, redoubla d'attentions et de servilité envers le meurtrier du duc d'Enghien. A Vienne, le chef de l'empire germanique, dont le territoire avait été violé pour arrêter le malheureux prince, prit la peine d'assurer lui-même à M. de Champagny qu'il *comprenait les dures nécessités de la politique*.

Nous aurions aimé à trouver trace quelque part soit d'indignation, soit de colère, soit de pitié dans les documens émanés de Rome. Par malheur, au Vatican on ne dit rien, officiellement du moins. Dans la correspondance du cardinal Caprara, dans les dépêches de la chancellerie pontificale, dans les mémoires du cardinal Consalvi, le nom du duc d'Enghien n'est pas prononcé; pas une

(1) Lettre particulière du cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 13 mai 1804.
(2) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 6 mai 1804.

ligne, pas un mot qui de près ou de loin indique ce qu'a pensé la cour de Rome d'un crime présent alors à tous les esprits, et dont les instances qui lui étaient maintenant adressées avaient justement pour but de provoquer l'oubli, et d'assurer, si cela eût été possible, la justification (1). Cependant, si grande et selon nous si fâcheuse que fût la discrétion du Vatican, elle n'impliquait point l'indifférence. Nous ne croyons pas nous tromper en imputant à l'indignation trop renfermée, mais réelle de la cour de Rome la tranquille froideur avec laquelle elle reçut les dépêches de son représentant à Paris qui lui annonçaient l'élévation de Napoléon à l'empire. « Le pape attendra pour féliciter l'empereur que toutes les formalités de l'heureux changement de la république en monarchie aient été remplies, et que l'on connaisse le résultat des votes que le premier consul, dans sa sagesse et sa modération, a voulu obtenir avant d'accepter la couronne (2). » Voilà qui ne concordait guère avec l'ardeur empressée du cardinal Caprara. Quant à la venue du saint-père à Paris, « le pape est fortement frappé, écrit Consalvi, de la gravité de la demande qui lui est adressée... Il n'y a pas en dix-huit siècles exemple d'un aussi long voyage entrepris pour un motif humain. Il y faut absolument un motif religieux très sérieux pour justifier l'abandon de sa résidence et la stagnation des importantes affaires ecclésiastiques de presque toutes les parties de l'Europe qui se traitent en ce moment à Rome... Il est indispensable de trouver le moyen de colorer ce voyage aux yeux du public et auprès des cours étrangères (3). » Cet accueil peu gracieux, ces atermoiemens mal dissimulés désespéraient le légat, qui écrivait presque chaque jour pour implorer, outre le prompt envoi de ses lettres de créance, un bref de courtoisie pour l'impératrice Joséphine et la copie du cérémonial suivi lors du voyage de Pie VI à Vienne, qui lui est tout à fait indispensable, ajoute-t-il, pour répondre aux questions qui lui sont adressées sur ce qu'il y aura à

(1) A la page 387 des mémoires de Consalvi, nous trouvons une note assez vague de l'éditeur, qui, sans en indiquer la provenance et la nature, cite un écrit où le cardinal prête au saint-père les sentimens que nous lui supposons nous-même. « Quand le cardinal Fesch vint, de la part du chef de la France, annoncer au pape l'assassinat de cette grande et innocente victime, le saint-père pleura beaucoup, et dit que ses larmes coulaient autant sur la mort de l'un que sur l'attentat de l'autre. Dans sa pensée, Pie VII déplorait amèrement cette mort, mais il déplorait encore plus amèrement peut-être que Bonaparte s'en fût rendu coupable. Les explications embrouillées que le cardinal Fesch était chargé de lui présenter ne le convainquirent point, et lorsqu'on mit en question le couronnement de Bonaparte et le voyage à Paris, la mort du duc d'Enghien fut une des causes secrètes qui firent si longtemps hésiter le saint-père. »

(2) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 23 mai 1804.

(3) *Ibid.*, 30 mai 1804.

faire pendant le séjour de Pie VII (1); car supposer qu'en définitive le saint-père pourrait bien ne pas venir à Paris, c'est pour lui une hypothèse si effrayante, qu'il n'ose pas l'aborder même en imagination.

A Rome au contraire, on aurait bien souhaité de pouvoir honnêtement refuser. Ce n'était point seulement le souvenir si vif encore du meurtre récent du duc d'Enghien qui troublait Pie VII. Il venait de recevoir les réclamations canoniques que M. Arthur Dillon et douze autres évêques français non-démissionnaires venaient de lui adresser contre le concordat. Ces réclamations, écrites d'un ton différent des précédentes, où se trouvait mêlée une déclaration expresse en faveur des droits personnels du roi Louis XVIII à la couronne de France, avaient déchiré le cœur du pape. Il ne souffrait pas moins de s'entendre traiter à Rome par les ministres des cours étrangères de *chapelain de l'empereur* (2). Si les cabinets européens en effet témoignaient à Paris pour le futur souverain de la France d'une déférence qui allait jusqu'à l'obséquiosité, loin de son regard redoutable, ils tâchaient de prendre leur revanche. L'Autriche en particulier, qui n'avait rien trouvé à redire à la violation du territoire germanique, avait quelque mauvaise humeur de voir un empereur de plus en Europe, et la consécration solennelle du nouvel élu par le saint-père excitait particulièrement sa jalousie. L'habile secrétaire d'état avait vite compris qu'il ne suffisait plus d'abonder dans les demi-mots du cardinal Fesch, et qu'il fallait ou épouser la cause d'un guerrier illustre affamé de gloire et de conquêtes, ou rompre définitivement avec lui. « Il prévit sur-le-champ ce que l'on pouvait attendre d'un tel homme, si par un refus on le blessait au plus vif (3)... » Pour suivre la route droite et ne pas se tromper au milieu de tant de difficultés, il n'y avait, dit-il dans ses mémoires, qu'à marcher avec une grande pureté d'intention. Il importait de ne pas se laisser guider par des vues autres que celles qu'il appartenait au pape de manifester en raison de son caractère et de son apostolat.

Tels furent les sentimens parfaitement avouables qui dictèrent les premières réponses de Consalvi à l'ouverture que le légat avait été chargé de transmettre à Rome. « Il n'y a pas de motif humain, tel grand soit-il, répète le secrétaire d'état, qui pourrait justifier

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 16, 20, 26 mai 1804.

(2) « Le seul bruit vague de la possibilité du voyage du pape a provoqué un déluge de critiques, à commencer par les ministres étrangers, qui donnent au saint-père le titre de *chapelain de l'empereur*. » Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, dépêche chiffrée du 5 juin 1804.

(3) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 385.

l'interruption que le départ du pape de Rome apportera nécessairement aux nombreuses et graves affaires qui s'y traitent. Il y faut un motif religieux hautement annoncé et réellement atteint. Le pape entend dire que l'utilité positive de la religion, présentée en termes exprès dans l'invitation qu'il doit recevoir et réellement atteinte en résultat, peut seule mettre l'abandon de son siége à l'abri du blâme des catholiques; la dignité et l'honneur du chef de la religion l'exigent également. Si donc le saint-père doit quitter Rome pour aller à Paris, il est d'une indispensable nécessité que la lettre d'invitation que lui écrira l'empereur ne se borne pas à dire que, dans le désir d'être sacrée et couronnée par le saint-père, et dans l'impossibilité où elle est de se rendre à Rome, sa majesté impériale prie sa sainteté de venir pour la cérémonie à Paris. Il sera en outre absolument nécessaire d'ajouter à cette raison un motif religieux, et que ce motif, mis en belle place dans la lettre, soit exprimé bien clairement et paraisse au moins aussi essentiel que l'autre (1). » Les termes dans lesquels la lettre de l'empereur devait être rédigée paraissaient si importans au cardinal qu'il s'enhardissait jusqu'à en tracer le plan et indiquer les expressions mêmes dont il serait à propos de se servir. Ce n'est pas tout. Le fond ne lui tenait pas moins à cœur que la forme. C'est pourquoi il prenait un soin égal à bien préciser ce que le saint-père entendait par les avantages réels que la religion catholique devait retirer de la démarche qu'on faisait près de lui. Il les énumérait dans plusieurs notes officielles que le légat était chargé de mettre sous les yeux de l'empereur et de son ministre des relations extérieures. Quoique le mot de *conditions* ne fût pas employé, et qu'on eût préféré par politesse adopter les expressions italiennes *temperamenti e modi*, c'étaient bien des conditions véritables qu'on se proposait de mettre à l'acceptation définitive, et le cardinal Caprara avait ordre de le déclarer positivement. Ces conditions étaient de différente nature et toutes d'une véritable gravité. Le point qui affectait le plus vivement le pape regardait les lois organiques. Sa sainteté voulait être assurée qu'elle pourrait renouveler à l'empereur les représentations déjà faites contre ces lois, que l'empereur les accueillerait toutes, et lui donnerait à ce sujet, avant ou après le couronnement, une complète satisfaction. Le saint-siége exigeait également que le gouvernement français donnât par écrit, au nom de l'empereur, la certitude que les évêques constitutionnels feraient entre les mains du pape leur rétractation positive, et dans le cas peu probable où l'un d'eux ne voudrait pas s'y prêter, le gou-

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 6 juin 1804.

vernement français s'engagerait à le priver de son siége. L'empereur devait en outre promettre qu'il aurait égard aux réclamations du saint-père relatives aux décrets du vice-président Melzi, décrets qui avaient, au dire du Vatican, violé le concordat italien. Il était stipulé que la demande officielle à adresser au saint-père pour le prier de venir à Paris ne serait point envoyée à Rome par un courrier ordinaire, mais lui serait apportée par deux évêques chargés de cette mission (1).

« Quant à la manière dont sa sainteté sera reçue en France, l'humilité du saint-père souffre à l'idée de réclamer des honneurs, mais c'est le vicaire de Jésus-Christ et le chef de la religion qui y a droit... Il faudra donc que la cérémonie du sacre et du couronnement ne diffère en rien de ce qui s'est pratiqué en d'autres occasions (2). » Le sincère accomplissement de toutes ces conditions pouvait seul, aux termes des dépêches du cardinal Consalvi, éviter le scandale et couper court aux reproches qu'il y aurait à attendre des contemporains et de la postérité, si, par un pareil déplacement et dans une telle occasion, le saint-père n'obtenait pas un avantage réel pour l'église. « Le bien de la religion, la tranquilité durable de la France et l'honneur même des deux personnages l'exigent pareillement, » disait en terminant le ministre du saint-siége (3).

Un instant Consalvi conçut presque l'espoir de pouvoir, sans trop de compromission, par des motifs uniquement tirés de sa conscience religieuse, dégager le saint-père des demi-engagemens qu'il venait de contracter en son nom. Tandis qu'il écrivait avec un visible embarras les dépêches dont nous venons d'indiquer l'esprit et la tendance, arrivait en effet à Rome le sénatus-consulte qui renfermait le texte du serment que le premier consul devait prêter au moment de son élévation à l'empire. Sur cette question du serment, le cardinal Consalvi s'exprime très catégoriquement. « Notre réponse affirmative allait partir, écrit-il au légat, quand est survenue cette formule du serment qui a soulevé toute la difficulté. On ne peut admettre le serment de *respecter et de faire respecter les lois du concordat*, ce qui n'est autre chose que de dire que l'on observera et fera observer les articles organiques. *Respecter et faire respecter la liberté des cultes* suppose l'engagement, non de tolérer et de permettre, mais de soutenir et de protéger, et s'étend

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi.* — Dépêche chiffrée du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 5 juin 1804. — *Idem*, 6 juin 1804. — *Idem*, 7 juin 1804. — Note n° 1 jointe à la dépêche du 6 juin. — Lettre du cardinal Caprara à M. de Talleyrand, 25 juin 1804. — Dépêche du cardinal Fesch à l'empereur, 10 juin 1804.

(2) Note jointe à la dépêche du 6 juin 1804.

(3) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 6 juin 1804.

non-seulement aux personnes, mais à la chose, c'est-à-dire à tous les cultes. Or un catholique ne peut protéger l'erreur des faux cultes (1). Votre éminence, s'empresse d'ajouter le secrétaire d'état dans une lettre particulière adressée le lendemain au cardinal Caprara, insistera surtout sur ce que cette difficulté est toute spirituelle et qu'elle a surgi alors qu'on avait sauté par-dessus toutes les autres... Le défaut seul de temps m'empêche d'exposer quelques-unes des raisons pour lesquelles sa sainteté, tenant pour coupable le serment à prêter par l'empereur des Français, croit ne pouvoir condescendre à couronner ce monarque (2). »

Il est plus facile de s'imaginer que de dépeindre la consternation du malheureux légat, lorsqu'il reçut de Rome une réponse si différente de celle qu'il en attendait. Son embarras était d'autant plus grand qu'il avait laissé concevoir autour de lui, dans le monde officiel, qu'il fréquentait exclusivement, toutes les espérances dont il s'était bercé lui-même. « Ce même jour (20 juin 1804), j'ai passé la soirée à Saint-Cloud dans l'appartement de sa majesté l'impératrice, qui longtemps après mon arrivée et après les complimens obligés daigna s'approcher de moi et me dit de la façon la plus gracieuse : « Eh bien ! nous aurons le saint-père à Paris pour sacrer l'empereur mon mari. » A cette assertion, fondée naturellement sur la connaissance de la dépêche du cardinal Fesch, je ne saurais dire si je pâlis ou si je rougis. A la vue de mon embarras, l'impératrice reprit : « Nous savons que les choses sont arrangées... Du reste votre discrétion mérite l'estime, et je ne puis désapprouver votre silence (3). » Joséphine avait peut-être parlé par étourderie ou par une sincère ignorance du véritable état des choses. Il est naturel de penser qu'il entrait un peu plus de calcul dans les paroles de M. de Talleyrand, lorsque, le même soir, voyant venir à lui le représentant du saint-siége, il s'écria tout haut : « Ah ! les choses sont enfin arrangées; le pape viendra couronner l'empereur. » Ce fut avec une grande timidité, à demi-mots, comme avec l'impératrice, que le cardinal se mit à expliquer qu'il y avait plusieurs points à concilier avant de pouvoir rien affirmer positivement ; mais le ministre, l'interrompant, se mit à parler d'autre chose. Ce qui trouble davantage encore le légat, c'est qu'il n'a pu, ni ce jour-là ni les suivans, aborder l'empereur. Napoléon témoigne manifestement qu'il ne se soucie point de parler d'affaires avec lui. Cette dernière circonstance jette le cardinal dans les plus pénibles per-

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, dépêche chiffrée du 5 juin 1804.

(2) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, note n° 2 jointe à la dépêche du 6 juin 1804.

(3) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 23 juin 1804.

plexités. Il en est comme hors de lui; il ne se tient plus, et puisque tous ses collègues du sacré-collége ont été consultés, il veut, lui aussi, donner son avis, dire non pas seulement ce qu'il sait, mais ce qu'il entend de ses propres oreilles et ce qu'il voit de ses propres yeux.

« Est-il humainement possible, écrit-il avec douleur, de penser encore à un refus, quand leurs majestés impériales ont considéré la venue de sa sainteté comme certaine, et que cette conviction a été partagée par le ministère, par le public et propagée par les journaux? » L'idée du couronnement à faire à Paris par les mains du pape est une idée qui appartient uniquement à l'empereur lui-même. A s'en rapporter au pieux légat, ce ne serait pas l'ambition qui la lui aurait inspirée; loin de là. « C'est un sentiment de reconnaissance envers la majorité de la nation, il osera même dire de gratitude particulière à l'égard des ecclésiastiques français, lesquels ont manifesté la joie la plus vive de ce qu'il a échappé à l'attentat dirigé contre sa personne et de ce qu'il a été élevé au rang impérial. » Il fait ressortir comme une raison déterminante combien les protestans et les philosophes verront avec désagrément une cérémonie qu'ils traitent d'arriérée et d'illégale. Quant à la formule qui a excité les scrupules de sa sainteté, il paraît ne pas y attacher autrement d'importance; ce sont des expressions consacrées en France, et qui ne signifient pas ce que l'on suppose à Rome (1). »

Bien autre restait toujours l'impression du cardinal Consalvi. La formule du serment ne lui parut nullement indifférente. « Elle est telle qu'un catholique ne doit pas la prêter, et qu'un pape ne saurait l'autoriser par sa présence. Il est de l'essence de la religion catholique d'être intolérante. Il ne faut pas se bercer de l'espoir de tourner cette difficulté du serment en présence du pape. Pie VII ne s'y prêtera pas. Il a déclaré au cardinal Fesch que, si on l'essayait, il n'hésiterait pas à se lever de son siége et à sortir de l'église à l'instant même, et quoi qu'il en pût arriver. » Les choses en restèrent là longtemps, et cette réponse que l'on espérait si prompte se fit attendre pendant plusieurs mois encore. Les cardinaux, consultés d'abord au nombre de dix, sous le sceau de la confession, s'étaient partagés par moitié. Il fallut en appeler vingt autres. La négociation, sur les conseils de l'abbé Bernier, fut remise tout entière à Rome même aux mains du cardinal Fesch, qui ne manqua pas d'y employer toute l'ardeur de son zèle et l'impétuosité de son caractère; mais l'usage qu'il fit de ses pleins pou-

(1) Le cardinal Caprara au cardinal Consalvi, 20 juin.

voirs n'était pas toujours heureux. C'était son idée fixe ou souvent reproduite que le saint-père devait profiter de la circonstance pour se faire rendre les légations et obtenir une compensation pour Avignon et Carpentras. Rendons au saint-père cette justice, qu'il ne voulut jamais entendre parler de mettre en avant une pareille prétention. Dans cette négociation comme dans celle qui précéda le concordat, il tint à honneur de ne vouloir rien mêler de temporel (*nullo di temporale*) à ce qui regardait exclusivement la religion. Les rôles étaient complétement intervertis. Le cardinal Fesch, animé d'ailleurs des meilleures intentions envers le saint-siége, mais tout à fait déconcerté par le sang-froid et la douceur de ceux auxquels il avait affaire, brouillait tout, envenimait tout, et se laissait aller parfois aux plus étranges emportemens (1).

Le cardinal Consalvi a parfaitement raison quand il constate dans ses mémoires que le saint-siége maintint jusqu'au bout avec la plus grande fermeté comme avec la plus patiente douceur toutes les conditions que, dès le début, il avait mises à l'octroi de la faveur que le nouvel empereur sollicitait de sa complaisance. Il n'est pas moins dans le vrai quand il affirme que de ces conditions aucune ne fut plus tard sincèrement remplie; mais où il se trompe, c'est quand il donne à entendre qu'à force de persévérance il avait réduit le gouvernement français à prendre à son égard des engagemens positifs et formels. Pour nous, qui avons sous les yeux toutes les communications échangées par écrit à cette époque, il est trop clair qu'il n'en fut rien. Nous doutons même qu'avec tout son esprit le ministre du saint-siége ait jamais pu entretenir sur ce point la moindre illusion. Le pape ne nous semble pas non plus avoir compté plus que de raison sur l'exécution des promesses qui lui furent alors prodiguées, quand il céda, de guerre lasse, aux vives instances du cardinal Fesch, aux notes répétées de M. de Talleyrand, aux désirs exprimés dans les lettres de plus en plus flatteuses de Napoléon. Le cardinal Fesch, comme la suite l'a prouvé, était seul de bonne foi. Rien de plus séduisant, il est vrai, mais aussi rien de plus vague que les espérances données au saint-siége dans les dépêches émanées du gouvernement français. C'était l'habile évêque d'Orléans qui en fournissait le fond, M. de Talleyrand y ajoutait les grâces de son insinuant langage; mais il fallait beaucoup de complaisance pour s'y laisser prendre. Quant à Napoléon,

(1) M. Artaud raconte qu'à la suite d'une des entrevues les plus orageuses qu'il ait eues avec le cardinal secrétaire d'état pendant cette longue et difficile négociation, le cardinal Fesch avait tellement perdu la tête, qu'à son *decano di portera*, qui lui demandait où il fallait conduire son éminence, il répondit tout en colère, devant la foule étonnée : *Casa del diavolo!* (M. Artaud, *Vie de Pie VII*, t. Ier, p. 489.)

quoique depuis son élévation au consulat à vie, puis à l'empire, modifiant successivement la souscription qui accompagnait sa signature, il en fût enfin, dans les lettres adressées au pape, venu à se qualifier de *son dévot fils*, il s'était abstenu soigneusement de prendre avec lui aucun engagement et par conséquent de le tromper lui-même. Ce fut à Rome qu'involontairement ou de parti-pris on se laissa induire en erreur. Il arriva cette fois au pieux pontife et à son judicieux conseiller, le cardinal Consalvi, ce qu'ils avaient tous deux reproché naguère à leur représentant à Paris. Ils eurent le tort de mettre en avant, sans d'ailleurs y insister autant que lui, car ils avaient infiniment plus de sagacité et de tact, des scrupules religieux dont ils devaient s'affranchir plus tard sans que rien fût changé au fond même des choses, sans qu'on se fût donné la peine de leur fournir quelque argument nouveau qui ne leur eût été présenté tout d'abord. Comme le cardinal Caprara, mais avec moins d'excuse, car la fascination qu'il subissait était entière et sans réserve, ils se confièrent à de vaines et fallacieuses apparences.

Quant aux considérations politiques que pouvait faire valoir une sagesse purement humaine, elles étaient nombreuses et puissantes, et si d'autres n'avaient pas été préalablement invoquées sans beaucoup de réflexion, on ne saurait disconvenir qu'elles étaient de nature à peser d'un grand poids sur la détermination de Pie VII. « On jugea, dit Consalvi, que le pape ne pouvait pas reculer devant ce voyage, même en supposant que Bonaparte ne tiendrait pas la parole donnée. Il ne fallait pas, dans cette hypothèse, fournir de prétexte à l'accusation que tout le monde, spécialement le clergé français, aurait fait peser sur lui, quoique sans raison valable. On n'eût point manqué de dire que, par son refus, le pontife occasionnait tout le mal dont on avait à se plaindre en France, et que par là même il empêchait tout le bien qui ne s'y faisait pas et qu'on aurait pu espérer. Il se serait exposé à s'entendre répéter qu'il s'était opposé aux intérêts véritables de la religion, et cela parce qu'il avait redouté les vaines paroles et les sottes censures des hommes animés de l'esprit de parti (1)...... Il pouvait fort bien arriver, si Napoléon violait ses promesses, que le voyage du pape ne mît pas un terme aux maux de la France. Toutefois on crut devoir enlever aux crédules le moyen si commode d'attribuer à Pie VII ces tristes éventualités...... En acceptant l'idée du voyage, nous eûmes encore la pensée de ne pas attirer par un refus les affreuses conséquences qui auraient fondu sur le saint-siége. Ces conséquences du reste ne regardaient pas seulement la chaire de Saint-

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 390.

Pierre ; elles intéressaient l'univers entier, car la séparation de la tête et du centre devait nécessairement provoquer une grande perturbation dans le catholicisme. Ces réflexions l'emportèrent dans la balance. »

Jusqu'au dernier moment, l'hésitation resta très grande. Alors même que déjà il penchait vers l'acceptation, le saint-père se montra profondément blessé de la façon dont on s'y prenait avec lui, particulièrement du soupçon de mauvaise foi manifesté par le gouvernement français, qui lui reprochait d'avoir écrit à Vienne pour savoir s'il devait aller à Paris, supposition, disait-il, aussi absurde qu'injurieuse. Avec de pareils soupçons, écrivait Consalvi, les affaires ne sauraient marcher, et plutôt que de les supporter il était prêt à donner sa démission (1). « Il faut pourtant, écrit-il à la même époque dans une lettre particulière adressée au légat, que votre éminence fasse en sorte, si le pape va à Paris, qu'on se contente de cela, qui est la chose essentielle, et qu'on ne s'obstine pas à lui vouloir forcer la main inutilement. Qu'on y écoute, de grâce, la raison, et qu'on veuille bien y tenir un peu compte des circonstances où se trouve autrui (2). »

Après que le sacré-collége, consulté à loisir, eut donné en pleine liberté son avis, non-seulement sur la convenance du voyage en lui-même, mais aussi sur les difficultés soulevées par la formule du serment, lorsque les explications de plus en plus accentuées du cardinal Fesch eurent enfin porté une suffisante conviction dans l'âme de Pie VII, il se décida, vers les premiers jours de septembre, à faire savoir à l'empereur que, rempli de confiance dans les promesses reçues et renouvelées, il allait partir malgré ses infirmités et la rigueur de la saison. Tout semblait donc décidé; peu de temps après, tout était cependant remis en question. Au lieu de cette lettre sur laquelle il avait tant insisté, dont il avait à l'avance dicté presque les termes, et que devaient apporter deux évêques, lettre qui aurait contenu l'assurance donnée par l'empereur de s'entendre directement avec le saint-père sur les avantages qu'il s'agissait avant tout de procurer à la religion, Pie VII recevait des mains du général Caffarelli un billet assez laconique, fait pour déplaire, et si mesquin sous tous les rapports, selon Consalvi, que le pape se vit sur le point de retirer sa parole et de répondre par un non. Le général Caffarelli fut personnellement bien reçu par le saint-père; mais Pie VII se montra profondément ému à la lecture du billet de l'empereur, qui ne contenait rien de ce qu'il attendait. « C'est du

(1) Le cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 1er août 1804.

(2) Lettre particulière du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 1er août 1804.

poison que vous nous avez apporté là. » Si c'était ainsi qu'on remplissait le premier et le plus simple des engagemens qu'on avait pris avec lui, qu'adviendrait-il des autres? Il ne voulut pas se décider toutefois dans une affaire aussi grave sans prendre derechef l'avis du sacré-collége. Les cardinaux jugèrent que du moment où, sur les engagemens pris, on avait adhéré au voyage de Paris uniquement pour procurer un plus grand bien à la religion, il fallait tout sacrifier à ce but (1).

III.

Pie VII partit de Rome le 2 novembre. On eût souhaité à Paris de le voir accompagné du plus grand nombre de cardinaux possible. Plus sa suite eût été considérable et pompeuse, plus l'éclat en aurait rejailli sur le souverain qu'il venait consacrer. Le pape aspirait au contraire à ne donner à la cérémonie qu'une splendeur restreinte. Il amena seulement avec lui six cardinaux et deux princes romains, chefs de sa garde noble, quatre évêques et quelques prélats. Les plus pressantes sollicitations lui avaient été adressées pour que son secrétaire d'état fût aussi du voyage, mais le saint-père répondit « qu'il était de toute impossibilité que Rome fût à la fois abandonnée par le souverain et par son premier ministre, » et le cardinal Consalvi ne quitta point son poste. Pendant le trajet de Rome à Paris, on expédia courrier sur courrier au saint-père pour hâter chaque jour sa venue. Il fut contraint, écrit Consalvi, d'effectuer ce voyage avec une précipitation aussi indécente pour sa dignité que nuisible à sa santé. On ne l'avait pas même consulté pour fixer l'époque de la cérémonie, en un mot, ajoute le secrétaire d'état, on fit galoper le saint-père à Paris comme un aumônier que son maître appelle pour dire la messe (2).

La première entrevue entre Pie VII et Napoléon eut lieu en rase campagne, au carrefour de Saint-Hérem, sur la route de Fontainebleau à Nemours. Napoléon était en costume de chasse, botté, éperonné et environné d'une meute de chiens. Cette rencontre et cet appareil n'étaient point l'effet du hasard; c'était une combinaison ingénieuse qu'avait arrangée le nouvel empereur. Il lui déplaisait, à lui souverain élu de la veille, d'aller en grande cérémonie et en tenue officielle au-devant d'un autre souverain, fût-ce même le successeur de saint Pierre. Ce qui lui aurait bien autrement répugné, c'eût été de se prosterner devant lui et de lui donner, même

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 402.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 403

en apparence, cette marque de déférence chrétienne qui est d'usage à l'égard des pontifes, et qu'à Vienne Joseph II n'avait pas refusée au prédécesseur de Pie VII. Tout cela se trouvait sauvé par le fait d'une rencontre fortuite en pleine forêt, un jour pluvieux du mois de décembre. « La voiture du pape s'arrêta, dit l'un des témoins de cette scène, sitôt qu'il aperçut l'empereur. » Il sortit par la portière de gauche avec son costume blanc; il y avait de la boue; il n'osait mettre à terre son pied chaussé de soie blanche. Cependant il fallait bien qu'il en vînt là, raconte avec une sorte de triomphe celui qui avait eu mission de présider naguère à l'exécution du duc d'Enghien, et sur lequel Napoléon avait trouvé tout simple de s'en remettre du soin de régler les détails de son entrevue avec Pie VII (1). Tout avait été prévu en effet, et les pas comptés à l'avance. Quand le pape fut à une distance convenable, l'empereur s'approcha à son tour, et tous deux s'embrassèrent. Il avait été convenu que l'empereur ramènerait le saint-père au palais de Fontainebleau dans sa propre voiture; mais qui monterait le premier? C'est là qu'éclata toute l'habileté du futur duc de Rovigo. Les conducteurs de cette voiture la firent avancer comme par une sorte d'inadvertance de manière à ce qu'elle séparât l'un de l'autre Pie VII et Napoléon. Des hommes apostés aux deux portières et qui avaient le mot d'ordre les ouvrirent en même temps; l'empereur prit celle de droite, un officier de la cour indiqua au pape celle de gauche; ils montèrent tous deux ensemble. L'empereur se mit naturellement à droite, et ce premier pas, ajoute avec une satisfaction visible le zélé serviteur de Napoléon, décida de l'étiquette pour tout le temps que devait durer le séjour du pape à Paris.

A Fontainebleau, le pape fut reçu avec grande solennité par Joséphine, par la famille impériale et par la cour entière, réunie à l'entrée du bel escalier qui occupe le milieu de la façade du vieux château. La joie rayonnait sur le visage de l'empereur, dit un témoin oculaire, tandis qu'il en franchissait les degrés accompagné de Pie VII. Ses regards, encore plus animés que d'ordinaire, semblaient dire : Regardez, voilà ma conquête! Par l'effet du hasard ou par une nouvelle combinaison dont l'à-propos nous échappe, la marche du cortége était ouverte par le corps des mameluks que Napoléon avait ramené d'Égypte. « L'aspect du visage de ces circoncis et de leurs costumes orientaux transportait à La Mecque, et faisait croire à la présence d'un grand-prêtre de Mahomet plutôt qu'à celle d'un pape. La figure de Pie VII témoignait de l'embarras qu'éprouve naturellement toute personne qui se sent dans un

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. II, p. 111.

monde entièrement nouveau pour lui. On voyait que son pied, quoique baisé par tout le monde, ne se reposait pas avec confiance sur ce sol qu'il touchait pour la première fois..... Le mélange d'une cour tout ecclésiastique, où des hommes qui n'étaient même pas tonsurés portaient le vêtement épiscopal, avec cette autre cour militaire resplendissante du luxe et de l'éclat bruyant des armes, présentait le plus saisissant contraste. On aurait pu se croire au Japon le jour où l'empereur du ciel et l'empereur de la terre se rendent visite devant le peuple..... Au ministre Fouché, qui lui demanda comment il avait trouvé la France, le saint-père répondit avec un visible attendrissement : « Béni soit le ciel! je l'ai traversée au milieu d'un peuple à genoux. » A Paris, où bientôt il fut conduit dans la voiture de l'empereur, mais de nuit, afin que les habitans de la capitale ne vissent pas leur souverain assis à la gauche du pape, Pie VII fut logé au pavillon de Flore dans un appartement voisin de celui de son hôte. Là, comme à Fontainebleau, comme dans tous les lieux où il lui fut donné de se produire en public, le saint-père accueillit tout le monde avec une noble et paternelle bienveillance. « Il semblait voir un père au milieu d'une famille dont il eût été longtemps séparé, continue le même auteur, peu suspect à coup sûr de partialité. Il n'était cœur si dur dont son regard ne perçât la cuirasse, et personne ne s'est rencontré qui ait pu lui échapper (1). »

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter en détail le séjour du pape à Paris ni la cérémonie du sacre. Nous croyons que le cardinal Consalvi se trompe quand il assure que l'empereur fit intentionnellement attendre le saint-père sur son trône, auprès de l'autel de Notre-Dame. Ce retard, qui causa une visible anxiété à Pie VII, tenait à des dispositions mal prises, et fut tout à fait involontaire. Il nous semble sans intérêt de constater avec celui qui faisait office de maître des cérémonies du clergé, que pendant le cours assez long de la solennité l'empereur, soit fatigue, soit mauvaise disposition de santé, ne fit que bâiller. Nous passerons ce côté des choses purement extérieur et par conséquent assez peu significatif, et nous signalerons seulement deux incidens qui échappèrent alors à la connaissance du public, mais qui sont plus de nature à révéler le fond même des sentimens de l'empereur.

Le sacre d'un prince, c'est-à-dire le sceau divin mis à ses grandeurs mondaines et représenté par l'onction qu'il reçoit des mains du prêtre, est aux yeux de l'église sinon un véritable sacrement, du

(1) *Les quatre Concordats*, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines, t. II, p. 210.

moins un acte essentiellement religieux. Telle était, et personne ne le savait mieux que Napoléon, la manière dont le pieux pontife comprenait, dans la solennité qui s'apprêtait, son rôle auguste et celui du souverain sur la tête duquel il allait, suivant les rites usités, verser l'huile sainte et appeler les bénédictions du Très-Haut. Cependant cet étrange catéchumène, que déjà tant de voix acclamaient à l'avance comme l'oint préféré du Seigneur, n'avait jamais été religieusement marié avec Joséphine. Tout le monde l'ignorait. L'empressement qu'en Italie, lorsqu'il n'était encore que le brillant chef d'une armée révolutionnaire, il avait mis à se rapprocher des prêtres, à faire baptiser à l'église les enfans des membres de sa famille et ceux de ses plus intimes généraux, la manière dont il avait encouragé et presque contraint son beau-frère Murat et tant d'autres à faire consacrer par l'église leur alliance civile, ses conversations, toute son attitude, celle surtout de l'impératrice, qui fréquentait assidûment les églises, avaient fait supposer au pape et à tout le monde qu'un mariage tenu secret les avait unis devant l'autel. Il n'en était rien. La politique, s'il faut appeler de ce nom des vues toutes personnelles, avait fait trouver simple et licite à l'empereur de dissimuler entièrement à Pie VII une circonstance qui non-seulement compromettait si fort la dignité du saint-père, mais en ce qui le concernait lui-même, — laissant de côté les scrupules religieux propres aux seuls croyans, — touchait de si près, il nous semble, à la conscience de l'honnête homme. Bonaparte n'avait pas encore résolu de se séparer de Joséphine. Tous les efforts de ses frères l'y poussaient (1). Il résistait encore à ce moment par un reste de tendresse pour la compagne qu'il avait aimée, et de l'affection de laquelle, malgré de récens nuages, il se tenait avec raison pour assuré; mais sa pensée devançait déjà les temps où bientôt il allait céder aux inspirations d'une mauvaise et décevante ambition. Il trouvait en tout cas plus sûr de ne point donner publiquement des armes contre ses résolutions ultérieures à celle dont il lui faudrait peut-être se séparer plus tard. Telles étaient les raisons de son silence vis-à-vis du saint-père. Joséphine, cruellement poursuivie par ses beaux-frères, avait tout intérêt à le rompre. La veille

(1) Les moyens qu'employaient les frères de Napoléon pour le décider à se séparer de Joséphine étaient parfois étranges, et donnent une singulière idée des rapports des membres de cette famille et de ce qu'ils se pouvaient dire entre eux dans l'intimité. Voici les paroles que Joseph raconte lui-même avoir adressées à son frère, quand ils agitaient ensemble cette question du divorce. « Tu balances ! ai-je dit au premier consul. Eh bien ! qu'en arrivera-t-il ? Qu'un événement naturel amène la mort de cette femme, tu seras pour la France, pour l'Europe, pour moi qui te connais bien, tu seras son empoisonneur... » (*Mémoires du comte Miot de Melito*, t. II, p. 123.)

du sacre, après mille hésitations, toute tremblante d'émotion et d'effroi, elle alla verser avec ses pleurs sa triste confidence dans les oreilles du pape. Pie VII en fut atterré. Sa réponse cependant fut pleine de tendresse à l'égard de la malheureuse femme éplorée, empreinte de douceur à l'endroit de celui qui l'avait trompé, et, pour ce qui regardait les devoirs du prêtre et du souverain pontife, d'un tact incomparable.

Canoniquement la situation de l'empereur ne le concernait pas, c'était affaire à régler entre sa conscience et lui. Il continuait donc, pour ce qui le regardait, à tout ignorer; mais, sachant de l'impératrice ce qu'il en avait appris, il ne pourrait, à son grand regret, la sacrer en même temps que son époux, si d'ici là ils n'avaient été mariés par un prêtre. Grande fut la colère de Napoléon quand il connut la démarche de Joséphine et la résolution du saint-père. Comprenant vite toutefois à quel point elle était inébranlable, il céda. Dans la nuit même qui précéda le couronnement, le cardinal Fesch, ayant pour témoins M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, maria secrètement l'empereur dans la chapelle des Tuileries. Ces détails sur le mariage religieux de l'empereur et de Joséphine, accomplis de si mauvais gré et si tardivement, la veille même du sacre, sont restés jusque dans ces derniers temps inconnus du public. Plus scrupuleux qu'on ne l'avait été à son égard, le pape se considéra probablement comme lié par l'espèce de confession qu'il avait reçue de Joséphine; dans ses différends ultérieurs avec l'empereur, il n'en ouvrit jamais la bouche. Il n'y est jamais fait allusion dans les pièces émanées de la chancellerie pontificale, et le cardinal Consalvi, soit qu'il n'ait rien su, soit qu'il s'en taise par les mêmes motifs que le saint-père, n'en souffle pas mot non plus dans ses mémoires. M. Thiers, qui le premier a raconté avec une parfaite exactitude cette scène de l'intérieur impérial, n'a pas décrit avec moins de vérité la physionomie générale de la cérémonie de Notre-Dame. Ce qu'il dit de la façon décidée, du geste à la fois impérieux et calme avec lequel Napoléon, devançant Pie VII, saisit la couronne pour la mettre lui-même sur sa tête, est emprunté aux souvenirs les mieux établis des contemporains. Il a raison d'ajouter qu'elle causa dans le moment parmi les assistans une très vive sensation, et qu'elle rencontra de la part du public de cette époque une générale approbation. Il nous appartient de constater qu'elle était la violation positive d'arrangemens convenus à l'avance. « Tous les empereurs de France, tous ceux d'Allemagne qui ont été sacrés par les papes, avait écrit le cardinal Consalvi le 7 août, c'est-à-dire quelques jours avant l'acceptation définitive, ont été en même temps couronnés par les pontifes. Le saint-père, pour se décider au voyage, a besoin

de recevoir de Paris l'assurance qu'il ne sera rien innové dans la circonstance actuelle contrairement à l'honneur et à la dignité du souverain pontife (1). » — « Il saute aux yeux, continue le secrétaire d'état dans une dépêche subséquente, combien la dignité et l'honneur de sa sainteté seraient compromis, si la cérémonie même qu'elle est appelée à faire venait à être faite par un autre main que la sienne. Cela ne serait point décent (2). »

A cet égard, le cardinal Fesch et M. de Talleyrand avaient donné avec force protestations les mêmes assurances solennelles, mais vagues, que sur tous les autres points en litige. Le pape, si modeste qu'il fût, souffrit beaucoup de cette action imprévue de l'empereur; il la ressentit non point comme un affront fait à sa personne, mais comme une atteinte portée à sa dignité pontificale. Par amour de la paix, pour ne point compliquer par aucune apparence de susceptibilité la situation déjà si tendue, décidé d'ailleurs à n'attacher de sérieuse importance qu'aux choses qui intéresseraient directement la religion et l'état des âmes en France, Pie VII ne protesta point. Il prévint seulement que, si dans la relation officielle du *Moniteur* les détails de la cérémonie de Notre-Dame étaient rapportés autrement qu'ils avaient été à l'avance tracés dans le cérémonial convenu entre les deux cours, il réclamerait et prendrait soin d'établir qu'il n'avait point librement et de plein gré consenti à aucun changement. De là cette circonstance singulière, fort remarquée dans le temps et jamais expliquée, du silence absolu gardé par *le Moniteur* sur la cérémonie dont la description remplissait toutes les feuilles publiques de la France et de l'étranger. On crut d'abord à un retard motivé par le besoin qu'éprouvait l'organe officiel du gouvernement d'être plus exact et plus complet que les journaux ordinaires. On attendit, puis l'attention se porta vite ailleurs, car elle avait alors de quoi se distraire, et bientôt l'on n'y pensa plus.

Quant au pieux pontife, sa pensée était uniquement tendue vers le but religieux, le seul utile, le seul vraiment important du voyage qu'il avait entrepris. S'il avait donné au nouveau souverain de la France une marque si éclatante de considération publique et d'affection personnelle, il entendait en faire exclusivement profiter la cause sacrée dont il était le défenseur. Plus il avait montré de condescendance poussée jusqu'à l'abnégation dans les choses terrestres qui regardaient les intérêts ou l'orgueil de l'empereur, plus il se flattait de le trouver à son tour conciliant sur les questions

(1) Note 1 jointe à la dépêche du 7 août du cardinal Consalvi au cardinal Caprara.
(2) Lettre du cardinal Consalvi au cardinal Caprara, 2 septembre.

d'un ordre tout différent, dont il allait avoir à l'entretenir; mais contre son attente, du jour où pour la première fois il ouvrit la bouche sur ces sujets dont son cœur était tout plein, de ce jour-là commencèrent les déceptions amères et les déboires incessamment renouvelés du malheureux Pie VII. Depuis l'entrevue de Fontainebleau, Napoléon n'avait point cessé d'être attentif et gracieux envers son hôte. Le pape, doué lui-même d'un vif et charmant esprit, n'avait pas été insensible aux séduisantes manières de ce grand capitaine capable de devenir, s'il lui plaisait, le plus aimable des hommes. Cependant lorsque tous deux se trouvèrent face à face pour traiter les questions qui les avaient divisés et qu'il leur restait à résoudre, en peu de temps il fut évident pour l'un et pour l'autre qu'ils n'arriveraient jamais à s'entendre. Non-seulement l'accord fut impossible à établir, mais le charme lui-même fut rompu. On a su peu de chose sur ces entretiens confidentiels du pape et de l'empereur. Ils n'aimèrent jamais à s'en expliquer. Le résultat seul en transpira. En continuant à rendre justice à la touchante patience du saint-père, Napoléon ne cacha point à ses confidens qu'il lui trouvait l'esprit étroit, obstiné et pas trop différent de celui des autres prêtres. Ce qui avait irrité l'empereur, c'est que sur nombre de points d'histoire ecclésiastique et autres sujets semblables dont il avait pris une teinture, et qu'avec sa merveilleuse sagacité il avait étudiés pour la circonstance sous la direction de l'habile Portalis, le pape souvent lui tint tête, maintenant ses dires et lui remontrant tout doucement par où péchait sa science de fraîche date. Il ne plaisait pas à l'empereur d'être pris en faute sur quoi que ce soit. Plusieurs fois il se fâcha. « Est-ce que votre sainteté, s'écria-t-il un jour, me prendrait pour un Charles IV? »

Il était difficile de se méprendre à ce point. Pie VII ne commit point de pareilles erreurs. A voir au contraire l'empereur ainsi armé de toutes pièces contre lui, il comprit vite l'inanité des espérances auxquelles il s'était laissé aller. Par un juste sentiment du devoir, mais sans entretenir désormais aucune illusion, il rappela les promesses faites, insista verbalement et par écrit sur tous les points qui avaient été l'objet des engagemens pris avant son départ de Rome. Il savait d'avance qu'il ne réussirait point, et par le fait il n'obtint rien. Une seule circonstance fit descendre d'en haut un peu de consolation dans son âme désolée : ce fut la rétractation complète des évêques constitutionnels. Consalvi a grand soin de nous avertir que le gouvernement français, quoiqu'il eût promis son concours, ne fut pour rien dans leur retour au sein de l'église. Cette réconciliation, si précieuse à ses yeux, fut l'œuvre toute personnelle de Pie VII et le triomphe de son irrésistible cha-

rité. La réception pleine de respect et d'affection qu'il rencontra de la part des habitans de Paris lui procura aussi un peu de soulagement. Qu'il faille l'attribuer à son caractère sacré ou à l'impression produite par son âge, par le doux éclat de son visage le plus souvent animé du plus gracieux sourire, l'accueil empressé de la multitude ne lui fit en effet jamais défaut pendant tout le temps de son séjour dans la capitale. Chose singulière, et qu'on aurait peine à croire si l'on ne savait ce que peuvent être sur ce point délicat les susceptibilités des pouvoirs absolus, même les mieux établis, même les plus illustres, Bonaparte fut un moment jaloux de la popularité de Pie VII. Par un misérable ombrage, le glorieux vainqueur de tant de batailles qui passait au Champ-de-Mars des revues où courait la foule enthousiaste de ses admirateurs ne put prendre sur lui de permettre que le pape officiât pontificalement à Notre-Dame, et Pie VII, au jour de Noël, fut obligé d'aller dire une messe basse dans quelque obscure chapelle de paroisse. Quand vint le moment du départ, qui coïncida avec les solennités de la semaine sainte, on le fit s'arrêter à Mâcon, nous raconte Consalvi, de peur que, se trouvant le jour même de Pâques à Lyon, ville très catholique, il n'y éclipsât l'empereur (1).

Pie VII ne réclama pas une seule fois contre les traitemens dont il fut l'objet pendant son séjour en France, traitemens que son ministre et son confident dévoué, le cardinal Consalvi, nous représente avec un peu d'exagération comme ayant été une suite d'affronts continuels. A quelque point de vue qu'il les ait considérés, nous croyons qu'ils affectèrent assez peu le souverain pontife en comparaison de l'immense et douloureux désenchantement qu'il rapporta de Paris. Sans doute il était encore loin d'entrevoir les prochaines catastrophes qui allaient bientôt menacer le siége de Saint-Pierre. Il s'en fallait de beaucoup qu'il s'imaginât être à la veille d'une rupture ouverte avec le nouveau souverain de la France. Il avait toutefois perdu à son égard presque toutes ses illusions. Il avait senti, au contact de la personne elle-même, combien deviendraient de plus en plus dures et de plus en plus impitoyables les exigences de ce dominateur si violent, si absolu, incapable d'admettre jamais aucune résistance à ses volontés, et moins que toute autre celle qu'un jour il rencontrerait dans la conscience du pontife qui venait de le sacrer. De son côté, s'il couvait dès lors (ce dont nous doutons un peu) les vues étranges exposées dans ses mémoires, sur le parti qu'un empereur français, dominateur de l'Europe entière, pourrait tirer d'un pape transporté avec tout son pouvoir spirituel de Rome

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, t. II, p. 462.

à Paris, Napoléon put facilement deviner que Pie VII ne serait jamais le pontife qui se prêterait à un pareil projet. A supposer qu'il y eût un instant songé, il fut vite désabusé. Un homme considérable de la cour impériale que le pape n'a point voulu nommer, mais qui passait pour colporter parfois à titre d'essai les pensées du maître, ayant parlé un jour devant lui de la possibilité pour le pape d'habiter Avignon ou d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris, où l'on pourrait établir un quartier privilégié comme à Constantinople, quartier dans lequel le corps diplomatique accrédité auprès de l'autorité pontificale aurait le droit exclusif de résider, le saint-père, effrayé de ces paroles plutôt insinuées qu'adressées directement, crut nécessaire d'y couper court. « On a répandu, dit-il devant ce même grand-officier, on a répandu le bruit qu'on pourrait nous retenir en France. Eh bien! tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous avons signé une abdication régulière et valable, si nous sommes jeté en prison. L'acte est hors du pouvoir des Français. Le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable qui s'appellera Barnabé Chiaramonti (1). »

Aujourd'hui, placés à distance et facilement éclairés sur la valeur des faits par les conséquences qu'ils ont portées, nous pouvons sans grand mérite apprécier de sang-froid ce singulier événement de la venue du pape à Paris et du couronnement par ses mains du glorieux représentant de la révolution française. Il nous est aisé de reconnaître qu'il n'a point tenu les promesses qu'il semblait annoncer à l'église, comme à l'empire. « Napoléon attachait une extrême importance à cette cérémonie; il était fortement persuadé, dit le comte Miot de Melito, que l'onction religieuse reçue des mains du pontife rendrait sa personne sacrée. » — « Il était rempli de l'idée que cette cérémonie l'avait beaucoup relevé aux yeux des Français, écrit M. de Pradt; très souvent je l'ai entendu mettre son sacre au nombre des causes qui le faisaient le plus considérer par la nation. » Aux jours de l'infortune, Napoléon a pu se rendre compte de ce que valait aux yeux de la multitude cette consécration religieuse. A l'île d'Elbe, à Sainte-Hélène, il a pu lire des harangues non moins adulatrices, non moins enthousiastes et plus sincères peut-être que celles qui lui étaient naguère adressées, portées par tous les évêques de son choix aux pieds des princes légitimes, que, lui régnant, ils avaient si vite et si complétement oubliés. Rien n'était changé pour eux, pas même la formule de leur

(1) *Histoire du pape Pie VII*, par M. Artaud, t. II, p. 45.

serment, quoique le gouvernement nouveau l'interprétât sans doute autrement que n'avait fait Napoléon (1). Prisonnier à Savone, le saint-père eut, à son tour, tout le temps de connaître la vanité des courtes espérances qu'il avait mises dans l'heureuse entente un moment établie avec le chef du grand empire français; mais à l'heure dont nous parlons ces terribles leçons que préparait l'avenir sur la fragilité de l'alliance entre l'église et l'état n'étaient pas même entrevues par les plus sagaces esprits. Seule peut-être, Mme de Staël, guidée par sa haine de la tyrannie renaissante, avait franchi les mers pour aller en imagination chercher sur les côtes de l'Amérique le modèle d'un état de choses encore voilé en Europe aux yeux de la plupart de ses contemporains.

A considérer terre à terre, mais sainement, les choses, à ne tenir compte que de leur valeur du moment, il n'est point douteux que l'empereur avait beaucoup gagné au sacre. Cette éclatante solennité avait eu pour premier effet de faire entièrement oublier, sauf de quelques âmes rigides et fières, le meurtre du duc d'Enghien, et cette adhésion formelle du souverain pontife avait calmé presque tous les scrupules. A la voix de celui qui avait appelé les bénédictions du ciel sur le nouvel élu du Seigneur, les barrières étaient tout à coup tombées, qui retenaient encore, non pas seulement les vulgaires convoitises, celles-là étaient depuis longtemps franchies, mais aussi les légitimes aspirations de beaucoup d'honnêtes ambitieux qui brûlaient de servir un chef de gouvernement dont tous les actes ne supportaient pas le rigoureux examen des consciences délicates, mais qui se montrait alors si heureux, si habile et si fort. Ainsi, tandis que de cette première rencontre entre les représentans des deux grands pouvoirs qui se disputent la terre Napoléon sortait humainement grandi, s'il pouvait l'être encore à cette époque, Pie VII, il faut bien en convenir, restait spirituellement un peu diminué; lui-même en avait conscience.

Ce fut l'âme triste et le cœur troublé qu'il revint à Rome, attendant non sans inquiétude le jugement que porteraient sur les fruits de son voyage les membres du sacré-collège romain et les catho-

(1) Cette formule du serment consignée dans l'article VI du concordat, par laquelle les évêques s'obligeaient, *si dans leur diocèse ou ailleurs ils apprenaient qu'il se tramât quelque chose contre la sûreté de l'état ou au préjudice de l'état, à le faire savoir au gouvernement*, n'a pas été maintenue en 1830. Elle fut abolie pendant le court passage de M. de Broglie au ministère de l'instruction publique et des cultes. Les évêques prêtèrent alors le serment des pairs et des députés. Sous la république, les évêques eurent, comme tous les autres citoyens, le bonheur de n'en prêter aucun. Il n'est pas hors de propos de faire observer que, tandis qu'en Italie on offre au saint-père de dispenser les évêques du serment, il vient d'être rétabli en France suivant la vieille formule du concordat.

liques du monde entier, car c'est le propre des papes et bien souvent leur embarras, dont peut-être on ne leur tient pas toujours assez compte, qu'il leur faut agir non pas en vue d'un seul pays, mais de tous ceux qui acceptent leur suprématie religieuse. Quelques-unes des appréciations portées hors de France à cette époque par un homme qui fut depuis l'apôtre à coup sûr très éloquent, mais à notre sens très compromettant de la cause papale, sont remarquables par leur extrême vivacité et l'amertume dont elles sont empreintes. Ajoutons de plus qu'au moment où elles s'exprimaient dans une langue qui n'est nulle part de bon goût, mais qui est particulièrement choquante, quoique habituelle, dans une certaine école religieuse, ces appréciations étaient de plus souverainement injustes (1). Le comte de Maistre ignorait alors les rudes assauts soutenus, les combats livrés en silence, les refus opposés en toute douceur, sans bruit comme sans jactance, par celui qu'avec tous les honnêtes gens il allait bientôt être tenu d'admirer, lorsque, — sa dignité de prince temporel et sa conscience de sacré pontife se trouvant à ses yeux clairement engagées dans des questions nettes et précises, — Pie VII, demeuré toujours patient, humble et résigné, mais devenu tout à coup d'une fermeté inébranlable, se mit à soutenir bien à contre-cœur la longue lutte défensive dont il nous reste maintenant à rendre compte.

D'Haussonville.

(1) « ... On se moque ici assez joliment du bonhomme, qui en effet n'est que cela, soit dit à sa gloire; mais ce n'est pas moins une calamité qu'un bonhomme dans une place et à une époque qui exigeraient un grand homme.

« 9 mars 1804.

« Les forfaits d'un Alexandre Borgia sont moins révoltans que cette hideuse apostasie de son faible successeur... Je n'ai point de termes pour vous peindre le chagrin que me cause la démarche que va faire le pape. S'il doit l'accomplir, je lui souhaite tout simplement la mort... Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux pontife s'en allât à Saint-Domingue pour sacrer Dessalines. Quand une fois un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, ce qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. »

Voilà ce que la passion dictait à M. de Maistre en 1804. Nous doutons qu'aux yeux de tout homme de bon sens ces énormités soient rachetées par d'autres énormités qu'il a écrites plus tard en sens inverse.

LES

EXPLORATIONS ANGLAISES

DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

SAMUEL BAKER AU LAC DE LOUTA-N'ZIGÉ

I. — *The Albert N'yanza, Great basin of the Nile and Explorations of the Nile sources*, by Samuel Whyte Baker, 2 vol. in-8°; London, 1866. — II. — *A Walk across Africa, or domestic scenes, from my Nile journal*, by James Augustus Grant, 1 vol. in-8°; W. Blackwood and sons, London (1).

On sait que la plupart des officiers de l'armée anglaise vont passer les premières années de leur service dans les colonies que la Grande-Bretagne possède sous toutes les latitudes possibles. L'isolement, l'ennui, l'absence d'occupations positives, appelleraient bien vite la nostalgie, s'ils ne combattaient à force d'énergie et d'activité les effets de cette existence monotone. La pêche maritime ou fluviale, des parties de chaloupe et de yacht, des chasses de diverses natures, des excursions plus ou moins étendues, les exercices corporels les plus variés, avant tout l'héroïque jeu de cricket, les maintiennent dans d'heureuses dispositions. La plupart d'entre eux deviennent des chasseurs d'une habileté hors ligne, et lorsqu'ils ont conservé et augmenté par de bonnes lectures les connaissances qu'ils ont acquises dans les écoles publiques ou aux universités, ils finissent par posséder tous les dons et toutes les qualités de l'explorateur. C'est de cette classe que sont sortis la plupart des voya-

(1) Nous avons emprunté à cet excellent ouvrage bien des détails sur cette partie de l'Afrique intertropicale que les deux voyageurs ont parcourue.

geurs célèbres dont s'honore l'Angleterre. Si Samuel Baker n'en a pas fait officiellement partie, il est du nombre de ces jeunes gens qui, poussés par ce besoin de mouvement et cette avidité d'émotions qui caractérisent la race anglaise, vont chercher au sud de l'Afrique ou dans les Indes un champ où ils puissent déployer à l'aise leur exubérante activité. Baker s'était plus particulièrement fixé dans l'île de Ceylan, où il se livrait à la chasse de l'éléphant; mais cet exercice n'était pour lui qu'une discipline préparatoire. Il se sentait le goût des grandes explorations, et n'attendait qu'une occasion pour exécuter des projets nourris depuis longtemps. La recherche des sources mystérieuses du Nil était devenue, par suite des travaux récens de quelques voyageurs intrépides, la question à l'ordre du jour en Angleterre. Baker nous dit qu'il ne pouvait jeter les yeux sur une carte d'Afrique sans se sentir pénétré du plus violent désir de contribuer pour sa part à cette découverte. Il n'ignorait pas que Speke et Grant étaient partis avec le même dessein des côtes du Zanguebar; mais on avait cessé de recevoir de leurs nouvelles, de vagues inquiétudes se répandaient à leur sujet, on pensait qu'ils avaient succombé dans leur entreprise, ou qu'ils étaient retenus par quelque tyranneau de l'Afrique équatoriale. Il résolut d'aller à leur recherche jusque sous la ligne en remontant le Nil, convaincu qu'il en atteindrait enfin l'origine. Libre, indépendant, ne tenant sa mission que de lui-même, assez riche d'ailleurs pour en faire tous les frais, il voulut partir seul : un compagnon aurait pu lui créer des difficultés et le retarder dans sa marche. La seule personne qui l'accompagna fut sa femme. Il la supplia vainement de rester dans sa famille, lui faisant entrevoir les fatigues, les dangers qu'elle aurait à affronter; mais elle lui répondit comme Ruth à Noémi : « Ne me presse pas de te quitter et de m'éloigner de toi, car j'irai où tu iras et je demeurerai où tu demeureras; je veux mourir où tu mourras et y trouver ma sépulture. Que Jéhovah me traite avec rigueur, si autre chose que la mort me sépare de toi (1). » Vaincu par cette noble résolution, M. Baker ne résista plus, et le 15 avril 1861 il partit du Caire avec sa femme. Cette circonstance ajoute un intérêt particulier au voyage dont nous allons reproduire les traits les plus saillans et faire connaître les heureux résultats.

I.

Poussés par un bon vent du nord, nos voyageurs remontèrent rapidement le Nil, et arrivèrent après ving-six jours de navigation à Korosko, localité de la Nubie inférieure, située sous le 22° 40′ de

(1) Ruth, ch. I, v. 16, 17.

latitude nord. Placée au milieu d'un amphithéâtre de collines dont les flancs dénudés concentrent les rayons d'un soleil implacable, cette ville est un foyer brûlant où l'on ne serait pas tenté de s'arrêter, si elle n'était pas la tête du chemin que prennent les caravanes pour pénétrer dans la Nubie supérieure. Le Nil quitte à ce point la direction du sud, tourne vers l'ouest, et pénètre dans une contrée rocheuse et accidentée que les Arabes appellent la Vallée-des-Pierres. De nombreux écueils et plusieurs cataractes en interrompent le cours. Le désert qu'il faut traverser pour atteindre les frontières de la Nubie supérieure a près de quatre-vingts lieues de longueur. Nos voyageurs le franchirent en une semaine à dos de chameau, en marchant quinze heures par jour sur un sable rougeâtre et au milieu de rochers de basalte éblouissans. C'est dans ce désert que l'armée de Cambyse fut obligée, après avoir dévoré ses bêtes de selle et de somme, de recourir au terrible moyen de se décimer pour se nourrir. La caravane rallia de nouveau le Nil à Abou-Hamed, le longea pendant huit jours à l'ombre d'un rideau de palmiers, et s'arrêta enfin à Berbere, ville de cinq mille âmes et centre d'un commerce assez considérable entre le Kordofan et les villes du littoral de la Mer-Rouge.

Baker avait compris pendant cette première partie de son voyage que sa liberté d'action serait à chaque instant paralysée, s'il n'acquérait pas une connaissance suffisante de la langue arabe. Obligé de se servir d'un drogman, il ne saurait la vérité qu'interprétée et peut-être trahie par lui; il n'ignorait pas qu'il trouverait facilement dans les contrées du Nil supérieur des nègres libres, affranchis ou esclaves, en état de parler l'arabe, tandis qu'il n'en rencontrerait aucun sachant l'anglais. Il se mit en conséquence à apprendre l'arabe, et il consacra une année à cette étude; mais, pour mettre ce temps à profit dans l'intérêt de la science géographique, il résolut de l'employer aussi à étudier les bassins de l'Atbarah et du Bahr-el-Azrek ou Fleuve-Bleu, les deux affluens qui recueillent les eaux de l'Abyssinie pour les déverser dans le Nil. C'est à ces tributaires que ce fleuve doit ses variations si extraordinaires de niveau et la vertu fécondante qui fait la richesse de l'Égypte.

L'Abyssinie est formée par une succession de plateaux en étages fort élevés, qui séparent le bassin de la Méditerranée de celui de l'Océan-Indien. Des chaînes de hautes montagnes les relient et les enveloppent comme d'une ceinture à l'est et au sud, ce qui donne à ce pays la forme d'un amphithéâtre semi-circulaire, long de 200 lieues et large de 150. De ces chaînes de montagnes se détachent de nombreuses ramifications qui se subdivisent en descendant, et viennent mourir dans les plaines qu'arrose le Nil. Les deux artères que nous avons nommées, l'Atbarah et le Bahr-el-Azrek, reçoivent

dans leurs nombreux circuits le tribut de tous les cours d'eau que la nature extrêmement accidentée du pays multiplie à l'infini.

Accompagné d'un personnel arabe convenable, Samuel Baker partit de Berbere le 11 juin 1861, et entra le surlendemain dans le bassin de l'Atbarah. Cette rivière était à sec sur une longueur de plus de trente lieues, et le lit ressemblait à un chemin fort large, légèrement concave et couvert d'un sable brillant. De distance en distance se rencontraient des étangs dont le plus grand pouvait avoir un kilomètre, et dans lesquels vivait tout un monde aquatique obligé de s'y cantonner pendant la sécheresse, — crocodiles, hippopotames, poissons, tortues. L'Atbarah reste dans cet état du mois de mars au mois de juin. C'est vers le milieu de mai que commence la saison pluvieuse; mais le sol altéré absorbe les premières pluies, et les tributaires de l'Atbarah ne commencent à lui apporter leurs eaux que du 10 au 15 juin. Baker était le 23 à soixante lieues de l'embouchure du fleuve, lorsqu'il aperçut le premier filet d'eau en sillonner le lit; mais quel ne fut pas son étonnement de le voir grandir en peu d'heures et devenir un cours d'eau de premier ordre, qui n'avait pas moins de 450 mètres de largeur et 6 ou 7 de profondeur!

L'Atbarah reçoit les eaux de quatre grandes rivières, qui sont à leur tour les artères d'autant de bassins secondaires. Les pluies sont diluviennes. Le plus petit ravin devient un torrent impétueux dont les eaux ressemblent à une bouillie, tant elles roulent de matières diverses. Elles désagrègent et enlèvent les molécules des roches; elles déracinent toutes les plantes que neuf mois de soleil avaient fait pousser dans les lits desséchés; elles entraînent les arbres tombés de vétusté, en arrachent de vivans et balaient les feuilles qui jonchent le sol des forêts; elles submergent des myriades de nids d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux qui s'étaient logés dans les crevasses des rochers ou sous les berges des rivières, et charrient chaque année des quadrupèdes de la plus grande espèce, des buffles, des éléphans, qui se sont attardés loin de leurs compagnons dans le lit du torrent.

Le Nil-Bleu, qui est le grand canal du sud-ouest de l'Abyssinie, présente les mêmes phénomènes avec cette différence qu'il conserve pendant la saison sèche un courant d'une eau limpide qui réfléchit l'azur du ciel; de là le nom de Bahr-el-Azrek, la rivière bleue, que les Arabes lui ont donné en opposition à la couleur blanche des eaux du Nil supérieur, qu'ils appellent Bahr-el-Abiad. M. Baker resta juste une année à étudier tout à la fois l'arabe et l'hydrographie de l'Abyssinie dans ses rapports avec les phénomènes du Nil égyptien, et le 11 juin 1862 il rentrait à Karthoum.

Karthoum, située au confluent des deux Nils, sous le 15° 29′ de

latitude nord, n'était, il y a une quarantaine d'années, qu'un poste militaire établi par Méhémet-Ali, lorsque ce pacha prit possession de la Nubie et du Kordofan pour ajouter aux nombreux monopoles qu'il s'était adjugés celui du commerce des esclaves. Cette colonie militaire attira une population civile, et devint le noyau d'une ville qui compte à l'heure qu'il est trente mille habitans, Grecs, Syriens, Cophtes, Arméniens, Turcs, Arabes, Égyptiens et nègres. Elle est le chef-lieu du Soudan et la résidence d'un gouverneur. La garnison, composée d'Égyptiens et de nègres, varie de six mille à dix mille hommes. On y compte une trentaine de maisons européennes, parmi lesquelles sont les consulats de France, d'Autriche, d'Angleterre et des États-Unis. Bâtie le long du Nil-Bleu, sur un terrain plat et bas, cette ville est sale et malsaine. Les environs sont uniformes et tristes; on n'aperçoit que quelques rares bouquets de mimosas, qui s'élèvent au milieu d'une plaine aride et blanche. Le commerce de détail y est très actif. Les bazars sont bien approvisionnés de fruits, de poissons, de légumes, et renferment un grand nombre de boutiques de quincaillerie et de verroterie. L'industrie locale se borne à la fabrication d'un peu de savon et de quelques barils d'huile de sésame. La bijouterie y est florissante. Les ouvriers sont habiles à confectionner les filigranes et en général ces coupes à pied et ces élégantes aiguières dont les Turcs ornent leurs plateaux. Il s'y fait un assez grand trafic d'ivoire, de gomme, de séné, de vin, de coton et de sésame. Les négocians de Karthoum frètent deux cent cinquante vaisseaux et barques pour la navigation fluviale. Le commerce serait bien plus considérable et le pays bien plus prospère, si les autorités égyptiennes avaient la plus légère notion de l'économie politique; mais leurs idées sur ce point sont d'une simplicité primitive. S'enrichir aux dépens du peuple par des exactions de tout genre, telle est leur unique science. Cette ignorance absolue dans l'art d'asseoir les impôts a donné naissance à un proverbe arabe : « l'herbe ne pousse jamais là où le Turc a mis le pied. »

Baker fit sans délai ses préparatifs de départ. Il loua trois navires, dont un ponté, appelé *Diabea*, avec quarante hommes pour les manœuvrer. Ce dernier bâtiment lui coûtait 200 francs par mois de location. Le capitaine et le charpentier lui en demandèrent 35 et les marins 10, outre leur nourriture. Il engagea quarante-cinq hommes pour lui servir d'escorte et onze individus, hommes et femmes, qui devaient être attachés à son service, ce qui élevait le chiffre de son personnel à quatre-vingt-seize. Il acheta vingt et un ânes, quatre chameaux, quatre chevaux, quatre chèvres laitières, et ses provisions en armes, munitions de chasse, vivres, verroteries, objets de toilette, marchandises de toute espèce étaient énormes. Il avait à bord 145 hectolitres de dourah et autres céréales du pays. Il fit faire un

uniforme à chacun de ses quarante-cinq hommes, les arma d'un fusil à deux coups, et leur expliqua le but de son voyage en leur déclarant qu'il ne souffrirait ni acte d'indiscipline ni pillage. Il fit inscrire leurs noms sur les registres du divan, leur délivra un livret à chacun, et leur avança cinq mois de leurs gages. Au moment du départ, il leur fit donner un excellent repas pour qu'ils fussent de bonne humeur; aussi tous lui jurèrent-ils une fidélité inviolable.

Il venait de monter sur son *Diabea* pour mettre à la voile, lorsqu'un percepteur vint lui réclamer une taxe personnelle pour les quatre-vingt-seize individus attachés à son service, ajoutant qu'en cas de refus ses navires seraient confisqués. Baker fit hisser le pavillon anglais et répondit que n'étant ni sujet turc, ni marchand, il ne devait pas être soumis à cette taxe, et que si quelqu'un se permettait de monter sur une de ses embarcations, il le ferait jeter par-dessus bord. L'agent du fisc se tint pour averti et s'en retourna. Il venait de s'éloigner, les rameurs étaient à leurs places prêts à faire jouer leurs avirons, lorsqu'un bateau du gouvernement qui descendait le Nil-Bleu vint se jeter sur eux, brisa toute une rangée de rames et ensabla une de leurs barques. Baker s'attendait à ce que le capitaine, un grand et fort gaillard nègre du Kordofan, lui ferait au moins des excuses. Bien au contraire, il se mit à insulter les gens de Baker, qui lui redemandaient des rames, et à les défier d'oser venir lui en prendre. Pour en finir, Baker monte sur le bateau, écarte d'une main vigoureuse les matelots qui veulent l'arrêter et empoigne le bruyant capitaine, qui s'empresse alors de reconnaître ses torts et de faire rendre des rames. Enfin la petite flottille s'ébranla au milieu des hourrahs d'une multitude assemblée sur la rive, et le 18 novembre 1862 elle entra dans les eaux du Nil-Blanc. Pendant l'espace de 2 degrés, le paysage que le Nil traverse n'est pas sans animation. Quelques collines verdoyantes apparaissent à trois ou quatre kilomètres de distance; l'on voit des femmes arabes parfaitement vêtues venir puiser de l'eau avec des vases de forme antique. Nos voyageurs longent une forêt d'acacias dans laquelle ils aperçoivent des chantiers en pleine activité. Des troupeaux de bêtes à cornes et des chameaux se rangent en ligne sur les bords du fleuve pour étancher leur soif. De distance en distance, le fleuve est bordé de mimosas, qui produisent un excellent tanin et dont le fruit fournit aux teinturiers une belle couleur brune. A partir du 13e degré de latitude nord, la scène change et s'assombrit. Une navigation fatigante, monotone, capable de donner le spleen au plus jovial, commence. Le Nil devient un interminable marais traversé par un courant d'eau blanche et sale. Une épaisse lisière de roseaux et de papyrus haute de 18 pieds les retenait comme prisonniers. Des plantes aquatiques de toutes les formes et de toutes les couleurs

possibles, en s'agglomérant, formaient des radeaux et parfois des îles qui se couvraient d'une végétation étrangère, et sur lesquelles hommes et bêtes pouvaient se tenir debout. L'on entendait toutes les nuits le ronflement des hippopotames, qui accompagnaient en faux-bourdon les cris aigus ou rauques des oiseaux nocturnes. Quelquefois des serpens d'eau s'avançaient en ligne droite vers le navire, élevant leur tête au-dessus des eaux, puis disparaissaient, se repliant sur eux-mêmes. L'aspect du pays présentait de tous côtés aux voyageurs l'accablante uniformité de plaines arides. Les tribus riveraines du Nil ne s'élèvent guère au-dessus des plus bas degrés de l'échelle humaine. Ils vont tout nus, à l'exception des femmes mariées, qui portent pour la forme une ceinture végétale. Ils se saupoudrent de cendre pour se mettre à l'abri des piqûres des moustiques, et se couvrent la tête d'une large perruque, faite également de cendre délayée dans des égouts d'étable. Quelques-unes de ces tribus ne se livrent à aucune culture, et, comme elles tiennent à conserver leurs troupeaux intacts, elles ne tuent que les bêtes malades ou celles qui vont mourir, et cherchent un supplément de nourriture parmi les lézards, les rats d'eau, les serpens et les poissons. Chez ces nègres, le moral est au niveau du physique. La mission autrichienne de Karthoum avait établi des annexes à Sainte-Croix sous le 6° 39′ de latitude nord et à Gondokoro; mais aucun des prêtres qui s'y sont succédé n'a pu entamer ces natures brutales. Ces annexes ont fini par être supprimées.

Le 2 février 1863, la petite flottille de notre voyageur jetait l'ancre devant Gondokoro, où le Nil, débarrassé de ses plantes marécageuses, présente une plage étendue et commode. C'est un village de la tribu de Bare, dont les marchands d'ivoire de Karthoum ont fait un centre commercial, parce que c'est le point le plus avancé dans les contrées du Haut-Nil où les navires puissent pénétrer. Rien de plus immoral et de plus criminel que la manière dont ces marchands se procurent l'ivoire. Ils acceptent les services d'un homme hardi, entreprenant, intelligent et peu scrupuleux; ils lui fournissent les fonds dont il a besoin, à la condition qu'il leur livrera une quantité déterminée de défenses d'éléphans à 50 pour 100 au-dessous du cours. Cet homme, que l'on appelle *wakil* et à qui nous donnerons le nom de facteur, prend à son service cent, deux cents et jusqu'à trois cents hommes, qu'il choisit parmi la population la plus tarée de Karthoum; chacun de ces hommes reçoit un livret sur lequel sont inscrits avec son nom le chiffre de son salaire et les à-comptes qu'il touche. Il achète ensuite des armes, des munitions, quelques quintaux de verroterie, et s'embarque au mois de décembre pour s'arrêter à la hauteur du pays qu'il désire exploiter. Il s'enfonce dans les terres, et va s'établir avec sa compa-

gnie dans un des principaux villages, dont il fait le centre de ses opérations. Ces nouveau-venus se montrent honnêtes, concilians, et gagnent peu à peu l'amitié du chef. Celui-ci comprend combien de tels auxiliaires, armés et disciplinés, lui seraient utiles pour repousser ses ennemis ou les attaquer. Il entre avec eux en négociation. L'alliance est bien vite conclue, et une expédition est arrêtée. Les Turcs (*Tourkish*, car tel est le nom que les nègres donnent aux compagnies des facteurs) se mettent en route la nuit et s'arrêtent à une lieue du village qu'ils se proposent d'attaquer. Une demi-heure avant le lever du soleil, ils s'en approchent en silence, y mettent le feu en plusieurs endroits, et font ensuite une décharge de toutes leurs carabines au travers des flammes. Les hommes se précipitent les premiers hors de leurs huttes pour se défendre, mais ils sont tués comme des faisans dans une réserve. Les Turcs s'emparent des femmes et des enfans, s'approprient le bétail et les provisions que l'incendie a respectés. De retour à la station, le facteur donne au chef du village une trentaine de têtes de bétail et une jeune fille pour sa part. Il s'adjuge pour la sienne, conformément à la coutume, les esclaves et les deux tiers du bétail, partage le tiers restant entre ses hommes, puis le marché s'ouvre et les affaires commencent. Les habitans du village et des localités voisines accourent pour acheter le bétail, dont un nègre est toujours avide. Le facteur les leur vend au prix d'une défense d'éléphant par tête. Il arrive assez souvent que des hommes échappés au massacre accourent pour racheter leurs femmes et leurs enfans; on les leur cède en échange d'une quantité débattue d'ivoire. Quand les soldats eux-mêmes désirent avoir une esclave pour vivre en famille, car ils restent quelquefois plusieurs années dans une même station, leur chef les satisfait; mais le prix de l'esclave est inscrit en à-compte sur leur livret. La paix se maintient rarement entre le chef du village et ses alliés, qui ont levé le masque et sont devenus arrogans. Les querelles surviennent, les débats s'enveniment, la guerre éclate, et se termine souvent par la mort ou la fuite du malheureux chef et la perte de tout ce qu'il possède, femmes, enfans et richesses. Quand vient le mois de février, époque où les navires de Karthoum se trouvent à l'ancre à Gondokoro, ces facteurs y descendent avec leurs esclaves et leurs dents d'éléphans. Ils remettent l'ivoire à leurs patrons ou aux fondés de pouvoir de ceux-ci, et vendent les esclaves à des marchands qui les dirigent par la voie du Sennaar vers les côtes de la Mer-Rouge, d'où on les expédie en Arabie et jusqu'en Perse. Le gouvernement égyptien a prohibé ce trafic, mais les autorités de Karthoum mettent fort peu de zèle à faire exécuter la loi, et n'envoient d'ailleurs aucune force militaire dans les contrées du Haut-Nil pour qu'elle soit respectée.

Une expédition composée de cent cinquante hommes peut recueillir dans une campagne, lorsque l'expédition a bien réussi, vingt mille livres d'ivoire, dont la valeur s'élève à 100,000 francs, sans compter quatre ou cinq cents esclaves, dont la vente peut produire de 40 à 50,000 francs. Chaque facteur possède à Gondokoro son enclos particulier, qui porte généralement le nom de la maison pour laquelle il fait des affaires; il y dépose ses marchandises et y enferme ses esclaves. Bien que ces enclos restent neuf mois de l'année vides et abandonnés, il n'arrive jamais qu'un facteur étranger ou nouvellement arrivé s'en empare.

Quand notre voyageur atteignit Gondokoro, une vingtaine de navires étaient déjà à l'ancre, attendant leur chargement d'ivoire et d'esclaves. Suivant l'usage, il se construisit un enclos provisoire pour y mettre en sûreté ses bêtes de somme et ses chevaux. Il déposa sa provision de grains dans le magasin d'un négociant de Karthoum, appelé Courshid-Aga, avec qui il s'était lié d'amitié, et le pria de remettre ce qu'il y laisserait à MM. Speke et Grant, dans le cas où ils arriveraient après son départ. Il était à Gondokoro depuis treize jours, lorsqu'il entendit plusieurs salves de mousqueterie, et vit un moment après des hommes se précipiter dans sa cabine pour lui annoncer que Mohammed, le facteur d'un certain M. Debono, arrivait, accompagné de deux Anglais qui venaient de l'Océan-Indien. Il s'élance de son navire, court à la rencontre des deux voyageurs, et reconnaît de loin son ancien ami Speke. Il lève son chapeau, pousse un joyeux hourrah, auquel les voyageurs répondent, et ils se jettent dans les bras les uns des autres. Ce premier moment d'effusion passé, Baker ne put se défendre d'un sentiment de tristesse en les voyant si défaits et couverts de vêtemens qui tombaient en lambeaux. Speke était le plus fatigué des deux, mais son extrême maigreur recouvrait une forte charpente. Il avait fait à pied le voyage de Zanzibar à Gondokoro. Grant n'avait des pantalons que pour la forme et paraissait malade de la fièvre, mais le regard des deux voyageurs était plein de vie; le feu sacré qui les avait soutenus pendant leur voyage y brillait encore dans tout son éclat. Ils revenaient soutenus par le juste orgueil d'avoir résolu le problème posé depuis plus de deux mille ans, et fait faire un pas immense à la géographie de l'Afrique équatoriale.

II.

Nous avons ici même (1) raconté ce voyage et signalé les résultats scientifiques dont il a été suivi. Partis de Zanzibar, sur la côte

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1864.

orientale de l'Afrique, Speke et Grant avaient pris d'abord le chemin qui aboutit à Kasèh, sous le 5° de latitude sud et le 30° 36′ de longitude est. Laissant à l'ouest la route qui conduit en droite ligne au lac de Tanganika, que Burton et Speke découvrirent en mars 1858, et au nord celle que ce dernier voyageur a prise, au mois d'août suivant, pour arriver à la découverte du lac Victoria, ils s'étaient d'abord dirigés au nord-ouest, puis avaient incliné à l'est pour se rapprocher du lac Victoria. Ils l'avaient contourné à son extrémité ouest et en avaient suivi les rives septentrionales, convaincus qu'ils devaient rencontrer le Nil dans cette direction. En effet, après avoir parcouru une cinquantaine de lieues, ils trouvèrent, le 28 juillet 1862, un cours d'eau de 4 à 500 pieds de large et très profond, qui en sortait à 21′ au nord de la ligne et sous le 31° 5′ de longitude est. Ils le reconnurent jusqu'aux chutes de Karouma, à 50 lieues de sa sortie; là ils furent obligés de le quitter à cause d'un circuit considérable qu'il fait à l'ouest, et ils le retrouvèrent à 35 lieues plus au nord. Sur de nombreux renseignemens, ils purent faire le tracé de ce circuit. Le fleuve continue son cours vers l'occident, pénètre dans un lac appelé Louta-N'zigé, dont il suit pendant quelques lieues les rives, et se dirige ensuite de nouveau vers le nord. Ils étaient donc convaincus que le cours d'eau qu'ils avaient vu sortir du grand lac Victoria est bien celui qui coule à Gondokoro et qui va se jeter dans la mer Méditerranée après avoir traversé plus de 30 degrés de latitude.

Sans vouloir amoindrir les belles découvertes de ces illustres voyageurs, nous avons montré néanmoins que leur solution du problème des sources du Nil laissait beaucoup à désirer, surtout en ce qui touche au lac Louta-N'zigé. Comment le Nil y entre-t-il et en sort-il? Ne fait-il que côtoyer le lac, ou leurs eaux se confondent-elles? Mais dans ce dernier cas, en perdant son lit, il pourrait bien perdre aussi son nom, et le fleuve qui a sa sortie au nord du lac Louta-N'zigé pourrait bien être la continuation non pas de celui qui vient du lac Victoria, mais d'un autre cours d'eau tombant dans le lac Louta-N'zigé au sud. C'est ainsi que le Rhône, qui sort du Léman à Genève, a son origine à l'autre extrémité du lac dans le Valais. Au reste Speke lui-même était préoccupé de cette lacune et en comprenait toute la gravité. On s'en aperçoit aux avis qu'il donne à son ami Baker. Celui-ci ne pouvait se défendre, au milieu de la joie qu'il éprouvait de retrouver son ami, d'un certain regret de voir par l'arrivée de ses compatriotes le but de son expédition amoindri, sinon supprimé. Il se faisait un devoir d'aller à leur recherche dans les régions équatoriales, où il les croyait retenus, et les voilà de retour! Il espérait être l'heureux mortel qui attacherait son nom à la découverte des sources du Nil, et cette découverte est

faite! Mais Speke, en lui remettant une carte de son voyage, lui fit comprendre qu'il restait encore à compléter une importante découverte qui se rattachait à l'origine du Nil, celle du lac Louta-N'zigé, auquel lui-même n'avait pu se rendre; qu'aussi longtemps que la topographie de ce lac ne serait pas dressée, la solution du problème ne satisferait pas la science. Baker accueillit ces observations avec reconnaissance, et il fut résolu qu'il prendrait ce lac pour but de son voyage d'exploration.

Speke lui donna toutes les informations que son expérience put lui suggérer. Il lui fit connaître les contrées fertiles et giboyeuses où il pourrait facilement nourrir sa troupe et celles qu'il devrait éviter comme étant ou stériles ou malsaines. Il lui signala les chefs qu'il avait trouvés honnêtes et généreux et ceux qui s'étaient montrés soupçonneux et avares. Il l'instruisit sur les matières d'échange qui ont cours dans chaque tribu, et l'engagea surtout à se rendre auprès de Kamrasi, roi de l'Ungoro, dans les états duquel se trouve le lac Louta-N'zigé ou de la sauterelle morte. Il lui indiqua les moyens qu'il devrait employer pour obtenir le concours de ce personnage défiant et d'une rapacité sans bornes.

Après avoir passé onze jours à Gondokoro, Speke et Grant dirent adieu à leur ami, et, montant sur le navire que ce dernier avait mis à leur disposition, ils prirent gaîment le chemin de la patrie. Cette séparation, sous ces latitudes et dans les circonstances où se trouvait Baker, lui fut tout particulièrement pénible. Les premiers achevaient leur course, le second allait commencer la sienne. Ceux-là, heureux des succès qu'ils avaient obtenus, allaient raconter à leurs compatriotes leurs combats et leur victoire et enrichir la science de leurs belles découvertes; celui-ci avait devant lui l'inconnu, il ignorait s'il lui serait donné d'achever heureusement son entreprise, d'ajouter son obole au trésor des connaissances géographiques et de fouler encore les rivages de la vieille Angleterre. Le cœur gros, il leur serra la main, il ne put leur dire que ces mots : « Dieu vous bénisse! » et, suivant leur bateau du regard, il ne quitta le rivage que lorsqu'ils furent entrés dans le premier tournant, qui les déroba à sa vue.

Le mois qu'il dut rester encore à Gondokoro ne fut pas un des moins pénibles de son voyage. Cette plage, sur laquelle plus de six mille personnes étaient agglomérées, devenait insalubre. Une maladie pernicieuse sévissait dans cette multitude, et y faisait des brèches considérables. Notre voyageur y perdit un homme. Ses vingt et un ânes, qu'il avait débarqués dans d'excellentes conditions de santé, furent attaqués par des oiseaux au plumage gris-brun de la grosseur d'une grive. Munis de griffes et d'un bec très forts, ils se posaient sur le dos de ces animaux pour y picorer les insectes pa-

rasites, mais en même temps ils leur perçaient la peau et y faisaient de véritables trous dont l'animal souffrait au point de ne pouvoir plus manger. Baker fut obligé de louer des négrillons pour chasser ces oiseaux; mais quand ils étaient expulsés d'un côté, ils se cramponnaient de l'autre ou sous le ventre, et continuaient leur œuvre destructive.

M. Baker s'était adressé à Mohammed, qui avait escorté Speke et Grant, pour qu'il lui rendît le même service. Non-seulement il s'y refusa, mais il s'entendit avec tous les autres facteurs pour contrecarrer le projet de Baker et lui susciter des obstacles qui l'obligeassent à y renoncer. Ils le considéraient comme un espion envoyé par le gouvernement anglais pour connaître la manière dont ils se procuraient l'ivoire et la révéler aux nations européennes, qui forceraient ensuite le gouvernement égyptien à mettre un terme à un si odieux trafic. Dans cette pensée, ils travaillèrent les hommes de l'escorte de notre voyageur, leur disant qu'il était indigne d'un mahométan de servir un chrétien, qu'aussi bien ils mourraient de faim en route faute de bétail, puisqu'ils n'avaient pas d'esclaves à donner en échange, que cet Anglais les conduirait on ne sait où, assez loin en tout cas pour qu'il leur fût impossible de revenir dans leur pays; bref, ils auraient le même sort que l'escorte de Speke, laquelle, partie de Zanzibar au nombre de deux cents individus, se trouvait réduite à dix-huit. Ces manœuvres réussirent. L'escorte tout entière de Baker se décide à l'abandonner avec armes et bagages, et tous s'engagent à faire feu sur lui, s'il essayait de les désarmer. Le moment était critique. Notre voyageur, instruit de ce complot, fait venir son *wakil*, c'est-à-dire le chef de son escorte, lui ordonne de faire battre le rappel et de dire à ses hommes de se réunir armés devant sa tente. Il y place en guise d'estrade son lit de camp, sur lequel il fait mettre cinq carabines à deux coups, un revolver et un sabre qui coupait comme un rasoir. Il s'assit sur cette estrade improvisée, armé d'une sixième carabine; à ses côtés sont deux serviteurs qui lui étaient restés fidèles, également armés. Sa femme se tenait derrière lui, chargée de lui indiquer le premier individu qui ferait mine d'ôter le caoutchouc dont la lumière des fusils était couverte. Quinze hommes seulement obéirent au rappel. Il leur commande de déposer leurs armes; ils s'y refusent. « Fils de chiens, s'écrie-t-il en armant son fusil, à bas vos armes! » Cette attitude ferme et menaçante les intimide, ils se montrent irrésolus. Quelques-uns se placent derrière leurs camarades. Saisissant ce moment d'hésitation, il dit à son *wakil* de les désarmer; mais ces hommes ne consentent à livrer leurs armes qu'à la condition d'être déchargés de leur engagement. Ces termes sont acceptés, la décharge est signée. Baker les invite à prévenir ceux qui ne s'étaient

pas rendus à l'appel qu'il saurait bien les rejoindre, s'ils ne rapportaient pas leurs armes.

Notre voyageur n'avait plus d'escorte! Que faire? à quel parti s'arrêter? Renoncer à son expédition? Impossible, il n'y veut pas songer. Faire venir une nouvelle escorte de Karthoum? Mais où l'attendre? car à Gondokoro il ne serait pas en sûreté après le départ des marchands d'ivoire et de leurs agens. Partir avec ses deux serviteurs? Mais les tribus qu'il devra traverser, dépourvues de toute idée d'humanité, sont remplies de haine contre les étrangers depuis que les Turcs s'y sont établis et y ont commis mille déprédations. Baker s'arrêta enfin à l'idée de faire un nouvel effort pour ramener au sentiment du devoir ses Turcs révoltés. Il fit venir son *wakil*, qui lui avait solennellement promis, lorsqu'il l'avait pris à son service, de maintenir ses hommes sous une bonne discipline, et il lui déclara que, s'il ne remplissait pas ses engagemens en réunissant le reste de sa compagnie qu'il n'avait pas congédié, il s'en plaindrait aux autorités de Karthoum, qui le puniraient sévèrement. Celui-ci prit au sérieux cet avertissement, et se mit à la recherche de ses hommes. Il parvint à en ramener dix-sept, qui se montrèrent disposés à suivre M. Baker, pourvu qu'il dirigeât sa course vers l'est; le voyageur y consentit. Le lendemain, il apprit que, s'ils demandaient à aller du côté de l'est, c'était pour l'abandonner et se joindre à la troupe d'un nommé Mohammed-Her, qui se trouvait dans cette direction; mais il espéra qu'en traitant ses gens avec justice et bienveillance, il parviendrait à leur inspirer quelque attachement.

Sur ces entrefaites arriva le facteur de Courshid-Aga, nommé Ibrahim, à la tête d'une compagnie de cent quarante Turcs et de deux cents nègres. Il apportait à son commettant un chargement d'ivoire. Son centre d'opération était à l'est dans le pays des Latoukas. Comme Baker était dans les meilleurs termes avec Courshid, il pensa que son facteur ne ferait aucune difficulté de l'admettre dans sa caravane et de lui servir d'escorte. Il se trompait. Ibrahim, instruit sans doute de la résolution de ses collègues et des motifs qui la leur avaient suggérée, s'y refusa péremptoirement, ajoutant même qu'il repousserait Baker par la force, si celui-ci s'obstinait à vouloir le suivre.

Baker ne tint pourtant pas compte de ses menaces. Il connaissait l'esprit fanfaron de ces Arabes et surtout leur vénalité. Il comptait sur les présens qu'il lui ferait pour obtenir son concours. Aussi bien fallait-il en finir et mettre un terme à tant d'accablantes incertitudes. Il savait que, de quelque côté qu'il dirigeât sa course, les difficultés ne lui manqueraient pas, et qu'un plus long délai n'en diminuerait ni le nombre ni la gravité. Il ordonna donc à ses gens de charger les chameaux et les ânes, leur déclarant qu'il allait

partir, bien qu'il n'eût ni guide ni interprète. Ceux-ci obéirent tout en maugréant et en disant que l'on ne part jamais sans savoir où l'on va. Il monta à cheval, sa femme en amazone était à ses côtés. Derrière lui prit place le porte-drapeau, et la petite caravane s'ébranla le 26 mars 1863, à cinq heures du soir.

III.

Baker tint parole : il prit la direction de l'est, ou plutôt du sud-est, comme l'exigeait le chemin suivi par la caravane d'Ibrahim. Bien que le sol fût brûlé, le pays, légèrement ondulé et boisé avec une certaine symétrie, n'était pas sans charme. En avançant vers l'est, nos voyageurs eurent bientôt à leur droite la montagne de Behgnan, belle masse de granit et de siénite de 1,200 pieds d'élévation, dont les flancs portaient une végétation vigoureuse et originale. Des ravins profonds rendaient la marche difficile. Pour empêcher les ânes de trébucher en descendant, il fallait les retenir par la queue, et pour les aider à monter, on les tirait par les oreilles. Quant aux chameaux, habitués à arpenter des plaines unies, ils se montrèrent d'une désolante stupidité. Ils choppaient, tombaient, renversaient leurs charges. En passant à travers un fourré de mimosas, les épines crochues dont cet arbre est armé trouèrent les sacs de provisions, qui rayèrent le sol de longues traînées de sel, de riz et de café. Au sortir de cette contrée raboteuse, ils traversèrent un pays fort peu accidenté, et descendirent ensuite dans la vallée de Tologa. Large de 500 mètres, elle avait l'apparence d'une rue formée par deux chaînes de montagnes d'une médiocre élévation, mais dont les flancs intérieurs avaient la perpendicularité d'une muraille. De belles prairies garnissaient le fond de cette vallée, sur laquelle de gigantesques figuiers répandaient une ombre agréable. A l'approche de notre voyageur, les nègres sortirent de leurs villages, juchés sur les pointes des rochers, et entourèrent en foule sa caravane, contemplant avec admiration les chevaux, les chameaux et un petit singe rouge que Mme Baker menait avec elle. Un bossu, plus hardi que ses camarades, adressa à notre voyageur une foule de questions.

— Qui êtes-vous?

— Un voyageur.

— Que venez-vous faire dans ce pays? Chercher de l'ivoire?

— Non, je n'en ai pas besoin.

— Que voulez-vous donc? des esclaves?

— Nullement, je ne saurais qu'en faire.

Un éclat de rire accueillit cette réponse.

— Avez-vous beaucoup de vaches?

— Pas une.

— De quel pays êtes-vous?

— De l'Angleterre.

— De l'Angleterre! nous n'avons jamais entendu parler de ce pays-là. C'est là sans doute votre fils? en montrant Mme Baker, dont le costume était alors assez masculin.

— Non, c'est ma femme.

— Ce petit bonhomme est votre femme! quel mensonge!

Cette curiosité serait devenue impertinente, si le chef n'était arrivé pour débarrasser M. Baker de son interlocuteur et de la foule qui se pressait autour de lui.

De la vallée de Tologa, il pénétra dans celle de l'Illyria. Beaucoup plus spacieuse que la précédente, elle doit son existence à une double chaîne de montagnes qui suivent parallèlement la direction du sud-est, et dont la hauteur varie de 2 à 3,000 pieds. Elle est le point de départ de ce système orographique, qui forme l'épaulement oriental du vaste plateau de l'Afrique centrale, et dont Ribmann, Ebrard, Burton et Speke ont signalé l'existence. Des flancs abrupts de ces montagnes se sont détachés d'énormes blocs de granit grisâtre assez nombreux pour rendre le passage de la vallée difficile. Le feldspath, d'une structure plutôt fibreuse que lamellaire, était disséminé, dans ce granit, en fragmens de plusieurs pouces carrés et aussi durs que le silex. Cette vallée, toute ravinée qu'elle fût, avait un aspect riant. Pas un creux, pas une déchirure qui n'eût son massif d'arbres de la plus belle venue. Le bois de quelques-uns de ces arbres était si résistant que la hache ne pouvait l'entamer. Pour la traverser sans fâcheuse rencontre, il fallait être en paix avec les indigènes, car du haut de leurs rochers ils pouvaient écraser impunément la troupe la mieux armée. Il n'y avait pas un mois qu'une compagnie de cent vingt-six Turcs avait été détruite de cette manière jusqu'au dernier.

Baker débouchait par une gorge étroite dans la vallée de l'Illyria, lorsqu'il rencontra Ibrahim à la tête de sa caravane. C'était un homme de sac et de corde. Né d'un chef turc et d'une mère arabe, il avait les plus beaux traits et les plus mauvaises qualités de ces deux races. Des sourcils épais surmontaient ses grands yeux noirs pleins d'un feu sinistre; son nez effilé, fortement arqué, aux narines mobiles et largement ouvertes, semblait dénoter la puissance de flair propre aux animaux; ajoutez à cela des joues à pommettes saillantes, une bouche bien proportionnée, un menton proéminent et légèrement pointu. La force, mais une force malfaisante, éclatait dans tous ses traits.

Quoiqu'il ne se sentît nullement attiré vers cet homme, notre

voyageur comprenait combien il pourrait lui être utile pour mener à bonne fin son entreprise; aussi ne fut-il pas fâché d'entendre sa femme l'appeler au moment où il se trouvait à la portée de sa voix. Ce ne fut qu'avec peine qu'Ibrahim consentit à s'approcher de M. Baker. Cependant la conversation s'engagea, suivie d'explications mutuelles, et moyennant de beaux présens une alliance finit par se conclure entre les deux parties. Dès ce moment, l'expédition gagnait une escorte de cent quarante hommes, mais elle faisait le sacrifice de la liberté de ses mouvemens, et prenait aux yeux des indigènes sa part de responsabilité dans des actes odieux.

L'Illyria avait pour chef un homme du nom de Ledgé, qui, d'après le portrait qu'en fait M. Baker, réunissait dans sa personne à peu près tous les vices. Il commence par réclamer présens sur présens, puis se met à fureter parmi les bagages, espérant y trouver quelque chose qui fût à sa convenance. Il s'approche d'un panier qui sent l'eau-de-vie. A cette odeur, sa figure s'épanouit. Il demande à M. Baker de lui faire goûter de cette précieuse liqueur. Celui-ci lui donna une bouteille de l'esprit-de-vin le plus fort. L'ivrogne n'eut pas la patience de la déboucher : il en cassa le goulot et la vida tout entière dans son énorme gosier. Il ne fit de son côté aucun présent, et ne voulut pas même vendre une seule tête de bétail. La petite caravane ne put se procurer que huit livres de miel, que les cuisiniers mirent dans une soupe au riz. Ledgé, alléché par ce mets appétissant, s'assit à la table commune, et en fit une consommation fabuleuse aux dépens des convives.

Les habitans de l'Illyria travaillent le fer avec une rare habileté. Leurs houes passent dans ces contrées pour être bien supérieures à celles qui viennent d'Europe. Rien de plus primitif cependant que l'outillage dont ils se servent. Leur enclume est un bloc de grès, leurs marteaux sont des pierres grossièrement façonnées. Ils emploient des pinces faites avec du bois vert, et leur soufflet consiste en deux pots de terre d'un pied de hauteur, à la base desquels sont fixés des tuyaux qui pénètrent dans le foyer. L'ouverture est couverte d'une peau souple et ample à laquelle un souffleur placé entre les deux pots imprime un mouvement rapide à l'aide d'un bâton, ce qui produit un courant d'air assez vif.

Le 30 mars 1863, Baker et son nouvel allié quittèrent la vallée de l'Illyria et dirigèrent leur course en droite ligne vers l'est. Ils entrèrent dans le Latouka, splendide vallée de 60 kilomètres de long sur 28 de large, qui s'étend du sud-est au nord-ouest. Ils avaient à leur gauche le mont Lafite, qui domine d'une hauteur de trois mille pieds une ligne circulaire de collines, et à leur droite une chaîne de montagnes au pied desquelles se trouvent d'abondans gisemens de minerai de fer. Les cours d'eau qui arro sent cette

belle contrée vont se décharger dans un des tributaires du Sobat. Le sol était très fertile, et promettait cette année une abondante récolte de dourah. On apercevait à quelque distance des forêts dont les vigoureuses futaies s'élevaient fièrement dans les airs; plus près et à mi-côte des collines, s'allongeaient des clairières qui permettaient aux rayons du soleil de se jouer au travers du feuillage; quelques parties de la plaine avaient l'apparence de vergers. Les *héglick* y étaient espacés comme s'ils avaient été plantés par un habile jardinier. C'est un arbre dont le fruit, très doux au goût et d'une saveur aromatique, a la grosseur et la forme de la datte. Le bois du héglick renferme une proportion considérable de potasse, car quelques grains de la cendre de ce bois mis sur la langue y font aussitôt venir une pustule. On emploie le fruit de cet arbre en guise de savon. Ce pays produit aussi une espèce de prunier qui donne un fruit jaune de la grosseur d'un œuf; il est juteux, très sucré, bien que légèrement acidulé et d'un arome exquis.

Arrivé à un village appelé Latome, Baker rencontra ce Mohammed-Her, à la bande duquel ses hommes avaient projeté de se joindre. Bien qu'il eût dressé son camp à une assez grande distance de celui de ce facteur, il s'aperçut néanmoins que des pourparlers s'étaient établis entre les deux caravanes. Il comprit que quelque complot se tramait et qu'il allait se trouver en face d'un nouveau danger. En effet, lorsqu'il donna l'ordre à ses gens, le lendemain matin, de se lever pour charger les chameaux et les ânes, deux seulement lui obéirent. Il réitéra son ordre; cette fois quatre autres parurent s'entendre, mais uniquement pour prendre leurs fusils. L'un d'entre eux, Bilhaal, le fauteur du complot, le toisa de la tête aux pieds en le défiant de son regard insolent, et au moment où Baker, sans se laisser intimider, leur commandait pour la troisième fois d'obéir, prenant la parole et frappant la terre de la crosse de son fusil, cet homme lui dit : — Nous ne chargerons pas vos ânes ni vos chameaux, et pas un homme ne vous suivra. — Baker, regardant ce misérable en face et d'un œil menaçant, s'écria : — A bas vos armes, et chargez les chameaux ! — Nous ne le ferons pas, répéta-t-il. — Ah ! tu ne le feras pas ! — Et là-dessus il lui assena sur la mâchoire un coup de poing qui le fit rouler à terre comme une masse inerte; le fusil vola à plusieurs mètres de distance, et l'homme resta étendu comme mort sur le bagage. Ses trois camarades coururent à lui pour le secourir; les autres, abasourdis par la chute de leur chef, semblaient hésiter. Baker, les voyant ébranlés, les prend un à un par le bras, les mène près des bêtes de somme, et leur ordonne de les charger sur-le-champ. Tous obéirent sans dire mot. Le *wakil* arriva, et, fort déconcerté de la tournure que les choses avaient prise, mit lui-même la main à l'œuvre et pressa ses hommes de rentrer dans

le devoir. Telle fut la fin de ce complot, dans lequel on avait arrêté de tuer le voyageur anglais et d'abandonner sa femme dans une jungle. Quelques jours après, ce même Bilhaal et deux autres s'enfuirent avec leurs armes et rallièrent la troupe de Mohammed-Her. Quand on vint l'apprendre à Baker, il répondit par une imprécation arabe : « Inshallah! que les vautours rongent leurs os! »

Le 13 avril 1863, le voyageur arrivait à Tarangulé, capitale du Latouka et station commerciale d'Ibrahim. Cette ville, qui pouvait renfermer au moins trois mille habitations de nègres, est située sous le 4° 30′ de latitude nord et le 30° 35′ de longitude est. Comme toutes les villes et villages de ces contrées, Tarangulé est entouré de palissades construites avec du *babanoum*, le bois le plus dur du pays. Autour de ces palissades circule une haie d'épines impénétrable qui s'élève jusqu'à vingt pieds de haut. Les entrées sont en forme d'arches et ressemblent à des couloirs en zigzag dans lesquels il est dangereux à un ennemi de s'aventurer. On les ferme la nuit avec de grosses branches de mimosas, dont les épines peuvent arrêter le plus intrépide. La rue principale de la ville est large, mais toutes celles qui s'en détachent à droite et à gauche et pénètrent dans le dédale des maisons n'ont que juste la largeur nécessaire pour qu'une vache puisse y passer. Les parcs des bestiaux sont placés à égale distance les uns des autres et palissadés. Les entrées sont également cintrées et n'ont que trois pieds de large. Sous cette voûte est suspendue une cloche faite de la coquille sonore d'une noix de palmier; elle est assez basse pour que l'animal la touche en passant. C'est ainsi que les gardiens comptent leurs troupeaux et s'assurent qu'aucune bête ne s'est égarée. On y allume des feux toutes les nuits pour chasser les moustiques. Des buttes hautes d'une trentaine de pieds dominent la ville et les campagnes d'alentour, véritables beffrois où des sentinelles montent la garde nuit et jour pour donner l'alarme en cas de danger.

Les habitans du Latouka sont grands, bien faits, et offrent des traits qui ne se retrouvent pas chez les tribus du Nil-Blanc. Ils ont le front haut, les yeux grands et bien espacés, la bouche moyenne, les lèvres pleines sans être grosses, et l'ensemble de leur personne dénote une origine éthiopienne ou gallas. Le type nègre domine sans mélange du 12° de latitude nord jusqu'au 4° 30′; mais à partir de cette dernière limite on pénètre dans une nouvelle zone ethnographique.

Baker n'était pas encore entré dans la ville qu'une foule considérable entourait déjà sa petite caravane. La curiosité des indigènes était surexcitée au plus haut point par la vue des chameaux et d'une femme blanche. Jamais des êtres de cette espèce n'avaient pénétré dans ces régions. Les hommes fixèrent plus particulièrement

leurs regards sur les chameaux, les femmes sur leur sœur d'Europe. C'était à qui ferait le plus de remarques. L'épouse favorite du chef dit que M[me] Baker serait beaucoup plus belle, si elle s'arrachait les incisives de la mâchoire inférieure.

Le voyageur anglais plaça son camp à une bonne distance de celui d'Ibrahim, pour que les indigènes comprissent bien qu'il formait une bande à part et avait un but distinct de celui des Turcs. Cette précaution était d'autant plus nécessaire que ces derniers n'avaient pas toujours le dessus dans les querelles qu'ils suscitaient aux habitans des pays où ils s'établissaient. Ce Mohammed-Her, qui avait poussé son escorte à la révolte et lui avait enlevé dernièrement trois de ses gens, perdit fort peu de temps après sa compagnie tout entière. Un des chefs du pays lui avait signalé un village, dans les gorges d'une montagne, dont les habitans s'étaient révoltés, et l'avait autorisé à y exécuter une razzia. Dans cette attaque, les Turcs furent repoussés, battus, écrasés sous des quartiers de roches que les indigènes firent rouler sur eux. Baker l'apprit par un individu qui vint lui rapporter deux de ses fusils tout maculés de sang; ils avaient appartenu aux hommes qui naguère s'étaient enfuis et dont les corps furent abandonnés aux vautours. Ses gens se rappelèrent son imprécation et le considérèrent dès cette heure comme un être mystérieux qu'on ne pouvait trahir sans s'exposer à la mort.

Ignorant combien de temps il serait obligé de rester dans ce pays, il se mit à convertir une portion de terrain en un jardin potager. Il avait eu la bonne idée de se munir de graines de plantes légumineuses. Cette précaution lui fut d'autant plus utile qu'il ne pouvait se procurer aucun légume. On ne voulait pas non plus lui vendre de la viande de boucherie, bien qu'il vît passer chaque matin un troupeau de dix mille bêtes à cornes que des gardiens menaient aux pâturages. Il y suppléait par la chasse. Le pays nourrissait en abondance toute sorte de gibier à plumes, oies, canards, pigeons, tourterelles, hérons et grues. Notre chasseur rencontra une variété de canards au plumage d'un bleu doré, tachetée de blanc au cou et à la tête; elle porte sur le bec une crête comme celle du coq. La chair de cet oiseau est des plus délicates. Il abattit aussi une espèce d'oie dont les ailes et le corps sont blancs, mouchetés de noir, la tête et le cou cramoisis. Elle porte sur la tête une protubérance calleuse d'une nuance jaunâtre. Les ailes de cette oie sont armées d'un éperon pointu et très fort d'un pouce de long, dont elle se sert pour se défendre. Il rapportait journellement avant déjeuner dix ou douze canards et autant de grues. Parmi ces dernières se trouvait la belle variété à aigrette que les Arabes appellent *garranook*. Sa tête est d'un beau noir velouté, ornée d'une huppe jaune-orange. La grande chasse était aussi abondante que la petite dans le Latouka. Quand

Baker y entra, il fut agréablement surpris d'apercevoir de nombreuses empreintes de pieds d'éléphans, de girafes, de buffles, de rhinocéros et d'antilopes de toutes les variétés possibles; mais les plus grands quadrupèdes, surtout les éléphans, se tenaient au pied de la montagne, à une dizaine de kilomètres de son camp. Habitué à chasser l'éléphant dans l'île de Ceylan, il voulut se donner le plaisir de renouveler ses anciennes prouesses; il pouvait lui être utile de donner à ses Turcs et aux naturels une idée avantageuse de son savoir-faire. Avec quelques natifs qu'il prit pour guides, deux chameaux pour porter ses provisions et les meilleurs cavaliers de sa troupe, il organisa une chasse, et sortit victorieux d'une lutte avec un éléphant d'une taille extraordinaire, lutte pleine de péripéties, qui avait duré tout un jour, mis plus d'une fois en péril la vie du chasseur et obligé celui-ci à déployer, à la grande admiration des indigènes et des hommes de son escorte, toutes ses ressources de ruse, d'adresse et de courage. Les habitans ne se montrèrent prompts qu'à enlever les dépouilles du vaincu, que Baker, exténué de fatigue et pressé de rentrer dans son camp, avait laissé gisant sur la place même où le noble animal était tombé.

Bien que, par suite de son alliance avec Ibrahim, notre explorateur fût enfermé malgré lui dans ces contrées étranges, son existence pour cela était loin d'être monotone et triste. Rien au contraire de mieux rempli que ses journées. Les heures passaient inaperçues, et le temps ne lui pesait jamais. Obligé de pourvoir aux besoins de sa petite escorte, il devait chaque matin se livrer à la chasse; comme il avait un magasin abondamment fourni d'une grande variété d'objets, les Turcs venaient à chaque instant faire appel à sa générosité et solliciter quelque présent qu'il refusait rarement. La nécessité l'ayant forcé d'acquérir des connaissances en armurerie, il ne se passait pas de jour qu'il n'eût à en faire usage. Muni enfin d'une pharmacie assez complète, tous les malades réels ou imaginaires accouraient dans sa tente pour être traités, et comme la confiance était entière chez les patiens, ses remèdes avaient une grande efficacité. Il devait en outre stimuler ses gens au travail, maintenir son camp en bon ordre, apaiser toutes les querelles. Retiré le soir sous sa tente, il confiait à son journal les observations et les événemens dont il voulait garder le souvenir.

Baker avait pris ses mesures pour passer dans le Latouka la saison des pluies, pendant laquelle il est dangereux à un étranger de s'aventurer dans ces régions où les eaux débordées vous barrent à chaque instant la route, quelquefois vous emprisonnent et vous livrent aux entreprises des naturels. Son jardin était en plein rapport, et l'abondance régnait dans son camp; mais la conduite brutale des Turcs d'Ibrahim, le sans-gêne avec lequel ils traitaient

les femmes, avaient irrité les habitans de Tarangulé. Il était fort à craindre qu'ils ne se révoltassent contre cette poignée de malfaiteurs et ne finissent par les écraser de leur nombre. Baker était inquiet; il voyait la corde se tendre chaque jour davantage, et, malgré le soin qu'il avait pris de séparer sa cause de celle d'Ibrahim, il craignait d'être quelque jour enveloppé dans la querelle. Sur ces entrefaites arriva un messager envoyé par le chef d'Obbo, pays situé au sud-ouest du Latouka; il lui apportait des présens ainsi qu'à Ibrahim, et les invitait tous deux de la part de son maître à venir s'établir dans sa ville. Le facteur de Courshid saisit cette occasion pour quitter une contrée où il se trouvait mal à l'aise, et pour placer le centre de ses opérations à Obbo. Au fond, cette résolution ne déplaisait pas à Baker, puisque le pays où il allait était précisément dans la direction qu'il devait suivre pour arriver au lac Louta-N'zigé; mais le moment était mal choisi. On était au cœur de la saison pluvieuse, Mme Baker était malade, lui-même avait la fièvre intermittente. Cependant il ne pouvait songer un instant à rester dans le Latouka après le départ d'Ibrahim. Sa propre escorte, composée de treize individus, était trop faible pour le protéger contre une tribu malintentionnée. Il fallut donc se résigner à partir. Il avait perdu trois chameaux, sept ânes et deux chevaux. Il dut suppléer au manque de bêtes de somme en réclamant cinquante porteurs. Il convertit pour sa femme un de ses lits de camp en un palanquin porté par quatre hommes. Les préparatifs achevés, la caravane, composée de trois cents personnes, se forma sur une seule ligne, et se mit en route le 23 juin 1863.

IV.

Nos voyageurs mirent neuf jours à franchir les 80 kilomètres qui les séparaient de la localité où ils allaient planter leurs tentes. Les pays qu'ils traversèrent présentaient les aspects les plus variés. Le sol était riche et couvert d'une végétation exubérante; une large crête de collines et de vallées offrait aux yeux des paysages toujours nouveaux et souvent pittoresques; plusieurs de ces collines avaient jusqu'à sept cents pieds de hauteur. Quelquefois des sentiers en spirale ou en zigzag bien ombragés en adoucissaient agréablement les pentes, mais le plus souvent il fallait les escalader en ligne droite par des chemins rocailleux, glissans, ravinés, où bêtes et hommes pouvaient à peine se tenir debout.

Le 1er juillet 1863, la caravane arrivait à Obbo, situé sous le 4° 2′ de latitude nord et le 30° 10′ de longitude est. L'altitude de cette localité est de 3,674 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la température moyenne de la contrée est de 24° centigrades.

La partie orientale du pays n'est qu'une succession de collines et de montagnes qui s'étagent les unes au-dessus des autres et sur les arêtes desquelles s'élèvent des pics qui semblent surveiller l'ensemble du système. Plus nos voyageurs avançaient vers le midi, plus la richesse du sol augmentait. L'Obbo abondait en plantes légumineuses. Baker compta neuf variétés d'ignames, dont l'une est d'une telle fécondité qu'elle donne jusqu'à cent cinquante tubercules par année. Il y acheta des citrouilles blanches de la forme d'une poire, de 10 pouces de long, et dont la chair est fort délicate. Les fruits y étaient également en grande abondance : pour quelques grains de verroterie, on lui apporta de pleines corbeilles de raisin noir. Les grains étaient énormes ainsi que les pepins, mais peu juteux; ils avaient un bon goût et contribuèrent à lui rendre momentanément la santé. Il voulut en presser à peu près 200 livres, mais il n'obtint qu'une liqueur épaisse qui fermenta sans pour cela donner quelque chose qui ressemblât à du vin. Le pays produit une riche variété de prunes, des anones de la meilleure espèce et une noix recouverte d'une écale verte, dont la saveur est des plus agréables; les femmes la rôtissent, puis la pèlent et la font ensuite bouillir; le liquide se couvre d'une couche de graisse qu'elles recueillent avec soin pour en faire de la pommade. On y trouve beaucoup de lin, et les forêts abondent en arachides. Le tabac y atteint de magnifiques proportions. Quand il est parvenu à maturité, les naturels en recueillent les feuilles, les pilent dans un mortier, les convertissent en pâte, qu'ils mettent dans un moule de forme conique où on la laisse jusqu'à complète dessiccation. Ils l'en retirent ensuite ayant la forme et la dureté d'un pain de sucre. Dans les contrées environnantes, le tabac subit une préparation à peu près semblable, mais on lui donne la forme d'un fromage. Les pipes varient avec les tribus et reçoivent toutes les formes possibles; tantôt c'est le fourneau qui est d'une grosseur énorme et sans rapport avec le tuyau, tantôt c'est celui-ci qui remplit la bouche, tandis que le godet est des plus exigus. La pipe et la cruche composent toute la céramique du pays.

L'Obbo serait un pays sain, si les bras y étaient en nombre suffisant pour diriger les eaux, les maintenir dans le lit des torrens et lutter avec succès contre la surabondante énergie de la nature. Il y pleut pendant dix mois de l'année, de février en décembre; la chaleur est forte, sans être pourtant excessive, puisque la température moyenne correspond à celle que nous avons en juin ou juillet, et le sol est très riche. Il en résulte une végétation d'une incroyable exubérance. — L'herbe, d'une prodigieuse hauteur, entrelacée de plantes rampantes et de vignes sauvages, n'est pénétrable qu'aux quadrupèdes de la plus grande espèce. Si l'habitant de ces contrées n'était pas forcé de déployer quelque activité pour satisfaire à ses

plus impérieux besoins, il verrait la végétation avancer, l'entourer et finalement l'étouffer dans ses formidables étreintes.

Baker resta six mortels mois dans ce milieu magnifique et délétère; pendant ce temps, il vit succomber toutes les bêtes qui lui restaient, chameaux, chevaux et ânes. Ses gens tombèrent malades; les Turcs d'Ibrahim, habitués cependant à tous les climats intertropicaux, subissaient aussi l'influence de cette nature trop riche et trop humide pour leur tempérament; à chaque instant, ils avaient recours à la pharmacie du voyageur, trop heureux de l'avoir au milieu d'eux et d'être appelés à l'escorter. Ce qu'il y avait de plus fâcheux encore dans les pénibles circonstances où il se trouvait, c'est qu'il ne pouvait chasser et se procurer à lui et aux siens une nourriture plus substantielle. Dans les premiers temps, la viande de boucherie ne leur fit pas défaut; mais petit à petit les naturels, blessés de la conduite des Turcs à leur égard, ne voulurent leur en fournir qu'à des conditions fort onéreuses et même fort difficiles à remplir. Ce séjour, nuisible à sa santé, dangereux pour sa femme, inutile à la science et ennuyeux pour tous, pesait, on le comprend, à notre explorateur. Ibrahim lui avait promis qu'il se mettrait en route pour le sud immédiatement après la saison des pluies; mais Baker craignait que son intérêt ne lui fît oublier sa promesse ou n'en retardât l'exécution. Ses craintes ne se réalisèrent pas. L'année avait été mauvaise pour le facteur. Sa provision de dents d'éléphans était nulle. Aussi bien, pour mettre un terme à toute incertitude, Baker lui promit de lui faire obtenir cent quintaux d'ivoire, s'il voulait l'accompagner jusque dans l'Unyoro et auprès de son roi Kamrasi. Ibrahim n'eut garde de rejeter cette proposition.

Le départ fut immédiatement décidé. Baker, n'ayant plus de chevaux, se procura deux bœufs pour servir de montures à lui et à sa femme; mais le premier essai ne fut pas heureux. Son bœuf, bel animal au regard vif, après avoir été bouchonné et dûment harnaché, s'effraie du costume qu'on lui met, rompt son attache, s'échappe sans qu'il soit possible de le rattraper. Celui que montait Mme Baker, se sentant piquer à la racine de la queue, rue de toutes ses forces et couche notre amazone à terre. Ces mésaventures ne l'empêchèrent pas de se mettre en route. Il partit le 5 janvier 1864 en prenant la direction du sud, traversa le Farajoc, où la végétation reprend des proportions normales, et arriva en trois jours sur les bords de l'Asua, un des affluens les plus considérables du Haut-Nil. Dans la saison pluvieuse, il a cent vingt pieds de largeur sur quinze de profondeur; au moment où les voyageurs le passèrent, il n'avait que six pouces d'eau. Du Farajoc, Baker pénétra dans le district de Shoa. Le 22 janvier, il se trouva en face du Nil, ou de cette section du Nil qui coule du lac Victoria dans celui de Louta-

N'zigé, dont il désirait constater l'existence. Il l'atteignit sous le 2° 18′ de latitude nord et le 29° 45′ de longitude est, en un point dont l'altitude est de 3,864 pieds au-dessus du niveau de la mer. Il remonta le long du fleuve pour arriver aux chutes de Karouma, où il espérait trouver des bateaux pour le passer. La nature déploie dans cette partie du Shoa une incomparable richesse. D'imposantes forêts étendent leurs splendides rideaux sur les deux rives, qu'elles garantissent des rayons brûlans du soleil. Du pied de ces forêts, à une hauteur de 50 mètres, se détachent des falaises qui descendent en gradins et resserrent le fleuve dans les étroites limites de 120 à 130 mètres. Chacun de ces gradins est orné de massifs de bananiers et de plusieurs variétés de palmiers, parmi lesquels on distingue le gracieux dattier sauvage. Les îles qu'on découvrait de ces hauteurs étaient autant de bosquets où l'on apercevait les sommets des huttes des indigènes. Trois jours de marche conduisirent la caravane aux chutes de Karouma, à ce même point où Speke avait traversé le fleuve dix-huit mois auparavant. A l'attitude menaçante de la foule qui garnissait la rive opposée, Baker comprit qu'il serait imprudent de passer sans en avoir obtenu l'autorisation. Il envoya donc dans un bateau des parlementaires qui s'approchèrent assez près pour être entendus de la rive opposée. Ils étaient chargés d'annoncer aux Wanyoros que le frère de Speke était arrivé, et qu'il désirait se rendre auprès de leur roi Kamrasi pour le remercier des soins qu'il lui avait donnés et lui remettre de nombreux et riches présens. — Mais pourquoi vient-il avec tant de monde? leur répondit-on. — Ce sont les personnes qui portent ces présens. — Eh bien! qu'il se montre, nous verrons s'il ressemble au *molligè* (au barbu); tel était le nom qu'ils avaient donné à Speke. Baker convertit un bosquet en cabinet de toilette, changea de vêtement, mit un paletot à peu près semblable à celui que portait Speke, et, grimpant sur un fragment de rocher qui se détachait en avant de la falaise et formait comme un pinacle, il salua la foule en agitant son chapeau; il lui fit de nouveau savoir qu'il était avec une dame anglaise et désirait être immédiatement présenté au roi, pour lui annoncer l'heureux retour dans leur patrie de Speke et de Grant et lui offrir des présens de grande valeur, comme marques de reconnaissance pour la bienveillance qu'il leur avait témoignée. Sur ces explications, un canot traversa le fleuve et débarqua quelques Wanyoros, qui, découvrant en effet une ressemblance entre lui et Speke dans la tenue, la complexion et les traits du visage, lui souhaitèrent la bienvenue par des danses et des pantomimes guerrières. Cependant le bateau dut plus d'une fois passer et repasser d'une rive à l'autre avant que Baker pût franchir le fleuve. Le chef de ce district se trouvait dans une position difficile : il n'osait ni

décourager notre voyageur de peur qu'il ne s'en retournât et que le roi ne perdît de beaux présens, grave maladresse qu'il pourrait bien payer de sa tête, ni lui laisser passer la frontière avec une suite si nombreuse et une escorte de cent douze hommes armés, de peur d'introduire des ennemis dans le pays. Il avait immédiatement envoyé des messagers à Kamrasi, mais Baker ne voulait pas attendre et le menaçait de se retirer et d'aller porter ses richesses à un autre roi. Dans sa perplexité, il prit un terme moyen et consentit au passage de l'explorateur, de sa femme et de quelques domestiques, parmi lesquels Ibrahim se plaça.

Il était nuit quand Baker traversa le Nil et mit le pied sur un rocher glissant de la rive opposée. Les indigènes vinrent en foule à sa rencontre, et se formèrent spontanément en procession pour remonter la falaise, haute à cet endroit de près de 60 mètres. Ce défilé ne laissait pas d'être vraiment pittoresque. Des porteurs de torches flamboyantes ouvraient la marche; derrière eux venait un corps considérable d'hommes armés de lances, lequel était suivi d'une bande de musiciens, joueurs de flageolets, de cornets et d'autres instrumens qui exécutaient un air des plus discordans. Venaient ensuite Baker, sa femme et leurs domestiques. Un certain nombre de porteurs volontaires fermaient la marche. La procession suivit un étroit sentier qui tantôt circulait autour d'énormes blocs de granit, tantôt disparaissait dans d'épais bouquets de bananiers, et arriva au village d'Atada, chef-lieu du district. Elle s'arrêta devant la maison du chef, qui fit à l'étranger le meilleur accueil, lui offrit des vivres et mit une hutte à sa disposition. Prévoyant bien qu'il aurait à recevoir de nombreuses visites le lendemain matin, Baker avait été s'installer sous un de ces arbres à ramure gigantesque, à l'ombre desquels mille personnes peuvent se trouver à l'aise. Il y donnait audience à une multitude qui l'examinait avec curiosité, suivait ses mouvemens, faisait mille remarques, lorsque tout à coup ces sauvages se précipitèrent vers la tente où se trouvait sa femme. Craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque accident, il y accourut lui-même; mais il fut bientôt remis de sa peur en voyant que ce qui avait attiré la foule et excitait au plus haut point son admiration, c'étaient les cheveux blonds de Mme Baker. Pour respirer un peu et se coiffer au grand jour, elle s'était placée à l'entrée de sa tente et avait laissé flotter sa chevelure. Jamais semblable merveille ne s'était vue dans l'Unyoro.

Le pays présentait un caractère bien différent de ceux que Baker venait de traverser. On y apercevait partout les traces d'une civilisation ébauchée. Le sol, mieux cultivé, donnait une plus grande variété de produits. Les habitans étaient suffisamment vêtus d'une grande robe faite avec l'écorce d'une espèce de figuier fort commun dans

le pays. Au moyen de diverses préparations, ils lui donnent l'apparence et la souplesse du velours. Les femmes portaient un double jupon du même tissu, et quelques-unes jetaient sur leurs épaules un fichu dont les pointes retombaient sur la poitrine. L'art de la poterie avait acquis dans l'Unyoro un certain développement, et les forgerons travaillaient le fer avec des outils du même métal; mais ces progrès étaient contre-balancés par un despotisme abrutissant. Les indigènes n'osaient répondre aux questions les plus insignifiantes, la crainte leur fermait la bouche. M. Baker n'en put recueillir aucun renseignement ni sur le pays, ni sur le chemin qu'il devait prendre pour arriver au lac qui était le but de ses recherches. Son escorte n'obtint l'autorisation de passer le Nil que quatre jours après lui; enfin le 31 janvier, il se mit en route pour M'rooli, résidence de Kamrasi, et il y arriva le 10 février. Cette ville, située sous le 30° de longitude est et le 1° 38′ de latitude nord, est placée au confluent du Nil et d'un de ses tributaires, le Kafour. L'Unyoro, dont elle est la capitale, est à 3,695 pieds au-dessus du niveau de la mer, et la température moyenne y est de 27° centigrades.

Kamrasi, impatient sans doute de recevoir les beaux présens dont ses messagers lui avaient parlé, accorda sans délai une audience à son hôte européen. Baker le trouva vêtu avec beaucoup de recherche et assis sur un tabouret recouvert d'une peau de léopard. C'était un bel homme, de six pieds de haut et d'un extérieur agréable. Son regard avait quelque chose de bienveillant; ses mains et ses pieds étaient d'une grande propreté et ses ongles bien soignés. L'ensemble de ses traits se rapprochait plus du type abyssin que du type nègre. Il manquait à sa denture les incisives et les œillères, comme le voulait la mode du pays. Sa tête était rasée; les Wanyoros, n'ayant pas de ciseaux, n'ont aucun autre moyen de se couper les cheveux.

Le caractère de ce tyranneau ne répondait pas aux traits de sa figure. D'une rapacité sans limite, il n'avait laissé partir Speke et Grant qu'après les avoir dépouillés de tout ce qui leur restait, et son insatiable avidité se donna pleine carrière avec Baker. Celui-ci cependant lui fit d'emblée, et comme pour le satisfaire une fois pour toutes, de magnifiques présens, — un tapis de Turquie, un grand manteau de cachemire blanc, une carabine à deux coups avec des munitions, des bottines turques avec plusieurs paires de chaussettes de soie rouge, une écharpe en filet de soie et de la même couleur, une collection considérable de colliers et de ceintures en verroteries de premier choix et du plus brillant effet. Il espérait, par ces libéralités, obtenir immédiatement un guide et une escorte pour aller à la découverte du lac Louta-N'zigé. Kamrasi accéda sans peine à sa demande, mais le retint encore deux longues semaines pour se donner le plaisir de lui enlever chaque jour de nouvelles dépouilles.

Enfin le guide arriva avec un officier chargé de pourvoir à la nourriture de notre voyageur et de sa suite pendant la route. Baker ne prit que sa petite escorte de treize hommes et se hâta de faire ses préparatifs. L'heure du départ avait sonné, chacun était à son poste prêt à partir, lorsque Kamrasi arriva pour lui arracher encore de nouveaux présens. Il fit ouvrir ses valises pour choisir les effets qui étaient à sa convenance. Il lui demanda, mais en vain, sa montre. Il força Mme Baker de lui remettre un mouchoir de soie jaune frangé de lames d'argent, le seul qui lui restât, et pour terminer il pria Baker de lui donner sa femme. Baker, irrité au suprême degré, lui présenta la bouche de son revolver, lui dit que dans son pays cette offense serait lavée dans le sang, et que, s'il ne le tuait pas sur-le-champ, c'est parce qu'il le considérait comme un stupide animal. Kamrasi, tout surpris et fort effrayé, s'efforça de le calmer en lui disant que, s'il lui demandait sa femme, c'était avec l'intention de lui en donner une autre, mais qu'il n'insistait pas; aussi bien, ajouta-t-il, la chose n'était pas assez importante pour se mettre dans une telle colère. Il se retira là-dessus, et la caravane se mit en route en prenant d'abord la direction du sud-ouest pour éviter un grand marais qui lui barrait le passage, puis elle reprit le chemin de l'ouest, et ne s'éloigna que de quelques lieues, tantôt à droite, tantôt à gauche, du 1° 15′ de latitude nord. Après quelques jours de marche sous un soleil ardent, nos voyageurs retrouvèrent le Kafour, qui avait à cet endroit 70 mètres de large. Bien que profond, il ne formait qu'une masse tellement épaisse de joncs, de bambous et de papyrus, qu'il leur suffit de les coucher et d'y ajouter un banc de plantes aquatiques pour pouvoir le traverser. Baker le passait suivi de sa femme, lorsque, se retournant, il la vit changer de couleur, devenir pourpre et s'affaisser sur elle-même. Il courut à elle, la reçut dans ses bras et la transporta non sans danger sur la rive opposée, car le pont, trop léger, cédait sous le poids de deux personnes. Il convertit de nouveau son lit de camp en palanquin, et chercha par des frictions à la faire revenir à elle, mais en vain; son état devenait de plus en plus alarmant. Il fallait s'arrêter à chaque instant pour lui soulever la tête, car il craignait qu'elle ne suffoquât, tant sa respiration était râlante. Arrivé au premier village, il la coucha dans une hutte et fit d'inutiles efforts pour lui desserrer les dents avec un petit coin de bois. Ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'il parvint à lui rafraîchir la langue et le palais, qui étaient en feu.

Bien que la troupe de notre voyageur fût réduite à vingt personnes, y compris les femmes, il ne pouvait s'arrêter plus d'un jour dans chaque village, parce que les vivres lui auraient manqué. Il devait nécessairement aller en avant. Le jour, il se tenait

à côté de sa femme, dont quatre hommes portaient le palanquin; la nuit, il ne quittait pas son chevet. Pour s'éclairer dans la profonde obscurité des habitations des nègres, il avait fait une veilleuse avec un tesson dans lequel il mettait de la graisse et une mèche de toile. Cette lumière, toute blafarde et fumeuse qu'elle fût, lui permettait de remplir ses tristes fonctions de garde-malade. Il passait ses nuits à mouiller les lèvres et la tête de celle qui lui avait dit au début de son voyage : « La mort seule pourra me séparer de toi. » Nuits d'angoisse, dont les minutes lui paraissaient des heures, et pendant lesquelles les plus sombres pensées se pressaient dans son esprit! Quelquefois des hyènes ou autres animaux sauvages rôdaient autour de la hutte, attirés par la lueur de la lampe. Leurs cris remplissaient l'âme de Baker d'une indicible tristesse et de noirs pressentimens. Il lui semblait qu'ils étaient poussés par quelque instinct sinistre. La malade restait toujours insensible, pas un mouvement qui indiquât que la vie reprenait possession de ce corps affaibli. Ce voyage ressemblait à un convoi funèbre, car ses gens témoignaient par leur gravité qu'ils partageaient la douleur de leur chef. Enfin le quatrième jour elle ouvrit les yeux en disant : « Dieu soit béni! » mais aux paroles incohérentes qui suivirent cette exclamation il comprit que son insolation s'était compliquée d'une fièvre cérébrale. Six mortelles journées se passèrent encore dans un état qui laissait peu d'espoir; le septième jour, Mme Baker eut de violentes convulsions qui furent suivies d'une prostration complète. Il crut que le moment suprême était arrivé. Il la couvrit de son plaid écossais; un de ses hommes alla mettre un manche à une pioche, et lui, accablé de fatigue, s'affaissa au pied du lit de la mourante et s'endormit. Il était grand jour quand il s'éveilla. Il regarda sa femme, qu'il trouva, de même que la veille, pâle comme la mort; sa figure portait l'empreinte de la sérénité d'un être pour qui les préoccupations de la vie n'existent plus. Il s'approcha, se pencha sur elle, et l'entendit respirer comme si elle dormait paisiblement. Reviendrait-elle à la vie? lui serait-elle rendue? Elle se réveilla bientôt, la fièvre l'avait quittée, ses pensées étaient lucides. Elle entrait en pleine convalescence. Après un repos de deux jours, nos voyageurs se remirent en route joyeux et légers. Le pays, qui avait été jusqu'alors plat, dénudé et stérile, s'accidentait et prenait un air de fête. Arrivé le 14 mars 1864 au village de Pakanis, Baker aperçut de loin des montagnes dont une lueur bleuâtre arrondissait les lignes et cachait les sommets. Il demande aux habitans du village à quelles distance elles se trouvent. Ils lui répondent qu'elles sont au-delà du lac Louta-N'zigé, dont il pourrait atteindre les rives avant la fin de la journée, s'il se hâtait un peu. Cette réponse l'électrise, il ne se sent plus de joie.

Il stimule ses gens, double leur salaire de la journée, promet une récompense à son guide, éperonne son bœuf. Il a devant lui une vallée profonde, il la traverse au pas de course; elle est suivie d'une colline élevée, à pentes rapides, il la gravit comme s'il était au début de son voyage. Un paysage des plus pittoresques se déploie à ses regards; il ne le voit pas, absorbé par l'idée de la découverte qu'il va faire et qui doit assurer la gloire à son nom. A peine a-t-il atteint le sommet de la colline, qu'il se trouve en face de la plus belle mer intérieure qu'il eût jamais contemplée. C'est une immense nappe d'eau dont la surface brille aux rayons d'un soleil éblouissant. Il n'aperçoit aucune limite au sud et au sud-ouest. Les montagnes qu'il avait vues du village de Pakanis sont à l'ouest du lac, à une distance de 80 kilomètres environ du lieu où il se trouvait, et peuvent avoir 7,000 pieds de hauteur. Elles se divisent en plusieurs branches qui s'étagent en s'allongeant vers le sud. Des ombres épaisses qui en interrompaient les lignes marquaient sans doute la place de profondes vallées. En deux endroits, il remarqua comme des rubans argentés suspendus sur ces sommets. Il comprit qu'il y avait là deux belles cascades qui attireraient un jour l'attention des voyageurs. Les montagnes paraissaient émerger du lac, mais des colonnes de fumée qui s'élevaient à la base marquaient la place de vastes prairies dont on brûlait les herbes à cette époque. On lui dit qu'il fallait, avec une bonne embarcation, quatre jours et quatre nuits pour traverser le lac dans sa plus grande largeur. En faisant la part de l'exagération si naturelle aux nègres, il en conclut que cette largeur pourrait être de 35 à 40 lieues. Le lac se rétrécit graduellement au nord et au sud. Il s'étend jusqu'au Karagué, et doit embrasser à peu près 5 degrés de latitude, 3 degrés au-delà de la ligne et 2 en-deçà; sa direction est du nord-est au sud-ouest, obliquant entre les 26° et 30° de longitude est; il est le plus vaste de tous les lacs de l'Afrique équatoriale, et l'altitude au-dessus du niveau de la mer en est de 2,720 pieds. Les eaux du lac étaient basses à l'époque où Baker le vit; on lui montra une marque qu'elles atteignent quand elles sont hautes; il en conclut que le niveau ne variait que de 4 pieds. En général, le lac est calme jusqu'à une heure de l'après-midi; à ce moment, un vent assez violent du sud-ouest le soulève et en rend la navigation peu sûre pour de petites embarcations. Il donna à cette mer intérieure le nom de lac Albert ou « Albert Nyanza, » unissant le nom du prince dont l'Angleterre regrettait la perte à celui de sa veuve, que Speke avait donné au lac Ukérewe en l'appelant « Victoria Nyanza. » Ces deux lacs sont séparés par une contrée montueuse au milieu de laquelle Speke a placé le mont M'fumbiro, dont il évalua la hauteur à 10,000 pieds. La distance qui les sé-

pare dans les parties les plus rapprochées sous la ligne est d'environ 150 kilomètres. Ces deux immenses réservoirs ne sont pas au même niveau. Le lac Victoria est de 7 ou 800 pieds plus élevé que le lac Albert. C'est donc dans ce dernier que coulent toutes les eaux qui tombent dans cette partie de l'Afrique équatoriale. La découverte de ce lac était le but principal du voyage de Baker; mais il lui restait à déterminer la place où le Nil de Speke y entre et celle où il en sort, et à montrer que ces deux courans ne forment qu'un seul et même fleuve.

V.

Baker se trouvait à quinze cents pieds au-dessus du niveau du lac, quand il aperçut pour la première fois cette magnifique nappe qui s'étendait à ses pieds. La pente par laquelle il fallait descendre pour atteindre le niveau de l'eau était des plus rapides. Après une marche pénible de deux heures, il arriva sur une belle pelouse qui formait en cet endroit la ceinture du lac. La plage était un fond de cailloux blancs, sur lesquels les vagues déferlaient en faisant entendre un léger murmure. Il dressa sa tente dans le village de Vacovia, situé sous le 1° 15′ de latitude nord et le 28° 30′ de longitude est. Il n'était habité que par des pêcheurs.

Le lendemain, toute la troupe de notre voyageur resta couchée, — retenue par la fièvre, qui s'était emparée d'elle immédiatement après son entrée dans le village. Tout étranger qui arrive pour la première fois sur les bords du lac Louta-N'zigé doit payer ce tribut. Cet accès passé, Baker réclama les bateaux que Kamrasi lui avait promis pour se rendre à l'embouchure du Nil. On s'empressa de les aller chercher; mais le temps a peu de valeur pour le nègre, il se hâte lentement, et ce ne fut qu'au bout de huit jours que Baker vit arriver deux bateaux, l'un de vingt-six pieds de long, l'autre de trente-deux, qui avaient chacun deux paires de rames. Le manche de ces rames était fort artistement travaillé, la poignée bien faite, la pale large et légèrement concave. Notre voyageur s'établit dans le plus grand des deux, et recouvrit le centre d'une bâche, pour que sa femme n'eût pas trop à souffrir de l'ardeur du soleil. Avant de partir, il donna quelques grains de verroterie au chef de Vacovia, qui les jeta religieusement dans le lac pour lui assurer une heureuse navigation. Ce fut par une belle matinée que les deux embarcations quittèrent le rivage en tournant leurs proues vers le nord. Le lac était calme, le ciel un peu nuageux et moutonné, mais rassurant. Nos marins n'osaient pas perdre la plage de vue; quelquefois ils s'en séparaient d'un ou deux kilomètres, pour ne pas donner sur des bancs de sable, mais le plus

souvent ils rasaient le pied rocheux des falaises ou entraient sous des sections de voûte creusées par l'action érosive des eaux. Cette navigation de treize jours, sur des canots d'une solidité douteuse, avec un équipage novice, sur une mer dont on ignorait le tempérament, ne laissa pas d'être assez pénible et semée d'accidens. — A la fin de la première journée, au moment où Baker établissait son bivouac sur le rivage, les rameurs indigènes, sous prétexte d'aller chercher des vivres dans le premier village, décampent et ne reviennent plus. Il confie leurs rames aux gens de son escorte, qui manœuvrent de telle sorte que les canots semblent tourner sur eux-mêmes comme sur un pivot. Il faut qu'il supplée à leur inexpérience en fixant une rame à la poupe de ses canots en guise de gouvernail et en les munissant, au moyen de ses plaids écossais, d'une voilure telle quelle. A l'aide de cet appareil nautique improvisé, et poussé par un vent favorable, Baker poursuivit sa route assez heureusement. Il doubla un promontoire qui masquait une baie profonde, et, pour gagner du temps, il pointa vers le promontoire opposé et s'éloigna du rivage de plus de six kilomètres. Il avait franchi la moitié de la distance, quand il fut enveloppé par un orage équatorial capable d'intimider les plus intrépides. L'obscurité était profonde, ou plutôt à la lumière du soleil avait succédé celle des éclairs, qui se suivaient sans interruption et embrasaient l'atmosphère. Les éclats de la foudre, répercutés de falaise en falaise, produisaient un roulement continu et effrayant. Une pluie diluvienne fit cesser graduellement le bruit du tonnerre, mais ramena l'obscurité; nos marins craignaient d'avancer de peur de se jeter contre quelque récif. Ils parvinrent à triompher de ce péril, mais ce fut pour aborder un rivage où ils ne purent se procurer aucune nourriture. — Baker tue un crocodile dont quelques-uns de ses gens veulent bien manger, nourriture nauséabonde qui a l'odeur et le goût d'un mélange de poisson et de viande en décomposition assaisonné de musc. Il se hâte d'abandonner ces rives inhospitalières, et débarque le soir au village d'Eppigoya, où il reçoit le meilleur accueil; mais les habitans ne peuvent lui fournir aucune viande de boucherie. Il est vrai qu'ils lui donnent deux cent cinquante pièces de volaille en échange d'objets de la valeur de 1 shilling. Le lac dans ces parages offrait les scènes les plus animées. Les hippopotames s'y promenaient en troupes nombreuses, et y prenaient leurs ébats. Les crocodiles y foisonnaient; on en voyait par centaines sur le sable, immobiles comme de vieux troncs d'arbres. Des troupeaux d'éléphans descendaient des hauteurs pour prendre leur bain de tous les jours. Les uns se plongeaient dans l'eau, et y restaient un moment ensevelis en tenant leur trompe au-dessus de la surface;

d'autres ne prenaient qu'un demi-bain, mais complétaient leur toilette en s'arrosant abondamment le dos et les épaules au moyen de leur trompe.

Le dixième jour, la scène change, le lac se resserre, les montagnes de l'ouest se dessinent peu à peu aux regards, et Baker commence à distinguer les vastes forêts qui en tapissent les flancs. Le sable et les galets blancs de la plage sont remplacés par la plus étrange des végétations. Ce sont des papyrus et des joncs qui poussent sur une couche épaisse et flottante de végétaux aquatiques en décomposition. Croyant qu'il approchait des bords du lac, il voulut en sonder la profondeur avec un bambou de 25 pieds, mais il ne put en atteindre le fond. Il continua sa navigation en faisant filer ses embarcations entre les fissures de ce sol mobile, et pénétra dans un canal large et profond, bordé de chaque côté par une épaisse muraille de hautes graminées. Comme la surface de l'eau était aussi unie qu'une glace, il crut qu'il était à l'ouverture d'une baie. Il se trompait. Il apprit qu'il se trouvait à l'embouchure même du Nil, à l'endroit où il entre dans le lac pour en ressortir un peu plus au nord. Ayant aperçu dans la ceinture de papyrus qui le séparait de la rive une solution de continuité, il y pénétra et arriva bientôt dans une petite anse où il débarqua. Des indigènes vinrent à sa rencontre, lui offrirent de porter ses effets, et le conduisirent à Magungo, situé sous le 2°16′ de latitude nord et le 29°15′ de longitude est. Rien de plus gracieux que le chemin qu'ils prirent pour monter à ce village. Quoique la colline ait une pente rapide et parfois presque abrupte, la nature n'a pas laissé d'y disposer avec un art merveilleux les plus beaux spécimens de la flore de ces contrées. Le caractère des habitans de cette région privilégiée était hospitalier et généreux. Ils fournirent à la caravane du voyageur, fatiguée du long et laborieux trajet qu'elle venait d'accomplir, des vivres en abondance, chèvres, volailles, œufs, lait, beurre frais, et leur libéralité ne se démentit pas un instant. Des hauteurs de Magungo, Baker put étudier tout à son aise la partie septentrionale du lac, celle qu'il avait le plus à cœur de connaître. La chaîne de montagnes qui borde l'Albert-Nyanza à l'ouest se prolonge en suivant les mouvemens du rivage, puis s'abaisse subitement pour laisser la place au lac, qui fait un coude; elle se relève ensuite pour former une ligne de collines et de rochers au pied desquels coule le Nil. A l'est et au nord, le pays est plat, et la vue peut embrasser cette partie du Louta-N'zigé dans son ensemble comme dans ses détails. Il se couvre d'une large bordure de papyrus et de bambous qui lui donnent, quand on le regarde du rivage, l'aspect d'un immense marais. Du point culminant où il se trouvait, le voyageur vit un ruban d'un vert très foncé se détacher de cette ceinture du côté du nord : ce ruban

marquait le cours du fleuve, lequel peut porter des bateaux jusqu'à Madi, à une distance de 120 kilomètres, où des rapides en interrompent la navigation jusqu'à quelques lieues de Gondokoro. Il aurait voulu descendre le fleuve pour reprendre la route de cette dernière ville; mais aucun des naturels ne voulut l'accompagner, parce que les riverains du fleuve étaient en guerre avec Kamrasi et les auraient infailliblement attaqués.

Il reprit donc son voyage maritime sur le Nil, qui avait à l'endroit où il se jette dans le lac 450 mètres de large. Après quelques heures de navigation, on le voit se rétrécir de moitié, et les rives, qui étaient au niveau du fleuve, s'élèvent graduellement et lui donnent l'apparence d'un cours d'eau, bien que la surface en paraisse toujours immobile. Ce ne fut que le lendemain, à une trentaine de kilomètres de son embouchure, que le courant se fit sentir. Le fleuve n'avait plus que 150 mètres de large. A dix heures du matin, le courant augmente; les rameurs sont obligés de donner de l'aviron avec force pour le surmonter. Ils entendent alors un bruit sourd, étrange, et dont ils ne peuvent se rendre compte. A mesure qu'ils avancent, ce bruit s'accuse et devient de plus en plus distinct; c'est un mugissement ou plutôt quelque chose comme le roulement continu du tonnerre. Stimulés par la curiosité, les rameurs redoublent d'énergie. A peine nos voyageurs sont-ils entrés dans un tournant, qu'ils se trouvent en face d'une des plus grandes scènes de la nature qu'on puisse imaginer. Les rives avaient changé de caractère. En se resserrant, elles s'étaient élevées, et au talus avaient succédé des bancs de granit qui se superposaient en retraite et formaient des gradins atteignant jusqu'à trois cents pieds de hauteur. Une riche végétation s'était emparée de toutes les plates-formes, de toutes les fissures, et, se combinant avec les couches horizontales des rochers et les fragmens en saillie, recouvrait ces falaises d'une tapisserie splendide. Le fleuve, contrarié dans son cours par des blocs de granit, emprisonné dans des rives étroites, gronde, bouillonne, s'irrite, et, comme pour se dégager des étreintes qui le pressent, se précipite d'un bond de cent vingt pieds dans une cavité profonde que lui-même s'est creusée. L'eau rebondit, s'enveloppe d'un nuage d'une blancheur éclatante, qui tranche vivement sur la teinte sombre du rocher et va caresser la chevelure des palmiers et des bananiers qui surplombent les parois de l'abîme. Cette cataracte, située sous le 29° 27′ de longitude est et le 2° 17′ de latitude nord, est la plus considérable de toutes celles qui embellissent le cours du Nil : elle a été appelée par notre voyageur *Murchison fall* (chute de Murchison), en l'honneur du président de la Société de géographie de Londres.

Baker est obligé de reprendre à cet endroit son voyage par terre.

Entre cette cascade et les chutes de Karouma, que nous connaissons, la navigation est impossible; mais il n'en était éloigné que d'une douzaine de lieues, et comme ces chutes sont sous la même latitude que la cataracte Murchison, il en conclut que le fleuve coule en droite ligne entre ces deux points de l'est à l'ouest, par une déclivité de 801 pieds, ce qui explique la rapidité qu'il acquiert au milieu de tant de brisans. Notre explorateur avait achevé la tâche qu'il s'était donnée; voulant reprendre le plus tôt possible la route de Gondokoro, il offrit au chef du village le plus voisin les cinquante livres de verroterie qui lui restaient à la condition qu'il l'escorterait jusqu'à Shoa, où il avait laissé une partie de ses effets et d'où il lui serait facile de descendre jusqu'à Gondokoro; mais ce chef s'y refusa, alléguant pour prétexte qu'il devait au préalable solliciter l'autorisation de Kamrasi. En attendant, il lui donna des porteurs et un guide pour le conduire dans le district de Morou, où il pourrait attendre les ordres du roi.

La fièvre intermittente, qui n'avait pas quitté Baker depuis plusieurs mois, avait miné sa santé, il ne pouvait pas marcher un quart d'heure sans se trouver mal. La santé de sa femme n'était pas moins ébranlée : il fallait les porter tous les deux dans leurs lits de camp. Les personnes de sa suite étaient également épuisées et souffrantes. Arrivés à la première station où ils devaient passer la nuit, le guide et les porteurs se sauvèrent. Baker et sa femme se virent abandonnés dans un pays frontière dévasté par la guerre. Les villages étaient déserts, les huttes abattues ou incendiées; personne pour leur vendre ou leur donner des vivres. Ils seraient morts de faim, s'ils n'eussent trouvé dans un village dont les habitans avaient été obligés de fuir précipitamment un silo de grains indigènes; ils se nourrirent aussi d'une herbe qui ressemblait pour la forme et le goût à l'épinard, et Baker fit avec du thym une infusion qu'il prit à la place de thé. La saison pluvieuse était arrivée. Des torrens d'eau tombaient chaque jour pendant plusieurs heures. Il erra deux mois dans ce district sans recevoir aucune nouvelle de Kamrasi. Ce rusé monarque savait bien où était le voyageur, mais comme il voulait le garder auprès de lui pour se servir au besoin des treize hommes armés qui composaient son escorte; il jugea prudent de ne lui envoyer pour le moment aucun secours. Un régime aussi débilitant, une existence aussi déplorable, avaient porté le dernier coup à la santé de Baker. Se croyant mortellement atteint, il écrivit un soir, alors qu'il était installé dans une hutte humide, ses dernières volontés, et donna à son wakil les instructions nécessaires dans le cas où ils viendraient à succomber l'un et l'autre, car il était convaincu que sa femme ne lui survivrait que de quelques jours.

Ce devoir rempli, il charge deux de ses hommes d'aller trouver Kamrasi, de lui dire combien il était indigné de l'odieuse conduite qu'il tenait à son égard et de lui faire savoir qu'ayant remis son départ à une année, il était disposé à se rendre auprès de lui et le priait de lui envoyer cinquante porteurs. C'est ce que voulait Kamrasi. Les cinquante hommes ne se firent pas longtemps attendre, et en six jours Baker arrivait à Kisona, où le roi avait établi sa demeure et son camp. Cette ville, située à 16 kilomètres au sud du Nil, renferme trois mille huttes et une population considérable. Il y resta six mois, pendant lesquels Kamrasi lui fournit un ordinaire vraiment royal. La viande ne lui fit jamais défaut, mais il ne pouvait avoir de la volaille, parce que les magiciens de la couronne s'en servaient pour lire dans les entrailles et les convulsions de ces victimes les événemens de l'avenir. Chaque matin, des marchands ambulans parcouraient les rues de la ville en criant leurs marchandises et indiquant l'objet contre lequel ils voulaient les échanger. Du tabac pour des couries ! Du lait pour du sel ! Du beurre, du café pour des jénitos (verroterie rouge) ! Leur beurre était empaqueté dans des feuilles de plantain collées avec un mélange d'argile et de bouse de vache. Comme cette matière donnait un mauvais goût au beurre, le voyageur le refuse un jour. Le marchand lui rapporte d'autre beurre proprement enveloppé, il le goûte et le trouve excellent; mais, quand on veut s'en servir, on s'aperçoit que c'est le vieux beurre entouré d'une légère couche de beurre frais et recouvert de feuilles vertes.

Kamrasi était en guerre avec son frère. Un matin les tambours battent la générale, l'alarme est dans la ville. On apprend que l'ennemi s'approche accompagné de Mohammed, le facteur de Debono, qui vient avec sa troupe mettre tout à feu et à sang. Les femmes s'agitent et poussent des cris lamentables. Les hommes se réunissent, s'excitent, se montrent animés d'un grand courage, simulent des combats, enfoncent les bataillons ennemis. Le roi entre tout effaré dans la tente de Baker. Il avait échangé son lourd manteau d'écorce contre un vêtement léger ; notre voyageur l'en félicite en lui disant qu'il serait plus agile pour le combat. — Pour le combat ! mais c'est pour me sauver que je me suis ainsi vêtu, repartit Kamrasi. — Baker hissa le pavillon anglais sur sa tente, et fit savoir à Mohammed qu'il réclamait comme le premier occupant le territoire de l'Unyoro, qu'il l'avait placé sous l'égide des couleurs anglaises et qu'il eût à se retirer. Bien que celui-ci fît une réponse assez fière, il jugea prudent d'obtempérer à l'invitation de l'étranger. Un mois plus tard, c'est le fameux roi de l'Uganda, M'tesa, qui fait irruption dans le pays avec une puissante armée. Kamrasi accourt pour demander

à Baker son drapeau, s'imaginant qu'il renfermait une vertu qui terrifierait l'ennemi. Baker lui fit comprendre que dans cette circonstance il n'aurait aucun pouvoir, et l'engagea sagement à quitter la ville, qui pouvait être enveloppée de toutes parts, et à se retirer à Karouma, où il lui serait facile de se fortifier en attendant qu'Ibrahim revînt de Gondokoro. Fuir entrait tout à fait dans le plan de campagne de Kamrasi. Il suit ce conseil, abandonne Kisona et va dresser son camp en face des chutes de Karouma. Ibrahim en effet ne tarda point à paraître avec une compagnie de cent hommes. Les Waganda en l'apprenant se retirèrent, et Kamrasi, vainqueur sur toute la ligne, récompensa Ibrahim en lui faisant un riche présent de dents d'éléphans.

Cette générosité devait hâter le départ de Baker. Le facteur de Courshid, ayant complété par un bonheur inespéré sa provision d'ivoire, crut prudent de la transporter à son dépôt de Shoa, pour la remettre le plus tôt possible entre les mains de son commettant. Il se mit donc en route, accompagné du voyageur anglais, le 17 novembre 1864, après avoir laissé trente hommes pour protéger Kamrasi. Sa caravane, composée en grande partie de porteurs du pays, s'élevait à plus de mille personnes. Le 23, ils arrivèrent à Shoa, où ils durent rester trois mois. Possesseur de vingt-quatre mille livres d'ivoire, qui valaient 240,000 francs, Ibrahim avait besoin de huit cents hommes pour porter cette marchandise à Gondokoro, car les Wanyoros étaient retournés dans leur pays; mais où trouver une colonne aussi considérable dans une contrée dépeuplée par la guerre que lui-même fomentait? Ce ne fut qu'après des efforts inouis qu'il parvint à engager son régiment de porteurs au prix de quatre vaches par homme payées d'avance. Presque tous étaient en deuil, c'est-à-dire qu'ils portaient une corde roulée autour de leur cou et de leur taille. — La caravane s'ébranle, mais au premier bivouac les porteurs décampent et abandonnent leur oppresseur avec ses richesses. Ibrahim se voit forcé de rentrer à sa station et ne prévoit pas le moment où il pourra reprendre le chemin de Gondokoro. Néanmoins, à la prière de Baker et au prix d'une carabine de 1000 francs, il consent à l'accompagner en laissant une partie de ses hommes à la garde de son dépôt. Ils prennent la direction du nord-est et retrouvent le Nil sous le 3° 34′ de latitude nord, et, comme des hauteurs de Magungo notre voyageur l'avait vu se détacher du lac sous le 2° 45′, il ne pouvait conserver le plus léger doute que le fleuve qu'il allait suivre jusqu'à Karthoum ne fût le même que celui qu'il avait vu sortir du Louta-N'zigé.

Le 23 mars 1865, deux ans après en être parti, Baker arrivait à Gondokoro; mais au lieu de trouver, comme il l'espérait, une flot-

tille à l'ancre, il n'y aperçut qu'un seul bateau ponté. Les facteurs y étaient cependant arrivés avec leur ivoire et trois mille esclaves. Baker apprit alors que les autorités égyptiennes, sous l'impulsion des gouvernemens européens, avaient pris des mesures pour supprimer la traite, et que quatre vapeurs naviguaient sur le Nil pour s'emparer des vaisseaux négriers. On lui dit aussi que la peste s'était déclarée à Karthoum, qu'elle y avait fait quinze mille victimes et emporté presque tous les marins, enfin que le Nil se trouvait barré sous le 9° de latitude nord par une accumulation énorme de matières végétales, et qu'il avait fallu employer les équipages de trente navires à creuser un canal, afin que la navigation ne fût pas interrompue. Par une heureuse fortune, le bâtiment à l'ancre en ce moment appartenait à Courshid, qui venait chercher l'ivoire qu'Ibrahim devait lui apporter. Baker l'affrète pour la somme de 1,000 fr. et s'embarque avec ses treize fidèles soldats. Il descend tranquillement le Nil et arrive à la fameuse digue sous laquelle le fleuve se précipitait avec tant de violence qu'un navire chargé d'ivoire, étant venu donner en flanc contre le barrage, avait disparu sous l'eau. Grâce à l'habileté de ses manœuvres, Baker évita ce danger, mais pour tomber dans un autre bien plus grand. La peste éclata dans son équipage. Elle s'annonçait par une forte hémorrhagie nasale accompagnée de douleurs aiguës dans les reins et les jambes; la cornée devenait jaune orange, et le délire s'emparait presque aussitôt du malade. Trois de ses gens moururent, et parmi eux un jeune homme qui lui avait montré dans les momens les plus difficiles le plus entier dévouement. Le 5 mai, il parvint à Karthoum, où il reçut le plus flatteur accueil de toute la population européenne. La peste avait disparu après avoir fait d'affreux ravages et enlevé les neuf dixièmes de la garnison. Les autorités, stimulées par un envoyé du consulat français d'Alexandrie, M. Garnier, faisaient de grands efforts pour mettre un terme au fléau de la traite. L'année précédente, deux négriers avaient été saisis, et on en avait retiré huit cent cinquante esclaves, les uns morts, les autres mourans ou malades. C'est à cette horrible cargaison que l'on attribuait l'introduction de la peste dans la ville. Après avoir réglé les comptes de ses treize hommes, qui eurent comme complément de paie jusqu'à trente napoléons chacun, Baker reprit le 1er juillet son voyage sur le Nil et s'arrêta à Berbere, où il reçut la plus aimable hospitalité dans une famille française, chez M. et Mme Lafargue. Pour éviter la traversée du désert de Berbere à Korosko, dont la température est intolérable au mois d'août, il quitta la voie du Nil, loua des chameaux et des guides, prit la direction de l'est et arriva en vingt-quatre jours à Souakim, port maritime sur la Mer-Rouge; c'est une

grande ville dont les maisons sont bâties en corail. Le gouverneur le reçut avec beaucoup de politesse et mit à sa disposition une de ses résidences. La chaleur était intense; le thermomètre marquait 48° centigrades. Le voyageur était depuis une quinzaine de jours à Souakim, lorsqu'une frégate à vapeur égyptienne jeta l'ancre dans le port et débarqua un régiment qui devait gagner Karsala, à vingt jours de marche de la côte, pour étouffer une révolte de la garnison nègre de la ville. Le commandant de la place mit généreusement ce navire au service de Baker; mais celui-ci préféra un transport à vapeur qui le conduisit en cinq jours à Suez, où il se trouvait enfin au milieu de ses compatriotes.

VI.

Le voyage de sir Samuel Baker (1), dont nous venons de donner le résumé a-t-il enrichi la géographie de faits considérables? S'il fallait en juger par l'étendue des pays inconnus qu'il a explorés, nous pourrions mettre en doute l'importance scientifique des résultats obtenus. Pendant les deux ans qu'il a passés dans les régions équatoriales, il a toujours circulé entre le 1° et le 5° de latitude nord et le 29° et le 31° de longitude est, c'est-à-dire dans un rectangle de 100 lieues de long sur 50 de large. Ce voyage ne peut donc pas être comparé à ceux de Burton, de Livingstone, de Speke et de Grant, pour ne parler que de ses compatriotes, et même dans cet espace restreint dont il a tracé la carte, une partie avait déjà été explorée par les deux derniers voyageurs et par le Vénitien Miani. La connaissance d'une contrée de peu d'étendue à l'est et au sud-est de Gondokoro et un tracé plus correct du cours du Nil sur un espace de 20 lieues, tel eût été le bagage scientifique que M. Baker aurait rapporté de son voyage, s'il n'avait pas découvert le lac de Louta-N'zigé, cette splendide nappe d'eau, encadrée de belles montagnes et de falaises tapissées de la plus riche végétation, et la plus grande sans doute que renferment les régions équatoriales. Cette découverte est à coup sûr un fait important; n'oublions pas toutefois que la position du lac et la route qui y conduit lui avaient été indiquées par Speke. Quand on compare les cartes qu'ils ont dressées l'un et l'autre, on ne peut vraiment qu'être étonné de la valeur des renseignemens que Speke avait recueillis, sur lesquels il avait fait l'esquisse de contrées inconnues de lui et donné les grands contours et la direction de l'Albert-Nyanza.

Baker n'a pas eu à chercher péniblement sa route, il a pu aller

(1) Il vient d'être créé chevalier (*knight*) par la reine.

en avant avec l'entière certitude qu'il arriverait au but; mais a-t-il fait faire du moins un progrès réel à la solution du problème des sources du Nil? Est-il parvenu à convaincre le géographe que le Nil égyptien est bien le même que le Nil de Speke, et surtout que la sortie du premier de l'Albert-Nyanza se trouve au point indiqué sur sa carte? On connaît maintenant la question. Speke a dit : « J'ai vu le Nil sortir du lac Victoria; je sais par expérience et sur des renseignemens positifs qu'après avoir traversé l'Uganda et l'Unyoro il entre dans un second lac, le Louta-N'zigé, y laisse le trop-plein de ses eaux et en ressort à peu de distance pour franchir les 30 degrés qui le séparent de la mer Méditerranée. » Qu'il entre dans un second lac, c'est là un fait acquis à la science. Baker en a découvert l'embouchure et l'a remonté jusqu'à la cataracte de Murchison; mais en sort-il? ou ne fait-il qu'en suivre les bords sans mêler ses eaux à celles du lac? En un mot, est-ce bien le même fleuve que la proximité d'un lac a pu faire dévier un instant de sa route, mais qui n'a pas perdu sa physionomie propre et son caractère indépendant? Voilà ce que M. Baker n'établit pas péremptoirement. Que le fleuve égyptien sorte de l'immense bassin découvert par notre explorateur, c'est là un fait incontestable. Les indigènes comme les marchands d'ivoire qui connaissent ces contrées le certifient également; cependant l'on ne pourra en faire un prolongement de celui qui y entre à Magungo que lorsqu'on aura fait le tour entier du lac; car si l'on découvrait l'embouchure d'un second cours d'eau d'un volume considérable à la partie sud, c'est-à-dire à l'extrémité opposée, c'est ce cours d'eau qui devrait être appelé le Nil, et non celui de Speke.

Si les résultats du voyage de M. Baker ne sont pas décisifs et complets dans la question des sources du Nil, en revanche ce voyageur a élucidé de la façon la plus satisfaisante les phénomènes qui en ont fait un fleuve unique, un fleuve qui a créé tout un pays et continue de lui apporter depuis des milliers d'années les élémens de sa fécondité. Sous le nom de Nil, il faut distinguer deux fleuves, le Nil équatorial et le Nil abyssin. Le premier coule toute l'année, le second est périodique; les eaux de l'un sont marécageuses et malsaines, celles de l'autre sont pluviales et salubres. Les pays d'où ils viennent sont soumis à des conditions climatériques différentes. Le Nil-Blanc vient de régions où la saison des pluies dure dix mois, de février en novembre. Il en résulte que les deux lacs qui recueillent cette masse d'eau pluviale peuvent fournir ce volume énorme de liquide qui résiste dans un parcours de 500 lieues à la puissance d'évaporation exercée par un soleil tropical et au soutirage excessif d'un sable altéré, et cela, sans recevoir en compensation ni le plus petit affluent ni la plus légère ondée. C'est au mois de décembre que ces

lacs fournissent au Nil le moins d'eau; mais, par une circonstance assez singulière, un affluent considérable, le Sobat, qui se trouve entre les régions équatoriales et abyssines, qui a sa source à l'est dans des contrées inconnues, déborde à cette époque et maintient le Nil-Blanc à sa hauteur normale. Le Nil périodique, qui s'étend comme une couche liquide sur le sol de l'Égypte, ne doit son existence et sa vertu fécondante qu'à l'Abyssinie. La saison pluvieuse, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'y dure que trois mois pleins, de juin en septembre; mais la quantité supplée à la durée. Ces pluies sont subites et diluviennes; en un moment, le plus petit ravin devient un impétueux torrent, et le lit desséché d'une rivière un cours d'eau de première grandeur. C'est une irruption où cet élément déploie une puissance irrésistible. Il entraîne tout sur son passage. Il enlève, brise, décompose des matières de toute espèce, minérales et organiques, et les transforme en cet humus qui est de toute antiquité la source inépuisable de la richesse de l'Égypte.

Le plateau où se trouve la source du Nil est élevé de 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Formé de granit et de grès, il n'a jamais, au dire de M. Baker, subi d'action neptunienne ni ressenti de mouvement volcanique. L'action lente, incessante, des élémens atmosphériques a depuis des siècles sans nombre émoussé les aspérités, arrondi les surfaces, émietté les roches, et laissé de toutes parts un fond de particules désagrégées mêlées à des blocs granitiques. Sur ce plateau s'élève un système de montagnes qui doit se développer de l'est à l'ouest comme les vertèbres d'un mammifère et fournir les élémens d'une puissante irrigation au nord et au sud. Ce plateau n'ayant jamais été submergé (1), les animaux qu'on y rencontre doivent être les plus anciens qui se trouvent sur la terre, et la race qui l'habite a sans doute précédé la création adamique. Il faut certainement voir une preuve de cette antiquité dans l'absence de certaines idées qu'on ne trouve nulle part dans ces contrées. Le nègre de l'Afrique centrale n'a pas la plus légère notion d'un être suprême, cause première de l'univers, et son intelligence se refuse à la concevoir. Le sentiment de l'adoration lui est inconnu. Il ne possède aucune idole ou représentation d'une divinité quelconque. Pour lui, l'immortalité est purement généalogique, la survivance de l'être individuel n'a lieu que par les enfans. S'il se livre à quelque acte superstitieux, s'il immole des oiseaux, c'est pour chercher dans leurs mouvemens convulsifs des pronostics relatifs aux intérêts vulgaires de la vie; mais aucune idée essentiellement

(1) Nous ne faisons que rapporter ici les observations de M. Baker; nous les croyons prématurées.

religieuse ne se rattache à ces pratiques, que l'imagination d'un magicien a inventées et qu'une aveugle tradition a maintenues.

L'histoire n'existe pas pour ces peuples; aucun souvenir ne les rattache à leurs ancêtres. Chaque génération naît et s'éteint isolément. Les coutumes qu'elles se transmettent sont sans origine, et personne ne cherche à s'en rendre compte. Le sentiment de la solidarité est encore à naître, et l'idée de l'humanité ne perce jamais dans leurs discours. Le phénomène de la diversité des langues se présente au milieu de ces tribus, bien qu'elles aient le même type et descendent certainement d'une même souche. On compte, du 5° au 12° de latitude, cinq langues à l'est du Nil, et il est probable qu'à l'ouest la même variété existe; mais ce qui est un véhicule d'enseignement et un admirable stimulant pour les nations civilisées devient une barrière insurmontable dans les pays sauvages. La diversité des langues isole les tribus, chacune se cramponne à ses coutumes et reste cristallisée dans ses habitudes séculaires.

M. Baker pense que ces peuples ne pourront être gagnés à la civilisation européenne que par le commerce. Il engage les messagers de la foi chrétienne à attendre. Il ne place leurs travaux qu'en sous-œuvre et comme complément des autres élémens civilisateurs. Il voudrait que l'on fondât une grande compagnie pour l'exploitation de l'ivoire. « Un monopole puissant, dit-il, mettrait un terme aux désordres qu'engendre la concurrence. » Nous craignons qu'il ne s'abandonne ici à des vues trop exclusives. On a rarement vu que le commerce fût un véhicule suffisant de civilisation pour les peuples sauvages; il est douteux que celui-ci puisse jamais se passer d'un auxiliaire religieux. Sans exagérer les conquêtes accomplies jusqu'à présent par ce dernier sur la barbarie, on peut dire qu'il a du moins l'avantage de s'appuyer sur un ordre de sentimens qui ennoblissent l'homme, de s'adresser non pas à l'intérêt, mais à l'intelligence et au cœur : de là ses efforts pour répandre l'instruction. Il ouvre des écoles, enseigne à lire, à écrire, s'attache à propager les premiers rudimens des connaissances humaines. Il crée un alphabet, fixe la langue, écrit et imprime des livres, et pose ainsi les bases d'une littérature. Il construit des édifices qui ouvrent à l'âme de sublimes perspectives. Toutes ces œuvres essentiellement civilisatrices ne sont pas du domaine du commerce. Peut-être même faut-il regretter que, pour s'ouvrir l'accès de pays inconnus et semés de périls pour l'étranger, les voyageurs soient forcés de s'adresser d'abord à des passions sauvages et brutales. Quelque honorable que soit leur caractère, il faut convenir que les premières traces laissées par eux sont loin d'être toujours un progrès. En se met-

tent à la tête d'un personnel considérable, en portant avec eux des masses énormes de marchandises, il leur arrive de surexciter et d'alimenter la rapacité des chefs, de les rendre de plus en plus exigeans. Qui sait même si cette méthode est, au point de vue du succès de ces difficiles explorations, sans inconvéniens? Plus la suite d'un explorateur est nombreuse, plus sa marche est lente et difficile. A Gondokoro, Baker n'était qu'à 75 ou 80 lieues du lac Louta-N'zigé et du point où le Nil s'en détache; or, pour franchir cette distance, il est resté deux ans! Comment aussi s'empêcher de regretter l'association qu'il a cru devoir accepter avec ce soi-disant marchand d'ivoire dont il invoque la protection? De combien de crimes inouis, qu'il ne pouvait ni prévenir ni punir, n'a-t-il pas dû être le témoin! Ah! les découvertes géographiques sont chèrement achetées, si on ne peut les faire qu'à de telles conditions. Les armes à feu, les boissons enivrantes, l'eau-de-vie, voilà quelques-uns des présens les plus précieux dont se munissent les voyageurs. Quand M'tesa reçut le fusil de Speke, il le fit essayer sur le premier individu qui se trouvait près de sa demeure!... Nous disions, en racontant cette histoire, que, si Speke avait ajouté à son présent de l'eau-de-vie qu'il avait distillée sur place, du moins il avait emporté avec lui le secret de cette fabrication. C'est ce que n'a pas fait Baker. Non-seulement il a distillé de l'eau-de-vie de patates douces, mais il a enseigné cette industrie à des serviteurs de Kamrasi, et dans ce moment l'enclos de ce chef renferme une distillerie! La civilisation européenne porte dans son sein deux principes qui se ramifient à l'infini et dont l'union lui communique sa grandeur et sa puissance. L'un divise, décompose et détruit; l'autre unit, conserve et vivifie. Ces deux forces, qui se trouvent dans le monde moral comme dans le monde physique, ne conservent leur valeur essentielle qu'en se combinant dans de justes proportions. Une société qui les sépare et qui donne à l'une d'elles une prépondérance exclusive se condamne à se dissoudre ou à se figer. Si nous portons aux peuples déshérités de toute civilisation les élémens destructeurs de notre ordre social, portons-leur aussi les élémens conservateurs; si nous armons leurs bras, armons aussi leur volonté de justice et d'équité. Cherchons à mettre leurs forces morales au niveau de leurs forces physiques, et n'oublions pas que le sentiment religieux nourri de l'idéal chrétien est une source de dévouement, de justice et d'honneur.

C. CAILLIATTE.

L'ENVOÛTEMENT

I.

Brémont-sur-Seine est en Normandie une petite ville de cinq ou six mille âmes. Elle n'a ni industrie, ni manufactures, ni garnison, mais elle possède en revanche un sous-préfet et un tribunal de première instance. La population de Brémont, divisée en trois classes fort distinctes, se compose de rentiers, de commerçans et de cultivateurs. Chacune de ces classes occupe une partie séparée de la ville. Les rentiers forment en général ce qu'on appelle la société. Cette société, quoique peu riche, est très aristocratique. Depuis la révolution, beaucoup de familles nobles, ruinées ou dans la gêne, se sont retirées à Brémont, qui avait autrefois une certaine importance dans la province. L'évêque y venait souvent pour officier dans la cathédrale, une des plus anciennes et des plus élégantes de la Normandie, et il s'y plaisait à cause de la beauté du site. Henri IV avait également aimé Brémont, où l'on montre le joli hôtel qu'il fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées. Ces souvenirs expliquent encore la préférence que la noblesse accorde à Brémont. Aussi à l'époque où s'ouvre ce récit, il y a tout au plus une dizaine d'années, rencontrait-on par la ville des chevaliers de Saint-Louis et des gardes du corps de Charles X, qui vivaient là modestement, mais noblement, avec leurs familles. Ce petit monde fort exclusif s'adjoignait pourtant la magistrature, qui lui rappelait, quoique d'un peu loin, la noblesse de robe. Enfin aux jours de gala, comme appoint à leur cercle habituel et peut-être par une indulgente concession aux idées nouvelles, la noblesse et la magistrature consentaient à recevoir dans leurs salons le sous-préfet et les employés du gouvernement, tels que le rece-

veur et les contrôleurs des finances. Il était pourtant décent qu'ils fussent bien apparentés. Ce faubourg Saint-Germain de Brémont habitait dans le haut de la ville de belles et vastes maisons entre cour et jardin. C'était un quartier solennel, mais silencieux et presque désert, que n'ébranlait jamais le bruit des carrosses, où circulait parfois une chaise à porteurs et où l'herbe croissait entre les pavés. A partir de ce point culminant, la ville, composée d'habitations plus modestes, descendait par des rues un peu plus animées les pentes de la colline où elle est bâtie, et s'éparpillait en demeures rustiques ou en cabanes de pêcheurs et de bateliers sur les bords mêmes de la Seine, qui, s'arrondissant dans son cours et toute semée d'îles, fait à la gracieuse cité une ceinture d'eau et de verdure. Là pourtant se groupait un petit nombre d'hommes qu'on redoutait beaucoup et qu'on appelait « les gens du bord de l'eau. » Ce sont les aides de pont et les bateliers de service lors du passage des trains de bois ou des bateaux qui naviguent sur la Seine, et aussi quelques cabaretiers et logeurs de nuit, dont la clientèle toute fortuite est à bon droit surveillée par le commissaire de police. Ce bord de l'eau, ombragé d'arbres pendant l'été, mais tout effondré en hiver, peuplé de cabarets douteux d'où s'échappaient parfois les éclats d'une joie grossière, était donc alors et est encore aujourd'hui un lieu assez mal famé, qu'on ne fait que traverser pour franchir le pont, au-delà duquel se rencontre dans l'Ile-Verte, sous des ormes et des chênes séculaires, la promenade favorite de la ville.

Le président Esnault d'Oncières était en ce temps le personnage le plus important du pays. Il était, il est vrai, de la plus vieille et de la plus authentique noblesse de robe et d'épée. Son père, un président à mortier, l'avait élevé à l'étranger pendant l'émigration dans les traditions de l'ancienne magistrature. Revenu en France au commencement de la restauration, le jeune homme avait très brillamment débuté comme substitut du procureur du roi. Il avait une physionomie expressive, la parole facile, le geste élégant et surtout un grand charme dans toute sa personne. Très hardi et très serré, hautain et redoutable dans les procès qui avaient la moindre couleur politique, il n'usait plus, si cela se peut dire, que d'une indulgente sévérité dans les causes plus délicates où l'honneur et la réputation d'une femme étaient en question. Il s'attendrissait malgré lui en regardant l'accusée, si elle était jolie, et s'amollissait aux sourires, aux encouragemens tacites des belles spectatrices que sa parole avait attirées dans la salle. A la rigueur, le plaidoyer du défenseur se trouvait tout entier dans le réquisitoire de l'avocat du roi. Il ne s'agissait que d'en émousser complétement les quelques angles qui subsistaient encore et de signaler, pour s'y appuyer,

les défaillances visibles et miséricordieuses de l'accusateur. Celui-ci, qui ne demandait qu'à se voir vaincu, réussissait souvent à l'être. Tout y concourait : la sympathie de l'auditoire, qu'il avait tourné à la clémence, les brillantes variations du défenseur sur le thème même de son adversaire, que Thémis, ainsi que l'Amour, pouvait et devait avoir parfois un bandeau sur les yeux, les heureux souvenirs de jeunesse évoqués chez les juges; mais cette défaite était un triomphe. Le jeune magistrat, tour à tour compté ou fêté au palais, avait de grands succès dans le monde. On lui savait gré de ce désistement de parti pris en face d'amoureuses faiblesses qu'on ne jugeait point alors très criminelles. M. d'Oncières vécut ainsi près de quinze ans dans les plaisirs, mais observant une mesure et une réserve parfaites, fuyant avec le plus grand soin pour lui-même le scandale, qu'il excusait si généreusement chez autrui. Il semblait promis au plus bel avenir quand la révolution de 1830 éclata. Ce fut pour lui un coup fatal. Il avait à un trop haut degré le respect de son nom et de sa caste pour pactiser avec le nouveau gouvernement. Aussi, quoiqu'il n'eût que peu de fortune, se refusa-t-il aux avances qui lui furent faites. Seulement, ne voulant point renoncer à sa profession, qu'il aimait, il accepta la présidence du tribunal civil de Brémont, où il était né et où il avait quelques biens. Froissé par les événemens, amené par eux à des idées sérieuses, ayant dépassé d'ailleurs la première jeunesse, le président se maria et ne songea plus qu'à exercer ses nouvelles fonctions avec cette autorité tombant de haut, bienveillante et digne, qui est le vrai caractère de la justice. Malheureusement il n'avait point épousé la femme qui lui eût convenu. Mme d'Oncières, fille noble, mais ayant le sentiment absolu de ses droits et de ses devoirs d'épouse, mit à un prix trop élevé le bonheur négatif qu'elle eût pu lui donner. Au bout de deux ou trois ans, après la naissance d'un fils, le président, si résigné qu'il fût à son abdication volontaire, s'ennuya considérablement et regretta les succès de tout genre qui lui étaient si doux autrefois. Hélas! il n'avait plus ces joutes oratoires si brillantes auxquelles il avait excellé, et, quand ses regards parcouraient la salle du tribunal, il n'apercevait même plus ces femmes élégantes et gracieuses, avides d'émotions judiciaires, dont la présence lui eût souri dans sa tâche ingrate. Il n'y avait le plus souvent d'autres accusés que de vulgaires vagabonds, et l'auditoire ne se composait que de maraîchers et de ces petits rentiers qui ont l'habitude en province de se chauffer ou de dormir à l'audience. Le magistrat ne perdait rien de son grand air ni de son zèle, mais l'homme poussait un soupir. Cependant il y avait parfois au banc des accusés ou des témoins de jolies filles, et peu à peu, par désœuvrement, par cu-

riosité, le président se prit à leur accorder quelque attention. On put remarquer alors que son visage froid s'éclairait et qu'il penchait volontiers vers l'acquittement. Le peuple devine promptement les faiblesses de ceux qui sont au-dessus de lui. En diverses circonstances, des gens hardis ou bien avisés sollicitèrent du président, par les moyens les plus propres à le gagner, des sentences favorables.

Ils les obtinrent. Ce juge que les honneurs, la fortune, les influences eussent trouvé incorruptible, se montra par degrés d'une facilité toujours plus grande à certaines supplications qui lui étaient adressées. Une fois sur cette pente, il eut, à mesure que les années lui vinrent, un goût de plus en plus vif pour ces obscurs plaisirs. A Brémont, cela ne pouvait être longtemps un secret. Tout se sait en province. On parlait de la petite porte du jardin de M. d'Oncières, dont la garde était confiée à un valet de chambre, Frontin émérite, qu'il avait amené avec lui à Brémont et qui remplissait, disait-on, les fonctions de Lebel auprès de ce Louis XV de la magistrature; les escapades du président étaient un sujet qu'on abordait en souriant. La société aristocratique de Brémont ne se formalisait pas pour si peu. Quel était en somme le plus grand crime de ce galant homme, sinon de sauver de jolies coupables? Les vieux roquentins l'enviaient; puis il imposait à l'opinion par son nom, son urbanité, ses grandes manières, sa tenue même, qui n'était point de notre époque. On le respectait comme un des plus séduisans représentans de l'ancienne cour. Dans ce petit monde de noblesse, il était à sa place, et cette place était la première. A cinquante-neuf ans, le président était grand, mince, un peu voûté. Il portait haut sa tête intelligente et fine. Le front fuyait, et des cheveux d'une singulière et soyeuse blancheur voltigeaient en ailes de pigeon de chaque côté des tempes. Les yeux, quelque peu fatigués, avaient pourtant de vifs éclairs sous les lunettes d'or. La bouche, libertine et bienveillante, ne se dessinait pas toutefois avec d'aussi fermes contours qu'autrefois. La lèvre inférieure s'abandonnait légèrement. Un observateur eût examiné M. d'Oncières avec intérêt. On pouvait découvrir en effet d'inquiétans symptômes dans cette organisation si vigoureuse jusque-là, mais désormais aux prises avec le déclin de l'âge et avec une passion violente qui ne s'apaisait point en se satisfaisant. Parfois dans la société du président on échangeait quelques remarques à son sujet. — Bast! c'est un aimable homme, disaient les plus indulgens; mais d'autres, plus sévères ou plus clairvoyans, secouaient la tête en émettant un doute : — Le président, disaient-ils, pourrait bien faire une mauvaise fin.

Il y avait encore à cette époque à travers la France de ces longs

et lourds chariots à quatre roues, traînés par cinq ou six chevaux et que surmontaient soit des compartimens en bois, soit des cerceaux recouverts de toile. Quand une de ces voitures venait à passer, on accourait pour la voir en disant : Voilà les bohémiens. — C'était effectivement un spectacle bizarre. Plusieurs familles, toute une petite tribu, grouillaient dans l'immense machine. Sous le véhicule même, dans des filets de cordes ou des treillis de bois évasés suspendus par des chaînes, il y avait des enfans et des chiens. Dans les compartimens, on se logeait et on faisait la cuisine, et sur le devant les femmes ravaudaient de vieilles hardes, tandis que les hommes raccommodaient ou étamaient des chaudrons. La voiture en marchant jetait un grand bruit de ferraille et offrait un baroque étalage de haillons éclatans, de costumes fanés constellés de paillettes et d'instrumens de tout genre. Ces gens-là, dont la race se perd, qu'on retrouve encore par petites bandes en Espagne, parcouraient l'Europe en nomades, faisant différens métiers, les uns au grand jour, les autres en cachette, étameurs, saltimbanques, diseurs de bonne aventure, ménétriers. Les hommes, petits, grêles, le teint olivâtre, les cheveux plats, avaient l'œil vif et inquiet, les dents aiguës et blanches. Quant aux femmes, les vieilles avec leurs vêtemens sordides, leurs cheveux emmêlés, leur nez crochu, représentaient assez bien des sorcières, tandis que les jeunes, amaigries par leur rude existence, hâlées par le soleil, mais de formes élégantes et sveltes, avaient une beauté étrange et maladive. Arrivés au but de leur voyage, les bohémiens campaient en dehors et à petite distance des villes et des villages, souvent même en pleine campagne, dételaient leurs chevaux, qu'ils attachaient aux roues de la voiture ou qu'ils laissaient paître aux rebords des fossés, puis se dispersaient pour exercer en ville leur industrie ambulante ou pour aller à la maraude dans les fermes voisines. Qu'il s'agît pour eux de gagner leur vie ou de faire un mauvais coup, ils étaient tour à tour humbles et effrontés, astucieux et voleurs. Aussi inspiraient-ils partout une extrême défiance, beaucoup de curiosité et une espèce de crainte superstitieuse.

Par un des premiers jours de l'automne, un de ces chariots qui venait de Paris gravit péniblement la grande rue de Brémont, et s'arrêta sur la route de Rouen, non loin de la place du marché. Ce soir-là, il ne se passa rien d'extraordinaire; mais le lendemain, au moment de se remettre en marche, il y eut parmi les bohémiens une scène à la fois attendrissante et bouffonne, à laquelle les désœuvrés de la ville ne comprirent pas d'abord grand'chose. Les bohémiens étaient réunis en cercle autour d'un de leurs camarades auquel ils adressaient avec force gestes des remontrances et des

prières. Celui qu'ils pressaient ainsi était un vieillard malingre et chétif, évidemment miné par la maladie. Il avait un bissac sur l'épaule, un bâton à la main et semblait résolu à ne point partir avec ses compagnons. Il écoutait sans répondre et secouait négativement la tête avec une obstination triste. Il leur montrait ses membres amaigris, sa poitrine rentrée, témoignant ainsi de l'impossibilité où il était d'aller plus loin. A ses côtés était une belle fille d'une vingtaine d'années, muette comme lui, décidée sans doute à partager son sort. Elle se tenait les bras pendans le long du corps, avec des larmes dans les yeux en regardant ses compagnes. Quand les bohémiens virent qu'ils ne pouvaient ébranler la résolution du vieillard, ils se concertèrent un moment et firent lentement leurs derniers préparatifs. Pendant ce temps, les femmes emplissaient le bissac de provisions et de linge; puis hommes et femmes vinrent embrasser le vieux bohémien et sa fille, poussèrent à la fois un grand cri rauque et plaintif, et, se précipitant dans le chariot pour ne plus les voir, s'éloignèrent rapidement.

Le vieillard et sa fille accompagnèrent des yeux la voiture jusqu'à ce qu'elle eût tourné l'angle de la route et rentrèrent en ville. Ils descendirent la Grande-Rue et s'acheminèrent vers le quartier du bord de l'eau. C'était là en effet que devaient vraisemblablement loger des bohémiens comme eux. Ils suivirent la Seine jusqu'aux dernières habitations de Brémont, les dépassèrent et s'arrêtèrent à une petite maison située au confluent même de la rivière et d'un ruisseau qui traversait une prairie. On arrivait à cette maison ou plutôt à cette masure par un pont branlant jeté sur le ruisseau. La porte disjointe ne fermait que par une mauvaise serrure, et aux deux seules fenêtres qui existassent attenaient des contrevens vermoulus. Le vieillard avait sans doute loué cette maison la veille, car il y pénétra au moyen d'une clé qu'il tira de sa poche. Quel que fût le délabrement de cette demeure, les bohémiens n'étaient pas gens à s'en étonner. Ils déposèrent leur mince bagage sur le sol, puis le père de la jeune fille alla s'asseoir avec une sorte de plaisir accablé sur un banc de pierre que chauffaient en dehors de la maison les rayons du soleil. — Enfin, ma pauvre Guilda, fit-il, je pourrai mourir tranquillement ici.

— Vous ne mourrez pas, mon père. Vous reprendrez des forces, et nous rejoindrons nos compagnons. En attendant, je vais voir si on nous apporte ce qu'il nous faut.

Elle revint au bout d'une heure avec une charrette à bras qui contenait les meubles et les ustensiles indispensables à la vie. L'installation fut très simple, et l'existence que menèrent le père et la fille plus simple encore. Chaque jour, dès que le soleil avait un

peu de force, ils s'en allaient à la rivière et là s'asseyaient sur l'herbe de la berge à côté des pêcheurs à la ligne. Le vieux bohémien s'étirait à la chaleur et s'assoupissait. La jeune fille, sans pensée apparente, regardait distraitement couler l'eau. Parfois elle laissait ses pieds nus tremper dans le courant, ou, cueillant les petites fleurs de la rive, les plaçait à son corsage et dans ses cheveux. Aux approches du soir, elle partait avec son père. L'existence de ces deux êtres eût donc passé parfaitement inaperçue, si Guilda n'eût été bientôt, pour quelques hommes de la ville qui s'avisèrent de la regarder, un objet d'étonnement et de curiosité. La pauvre enfant portait une vraie robe de saltimbanque en soie jaune éraillée et au bas de laquelle était cousu un rang de paillettes. Cette robe, trop étroite et trop courte, accusait des formes délicates et découvrait des épaules et des bras d'un admirable modelé. Dans la position où elle se tenait le plus souvent, son visage s'offrait de profil. L'œil rêveur, incertain, ombragé de longs cils, se fendait en amande. Le regard s'en échappait humide et velouté. Les lèvres rouges s'entr'ouvraient sur des dents d'une blancheur extrême quand Guilda, tout en chantonnant, mordait la tige d'une de ses fleurs. Ses cheveux abondans et rudes, violemment rejetés en arrière, étaient maintenus par un cercle de cuivre. Toute la physionomie de la jeune bohémienne, dans sa mobile expression, avait un caractère extraordinaire, passionné, presque sauvage. Parmi ceux qui voyaient cette singulière créature, l'impression fut bientôt générale. Comme la belle saison durait encore, on se promenait assez souvent au bord de l'eau, sous une rangée d'arbres bien plantés. Quelques vieux gentilshommes y flânaient volontiers l'après-midi. Ils lorgnaient Guilda avec complaisance et formulaient ainsi leur admiration pour elle : Cette fille du diable est un morceau de roi.

Naturellement M. d'Oncières avait été prévenu. Il venait, lui aussi, régulièrement vers quatre heures, après l'audience, et, donnant le bras à un ami, rôdait autour de Guilda. Il la trouvait charmante et ne se lassait pas de la voir. Cette brune fille, toute de flamme et de mystère, avait pour lui l'attrait de l'inconnu; puis elle ne ressemblait à aucune autre femme. Le président faisait plusieurs tours de promenade, s'en allait, revenait encore. Il ne quittait guère la place que lorsque le bohémien et sa fille étaient partis. Un jour on ne les vit plus. Le vieillard, qui se plaignait la veille d'être plus fatigué que d'habitude, s'était éteint pendant la nuit. Après l'avoir pleuré toute la matinée, Guilda sortit à l'aventure. La pauvre enfant cherchait quelqu'un qui l'aidât à ensevelir et à enterrer son père. Elle ne pensait pas qu'il y eût autre chose à faire. La première personne qu'elle rencontra fut un batelier nommé Jean-

Pierre. Il lui dit qu'il l'aiderait, mais qu'on n'enterrait point ainsi un homme dans un coin. — Comment faire? lui dit-elle.

— Ah! voilà, répondit-il. Avez-vous de l'argent?

— Oui.

— Alors tout ira bien.

Tout alla bien en effet, sauf que le curé de Brémont refusa d'enterrer en terre sainte un bohémien qu'il ne connaissait pas. Le fossoyeur, Jean-Pierre, qui lui servait d'aide, et la jeune fille accompagnèrent seuls le cercueil. En revenant, Guilda remercia Jean-Pierre avec effusion, et celui-ci, tout ému pour la première fois de sa vie en face d'une femme, se mit à sa disposition. Elle lui répondit qu'elle n'avait besoin de personne et resta plusieurs jours sans sortir de sa demeure.

Cet événement fit du bruit dans cette petite ville, qui était fort pieuse. On se garda de blâmer le curé, mais on s'inquiéta de cette jeune fille qui ne devait pas savoir le premier mot de la religion. Les dames patronnesses se consultèrent, allèrent trouver Guilda et lui proposèrent de se faire chrétienne. Elle ne savait point ce que c'était, elle y consentit néanmoins et apprit très rapidement. On parla bientôt d'elle comme d'une merveille. Le curé seul ne se prononçait pas. Il lui semblait que cette conversion était trop facile. La bohémienne fut baptisée avec apparat et fit peu de temps après sa première communion. Ce fut un grand jour. Guilda, vêtue de blanc avec une coquetterie pleine de luxe, assistée des principales matrones de la ville, fut édifiante de modestie et de piété. Tout Brémont l'admira. C'était une âme arrachée à Satan, et l'on s'en applaudit fort. Malheureusement ce qu'il y a de difficile dans la charité du prosélytisme, c'est le lendemain du triomphe. Il fallait subvenir aux besoins de la catéchumène et ne la point laisser exposée aux piéges de ce monde. Ses protectrices imaginèrent de la faire venir à tour de rôle travailler en journée chez l'une d'elles. Guilda les enchanta par sa docilité. De plus elle cousait et brodait comme une fée. M[me] d'Oncières, qui, en sa qualité de sainte femme, avait non-seulement beaucoup d'ordre, mais ignorait en outre les légèretés de son mari, prit surtout la jeune fille en affection. Le président, par d'onctueuses et magistrales paroles assez hypocrites, encouragea sa femme dans cette bonne œuvre. Le fait est qu'il comptait bien en profiter. Il n'était point de petits cadeaux de chiffons et de toilette qu'il ne fît à la jeune fille. Guilda les recevait et s'en parait sans se faire prier. Toutefois, un jour que M. d'Oncières devint quelque peu entreprenant, elle se mit à rire. Elle avait trop longtemps vécu sur les grands chemins et au milieu de ses compagnons pour ne point deviner à ce moment-là le président, mais elle

n'avait pas cru que le vieillard pût songer sérieusement à lui faire la cour. Le président pensa qu'il fallait porter un grand coup et lui offrit galamment une jolie bourse pleine d'or. Elle la prit en riant de plus belle et la glissa prestement dans sa poche. M. d'Oncières, qui était seul avec Guilda, crut avoir ville gagnée et ne cacha pas sa croyance; mais Guilda tira vivement un petit poignard qu'elle cachait dans son corsage, et marcha si résolûment sur le magistrat qu'elle le fit reculer jusqu'au mur. Si sérieuse que fût cette résistance, elle n'en parut pas moins déloyale à M. d'Oncières. Peut-être aussi avec ses cinquante neuf ans ne comprenait-il plus la prodigalité sans compensation immédiate. — Cordieu! dit-il, ma chère, alors rendez-moi la bourse.

Guilda ouvrit de grands yeux étonnés, s'éloigna, hésita une seconde, puis, avec un indicible dédain et d'un mouvement brusque, elle jeta la bourse au nez du président. Celui-ci, furieux, voulut s'élancer, mais elle le tint en respect. Ses yeux étincelaient, elle était toute prête à frapper. M. d'Oncières n'avança point. — Dans ce cas, fit-il, c'est bien; mais, ma mie, tu t'en repentiras.

II.

Le ressentiment avait dicté ces paroles au président, et l'événement sembla leur donner raison. Les assiduités de M. d'Oncières auprès de Guilda, les cadeaux qu'il lui faisait, avaient été remarqués. Puis Guilda était coquette et se composait un ajustement un peu théâtral qui lui seyait à ravir, mais qui sentait d'une lieue la bohême et le gril. Les dévotes qui la prenaient en journée s'effarouchèrent et lui firent des remontrances. Guilda s'indigna, mais ses protestations et ses dénégations à l'endroit du président furent regardées comme des preuves de sa faute. Elle n'eût pas nié si fort, si elle n'eût point été coupable. On lui fit entendre qu'on cesserait de l'employer. Elle était fière et d'elle-même ne revint plus, ce qui la fit passer pour un monstre d'ingratitude. Ses anciennes protectrices la mirent à l'index et recommandèrent aux autres jeunes filles de ne la plus fréquenter. Dès lors aussi Guilda se tint à l'écart et ne sortit presque plus. Sa vie retirée lui fut imputée à crime. Que pouvait-elle faire ainsi seule chez elle? Les mauvais propos vont vite. On prétendit que cette fille était retournée au diable, d'où elle venait, et qu'elle s'occupait de magie. La vérité est que la pauvre fille, revenant aux habitudes de toute sa vie, se distrayait avec des cartes et se tirait la bonne aventure. Ceux qui souffrent ont besoin d'espérer et se fient volontiers aux arrêts du hasard. Elle était malheureuse, regrettait son existence vagabonde, pleurait au souvenir

de ses camarades, et ne savait comment les retrouver. Elle avait en même temps conçu une vive aversion pour le président; c'était lui qui faisait tout ce mal. Si elle l'apercevait, elle le fuyait aussitôt. D'ailleurs, honteuse de se montrer, elle ne se promenait que le soir, et encore à quelques pas de chez elle. Une fois, à son grand étonnement, elle vit en rentrant un homme étendu devant sa porte. Guilda, qui était brave, le poussa du pied. — Ah! c'est vous, Guilda, lui dit l'homme d'une voix faible; donnez-moi un peu d'eau, je vous en prie.

Elle se baissa et reconnut Jean-Pierre, le visage meurtri et couvert de sang.

— Qui donc vous a traité ainsi? s'écria-t-elle.

— Ce sont eux, parce que je leur ai dit que vous étiez une honnête fille. Je sais bien que, lorsque vous sortez le soir, ce n'est pas pour courir les amoureux.

Guilda haussa les épaules, fit entrer Jean-Pierre chez elle et lui bassina le visage. Le batelier regardait autour de lui. Cette pièce, la seule dont se composât la maison, avait pour tout ameublement un lit, une table, un escabeau, quelques ustensiles et un fourneau de cuisine, puis un bahut béant où étaient les hardes de la bohémienne. Le jeune homme se laissa panser, il éprouvait en même temps un sentiment de reconnaissance tout nouveau pour lui. Ses yeux se fixèrent sur Guilda. — On vous fait la vie dure, dit-il enfin. On me l'a faite aussi à moi, on me la fait encore; mais, si vous avez besoin d'un ami, n'oubliez pas que je suis là.

Guilda ne répondit rien et sourit avec tristesse. Pourtant elle était heureuse de soigner cet homme, de faire œuvre de femme, de ne plus être aussi seule. Quand Jean-Pierre fut parti, elle courut à ses cartes, qu'elle disposa selon les règles cabalistiques, et se mit à les consulter. Depuis ce jour-là, si elle rencontrait Jean-Pierre, elle lui souhaitait le bonjour de loin, et de temps en temps échangeait quelques mots avec lui. D'autres fois, lorsqu'un bateau chargé de bois ou de marchandises montait ou descendait la Seine, elle s'accoudait à sa fenêtre. Elle voyait les lourds chevaux de halage s'arcbouter sur leurs colliers en piétinant la rive, les barques des aides de pont se détacher du bord pour porter des amarres, et Jean-Pierre lui-même tenant le gouvernail au passage difficile des arches. Il lui plaisait ainsi, la tête nue, avec sa veste de velours usée et son pantalon bleu, le corps droit, l'attitude assurée, ses rudes mains au timon. Elle lui trouvait un grand air de dignité et de force, et ne regrettait plus ses compagnons, qu'elle n'avait jamais vus que l'œil furtif, courbant l'échine, cauteleux dans leurs rapines, obséquieux devant la foule, plus semblables à des renards qu'à des hommes.

On peut dire que Jean-Pierre était le véritable enfant du bord de l'eau. On l'avait, un matin, ramassé sur la berge, enveloppé de quelques haillons et vagissant. Les bateliers et les gens du quai l'avaient adopté. Toutefois la bonté du peuple, réelle et sérieuse au fond, n'a rien de bien tendre dans la forme. Elle est le plus souvent bourrue, brutale et capricieuse. Jean-Pierre reçut autant de coups que de bons traitemens. Tout en lui donnant la soupe et un abri, on ne se gênait pas pour lui faire sentir qu'il n'y avait point droit, pour lui dire qu'il n'était qu'un bâtard, ce qui est encore une grosse injure dans les basses classes. Aussi l'enfant, sevré de caresses et ne sachant pas si celles qu'il recevait par hasard ne seraient point suivies de rebuffades, se replia sur lui-même, devint hargneux et sournois. A douze ans, c'était un mauvais gars et un petit braconnier d'eau douce, couchant à la belle étoile ou dans les bateaux, relevant la nuit les lignes de fond, ou dévalisant les boutiques de poisson, — d'ailleurs très hardi nageur, maniant très bien une barque et connaissant à merveille la rivière, ses courans, ses remous et ses bancs. Cela le sauva, car il rendait des services à la navigation, et, dès qu'il eut âge d'homme, on le fit aide de pont. Alors il s'amenda quelque peu; mais, n'ayant point de famille, il choisit surtout pour camarades les mauvais sujets du pays. Fier de sa jeunesse et de son habileté dans sa profession, avec un peu d'argent, il hanta les cabarets, s'y grisant comme pour s'étourdir. Tour à tour taciturne ou querelleur, il ne manquait pas de bons côtés, mais on n'eût su par lequel le prendre. Il avait gardé de l'abandon de sa mère un ressentiment caché, et n'aimait pas les femmes. Il les évitait, et elles disaient de lui, bien qu'il fût assez beau garçon, qu'il n'était bon qu'à l'ivrognerie et aux bagarres. Sa rencontre avec Guilda fut le grand événement de sa vie. C'était la première fois qu'il protégeait quelqu'un, qu'on le remerciait avec des yeux mouillés et une douce voix. Il la voyait toujours marchant derrière ce cercueil qu'il avait porté avec le fossoyeur. Il sentait entre la jeune fille et lui plus d'un point de rapprochement. Elle était, comme lui, seule au monde, en butte aux poursuites, au dédain, dont lui-même se croyait souvent la victime; mais il se jugeait plus fort qu'elle, plus en état de supporter la lutte, et, tout remué de sentimens et d'émotions qu'il ne se soupçonnait pas, il cherchait les moyens de lui plaire et, le cas échéant, de veiller sur elle.

Cependant l'hiver était venu, et il faisait grand froid; les gens du bord de l'eau souffraient beaucoup. Par intervalles il fallait interrompre la navigation de la Seine. Lors même qu'elle était possible, les glaçons encore attachés aux arches des ponts et ceux qui flottaient avec le courant la rendaient extrêmement pénible. Les

amarres se raidissaient sous le givre, coupaient les mains des bateliers ou s'engageaient dans les anfractuosités du rivage. Les aides de pont entraient alors jusqu'à mi-jambes dans le fleuve glacé. Ce rude travail ne se terminait qu'à la fin du jour, reprenait parfois dans la nuit; mais la plupart des bateliers, en rentrant chez eux, trouvaient le feu allumé, la soupe chaude, la ménagère attentive, les enfans joyeux. Seul Jean-Pierre n'avait au retour aucun visage qui lui sourît, aucune de ces aises d'intérieur qui font oublier la fatigue. Nul ne lui rendait sa pauvreté moins rude en la partageant. Le plus souvent il s'arrêtait au cabaret pour y manger un morceau et y boire un coup de vin. Aussi n'avait-il plus qu'à se jeter sur son grabat. Ses réflexions étaient amères et tristes. Où le conduirait la dure vie qu'il menait? A recommencer le lendemain ce qu'il avait fait la veille, à subir la faim et le froid, à n'aimer personne. Il s'étonnait que ces idées lui vinssent. Il avait vécu jusqu'alors dans une si complète insouciance! La misère et la pauvreté étaient depuis si longtemps des compagnes qu'il malmenait et dont il s'arrangeait presque! Puis, sans y prendre garde, il songeait à Guilda. Il voyait avec un trouble étrange son visage tout radieux de jeunesse. La chambre, noire et nue, s'en éclairait. Aucun désir coupable ne venait pourtant à Jean-Pierre. Loin de là, il rêvait tout naïvement comme un homme de sa classe, mais avec un certain attendrissement, à un sort plus heureux. Il se disait qu'il ne serait plus seul. Puis il s'affligeait; cette femme-là ne voudrait jamais de lui : elle était trop délicate et trop mignonne. Il maugréait bientôt, s'agitait sur sa couche, et de guerre lasse s'endormait.

Un soir qu'il venait de rentrer et d'allumer sa chandelle, il aperçut sur sa table un pain blanc, une bouteille de vin et de la viande froide. C'était si extraordinaire qu'il crut d'abord avoir mal vu. D'où lui arrivait ce repas? Il ne chercha pas longtemps, et presque tout de suite accusa Guilda. Il n'y avait qu'elle qui pût s'intéresser à lui; mais il rougit de honte et de colère. Elle le méprisait donc bien qu'elle s'imaginât de le nourrir. Dieu merci, si l'ouvrage manquait parfois, il n'avait du moins jamais demandé son pain à personne. D'un premier mouvement il s'élança hors de chez lui, et courut dans la nuit, sous la neige qui tombait, à la demeure de la jeune fille. Le volet était fermé, mais à travers les fentes du bois on distinguait de la lumière. Guilda n'était donc point couchée. Elle attendait peut-être. Jean-Pierre eut quelques secondes d'indécision et frappa. Guilda demanda qui était là, ouvrit le volet et dit d'une voix douce et calme : — C'est donc vous, Jean-Pierre? Que me voulez-vous?

Il resta sans répondre, tête nue, la regardant, l'admirant.

— Il ne faut pas, reprit-elle, rester dehors par un si vilain temps. Si vous voulez me parler, entrez.

Il gravit les trois marches de pierre au-dessous de la porte pendant que Guilda faisait basculer la barre de bois qui servait de fermeture. Le cœur du jeune homme battait avec force. Il entra. C'était la seconde fois que Guilda le recevait chez elle. La petite chambre, blanchie à la chaux, lui parut embellie. Il y avait dans un vieux pot entouré de lierre de pâles marguerites d'hiver, une grosse brassée de sarmens et de feuilles sèches flambait joyeusement et répandait une clarté vive.

— Eh bien! qu'est-ce, Jean-Pierre? dit Guilda, voyant qu'il ne parlait pas.

— C'est vous, répondit-il, qui avez mis chez moi ce que j'y ai trouvé?

Elle ne s'informa point de ce que ce pouvait être et dit gravement : — Oui, c'est moi.

Il eût voulu se fâcher, mais il ne put que balbutier : — Et pourquoi avez-vous fait cela?

— Parce qu'il faut que vous repreniez des forces à la fin de la journée.

— Vous êtes aussi pauvre que moi, fit-il, je ne veux pas accepter.

— Je ne suis pas pauvre, répliqua-t-elle avec fierté, et je fais ce qui me plaît.

Elle s'en fut à un coin de la chambre, y fouilla la terre et revint avec une bourse en cuir. — Voyez! dit-elle.

Il y avait bien dans cette bourse deux cents francs en pièces de monnaie de toute sorte. Jean-Pierre évalua vite ce trésor. Certes il n'avait jamais eu tant d'argent à lui, mais il savait aussi qu'une telle somme n'est pas la richesse. — Vous n'avez point trop de cela pour vous, dit-il; les mauvais jours sont nombreux et les bons sont rares.

— Je dépense si peu pour moi! fit Guilda.

— C'est égal, je vous coûterais trop cher. Gardez cet argent, continua-t-il brusquement, gardez-le.

Elle devint triste. — Alors c'est bien dit? vous ne voulez point que je fasse rien pour vous?

— Non, répondit le jeune homme tout ému; mais, foi de Jean-Pierre, je vous revaudrai cela.

Il partit avec des idées confuses, avec l'âpre volonté de n'être point ingrat. Dès lors il changea tout à fait sa manière de vivre. Il ne fut plus ivrogne ni querelleur, et se livrait à son labeur d'aide

de pont avec une intrépidité sombre, infatigable. Jean-Pierre eut un corps de fer, une âme toujours vaillante. Il se coupait les jambes aux glaçons, veillait la nuit, soutenait sur la berge gelée et glissante les chevaux de halage. On le paya plus cher, mais il ne dépensa rien de son argent. Il avait déserté le cabaret et se nourrissait de pain noir. Quelquefois il trouvait à son logis des provisions apportées par Guilda. Il ne les refusait plus, mais, tout rêveur ces soirs-là, il mangeait avec moins d'appétit que les jours ordinaires. De loin en loin, à la tombée de la nuit, il allait voir la jeune fille, lui demandait de ses nouvelles, la contemplait longuement et s'en retournait satisfait. Toutefois il n'était pas plus que naguère communicatif avec ses compagnons. Il les avait en une sorte de dédain et se les aliénait par sa taciturnité et sa réserve. Il les humiliait de sa force physique, de sa supériorité dans le métier. Ce qu'ils ne savaient pas faire, il le faisait vite et bien, avec ostentation. Aussi les bateliers, étonnés de son changement de vie, l'espionnaient-ils; mais Jean-Pierre prenait un soin extrême à les dérouter. Il cachait avec le plus grand mystère sa passion pour Guilda et restait impénétrable, si on parlait de la jeune fille. Cela au surplus arrivait rarement. En hiver, les gens du bas peuple retournent promptement chez eux, et n'ont pas le temps de s'occuper les uns des autres. Guilda, qui ne sortait jamais et que personne ne voyait, était fort tranquillement oubliée de tout le monde.

Au printemps, quand les beaux arbres du bord de la Seine et des îles se couvrirent de feuilles, lorsque l'eau du fleuve, redevenue limpide et bleue, se plissa sous des brises douces et tièdes, que les mariniers n'eurent plus qu'à se laisser dériver au courant pour porter nonchalamment les amarres, Jean-Pierre se sentit plus tourmenté et plus inquiet qu'aux jours les plus froids et les plus pénibles. Il restait de longues heures dans une hésitation rêveuse, remettant chaque soir au lendemain le grand projet qu'il méditait. Un matin enfin il se décida. Après avoir revêtu ses plus beaux habits, il se rendit chez Guilda et lui demanda d'être sa femme. Elle l'accepta comme il s'offrait, avec le parti-pris de la passion et de l'attente. Ces deux êtres à demi sauvages, presque hors la loi, comprenaient d'instinct qu'ils devaient s'appartenir l'un à l'autre. Ils s'apportaient une dot égale, Jean-Pierre ayant gagné deux cents francs pendant l'hiver; mais ils ne songeaient point à cela. Ils pensaient qu'unis de travail, de privations et de bonne volonté, ils seraient toujours assez riches.

Cet humble mariage était destiné à faire du bruit. Le curé, on ne sait pourquoi, n'y consentit pas sans difficulté. Peut-être, malgré la première communion de Guilda, s'obstinait-il à ne pas la

croire assez bonne catholique. Il n'augurait rien de bon d'elle et de Jean-Pierre, et ne s'en cachait pas. Ce fut un sujet de conversation pour la société de Brémont. On plaisanta quelque peu le président en affectant de croire que ce mariage était son œuvre. M. d'Oncières, qui n'avait jamais complétement oublié Guilda, éprouva de la surprise et du dépit, mais par amour-propre ne se défendit pas trop de s'être intéressé aux jeunes gens. Parmi les habitans du bord de l'eau, ce fut une émotion générale. On savait donc enfin le grand secret de Jean-Pierre. Il était amoureux de la zingara et l'épousait. Ce vagabond orgueilleux et brutal était bien digne de cette fille de grand chemin. Les fiancés ne se doutaient de rien, ils vivaient dans les joies enfantines de leur amour; mais le jour du mariage, bien qu'ils n'eussent invité personne, il y eut grande affluence à l'église. Ils se virent exposés aux regards curieux et hostiles de tous. Ils s'en allèrent, la main dans la main, hardiment en apparence, mais le cœur sourdement agité de colère et de haine. Que leur voulait donc cette foule à qui ils n'eussent demandé que de les laisser en paix? Peu s'en fallut le soir qu'on ne leur donnât un charivari. Les meneurs reculèrent au moment décisif; ils avaient peur de Jean-Pierre.

De fait, pendant que Guilda restait à la maison et s'occupait du ménage, Jean-Pierre devint parmi ses compagnons de travail l'objet de railleries insolentes et mal dissimulées. Il affectait de ne les pas entendre, mais les ressentait vivement. Dans sa droiture de cœur, il ne comprenait point ces insultes, qui s'adressaient à sa femme autant et plus qu'à lui. Que reprochait-on à Guilda? D'avoir été une pauvre fille abandonnée et d'avoir rencontré un protecteur? Il s'aperçut bientôt qu'on lui reprochait autre chose. Le nom du président se mêlait à celui de la jeune femme; mais, si Jean-Pierre s'approchait, on se taisait. Dès lors d'affreux soupçons lui vinrent, que l'affection et les caresses de Guilda ne purent dissiper. Il ne disait rien et vivait dans une irritation farouche qui cherchait l'occasion d'éclater. Un jour qu'il s'était avancé sans être vu, un des bateliers mit, en l'apercevant, un doigt sur ses lèvres et grommela : — « Voilà l'honnête mari de la zingara. » Jean-Pierre, pris d'un subit accès de rage, enleva cet homme dans ses bras et le lança violemment sur le sol. Les camarades du blessé se précipitèrent sur Jean-Pierre pendant que les femmes jetaient des cris et allaient prévenir le commissaire de police. Celui-ci arrêta Jean-Pierre et le conduisit en prison.

Le président d'Oncières fut bientôt instruit de l'incident, et certaines velléités de séduction à l'endroit de Guilda lui revinrent. L'occasion s'offrait à lui dans ces circonstances faciles qui lui plai-

saient. Il pouvait, en stricte justice, faire condamner Jean-Pierre comme prévenu de coups et blessures, ou user d'indulgence à son égard en écartant toute préméditation. Toutefois, dans l'esprit du président, cette indulgence dépendrait de l'empressement que Guilda mettrait à la solliciter ou de la reconnaissance qu'elle serait prête à lui en témoigner. Il lui dépêcha donc son valet de chambre Baptiste. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec sa désinvolture habituelle; mais aux premiers mots qu'il prononça, Guilda fixa sur lui un regard si étincelant que le Frontin n'osa continuer. Il retourna vers son maître et lui conseilla de laisser là cette aventure, dont il ne fallait espérer rien de bon. M. d'Oncières, loin d'insister, lâcha pied aussitôt, et même, comme ce n'était point un méchant homme, il se piqua de générosité et donna l'ordre d'élargir Jean-Pierre. Malheureusement cette générosité était intempestive, et personne, dans le peuple surtout, ne crut au désintéressement du président. Il était peu coutumier de pareils actes quand il y avait une femme en jeu. De plus, les gens du bord de l'eau s'étaient flattés qu'une bonne prison ou qu'une forte amende les vengerait de l'orgueil et des violences de Jean-Pierre. Ils étaient trop frustrés dans leur attente pour ne point se soulever. Ils l'entourèrent donc en nombre à sa sortie de prison, et le poursuivirent de huées, le félicitant ironiquement de sa prompte délivrance et d'avoir épousé une femme qui pût lui être aussi utile à l'occasion. Jean-Pierre, fou de honte et de douleur, car cette fois il les croyait, courut chez sa femme et la questionna avec toute la brutalité de sa nature et de sa passion. Guilda demeura impassible. Un étonnement de désespoir et de mépris se peignait seul sur sa figure. La colère de Jean-Pierre s'éteignit dans les larmes. Après avoir menacé la jeune femme, il se tordit à ses pieds en la suppliant de le rassurer. Elle eut pitié de lui et le baisa au front, puis elle l'étreignit fortement avec un indicible transport d'amour et de tristesse. C'était le soir. La nuit était douce et calme, et la lumière de la lune se glissait sous le feuillage des grands arbres. Jean-Pierre et Guilda sortirent. Ils avaient besoin d'air et d'espace pour ramener la paix dans leurs âmes si violemment troublées. Peu à peu ils s'engourdirent dans un sourd bien-être : ils marchaient, pressés l'un contre l'autre, muets tous deux, mais se reprochant et se demandant pardon du regard et du geste de s'être fait autant souffrir. Tout à coup ils rencontrèrent le président, qui avait dirigé sa promenade de ce côté. M. d'Oncières croyait de bonne foi avoir tout à fait renoncé à Guilda. Il fit aux jeunes gens un petit salut et leur sourit paternellement. Ce fut de sa part une inspiration funeste. Jean-Pierre, mal remis encore de ses soupçons, s'imagina que ce sourire décelait entre sa femme et

le président une complicité secrète. Passant par une subite réaction de la sécurité à une affreuse certitude, il sentit tout son sang lui refluer au cœur. Pourtant il resta maître de lui. Il y avait chez Jean-Pierre de la nature des sauvages, à qui la vengeance se présente immédiate, tout d'une pièce, implacable, mais enveloppée d'une dissimulation parfaite. Il était près de sa demeure, il y reconduisit Guilda, puis s'élança sur les traces du président. Le magistrat, qu'il rejoignit aux premières maisons de la ville, regagna paisiblement son hôtel. Jean-Pierre l'y vit entrer, courut alors à son bateau, où il s'arma d'un aviron cassé, et revint s'embusquer sous le mur du jardin de l'hôtel à une petite porte qui servait, disait-on, aux sorties clandestines du président. Là il attendit caché dans l'ombre, se disant que M. d'Oncières sortirait peut-être. Si ce n'était pas ce soir-là, ce serait un des jours suivans; il le tuerait donc tôt ou tard à coup sûr. Il s'enfonçait avec une volupté féroce et une sorte d'apaisement dans cette pensée de meurtre. Vers dix heures, il entendit craquer le sable du jardin sous des pas d'homme et se mit en posture. Un instant après, la porte s'ouvrait, et un homme, grand, mince, le chapeau rabattu sur les yeux, s'aventurait avec précaution au dehors. Il avait à peine dépassé l'encadrement de la porte que Jean-Pierre, de son aviron brisé, lui assena un coup terrible sur la tête. L'homme tomba foudroyé sans jeter un cri.

Justement quelques voisins passaient avec ces petites lanternes dont les provinciaux se munissent la nuit. Jean-Pierre les interpella; il voulait voir sa victime. Il se pencha sur le cadavre et fit aussitôt un mouvement de stupeur. L'homme assassiné n'était que le valet de chambre du président. Les gens qui étaient là, voyant que Jean-Pierre ne bougeait pas, s'emparèrent de lui et appelèrent à l'aide. Le jeune homme pourtant n'opposa aucune résistance et se laissa emmener.

Les assises allaient s'ouvrir; le procès de Jean-Pierre s'y instruisit à la hâte, d'une façon presque sinistre. Les juges et les jurés comprenaient que derrière Baptiste mort le président d'Oncières était vivant et mis en cause. Il semblait qu'on évitât d'interroger l'accusé, qui d'ailleurs ne se défendait pas et gardait un redoutable silence. Il ne dit qu'un seul mot, sur lequel on ne le pressa point. Il avait manqué son coup, prétendait-il, et se voyait condamné par le sort. Comme le lieu des assises n'était pas loin de Brémont, un grand nombre de personnes s'y étaient rendues; mais l'assistance était triste, et les gens du bord de l'eau eux-mêmes se taisaient. On devinait que la vraie victime de ce procès était moins celle qui avait succombé que celle qui allait périr. Ce qui surtout

glaçait tout le monde, c'était la présence de Guilda dans la salle; elle se tenait dans un coin, debout, muette, dirigeant ses yeux noirs tantôt sur Jean-Pierre avec une tendresse infinie, tantôt sur le jury avec un feu sombre. Le président d'Oncières dut paraître comme témoin; ses amis s'alarmaient, car ils craignaient que quelque incident ne surgît qui pût le compromettre. Du reste le président fut visiblement mal à l'aise et chargea Jean-Pierre; il sentait que le premier soin de cet homme, acquitté ou libre, fût-ce dans dix ans, serait de le tuer : aussi peut-être avait-il peur et attendait-il avec impatience un verdict de mort. Jean-Pierre fut enfin condamné. Quand on donna lecture de la sentence, Guilda, qui jusque-là n'avait point articulé une parole, fit deux pas en avant et tendit son poing fermé vers M. d'Oncières. — Président maudit, s'écria-t-elle, tu recevras ton châtiment.

Elle sortit ensuite sans difficulté. L'émotion et le trouble étaient si grands qu'on ne songea point à l'arrêter. Quant à Jean-Pierre, qui ne forma point de pourvoi et que personne ne pressa d'en former, il fut exécuté soixante-douze heures plus tard, dans le délai légal.

III.

Comme les moindres choses en cette affaire devaient avoir un caractère étrange et que la société de Brémont s'était occupée des derniers instans de Jean-Pierre, on apprit du chef-lieu qu'une jeune femme toute vêtue de noir s'était, à l'instant de l'exécution, approchée de l'échafaud, et avait trempé son mouchoir au sang qui ruisselait à travers les planches. Elle avait ensuite réclamé le corps du condamné et l'avait fait ensevelir. On se douta bien que c'était Guilda; on en fut certain quand on la vit revenir habillée de deuil, très pâle et tellement changée qu'elle paraissait vieillie de vingt ans. Les enfans s'étaient d'abord mis à la suivre en l'appelant, avec le féroce acharnement de leur âge, la femme du guillotiné, mais ils avaient bientôt pris peur quand ses regards haineux et farouches étaient tombés sur eux. Sans doute toutes les économies de Guilda avaient été consommées dans l'accomplissement de ses pieux devoirs envers son mari, car elle cessa par degrés de rien acheter pour sa nourriture, et ses vêtemens devinrent des haillons. Elle ne demandait pourtant pas l'aumône et vivait dans sa masure comme dans une tanière. Elle y avait pour seuls commensaux un chat noir et une chouette, et l'on pouvait voir par les chauds rayons du jour des lézards et des crapauds monter familièrement sur le rebord de la fenêtre. Elle avait ainsi autour d'elle tout l'attirail d'une sorcière,

et ne tarda point à passer pour telle. Précisément, avec une obstination singulière, elle se remettait aux pratiques de son enfance et aux opérations cabalistiques qu'elle avait vu faire aux bohémiens. Elle disposait en rond un vieux jeu de cartes ou des grains de maïs, puis appelait un crapaud favori, qui accourait, en coassant, à sa voix, et laissait dans le cercle magique de visqueuses traînées. Les paysans et les gens du bord de l'eau prirent alors l'habitude de venir la consulter. Quoique pour se donner du cœur ils arrivassent l'insulte et la raillerie à la bouche, Guilda ne les repoussait pas et leur racontait leur passé ou leur prédisait l'avenir. Toutes les heures cependant ne lui étaient pas bonnes pour cela, il fallait que ce fût au commencement de la nuit; de plus elle avait besoin d'une sorte d'exaltation nerveuse, et s'y préparait par l'immobilité du corps et de la pensée. Quand on lui parlait, on eût dit qu'elle sortait d'un rêve; mais elle lisait couramment alors dans l'esprit de ceux qui la consultaient. Ils éprouvaient en sa présence une terreur toute physique et n'étaient pas bien sûrs de s'appartenir. Elle vécut dès lors de la curiosité et de l'effroi publics. Beaucoup lui apportaient leur dîme en pièces de monnaie ou en nature. Elle prenait ce qui lui était indispensable et rendait le reste. Passé dix heures, elle ne recevait plus personne; mais sa fenêtre continuait d'être éclairée, tandis que des gémissemens et des imprécations sortaient de sa masure. Quelques-uns, les plus hardis, après l'avoir quittée, étaient revenus sur leurs pas et l'avaient parfois entendue qui disait : « Les temps sont proches! » mais le plus souvent les gens attardés s'enfuyaient vite, et prétendaient qu'à ces heures de la nuit la sorcière préparait ses philtres.

Dans la société de Brémont, s'il arrivait qu'on s'entretînt de Guilda, personne cependant ne s'avisait d'aller voir cette femme du peuple, qui, maintenant maigre, décharnée, n'avait plus, à la place de son ancienne beauté, qu'un aspect effrayant et sauvage. Si par hasard le président était là, on se taisait. On pensait que le nom de cette femme pouvait lui causer une impression désagréable. L'état de santé de M. d'Oncières préoccupait d'ailleurs la ville et surtout sa famille. En soirée, à son whist ou pendant une conversation, le président avait de soudaines absences, de légers frissons, s'arrêtait, balbutiait et ne se remettait qu'avec effort. Il se retirait de bonne heure, et sa démarche avait une certaine précipitation. Il changeait beaucoup, disait-on, et de fait son œil se creusait, sa haute taille se voûtait de plus en plus, et sa bouche, si fine et si spirituelle jadis, n'avait plus qu'un sourire indécis. Dans son intérieur, ces symptômes divers d'une agitation secrète s'accusaient encore plus nettement. Le président ne desserrait point les dents ou parlait vite et

beaucoup. Dès que la soirée s'avançait, il s'enfermait dans son cabinet de travail. Quelquefois pourtant on eût dit qu'il hésitait à partir. Il se rasseyait dans son fauteuil, y demeurait quelques instans encore, se levait enfin et jetait sur sa femme et sur son fils un regard de crainte et de regret. La présidente ne s'alarmait pas. Elle était tout entière à ses pratiques religieuses, à ses œuvres pies, et savait mieux ce qui se passait dans le galetas du pauvre que dans sa propre maison; mais le jeune d'Oncières, alors âgé de vingt-cinq ans et tout récemment nommé substitut à Brémont, s'inquiétait de l'état de son père, autant en magistrat qu'en bon fils. Ce jeune homme, très sérieux d'allures, sans être aussi dévot que sa mère, avait gémi de bonne heure en son for intérieur sur les fredaines du président. Peut-être aussi avait-il eu peur qu'il n'en rejaillît sur lui-même un mauvais renom, et qu'elles ne nuisissent à son avancement. L'affaire Jean-Pierre l'avait au plus haut point contristé. Heureusement la position du président était sauve, et la leçon avait dû profiter à ce magistrat prodigue, dont la conduite s'était notablement amendée. — Tranquille à cet égard, le jeune homme ne l'était nullement sur ce que la manière d'être du président avait d'extraordinaire et d'incohérent. Il craignait d'y voir un dérangement d'esprit et ne pouvait se faire illusion sur les progrès très manifestes d'un malaise physique. Il aimait au fond son père, qui lui avait toujours témoigné de l'affection; mais il avait envers lui des habitudes de respect et de tenue qui l'empêchaient de l'interroger. Il se contentait donc de l'épier et se promettait de saisir le premier moment où le président serait de lui-même enclin à la confiance, ou souffrirait assez pour ne point dissimuler le motif de son trouble.

Un soir que le jeune magistrat, en montant se coucher, passait devant l'appartement de son père, il crut entendre des plaintes étouffées et des soupirs. Il prêta l'oreille, et le bruit lui parvint plus distinct. Le président marchait par la chambre et se lamentait. Le jeune homme n'hésita plus et frappa. Ce fut une voix effrayée qui lui dit : — Qui est là?

— C'est moi, mon père, répondit-il.

— Ah! c'est toi; je vais ouvrir.

Le président ouvrit en effet, prit son fils à bras-le-corps et l'entraîna rapidement vers la cheminée. M. d'Oncières était en robe de chambre, très pâle, l'œil égaré, les mains tremblantes. — Tu as bien fait de venir, Alfred, dit-il à son fils.

— Qu'avez-vous donc, mon père?

— J'ai peur, reprit le président à voix basse. Ses mains tremblèrent plus fort, et il promena autour de lui des regards effarés.

La peur est contagieuse. Le jeune homme se serra contre son père, et tous deux restèrent un moment silencieux.

— Expliquez-vous, mon père, murmura enfin le substitut, et rassurez-vous; je suis là.

— Eh bien! fit M. d'Oncières, il y a un mois que cela dure et augmente chaque jour. Ce n'a été d'abord qu'un malaise vague, indéfinissable. A l'heure où je vous quitte d'habitude, ta mère et toi, je me sentais enveloppé de frissons, de terreurs sans cause. Il me semblait que je cessais d'être moi, qu'une personnalité étrangère se mêlait à la mienne. J'écoutais, et je n'entendais rien; j'avais l'esprit tendu, et je ne percevais aucun effroi précis contre lequel je pusse me débattre. Je souffrais en quelque sorte dans le vide; puis peu à peu ce sont des douleurs aiguës, très distinctes chacune, à secousses successives, lancinantes, telles que des piqûres d'aiguilles, que j'ai ressenties. Cela me tombait sur le cœur comme une pluie de traits de feu incessante et acérée. Non, ce n'est pas sur le cœur, je m'exprime mal, c'est sur tout mon système nerveux que s'abattait cette plaie déchirante, partielle et totale à la fois. Cela me paraissait intolérable, et pourtant ce n'était rien auprès de ce qui m'arrive aujourd'hui. Depuis quelques jours, ces tortures préliminaires ont perdu de leur acuité. Elles ne m'étreignent que lentement, avec une persistance traîtresse. C'est un réseau dont les mailles se resserrent et me font captif; puis, à un moment donné que je sens s'approcher, mais dont je ne peux exactement apprécier la venue, je subis sur tout mon être une attaque soudaine, énervante, implacable, et la force m'échappe en même temps que la raison. Je t'ai dit que j'avais peur, et je ne t'ai dit que trop vrai. Il y a quelqu'un de tout-puissant qui me hait et me poursuit, et contre qui j'essaie en vain de me défendre et de réagir. Tiens, continua M. d'Oncières avec un soubresaut convulsif, voilà l'instant fatal. Ah! que je souffre, grand Dieu! que je souffre!

Le malheureux président se tordit dans une effroyable crise nerveuse à laquelle succéda une prostration complète. Son fils le soutint, l'assit dans un grand fauteuil et lui fit respirer des sels. Au bout de quelques minutes, M. d'Oncières revint à lui et ouvrit les yeux.

— Mon père, lui demanda le substitut, ne vous connaissez-vous pas quelque ennemi? Et comme le président tardait à répondre, il ajouta de lui-même dans un certain désordre d'esprit : — Ce Jean-Pierre, par exemple, qui a été condamné.

— Oh! fit le président, ceux qui sont morts sont bien morts. Ce ne sont pas ceux-là qui me tourmentent. Non, celle qui s'acharne contre moi est vivante encore, et elle me tuera.

— Qui est-ce donc?

— C'est Guilda, celle qu'on appelle la sorcière. Au moment où je souffre tant, c'est elle que je vois pleine d'imprécations et dirigeant contre moi sa vengeance.

— Bah! fit le jeune magistrat, qui ne crut plus qu'à une simple hallucination chez son père, s'il ne s'agit que de cette femme-là, je vous en débarrasserai bientôt. Et dès demain vous irez mieux, je vous le promets.

Toute la journée du lendemain, il eut pour son père de petits gestes d'encouragement et d'espoir. Le président, dont l'intelligence était affaiblie, souriait à son fils et se trouvait plus valide. Le substitut en tirait un bon augure. A vrai dire, il n'admettait pas que Guilda pût être pour quelque chose dans la maladie du président. Puis une sorcière n'effraie pas un jeune magistrat qui débute avec une confiance absolue et naïve dans le respect dû à la loi et dans sa propre importance. En supposant que la bohémienne se livrât, ce qui était possible, à quelques jongleries, il l'intimiderait aisément, l'amènerait à M. d'Oncières, et celui-ci serait vite et radicalement guéri quand il verrait humble et soumise en sa présence celle qu'il considérait comme une formidable ennemie. Le soir, vers dix heures, le jeune homme s'achemina vers le logis de Guilda. La nuit était belle, mais sombre et silencieuse, et le murmure des eaux de la Seine se mêlait seul au bruissement de l'air dans les arbres. Tout en marchant, Alfred d'Oncières se défendait mal de certaines idées superstitieuses. Il se rappelait, malgré lui, les récits fantastiques qui bercent souvent notre enfance, et dont les lointaines impressions se réveillent et grandissent parfois tout d'un coup dans la solitude. Aussi, au lieu de frapper à la masure de Guilda, il appliqua d'abord son œil à la fente du volet. Cette fente, élargie et dégradée par la pluie, laissait passer un large rayon de lumière. Il ne vit Guilda que de dos, tournée vers un angle de la salle, les mains tour à tour jointes et étendues, et le corps agité de frissons. Elle parlait ou priait. Après l'avoir observée quelques instans sans pouvoir se rendre compte de ce qu'elle faisait, le jeune homme frappa plusieurs coups à la porte. Ne recevant pas de réponse, il leva le loquet et entra. Depuis que la pauvre femme n'était plus que Guilda la sorcière, elle se savait assez protégée par la crainte qu'elle inspirait et ne s'enfermait plus. Elle ne bougea point, et ne parut pas s'apercevoir de la présence d'un étranger. Guilda était en effet accroupie devant un escabeau sur lequel se dressait, haute environ d'un pied, une figurine en terre glaise grossièrement modelée. Le jeune homme regarda cette figure, et ne put se tromper à la ressemblance fruste, mais gauchement réelle qu'elle avait avec le président. L'œuvre, pour ainsi dire pétrie sous des doigts haineux et

crispés, avait un aspect bizarre, tourmenté, douloureux. C'était bien le président d'Oncières, maigre, voûté, dont les traits empruntaient à la terre verdâtre une apparence horriblement naïve de terreur hébétée et vertigineuse. Une longue épingle à tricoter était fichée dans la poitrine à l'endroit du cœur et s'y tenait horizontale. Guilda, dont les incantations étaient une sorte de mélopée plaintive alternée de sons gutturaux, ne quittait point des yeux la figurine, vers laquelle elle s'élançait par bonds et qu'elle couvait de ses regards ardens et de ses gestes de menace. A la fin, elle se souleva sur ses genoux, et, saisissant l'épingle de sa main droite, elle l'enfonça d'un millimètre peut-être dans la poitrine du président par un mouvement d'une précision instantanée et parfaite; puis elle-même raidit ses membres, et avec un long soupir de souffrance et de joie tomba inanimée sur le sol.

Alfred d'Oncières avait suivi cette scène avec une stupeur voisine de l'effroi. — Ah! du moins, s'écria-t-il, si elle le frappe, elle est aussi frappée.

Il eût voulu l'interroger, mais il la secoua inutilement, il ne tenait dans ses bras qu'un corps inerte. Alors il sortit en proie à une anxiété profonde, à ce trouble de l'âme et des sens que cause l'obsession d'un mauvais rêve. Il ne pouvait douter de ce qu'il avait vu. Il avait assisté à cette criminelle opération des sorciers d'autrefois qu'on appelait *l'envoûtement*, et qui déterminait à distance et dans un temps régulier la mort de la victime. Certes, à l'envisager en lui-même, ce meurtre entrepris sur une image n'était qu'une jonglerie puérile; mais les effets qu'il avait pu constater n'en étaient pas moins réels et terribles. Que faire? Telle était la question que le jeune magistrat se posait. Il pouvait faire jeter cette femme, comme tireuse de cartes, dans un dépôt de mendicité. Il est vrai qu'elle parlerait, qu'on ajouterait peut-être foi à ses paroles, et que cette histoire d'envoûtement courrait la ville. Un président envoûté en plein XIXe siècle, c'était à la fois ridicule et honteux pour la magistrature tout entière. Le substitut en sentait le rouge lui monter à la figure. Il avait emporté avec lui la fatale statuette, et tâchait de l'échauffer dans ses mains pour lui enlever toute forme reconnaissable; mais la terre glaise avait séché, résistait, et se brisait sous ses doigts. Il en jetait alors les morceaux çà et là dans la Seine avec une secrète horreur. Bien que le grand air l'eût un peu remis, il avait à peine conscience de ses actes. Loin d'être en état de s'arrêter à un parti, il eût eu lui-même besoin d'être conseillé. Machinalement il avait repris le chemin de la ville et de l'hôtel. Il aperçut de la lumière aux fenêtres de son père et monta chez le président. Celui-ci, renversé dans son fauteuil, paraissait sortir d'une crise violente. Il se dressa sur ses pieds en voyant son fils, et le jeune homme demeura

une minute interdit et tremblant. Il trouvait au président une ressemblance sinistre avec la figure de terre glaise. — Eh bien! lui dit M. d'Oncières, ta visite a été inutile, car j'ai souffert ce soir plus encore que les autres jours.

Alfred n'osa point raconter ce dont il avait été témoin. — Il faut prendre sur vous, mon père, et vous soigner, répondit-il d'un ton grave.

— Ah! tu vois donc bien, répliqua le président, que je suis malade, qu'on me poursuit, et que je n'ai point tort dans mon épouvante. Il s'approcha de son fils. — Cette femme avait-elle l'air bien méchant? fit-il avec angoisse. C'est que je sens qu'elle m'enfonce à petits coups un fer dans la poitrine, et qu'elle peut me tuer quand elle le voudra. Tiens, tu le crois comme moi, car tu es plus livide que je ne le suis. Quelle puissance infernale a-t-elle donc? dit l'infortuné vieillard en levant par un geste de prière ses deux mains vers le ciel.

— Va, s'écria le jeune homme, je te délivrerai d'elle.

Il s'élança hors de l'appartement et courut dans la direction du logis de Guilda. Il n'était plus maître de lui, car il songeait, s'il ne pouvait avoir raison de la sorcière, à lui tordre le cou. Comme il marchait rapidement le long de la Seine, il entendit le pas d'un cheval. C'était le docteur Imbert, un jeune médecin de campagne récemment établi à Brémont, qui revenait de visiter un malade dans un village voisin.

— Ah! docteur, s'écria le substitut en se pressant contre le montoir et en saisissant les mains d'Imbert, c'est Dieu qui vous envoie! Vous êtes un homme d'honneur. Vous ne répéterez point mes paroles. Vous allez m'expliquer ce qui se passe. Je deviens fou!

Et, sans lui laisser le temps de placer un mot, il raconta au médecin la maladie de son père et les événemens de la soirée.

Le docteur avait mis pied à terre et attaché son cheval à un arbre. Il donnait le bras au substitut, et se promenait avec lui sur le chemin de halage. Il l'écoutait d'ailleurs avec une attention intelligente et curieuse, car il avait remarqué un des premiers l'altération de la santé du président, et n'avait pas été loin de l'attribuer à l'influence occulte de Guilda, dont il connaissait l'histoire et le genre de vie.

Alfred d'Oncières, tout en parlant, s'était un peu calmé.

— Mon cher monsieur, lui dit le docteur, si extraordinaire que tout ceci puisse paraître, c'est fort simple. Vous venez de voir par vous-même ce qu'était l'envoûtement, ce qu'il est encore aujourd'hui, puisque la tradition, ce que je n'eusse pas cru, s'en est conservée. L'envoûtement n'était qu'une image matérielle de l'hostilité cérébrale et systématique dont le sorcier poursuivait sa victime.

Les sorciers étaient tous des gens éminemment nerveux. Avant d'entrer en crise, ils avaient la ferme volonté d'attaquer leur ennemi. Alors leur cerveau, obéissant, bien qu'il ne fût plus contrôlé par l'intelligence, à la direction qu'elle lui avait imprimée, et qui subsistait plus ou moins longtemps, agissait, comme un instrument de mort, par de violentes émissions du fluide qui lui est propre. Au bout de plusieurs crises, autrement dit de plusieurs tortures infligées à la personne contre laquelle ils s'acharnaient, surtout si cette personne, sachant ce qui se machinait contre elle, avait le système nerveux surexcité et prédisposé à l'envahissement du fluide, ils atteignaient leur but. Dans le cas qui nous occupe, la sorcière physiquement exaltée par la haine, c'est Guilda; sa victime à l'organisation tout à la fois ébranlée et affaiblie, c'est votre père.

— Oui, c'est possible, dit Alfred rêveur; mais en somme que pensez-vous de tout cela?

— Je pense que votre père est sérieusement malade.

— Qu'y a-t-il à faire?

— Allons voir cette femme.

Guilda n'était plus en crise; elle était étendue sur son lit. Elle ne témoigna aucune émotion en apercevant les deux visiteurs. Elle s'accouda seulement et les regarda. — Vous me connaissez, fit doucement le médecin, et monsieur est le fils du président. Vous passez pour sorcière, et vous vous livrez contre le président à de coupables pratiques.

— Je le sais. Je veux le tuer, et je le tuerai.

— Prenez garde, dit le substitut. Vous avez la justice à redouter.

— Ne vous mêlez point de mes haines, et prenez garde vous-même.

Elle eut un tel accent et un tel regard que le jeune homme en frissonna; mais la colère le saisit aussi. Il fit un pas en avant. — Misérable! s'écria-t-il.

Le docteur l'arrêta. — Vous vous tuez, dit-il à Guilda.

Elle fit un geste d'orgueilleuse insouciance.

— Vous ne voulez pas, dit encore le docteur, renoncer à vos opérations criminelles?

— Non, dit-elle. Et elle se tourna du côté de la ruelle.

On n'en tira plus rien. En vain le docteur et le jeune d'Oncières la supplièrent et la menacèrent. Ils allèrent jusqu'à la saisir par ses vêtemens, mais elle poussa comme un rugissement, et, se couvrant le visage de ses deux poings fermés, elle se blottit étroitement contre le mur. — Sortons, fit le docteur. Monsieur, continua-t-il quand ils furent dehors, il faut, dès le point du jour, faire transporter cette femme à la maison d'aliénés du département. Je vais signer le certificat nécessaire pour qu'elle y soit admise. Je m'arrête à cette so-

lution, et j'agis selon ma conscience. Cette malheureuse n'est peut-être pas absolument folle, mais elle est sous le coup d'une idée fixe aussi dangereuse pour elle-même que pour d'autres. On ne la soignera qu'en la dépaysant. Peut-être aussi la funeste influence qu'elle exerce sur votre père s'amoindrira-t-elle à distance.

L'enlèvement de Guilda s'exécuta quelques heures plus tard, rapidement et sans bruit. Le président, à qui son fils s'empressa de l'apprendre, en éprouva d'abord un mieux sensible. Ce mieux ne devait pas se soutenir. Après quelques jours, les symptômes d'agitation nerveuse, d'hallucination et de délire reparurent avec une intensité extrême. Guilda, bien qu'absente, ressaisissait sa proie. Le jeune d'Oncières courut chez le médecin. — Cela ne m'étonne pas, lui dit Imbert. J'ai prié le médecin de l'hospice de me tenir au courant de l'état de cette femme, et il m'écrit que les crises, hésitantes au début, s'accusent aujourd'hui avec un excessif caractère de concentration et d'énergie hostile. Néanmoins elle en sort chaque fois plus défaillante et plus exténuée. C'est véritablement un duel à mort entre elle et le président. Il faut que votre père puisse résister quelque temps encore. Si elle meurt avant lui, il est sauvé.

Le surlendemain au soir, le substitut alla en toute hâte chercher le docteur. Le président était à l'agonie. Quand les jeunes gens entrèrent, M. d'Oncières, debout, avec une horrible expression de visage, battait l'air de ses deux mains comme pour conjurer une apparition ou détourner un coup mortel. Au moment où Alfred et Imbert s'élançaient vers lui, il tomba mort la face contre terre.

Le docteur Imbert attribua cette fin subite à la rupture d'un anévrisme. La nouvelle s'en répandit promptement par la ville, où elle causa de médiocres regrets, mais donna lieu à de nombreux commentaires. Il était à peu près onze heures, et le whist finissait.

Au matin, Alfred d'Oncières reconduisit le docteur Imbert, qui avait tenu à passer avec lui la nuit entière auprès du président. Il prenait congé du médecin quand on remit à celui-ci une dépêche télégraphique de l'hospice des aliénés. Il l'ouvrit et lut tout haut: « La folle Guilda est morte d'épuisement hier au soir à onze heures et demie, après une dernière crise prolongée. Elle a soupiré et dit: — « Je t'ai vengé! »

Ainsi Guilda avait succombé une demi-heure après le président. Le médecin et le substitut se regardèrent. — Ah! c'était fatal, dit Alfred d'Oncières.

— Il y a peut-être, répondit le docteur, de mystérieuses vengeances qui ne tombent pas sous l'action de la justice, que la science n'explique qu'à demi, mais que Dieu permet.

Henri Rivière.

LES

HISTORIENS MODERNES

DE LA RÉPUBLIQUE FLORENTINE

ADOLPHUS TROLLOPE. — EMILIANI-GIUDICI.

I. *A History of the Commonwealth of Florence, from the earliest independence of the commune to the fall of the republic in 1531,* by T. Adolphus Trollope, 4 vol., London 1865. — II. *Storia dei Comuni italiani di Paolo Emiliani-Giudici,* nuova edizione, 3 vol. Firenze 1866. — III. *Il Comune italiano e la Storia civile di Firenze,* da Pasquale Villari, nel Politecnico, fascicolo terzo, Milano, marzo 1866.

Brutus, le meurtrier de César, tantôt maudit, tantôt divinisé, ici plongé à mi-corps par Dante dans la gueule de Satan, qui le dévore éternellement, là célébré par Alfieri comme le héros de Rome et de la liberté expirantes, voilà une image des contradictions de l'histoire suivant les préjugés différens des époques. De ces divergences d'opinions, les destinées de l'Italie en provoquent beaucoup, et en Italie Florence, plus que toute autre ville, est un champ de dispute pour les historiens. Dans ces trois termes, l'empire, la papauté, les communes, dans ces simples mots de guelfes et de gibelins, que de passions vieilles ou nouvelles! que d'erreurs, même étrangères à toute passion! Pour raconter l'histoire de Florence, il faut se tenir en garde contre les entraînemens de son siècle; il faut renoncer parfois à ses notions acquises. On est dans un monde mal connu, où tout est cause d'illusion et de méprise : les noms ont changé de sens; les

institutions les plus différentes sont désignées par le même mot. Historiens et chroniqueurs parlent à peine de ce que précisément nous voudrions le plus savoir, et quand ils en disent quelque chose, c'est en s'excusant d'un détail qui semblait sans doute inutile aux contemporains. Quelle funeste abondance de ressources pour les débats de l'histoire! Ajoutez-y pour les Italiens de nos jours trois siècles de malheurs, nulle pratique de la liberté, les excès de la théorie et l'obscurcissement inévitable du sens politique. Et cependant comment juger sainement du présent, si l'on n'a pas quelque assurance de comprendre le passé? comment se préserver des fautes possibles, si l'on n'est pas édifié sur celles que l'on a faites?

C'est une heureuse rencontre, à notre avis, que celle d'un écrivain étranger à qui la langue, le pays, les annales mêmes de Florence sont choses familières, et qui raconte les destinées de cette république non pour charmer les loisirs des lettrés, ni pour plaider une cause et servir un intérêt, mais pour faire connaître telle qu'elle fut en réalité cette organisation politique particulière, qui n'était ni une république, comme la représente Sismondi, ni une municipalité romaine, comme on l'imaginerait d'après Romagnosi et les admirateurs exclusifs du droit romain, — qui était tout simplement la commune de Florence, *il comune di Firenze*. — Versé dans l'étude des chroniques et des histoires presque innombrables de la Toscane, préparé à ce grand et sérieux travail par des ouvrages historiques de détail, surtout par dix-sept années de lectures et de méditations, M. Adolphus Trollope satisfait à la première des conditions pour écrire; il connaît bien ce dont il parle. Étranger, il est affranchi des préjugés qui nuisent le plus à l'histoire d'Italie sous la plume des Italiens. Anglais, il applique très heureusement à l'histoire les idées politiques et la philosophie du gouvernement de son pays, que le mot de *self-government* résume si bien; il juge d'après ces idées ce peuple florentin, cette nation de cent et quelques mille âmes, qui a cherché durant quatre siècles ce même *self-government* et ne l'a réellement pas trouvé. C'est la partie la plus originale de l'œuvre. D'ailleurs à ses maximes de citoyen se joignent des habitudes d'esprit pour ainsi dire nationales. Son procédé ordinaire est l'induction, la méthode baconienne. Il étudie les faits, il en recherche les causes avec cette patience imperturbable et cette philosophique lenteur qu'un Anglais peut se permettre, que la passion italienne et la vivacité française ne supporteraient peut-être pas.

Les lecteurs qui suivent le mouvement de la littérature anglaise savent que M. Adolphus Trollope a déjà publié *la Jeunesse de Catherine de Médicis*, *la Vie de Philippe Strozzi*, *Paul le Moine et Paul le Pape*, d'autres monographies encore. Ce genre d'ouvrages,

qui plaît à nos voisins, grands amis, comme on sait, de la division du travail en toute chose, n'est pas d'un caractère assez général pour attirer l'attention du public français; mais on peut dire que, par son livre sur Florence, l'auteur s'est élevé à la dignité d'historien. Il convient aussi de rappeler qu'il a débuté dans un genre qui était un domaine de famille : fils et frère de romanciers, il a fait des romans, médiocre préparation à l'histoire, je l'avoue, et il n'en a pas oublié tout à fait les procédés. Heureusement il suivait un exemple maternel, non un penchant particulier, et il y a telle manière d'écrire des romans, surtout en Angleterre, qui ne fait pas perdre le goût et le sens de la vérité.

Notre intention n'est pas de repasser, même en courant, les événemens de l'histoire de Florence. Bien ou mal, elle a été trop souvent racontée. Qui n'a pas lu en effet la merveilleuse biographie de ce petit peuple, de cette poignée d'hommes enfermés dans l'enceinte d'une ville de troisième ou quatrième ordre, qui a presque possédé le monopole du commerce du monde et servi de banque à tout l'Occident, qui a créé la poésie et tout l'art moderne, qui a fondé la science politique et renouvelé l'histoire? Qui n'a pas admiré avec surprise ce point lumineux, suivant l'expression de M. Villari, s'allumant au déclin du moyen âge pour éclairer l'Europe encore barbare? Nous voulons laisser de côté la suite des faits et dégager dans le récit, trop abondant peut-être, de M. Adolphus Trollope les idées qui en forment la substance. Vivement frappé de la rapide évolution et du triste retour des choses italiennes en 1848, il a reporté sa pensée vers le temps où l'Italie était libre, et, choisissant pour le champ de ses études cette Florence autrefois et aujourd'hui encore le cerveau et l'intelligence de l'Italie, il s'est demandé pourquoi cette liberté brillante, vigoureuse, n'avait point duré. C'était une histoire ayant un commencement, un milieu et aussi, hélas! une fin. Quatre siècles, pas plus, renfermaient tout cela. Il se mit à l'œuvre il y a dix-huit ans, et, animé d'un amour austère pour la noble cité, il chercha les causes de ce déclin précoce, de cette ruine qui s'accomplissait en 1531, à l'époque précise où tout était en Europe renaissance, jeunesse, enfantement laborieux, mais fécond. Avec ce point de départ, on ne s'étonnera pas qu'il soit arrivé à des jugemens sévères, où les lecteurs italiens ne trouveront pas ce parfum de louanges auquel leurs écrivains les ont trop habitués.

Certes M. Trollope a rencontré sur sa route plusieurs historiens italiens de nos jours. Il en est un surtout, moins connu, ce me semble, en France qu'il ne mérite de l'être, M. Emiliani-Giudici, auteur d'une *Histoire des communes* de son pays et d'une *Histoire de la littérature italienne*. La *Storia dei Comuni italiani* em-

brasse toutes les petites républiques de l'Italie. Nous pouvons nous borner à examiner ce qu'elle dit de Florence, ce terrain circonscrit suffit à la comparaison que nous voulons établir entre les deux écrivains. L'ouvrage italien avait paru pour la première fois en 1851 avec les lacunes qu'imposaient alors à l'auteur l'état de la péninsule retombée sous le joug et celui des esprits emportés par la réaction. Il est rendu aujourd'hui au public tel que le voulait la pensée de l'auteur.

Nous sommes naturellement amené à rapprocher M. Giudici de M. Trollope. Lui aussi, il a conçu l'idée de son œuvre à la vue des revers de l'Italie; mais admirez la différence des points de vue! Tandis que l'Anglais s'enferme dans une période bien définie du temps passé sans se permettre d'en franchir même du regard les limites, tandis qu'il ne voit et ne veut voir que ce qui est dans son sujet, l'Italien cherche dans le passé qu'il découvre le présent dont il est enveloppé, et, séduit par la ressemblance qu'il croit saisir entre 1307 et 1847, il rapproche les espérances d'il y a cinq siècles des aspirations d'hier, l'empereur Henri VII de Luxembourg du roi Charles-Albert de Piémont, et commence, pour ainsi dire, par sortir de son sujet. Il pense moins aux communes féodales, isolées ou ennemies entre elles, qu'aux populations modernes aspirant à la force et à l'unité. Premier motif pour comparer ces deux écrivains: leurs ouvrages sont nés du spectacle des mêmes événemens. D'autre part leurs conceptions sont très diverses, ils portent souvent sur les mêmes faits des jugemens opposés, ils se complètent, se corrigent ou se réfutent, et c'est un second motif pour les réunir dans une même étude. L'un fait connaître les torts de l'Italie, l'autre refuse de les voir. Celui-ci attribue tous les malheurs et la ruine définitive à la fatalité des circonstances, celui-là enregistre toutes les fautes au point quelquefois de ne pas tenir assez de compte de la nécessité des temps. D'ailleurs l'un et l'autre ont des devanciers dans leur pays. Avant d'indiquer les idées de M. Giudici, nous ferons connaître les opinions qui partageaient ses contemporains en Italie et entre lesquelles il a dû faire son choix. Avant d'analyser la doctrine de M. Trollope, nous verrons qu'il rencontrait en Angleterre même des jugemens établis et dominans sur le sujet de son livre. Discuter des idées générales sur l'histoire de l'Italie et particulièrement sur celle de Florence, tel est donc l'objet principal de ce travail. Nous réservons pour la fin les appréciations littéraires que nous devons aux deux écrivains sur lesquels nous appelons l'attention, et au public français, qui les connaît imparfaitement.

I.

Deux sectes politiques ont également altéré, si je ne me trompe, la physionomie de l'histoire en Italie, les néo-guelfes et les néo-gibelins. Je ne leur reproche pas seulement les plaidoyers historiques pour ou contre les papes illustres, les Grégoire VII, les Innocent III, les Boniface VIII, les Jules II, — les réquisitoires et les apologies sur les empereurs et princes allemands, tels que Frédéric Barberousse, Frédéric II, Manfred. On a défiguré tout le rôle de la papauté et de l'empire, on a répandu de nouvelles ténèbres sur ces querelles déjà si obscures de guelfes et de gibelins, qui sont l'existence même du peuple italien. En effet, le jour où l'on a pu dire, sans trouver de contradicteurs, que guelfe signifiait ami et gibelin ennemi de la papauté, un triple sceau a été mis sur l'histoire de l'Italie. Combien cependant n'y avait-il pas d'exemples de papes fulminant l'anathème contre des cités guelfes, de peuples guelfes guerroyant contre les papes! Et que voulaient donc les empereurs quand ils assiégeaient des villes gibelines? Il y a ici des malentendus qui ne tiennent pas seulement à l'obscurité des temps, et l'on peut aisément faire dans les erreurs la part qui revient à chacune des deux sectes.

Les néo-guelfes chargent à plaisir les Lombards, et veulent que les autres peuples barbares qui ont envahi, déchiré, labouré l'Europe en tous sens aient été humains et miséricordieux en comparaison des féroces compagnons d'Alboin. Vainement Paul Diacre, qui a vécu sous les Lombards, dit-il que, leur domination ayant été établie, on ne voyait ni meurtres ni violences; « personne ne se rendait plus coupable d'exactions, plus de vols ni de brigandages; chacun pouvait aller sans crainte où il lui plaisait. » Cet âge d'or, dont la réalité n'est peut-être que relative, on le juge invraisemblable, et l'on torture la phrase de Paul Diacre pour lui faire signifier autre chose. Les exemptions féodales accordées par les Othons et les autres empereurs d'Allemagne sont diminuées autant que possible; en revanche l'intervention des descendans de Clovis, des Carlovingiens et plus tard des rois de France est le plus souvent généreuse et désintéressée. Pourquoi ces travestissemens des faits? C'est qu'il faut que les papes aient été les seuls protecteurs efficaces des races latines; il faut que les communes ne soient pas nées spontanément et du hasard des circonstances. Et plus tard, quand les petites tyrannies ont commencé, quand l'étranger s'est partagé l'Italie sanglante, mutilée, dont les six ou sept tronçons ne peuvent se rejoindre qu'au bout de trois siècles et demi, la faute en a été

aux communes et aux princes qui n'ont pas cherché leur abri sous le pouvoir pontifical, comme si le rôle de ce pouvoir avait pu, avait dû être toujours politique, toujours constant, toujours italien! Un mot peut caractériser toute la doctrine des néo-guelfes, ils ont essayé de mettre les argumens du comte de Maistre au service des idées libérales; mais les événemens leur ont donné tort, et leur parti n'est plus qu'un système d'histoire.

Les néo-gibelins ne sont pas restés en arrière. Avec eux en général, les rois lombards deviennent des saints; Luitprand a pratiqué plus de vertus, a bâti plus d'églises, a fondé plus de monastères qu'aucun prince de la chrétienté. A les entendre, les comtes lombards ont laissé les villes aux anciens Romains ou à leurs évêques. Ils se contentaient des campagnes, et encore n'imposaient-ils leurs lois qu'à leurs concitoyens; quant aux vaincus, ils avaient le choix entre la loi romaine et la loi lombarde. Les Francs au contraire étaient, suivant eux, fort cruels; ni Charlemagne ni les rois de France n'ont jamais descendu le versant des Alpes que pour le malheur de l'Italie. Héritiers des doctrines bien ou mal interprétées de Dante, les néo-gibelins devraient aimer les empereurs; mais ils ont sur Dante l'avantage d'une cruelle expérience, ils ne peuvent oublier que les empereurs étaient des étrangers, des *Tedeschi*, et ils ne font d'exception qu'en faveur de Frédéric II et de Manfred, qui étaient nés sous le ciel italien. Ils ne peuvent effacer de l'histoire l'épouvantable destruction de Milan, les divisions fratricides fomentées entre les communes, tant d'exécutions affreuses ordonnées par les Hohenstaufen. Il n'en est pas de même des atrocités des Lombards; elles se cachent sous la nuit la plus épaisse du moyen âge. A tort ou à raison, les néo-gibelins regrettent que les descendans d'Alboin n'aient pu fonder un despotisme compacte et durable du Pas de Suze au cap Spartivento. Dans ce système, les communes sont tout simplement des municipes romains conservés par la débonnaireté lombarde. Désormais tout est antique, tout est romain dans l'Italie moderne, le moyen âge n'est qu'un mauvais rêve qui a duré peu de temps; une fois cette courte nuit dissipée, l'Italie s'est retrouvée dans les villes ce qu'elle était la veille. Cette école n'admet rien des temps gothiques. Il faut qu'elle vante la douceur du gouvernement des barbares, afin de prouver qu'ils ont respecté l'organisation romaine; mais il faut aussi qu'elle rabaisse tout ce qui est barbare. Ne lui parlez pas des *Nibelungen*, des *Sagas* scandinaves, des vieux poèmes et des vieilles chroniques : tout ce qui n'est pas classique est contre le patriotisme. Avec de telles idées, la Florence de Villani et de Machiavel n'est autre que la Florentia de Tacite, qui envoyait un orateur au sénat romain pour empêcher

de jeter dans l'Arno le superflu des eaux de la Clanis, aujourd'hui la Chiana (1). Quand on lit cette page de Tacite, quand on voit sous le règne de Tibère le petit municipe étrusque s'inquiéter des mêmes dangers d'inondation que seize siècles après, lorsqu'il était devenu la riche Florence des Médicis, il y a une sorte de surprise pour l'esprit. L'imagination séduite effacerait l'intervalle immense des temps et saluerait volontiers dans les deux cités un même nom, un même peuple, un même esprit, si la raison, se tenant sur ses gardes, ne voyait clairement qu'il y a dans cette Étrurie de la plaine une Étrurie moderne, la Toscane, bien différente de celle que les vieux Étrusques bâtissaient sur les hauteurs. Non, une organisation sociale tout entière, une civilisation nouvelle et d'une incomparable fécondité n'est pas née d'un débris de l'empire romain décomposé sans qu'une révolution profonde se fût accomplie dans la société, sans qu'une nouvelle force vitale lui eût été communiquée. Non, le monde italien n'est pas un simple prolongement du monde romain.

Entre deux écoles historiques si différentes, imitons Montesquieu au moment où il va s'enfoncer dans les voies obscures du moyen âge; ayons présentes à l'esprit ces paroles que le dieu du jour adresse à son fils Phaéton quand il lui cède les rênes du céleste attelage : « suis la route du milieu, » *inter utrumque tene*. La vérité n'est pas néo-guelfe, elle n'est pas davantage néo-gibeline. La papauté et l'empire ne sont pas tout, il y a encore la nation, c'est-à-dire les communes, qui avaient une vie individuelle très puissante. Dans les déclarations de Grégoire VII et des papes qui ont soutenu les mêmes doctrines, le pouvoir pontifical est comparé au soleil, astre souverain, source de toute clarté, et le pouvoir des empereurs et des rois à la lune, astre inférieur et dont l'éclat est emprunté au soleil (2). Il semblerait que les historiens italiens, ne voyant que ces deux astres dans le firmament de leur histoire, croient volontiers que tout est fait, s'ils ont décidé lequel des deux est le soleil ou la lune; mais, outre la lune et le soleil, il y a la terre. Entre les souverains et l'église, il y avait les communes, et elles ne faillirent pas à la fortune qui les favorisait. La puissance et la liberté durables sont celles qui se sont créées elles-mêmes, les communes italiennes le montrèrent une fois de plus; elles furent redevables de leur existence surtout à leurs propres efforts et à l'habileté avec laquelle elles profitèrent des chances heureuses du sort. Florence grandit par la résolution et par le courage de ses habitans tout au moins

(1) Tacite, *Annales*, I, 79.
(2) On rencontre cette idée dans la *Satire Ménippée*, qui l'attribue à Innocent III.

autant que par le testament de la comtesse Mathilde, par les brefs des papes ou par la bonne volonté des souverains. Au jour marqué, sa liberté a dû commencer non par un cadeau bénévole ni par une espèce d'oubli, comme si après un long sommeil elle s'était tout d'un coup réveillée à l'état de municipe romain, mais par l'or ou par le fer, plus probablement par tous les deux, non à la manière antique par l'expulsion de je ne sais quels Tarquins, mais suivant la coutume et le droit du temps, se rangeant à son tour à un certain degré de l'échelle féodale. Ce n'est pas tout, si nous pensons que Florence doit surtout à elle-même d'avoir été libre et grande, ne faut-il pas admettre aussi cette vérité moins flatteuse, qu'elle a dû jusqu'à un certain point succomber par sa faute? Certes les révolutions qui l'ont déchirée ne sont pas une contagion venue du dehors; les luttes acharnées des guelfes et des gibelins ressemblent à une maladie endémique dont le germe était dans Florence comme dans les autres communes. Elles ont été favorisées par la papauté et par l'empire, mais comme une guerre civile dans un état est nourrie par les puissances étrangères. Empereurs et papes ont bien souvent essayé de guérir ce mal; la cité malade a toujours persisté à se déchirer elle-même. Lorsque la dernière heure de la liberté a sonné, sans doute l'accord de Charles-Quint et de Clément VII a perdu Florence; mais les Florentins avaient tué eux-mêmes et depuis longtemps la liberté, ou plutôt ce qu'ils avaient sous ce nom était un pouvoir qu'ils se disputèrent comme une proie jusqu'au moment fatal où une famille mise hors de pair par les événemens la leur enleva sans retour.

Nous avons indiqué en termes généraux les exagérations des deux écoles rivales. L'éclat de certains noms tels que ceux de Troya, de Balbo, de Manzoni, la juste renommée d'écrivains considérables comme MM. Gino Capponi et Cesare Cantù, plus ou moins engagés dans les opinions néo-guelfes, n'ont rien à souffrir des hyperboles des plumes vulgaires ou du démenti que la politique semble leur avoir donné. J'en dirai autant de M. Giudici; il ne peut porter la responsabilité de tout ce qui a été écrit contre le pouvoir temporel et en faveur d'un gibelinisme exagéré. Sauf quelques passages qui sentent le mot d'ordre d'un parti, il est impossible de dire que M. Giudici manque de modération. Entre l'écrivain anglais, qui n'a aucun grief personnel contre les souverains pontifes, et l'écrivain italien, que sa position même fait ennemi de Rome, c'est encore du côté du second que se trouve l'avantage du respect et de la gravité. Un Italien a beau faire, il ne peut épouser les préjugés du protestantisme. La question du pouvoir temporel est pour lui une querelle nationale; s'il en est l'ennemi, c'est qu'il croit, comme

Machiavel, que la désunion et la faiblesse de l'Italie n'ont d'autre cause que ce pouvoir. Quels sont les papes qu'il poursuit de sa haine la plus ardente? Ceux-là peut-être qui ont abusé de la qualité de princes et du droit de l'épée? Nullement. Les papes qu'il déteste sont ceux qui ont sacrifié l'Italie. En ce siècle même d'unité, Jules II est populaire, et je ne vois pas que M. Giudici soit bien sévère à son égard.

Quel que soit le lustre jeté sur le nom et le livre de M. Giudici par le courage heureux de sa plume et par le mérite aujourd'hui fort apprécié d'avoir deviné l'avenir, il faut maintenir les droits de la critique en indiquant de quelle manière il appartient aux idées du néo-gibelinisme. Nous ne méritons, qu'il le croie bien, en aucune façon d'être compté au nombre de ces sophistes étrangers dont il parle au commencement de son premier livre, qui veulent que la division soit l'état naturel de la péninsule et refusent à la nation le droit de prétendre à l'unité. Nous n'avons même pas lu sans une émotion de plaisir la page éloquente où, rappelant un beau mouvement de Pitt dans le parlement anglais, il demande aux nations constituées et maîtresses d'elles-mêmes ce que dirait en les voyant un de leurs ancêtres barbares, si, tout à coup sortant de la tombe, il pouvait avoir le spectacle de leur grande et glorieuse civilisation (1). Oui, nous devons songer à ce que nous avons été, si nous voulons nous montrer justes et humains envers ceux qui n'ont pas le bonheur d'être encore ce que nous sommes. Cette leçon, la France se l'est faite à elle-même spontanément. Si les partisans de l'unité italienne ont pu croire quelque temps qu'elle manquait de cette justice et de cette humanité, elle les a, je pense, amplement détrompés; mais parce que l'on veut avec raison l'unité nationale au XIXe siècle, ce n'est pas un motif pour en chercher l'apparence et le fantôme au moyen âge.

Le savant et patriote écrivain admire avec tous les hommes de bon sens l'incroyable activité de ces communes italiennes, véritables ruches de civilisation, de richesse, d'art et de littérature. Personne n'a mieux indiqué la direction à suivre pour découvrir le secret de ces organisations ouvrières et commerçantes. Il nous est, grâce à lui, assez facile de voir qu'une ville italienne était une agglomération de petites sociétés pratiquant l'industrie ou le commerce, et dont les membres se servaient de garantie mutuelle. Les plus riches de ces sociétés, de ces *consorterie*, comme on les appelait, étaient les arts majeurs, ceux qui avaient l'argent; les plus modestes étaient les arts mineurs, que les autres faisaient vivre et qui

(1) *Storia dei Comuni italiani*, t. Ier, p. 16.

ne valaient que les jours d'émeute, par la force matérielle et le nombre. Les extraits de leurs statuts, que l'on doit à M. Giudici, sont du plus haut intérêt; mais observez la puissance d'une idée préconçue! Au milieu de tous ces petits mondes où fermente, s'agite et bouillonne la vie italienne, l'historien veut absolument trouver l'idée de l'organisation nationale. Au milieu même de la diversité et de la multiplicité, il cherche l'unité. Au moment où il se complaît au spectacle des cités laborieuses demeurées libres, il se plaint de voir cesser je ne sais quelles grandes aspirations nationales dans l'esprit des peuples, car il les représente d'abord unitaires, puis obéissant à l'esprit de séparation. Le moyen âge italien est divisé par lui en deux époques de deux siècles chacune. Durant la première, les partis auraient eu un but qu'ils ne perdaient pas de vue : ceux-ci la reconstitution de l'Italie entière sous une puissance suprême, et ils s'appelaient gibelins, ceux-là l'établissement de la liberté populaire sous la protection de l'église, et ils prenaient le nom de guelfes. A partir de Henri VII (1308), la pensée nationale se serait évanouie, sans que l'on voie ni comment ni pourquoi. Chaque commune travaille au développement d'une civilisation qui lui est particulière et se consume en petites et mesquines ambitions; chacune devient une petite république; l'idée de la nation, effacée de l'intelligence des peuples, se réfugie dans celle des lettrés, où elle prend la forme d'une utopie. On voudrait pourtant quelques preuves de l'existence d'une pensée unitaire dans les deux siècles qui ont précédé Henri VII, on désirerait au moins s'assurer que ces deux siècles ne ressemblaient pas en ce point aux deux siècles qui ont suivi. Est-il bien certain que gibelins et guelfes eussent quelques principes nationaux, quelques idées de politique générale avant cet empereur Henri VII, et qu'après lui, seulement après lui, gibelins et guelfes ne soient plus que des ambitieux exploitant le pouvoir par tous les moyens et finissant les uns et les autres par appeler l'étranger sur le sol sacré de la patrie?

Il y a, je le sais, une certaine manière d'interpréter Dante qui aboutit tout droit à ces idées. C'est ainsi que l'on fait de l'auteur de la *Divine Comédie* un partisan déclaré de l'Italie une avec Rome pour capitale, et des gibelins les devanciers des Italiens unitaires se serrant autour du trône de Victor-Emmanuel. Exagérations littéraires ou même erreurs formelles, utiles autrefois, aujourd'hui sans objet! Oui sans doute, Dante est un précurseur de l'Italie actuelle, mais aussi éloigné de notre temps par la doctrine que par les années. Dante n'est pas plus avec les gibelins d'aujourd'hui qu'avec ceux du XIIIe siècle. Gibelin du XIIIe siècle, il ne l'est pas : il ne s'est pas une seule fois donné ce nom; il se fait traiter de guelfe par Fa-

rinata (1) et de *blanc* par Vanni Fucci (2). Son trisaïeul Cacciaguida lui prédit qu'il ne sera ni *blanc* ni *noir*, ni gibelin ni guelfe, mais qu'il se fera un parti à lui seul (3). Gibelin de notre temps, il ne l'est pas davantage; il ne veut même pas l'unité italienne, puisqu'il regrette avec son trisaïeul le temps où Certaldo et Figghine, deux bourgs à quatre ou cinq lieues de sa ville natale, n'avaient pas le droit de cité (4). Mais il s'est élevé au-dessus de l'esprit municipal, il a voulu le bien général de l'Italie. Sa brillante utopie, c'est un empire s'étendant sur la péninsule comme sur le monde entier, sans lui faire sentir le joug; c'est un empereur juge de paix souverain, un *paciere*, comme on disait alors, appelant les partis à son tribunal suprême pour terminer leurs différends, et se retirant ensuite dans son domaine héréditaire. En un mot, il voulait que les empereurs fissent d'une manière effective avec leur force ce que les papes faisaient imparfaitement avec leurs bulles. Voilà un premier germe d'unité politique, mais qu'il est faible et isolé! Combien il a fallu de siècles de souffrance et de servitude étrangère pour lui faire produire des fruits! Et l'on s'appuie sur ce fondement pour soutenir que déjà l'Italie aspirait à l'unité, ce n'est pas tout, à l'unité sous un empereur ou un pape, c'est-à-dire à l'unité dans le sein d'une monarchie universelle! Les Italiens du XIIIe siècle auraient songé à une monarchie universelle, soit impériale, soit théocratique! mais la monarchie universelle était une idée bien éteinte depuis Charlemagne : elle ne pouvait reprendre un peu de corps que dans les méditations de quelques philosophes ou lettrés, d'un saint Thomas, d'un Dante ou d'un Pétrarque. Nous pouvons le dire avec assurance, ni Dante ne songeait à faire de l'Italie un royaume, ni les gibelins n'étaient avec lui en communion d'idées politiques. A ceux qui voudraient le poids d'un témoignage contre l'opinion de M. Giudici, je me contenterai de citer ces lignes de Giusti, d'un poète, d'un critique, d'un patriote qui ne peut être suspect : « C'est une erreur désormais bien vieille de croire que la *Divine Comédie* soit un travail gibelin. Si tous les gibelins tendaient à l'empire universel, je n'ai rien à dire; s'ils n'étaient qu'adversaires des guelfes pour les écraser au nom de l'empereur, comme ceux-ci les écrasèrent au nom du pape, sans aucun but qui fût en dehors de leur commune, alors je dirai avec toute raison que le poème de Dante, de même qu'il n'est pas guelfe, n'est pas gibelin au sens que je viens d'expliquer. Dante doit être appelé un poète non gibe-

(1) *Inferno*, l. X, v. 47.
(2) *Ibid.*, l. XXIV, v. 150 et suiv.
(3) *Paradiso*, l. XVII, v. 61-69.
(4) *Ibid.*, l. XVI, v. 49.

lin, mais impérial, non anti-papal, mais anti-théocratique. Je croirais faire injure au lecteur, si je m'arrêtais à montrer la différence de ces dénominations (1). »

II.

Comme M. Giudici, M. Adolphus Trollope a trouvé des préjugés établis dans son pays sur le sujet qu'il abordait. Ce n'était pas une division en deux camps entre lesquels il y eût nécessairement à opter. L'histoire de Florence n'est pas pour lui un intérêt national ni une source de passions politiques; mais il avait à combattre des idées préconçues, des jugemens qui avaient acquis force de loi. Pas un historien, pas un voyageur peut-être dans toute l'Europe qui n'eût depuis trois siècles parlé de la Florence des Médicis avec l'optimisme de la satisfaction la plus entière. En un mot, il y avait, il y a peut-être encore aujourd'hui une opinion régnante sur cette Florence qui alluma la première le flambeau de la civilisation moderne. Une ville d'art et de littérature, une nation de peintres et de poètes qui n'était jamais parvenue à se donner un gouvernement, jusqu'à ce que, lassée d'émeutes sans cause et de factions sans idées, elle se fût endormie à l'abri du pouvoir absolu, telle est l'image qu'on se faisait de Florence. Il est vrai que Sismondi, avec ses récits moins italiens que classiques, évoquait l'esprit républicain qui avait animé cet énergique petit peuple; mais on prenait ces élans de patriotisme pour des imitations passagères de l'antiquité, pour des fièvres politiques à la manière de Cola Rienzi. On s'en tenait à la Florence de William Roscoe, c'est-à-dire à cette nation d'artistes et de marchands qui, durant des siècles, avait travaillé, souffert, amassé des trésors de richesses, d'art et de poésie, tout cela pour servir à l'éducation et aux joies intellectuelles du dilettantisme européen. Il était doux pour les lords anglais, pour les banquiers de toutes les nations, que ce petit état leur eût préparé, même au prix de tant de déchiremens et de sang, des plaisirs si distingués. Roscoe était un banquier très riche de Liverpool. Tout en faisant sa fortune, il rassemblait autour de lui les livres, les documens, les tableaux; il écrivait l'histoire de la renaissance des arts, — esprit honnête d'ailleurs, âme généreuse, comme il l'a prouvé par ses votes au parlement, mais un de ces Anglais (il y en a toujours) que la vie politique ennuie et qui aspirent comme Dioclétien à planter leurs laitues dans une résidence princière. Ga-

(1) *Scritti varj*, Firenze 1863, p. 204.

gner de l'argent pour se livrer aux jouissances de l'art devait être son idéal de la vie humaine. Voilà comment il était préparé à raconter les révolutions de Florence. Qui sait s'il ne jugeait pas de Florence un peu d'après Liverpool?

Osons le dire, l'optimisme déclaré de Roscoe le recommandait dans un temps où, par un penchant bien contraire à celui qui règne aujourd'hui, on aimait à se persuader qu'il y avait peu de chose à faire et que tout était à peu près bien. En Italie, malgré la décadence progressive de l'art, cet optimisme plaisait à ceux qui se contentaient de vivre de souvenirs et qu'inquiétaient les tentatives de régénération. Dans le reste de l'Europe, beaucoup d'esprits moins exigeans pour l'Italie que pour leur propre pays trouvaient naturel qu'il y eût une contrée offerte en sacrifice au culte du beau, une sorte de patrie du dilettantisme; mais les livres de Roscoe aboutissaient à l'apologie d'un despotisme lettré et artistique, à la glorification des Médicis. Voilà ce qui, dans l'état présent des choses, est devenu tout simplement insoutenable. Non-seulement M. Adolphus Trollope dévoile, mais il étale les côtés faibles ou odieux de ces *magnifiques* qui ont préparé la ruine de leur pays, de ces *pères de la patrie* qui l'ont réduite en servitude. Cependant il ne fait pas, comme M. Giudici, l'apologie des Florentins, de la république. Au lieu d'attribuer tous leurs malheurs à la fatalité, il montre leurs fautes; il les juge à son point de vue d'Anglais. A ce même point de vue, il explique ces émeutes, ces factions, surtout ces termes de guelfes et de gibelins, que l'on comprend mal, parce qu'on veut les faire servir à des intérêts actuels.

Ce que nous appelons les idées anglaises de M. Trollope sur Florence peut se ramener à des analogies et à des dissemblances qu'il découvre entre ce peuple et le peuple anglais. Le lecteur s'attend bien à ce que ces comparaisons ne soient pas au désavantage de la Grande-Bretagne. Le récit tourne même souvent à la leçon, et l'auteur nous a rappelé parfois ces Anglais voyageurs qui voient et jugent tout, qui sont bien aises de vivre sur le continent, mais à la condition d'être rarement contens, qui saisissent toutes les occasions de montrer comment les choses se passent beaucoup mieux en Angleterre. On peut même dire qu'il y a dans ces quatre gros volumes une sorte de cours de droit constitutionnel britannique appliqué à l'étude de l'Italie d'autrefois. Nous avouons que cette tendance à un enseignement ne nous a pas déplu; elle mêle des idées aux faits, elle place à côté de l'histoire la physionomie et le caractère national de l'historien.

Pour commencer par les similitudes que M. Trollope s'attache à relever, Florence a occupé dans l'Europe une position analogue à

celle que l'Angleterre a choisie dans le monde moderne. Le secret de son pouvoir était aussi dans ses coffres, et elle les remplissait de même avec la banque et la fabrique des tissus. Avant l'Angleterre, Florence avait inventé l'art de soudoyer des nations plus fortes qu'elle, de semer la désaffection parmi les sujets des rois, ou de fournir aux rois le moyen de subjuguer les peuples, le tout suivant les vues éloignées d'un équilibre politique ou suivant l'intérêt prochain d'un intérêt commercial. Avant l'Angleterre, elle a patronné les princes dans l'embarras et tenu les fils qui ouvraient ou fermaient les écluses de l'abondance financière.

L'Angleterre n'a pas été non plus la première à connaître la liberté, et c'est le second trait de ressemblance. Les Florentins sont les plus anciens pionniers de cette région vers laquelle tendent évidemment toutes les nations modernes, et qu'elles atteindront, il faut l'espérer, si elles savent se mettre en garde contre les naufrages qu'elles ont essuyés elles-mêmes, ou qu'elles rencontrent dans l'histoire de la petite république dont nous nous occupons. Florence a l'insigne honneur d'avoir pour la première fois tenté le glorieux et rude chemin. C'est une grande entreprise que de fonder la liberté : les Florentins, qui, avant tout autre peuple, se risquaient dans cette route, ne pouvaient manquer de s'y égarer. Ils se faisaient de l'œuvre une idée trop simple, et n'en jugeaient qu'avec les lumières primitives de l'homme encore inculte, pour qui la liberté n'est que le pouvoir de faire tout ce qui lui plaît. Si par hasard la liberté se trouvait être cette machine compliquée qui la représente aux yeux d'un citoyen anglais, ce mécanisme d'autant plus malaisé à obtenir qu'il se compose de pièces de tous les âges, comment s'étonner que les Florentins n'y soient pas parvenus? Mais ils ont essayé d'y arriver, ils y ont consacré cinq siècles de travail et de courage, et s'ils ont échoué, ils ont du moins fait voir au monde moderne qu'il existait d'autres formes politiques que le pouvoir d'un seul. Ils n'ont pas voulu chez eux du gouvernement déjà établi ou en train de s'établir partout autour d'eux, de la monarchie du droit divin qui les assiégeait de toutes parts, qu'elle s'appelât royauté, empire ou principauté. Ils ont annoncé à l'Europe qu'un gouvernement non consenti n'était pas un gouvernement, et qu'il fallait la volonté d'un peuple pour établir le pouvoir d'un chef. Ce n'est qu'un pas dans la route de la liberté, mais c'est le pas décisif. Si la liberté florentine est demeurée très loin de la liberté anglaise, du moins elle l'a précédée et rendue possible.

Une simple réflexion donne la mesure du service rendu à l'humanité par ce petit peuple de cent et quelques mille hommes. Si Florence n'avait pas soutenu durant des siècles ce duel à mort con-

tre le gibelinisme, que serait-il arrivé? Le sort des autres cités, surtout des cités lombardes, où le principe gibelin triompha, nous permet de le deviner : Florence eût été une autre Milan, une autre Vérone. Supposons que l'idée de l'autorité sans contre-poids, sans limite, que l'exagération de l'esprit conservateur, comme on dit aujourd'hui, eût détruit partout l'esprit guelfe et n'eût laissé debout que les gibelins, que la féodalité plus ou moins liée à l'empire, quel changement dans les destinées non-seulement de l'Italie, mais de l'Europe! Qui peut dire où en serait la civilisation moderne, si le torrent de la féodalité n'avait rencontré des obstacles et à la fin une barrière dans ces fortes communes italiennes, à la tête desquelles il faut à coup sûr placer Florence pour son héroïque obstination? Quoique Français, il ne nous coûte nullement de reconnaître la priorité du peuple anglais dans la liberté; mais il sied bien à un Anglais, il est honorable à M. Trollope de reconnaître le droit d'aînesse de ces vieux et braves Florentins, et de confesser franchement le trait de famille qui les rattache aux fondateurs de la liberté britannique.

L'historien anglais pousse plus loin encore les rapprochemens; le souvenir de sa propre nationalité et de l'histoire de son pays ne l'a nulle part mieux servi que dans l'explication du sens de ces noms énigmatiques de guelfes et de gibelins. Tous les historiens racontent, comme une chose très naturelle, que cette querelle interminable, universelle, naquit d'un mariage rompu. Un Buondelmonte fiancé à une Amidei épousa une Donati le 10 février 1215. Ce jour-là, dit un chroniqueur, commença la ruine de Florence. L'auteur de l'injure ayant été assassiné, les Buondelmonti changèrent de parti, et passèrent du côté de leurs ennemis pour combattre leurs amis de la veille. La ville entière se partagea en deux camps, et en voilà pour des siècles. Est-ce bien ainsi que peuvent naître deux factions qui se déchirent ensuite durant trois cents ans? Un contrat déchiré, même dans le pays de la *vendetta*, met aux mains deux familles, non pas une cité, un peuple entier; le changement de parti des Buondelmonti prouve qu'il y avait déjà deux partis.

Si l'on interroge la tradition, elle répond sans doute que les gibelins tenaient pour le parti impérial et les guelfes pour l'église, ce que l'on ne conteste pas dans la plupart des cas, mais ce qui ne lève pas la difficulté. Ni l'enthousiasme pour l'un de ces deux partis ni la haine contre l'un ou l'autre n'ont mis aux mains ces citoyens d'une république de banquiers. La rivalité entre la couronne et la tiare est quelque chose de trop uniforme pour expliquer tant de complications et de vicissitudes. Il y a ici un conflit plus général et plus constant. C'était la lutte de ceux qui possédaient et qui

voulaient garder la richesse, le pouvoir, les charges et la supériorité du rang, contre ceux qui ne les avaient pas et qui les voulaient conquérir. Quel est le peuple au monde, quel est le siècle qui n'a pas connu ce combat des ambitions qui montent et de celles qui sont parvenues? C'est la vie politique; le secret pour les états est de leur faire leur place et de régler leurs excès. Nulle part jusqu'ici cette condition n'a été mieux remplie qu'en Angleterre. Ce pays a eu les tories, qui étaient ses gibelins, et les whigs, qui étaient ses guelfes. Nous verrons tout à l'heure comment il en a usé bien autrement que les Florentins; ne regardons en ce moment que les similitudes.

Les gibelins étaient donc des tories, les plus anciens nobles de la commune. A l'origine, ils habitaient le comté, *il contado*, c'est-à-dire la campagne, où régnait et florissait surtout la féodalité; c'étaient des châtelains, propriétaires fonciers, vivant du revenu de leurs terres ou des taxes prélevées sur les faibles et sur les petits; ils étaient généralement hommes de guerre. Peu à peu, grâce aux défaillances successives du pouvoir impérial, et surtout durant la querelle des investitures, ils furent contraints de traiter avec les villes qui se répandaient à leur tour sur les campagnes et assiégeaient les châteaux. Ils vinrent habiter les villes, les uns volontairement, les autres par contrainte et subissant le droit de cité comme une condition de leur défaite. Florence se grossit ainsi de la descendance des barons et des conquérans germains. Tel fut le premier noyau d'une aristocratie composée de guerriers possédant des fiefs et des terres, acceptant par nécessité le présent, c'est-à-dire une sorte d'égalité politique avec des citadins, sous le regard d'une commune défiante et jalouse. Cette aristocratie profitait de ses richesses et de ses loisirs pour dominer l'état, elle espérait tout de l'empire, qui, malgré ses fréquentes éclipses, était dans les idées du temps la source de tout pouvoir légitime; elle combattait enfin le parti du pape, parce qu'il était contraire à celui de l'empereur. A partir du commencement du XIIIe siècle, ils prirent le nom allemand de gibelins ou partisans de la famille impériale des seigneurs de Wiblingen. Être gibelin, aux yeux du reste de la commune, signifiait être ennemi du peuple et des libertés populaires, vouloir ramener Florence au despotisme féodal, avoir des intelligences avec l'étranger, des liens avec des princes ou des tyrans, en un mot avoir des vues, des idées, des tendances rétrogrades. On voit que le torysme primitif, le haut torysme, comme disent nos voisins, n'avait pas d'autre sens pour les Anglais d'il y a deux cents ans.

Toutes les familles nobles de Florence n'étaient pas gibelines,

même dans le principe. On entendait bien par nobles tous ceux qui vivaient du produit de leurs terres, et les nobles florentins pratiquant le commerce sont d'une époque postérieure; mais certaines familles féodales, comprenant mieux le présent et devinant l'avenir, avaient choisi le parti populaire, d'autres avaient été jetées dans ce parti par les événemens, d'autres enfin descendaient des anciens possesseurs du sol ou étaient montées par leur fortune au même niveau, car la Toscane, ayant échappé aux Lombards, n'a pas connu les misères extrêmes de la conquête. Une aristocratie plus populaire se trouva bien vite formée avec ces hommes également riches, également libres du travail quotidien, s'appuyant sur le peuple, dont ils étaient moins éloignés, et capables de le défendre ou de le conduire au combat. Dans la querelle du sacerdoce et de l'empire, deux motifs les attachèrent au premier. D'abord leurs rivaux étaient pour les empereurs et contre les papes, en second lieu le pouvoir divin des clés, que nul ne contestait, était le seul obstacle efficace au droit divin de l'empire, que tout le monde reconnaissait encore. Partisans du peuple et ne voulant d'aucun empereur, ils prirent pourtant le nom d'un prétendant à l'empire, Welf, qui n'existait même plus : ils s'appelèrent guelfes. Pour les Florentins, ce mot signifiait dévouement à la commune, à la nation, par-dessus tout à la liberté; un guelfe était estimé un ennemi de la tyrannie, un républicain, moins les notions abstraites que ce nom renferme. Les *capitaines du parti guelfe* étaient les présidens du comité de sûreté publique de la commune de Florence. Quand les gibelins furent tombés pour toujours, les guelfes commencèrent à changer. Soit qu'ils fussent parvenus à ce degré du pouvoir où l'on se persuade volontiers que le progrès désiré est accompli et que tout est fait, soit que le mouvement des idées les eût dépassés, les laissant aussi en arrière que l'avaient été les gibelins, les guelfes se divisèrent en deux camps, attachant toujours comme une malédiction le nom de gibelin à la portion la moins ardente ou la plus aristocratique du parti. C'est ainsi qu'en Angleterre whiggisme fut longtemps synonyme de liberté, et que les whigs demeurèrent les champions de la révolution. C'est ainsi encore que ces guelfes anglais, quand ils ont été définitivement les maîtres, se sont partagés en whigs et radicaux. Les partis changèrent, les noms ne changèrent pas.

Voilà pour les ressemblances entre la liberté florentine et la liberté anglaise; mais combien les différences sont plus profondes et plus instructives! L'éternel débat entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas les avantages sociaux est la vie même des nations, et cependant il a fini par causer la perte de Florence.

D'où vient cette issue fatale? Le hasard est-il à la source de tous nos biens et du plus précieux de tous, la liberté? Faut-il s'en tenir au scepticisme et dire avec le poète :

> Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé,
> Et par où l'un périt un autre est conservé.

Sans vouloir réduire une question si sérieuse à un jeu de mots, nous pouvons dire que le débat en question n'a été chez les Florentins qu'un combat perpétuel et sanglant. Il y a des avantages sociaux qui s'obtiennent par la libre discussion; ils sont des conséquences nécessaires de la loi de justice qui est dans l'âme humaine. Tant que la violence ne se mêle pas au procès, la raison de ceux qui en jouissent ne peut les refuser longtemps à la raison de ceux qui en sont privés. Ces avantages constituent la liberté. Il y en a d'autres qui ne sont pas nécessaires, qui ne découlent pas naturellement de la loi de justice et de notre qualité d'êtres raisonnables. Ceux-là n'appartiennent pas à tous, ils n'existent pour les uns qu'à la condition de ne pas exister pour les autres. Un mot les renferme tous, le pouvoir. Quand les citoyens sont moins jaloux de liberté que de pouvoir, comme leur droit sur ce dernier est moins évident, la force ne tarde pas à devenir le juge du différend. Alors le procès se vide les armes à la main, la discussion s'écrit avec du sang, les argumens sont des exils, des supplices. Parce qu'ils ont préféré les biens qui ne pouvaient être à tous, les Florentins ont perdu ceux dont ils pouvaient tous jouir. Ils ont confondu la liberté avec le pouvoir.

Pour leur honneur, les Anglais l'ont mieux entendue : par ce mot de *self-government*, ils en ont donné une définition meilleure peut-être que celle de Montesquieu. Ce n'est pas un synonyme de droit au gouvernement; si cela était ainsi, les Florentins auraient eu le *self-government :* ils étaient républicains. Ils avaient pour but non pas d'échapper à l'intervention illégitime d'autrui dans leurs volontés, ce qui est proprement le *self-government*, mais de pouvoir intervenir eux-mêmes dans les volontés d'autrui. Ils ne cherchaient pas à se rendre libres de la tyrannie, ils cherchaient à exercer leur part de l'autorité tyrannique. Le peuple faisait-il une révolution, de quoi s'occupait-il aussitôt? Était-ce d'augmenter la liberté, d'alléger les entraves en diminuant l'action du gouvernement sur les particuliers, de supprimer l'espionnage? Nullement, il décidait qu'un plus grand nombre d'hommes exerceraient le droit d'imposer des entraves, de faire sentir l'action du gouvernement aux particuliers, d'être de confidence dans l'espionnage. Dans une société où de telles idées sont dominantes, il n'y a pas de liberté. Quand

vous appelleriez l'universalité des citoyens à voter sur les moindres mesures de gouvernement, la vraie liberté, le *self-government* n'aurait pas fait un pas.

Veut-on avoir d'un Florentin la confession ingénue des sentimens que nous venons d'exposer, voici comment Guichardin s'exprime dans un dialogue sur le gouvernement de Florence, demeuré inédit jusqu'à ces dernières années. On peut l'entendre avec confiance, c'est dans ces œuvres inédites que son égoïsme prudent laisse échapper la vérité. « Si je ne me trompe, le désir de la domination et de la supériorité sur leurs semblables est si naturel aux hommes, qu'en règle générale il n'y en a guère qui aiment vraiment la liberté. Bien peu, s'ils avaient l'occasion de se rendre les maîtres de leurs concitoyens, s'abstiendraient de le faire... Si donc vous considérez attentivement la conduite de ceux qui vivent ensemble dans une même cité, si vous observez les dissensions qui s'élèvent entre eux, vous verrez que le but qu'ils se proposent est la supériorité sur les autres plutôt que la liberté... Ainsi ceux qui remplissent les premières places dans l'état ne travaillent pas davantage pour la liberté, ils ne cherchent qu'à augmenter leur pouvoir, ils veulent assurer leur rang et conserver leur prééminence (1). »

En 1259, Sienne s'entendit avec les gibelins proscrits pour attirer les Florentins dans un piége. Le gouvernement de la commune se laissa tromper; le parti guelfe de Sienne, disait-on, attendait qu'une armée florentine parût devant cette ville pour lui en ouvrir les portes. Les prudens du parti soupçonnèrent le piége ou devinèrent le danger. Un d'entre eux, Cece de' Gherardini, se leva pour demander des délais. Un des *anziani* lui interdit la parole, et lui rappela qu'un citoyen parlant sans la permission des *anziani* était passible d'une amende de cent livres. « Je parlerai et je paierai l'amende, répondit Gherardini. — Vous avez parlé et vous devez l'amende dès ce moment, reprit le magistrat. Si vous continuez, vous la paierez deux fois. — Soit! dit Gherardini, et il poursuivit son discours. — Trois cents livres, si vous ajoutez un mot de plus! cria le tyrannique personnage. — Je paierai bien trois cents livres le droit de sauver mes concitoyens de la ruine! » s'écria à son tour le patriote Gherardini. Alors les *anziani*, se levant, lui dirent, que, s'il continuait, ce serait non pas avec de l'argent, mais de sa tête qu'il paierait son obstination. Le peuple eut sur-le-champ la guerre qu'il désirait tant. Il marcha au plus vite sur Sienne et perdit à Montaperti cette bataille qui, suivant l'expression de Dante, « teignit en rouge la rivière de l'Arbia. » L'exil fit aux guelfes de longs loisirs pour mé-

(1) *Del Reggimento di Firenze. — OEuvres inédites de Guicciardini*, t. II, p. 51.

diter sur la faute d'entendre si mal la liberté. La majorité, qui s'était comptée, avait cru qu'elle était libre d'agir sans entendre la minorité. Évidemment elle prenait la liberté pour le pouvoir. Bien plus, elle avait suivi le règlement. Cent livres! deux cents livres! trois cents livres d'amende! avait crié le président, quoi de plus légal? Oui, mais avec de telles manières de comprendre la liberté le gouvernement libre était impossible. Otez à la minorité, en vertu de quelque règlement que ce soit, le droit de parler, c'est, comme nous l'avons dit plus haut, intervenir d'une manière illégitime dans l'exercice de son droit, c'est enlever à des citoyens et par conséquent à tout le monde le *self-government*.

Ainsi, du côté de la majorité, quand on avait compté les voix d'après la mesure de bruit et de tumulte que faisaient les *oui* et les *non* sur la place publique, on passait à l'action, et l'on se croyait un peuple libre. Du côté de la minorité, quand on avait la bonne fortune de n'être pas exilé, dépouillé, on attendait l'occasion, et l'on se promettait d'être plus habile. De part et d'autre, on regardait comme tout naturel, dès que la loi était gênante, de la changer à sa guise. « Les règlemens que tu fais en octobre, dit le poète à sa ville, n'arrivent pas jusqu'à la moitié de novembre (1). » S'ils n'avaient pu changer de lois à mesure qu'ils changeaient de désirs, ils ne se seraient pas crus libres. « Impatience, dira-t-on, vivacité d'une race qui ne supporte pas les délais! Les Florentins ne sont pas des Anglais, et voilà tout. » Sans doute la longanimité anglaise est incompatible avec le sang bouillant de cette race latine; mais il s'agit ici d'autre chose que de sage lenteur, il s'agit de liberté. La liberté a des allures moins emportées. Elle n'existe pas parce qu'il y a une majorité connue ou supposée pour le changement de la loi. Pour qu'elle existe, il faut que tout citoyen ait eu le loisir de se faire entendre sur le changement de la loi. Un peuple nouveau dans la liberté va droit au but et se donne des lois nouvelles d'un trait de plume, comme si l'on était au lendemain de l'établissement de la sociéte humaine. Un peuple ancien dans la liberté sait qu'il a de vieilles lois longtemps bienfaisantes et salutaires; il n'y change rien qu'après une longue enquête. — C'est encore là du *self-government*.

Est-ce comprendre la liberté que de croire qu'elle consiste à faire à chacun une part dans le gouvernement? La démocratie florentine le croyait sans doute, puisque c'était là le but visible où tendaient tous ses efforts. Elle le croyait si bien qu'elle n'admettait pas le principe de la représentation. Chacun exerçait dans l'occasion sa

(1) *Purgatorio*, VI, v. 143.

petite part de souveraineté. Les dépositaires mêmes du pouvoir n'étaient pas des représentans de leurs concitoyens; ils étaient la plupart du temps désignés par le hasard : on tirait au sort dans des bourses les noms des magistrats qui gouvernaient la république. Si de nos jours les urnes électorales, qui gardent leur secret si peu de temps, n'ont pas été à l'abri du soupçon, que dirons-nous de ces bourses, oracles éternels de la république, sources inépuisables de fonctions et de titres, autour desquelles le parti vainqueur avait le privilége de monter la garde! Quand les Médicis furent exilés pour la troisième fois et que la république sembla renaître avec la liberté, le peuple ne fut content que lorsqu'on eut promis le rétablissement des bienheureuses bourses. Ces républicains qui allaient se défendre avec un admirable héroïsme contre les armées du pape et de l'empereur ne se crurent libres que le jour où l'on fit briller à leurs yeux la flatteuse perspective de la loterie du pouvoir.

Il est bien que tout citoyen ait sa petite action, son influence sur le gouvernement de son pays; mais si la liberté est le *self-government*, un individu la possède sans la moindre parcelle de puissance et même sans le droit au suffrage, pourvu qu'il trouve une garantie réelle dans le suffrage des autres. Êtes-vous partisan du *self-government*, c'est dire que vous voulez — non pas pouvoir quelque chose sur autrui, mais pouvoir tout sur vous-même, user librement de toutes vos facultés, dire et faire tout ce qui vous plaît, à la condition de respecter dans les autres la même liberté. Cette liberté toute personnelle est votre bien et votre trésor, c'est ce que vous exigez absolument de la société, et vous êtes persuadé que la société n'existe que pour vous l'assurer. Le moment vient-il d'élire les magistrats, vous exprimerez votre suffrage, ou vous publierez votre opinion en vous inquiétant de savoir non pas d'abord qui gouvernera, mais avant tout comment vous serez gouverné. Au contraire, si vous êtes partisan de la liberté considérée comme un droit de cité romaine, comme une part au commandement et à la souveraineté, vous songez moins à vous défendre de l'ingérence des autres dans vos volontés personnelles qu'à peser pour votre part dans la volonté générale; vous vous liez vous-même à l'état pour le pousser où vous voulez; vous faites tout pour y lier les autres.

Voilà la liberté dont les Florentins étaient partisans, et ils mouraient volontiers pour elle. Les conséquences sont faciles à deviner : une dispute acharnée du pouvoir, point de principe, point d'idée, si ce n'est la guerre des classes entre elles, et encore cette guerre était-elle obscurcie et rendue confuse par le mélange des partis et le mensonge des noms; la loi faite pour une portion non pour la totalité des citoyens, la minorité privée de tout droit, même de ce-

lui d'exister. Imaginez ce chaos républicain dans les murs d'une ville de cent mille âmes; c'était une révolution en miniature, mais perpétuelle. C'était un navire en révolte partagé en deux camps, ensanglanté chaque jour par des querelles, où des ennemis mortels étaient contraints de vivre dans un petit espace et les uns en face des autres jusqu'à ce que les plus forts eussent jeté les plus faibles à la mer. Et le lendemain tout était à recommencer. Les haines politiques se tournaient bien vite en haines personnelles; comment imaginer que les vainqueurs supporteraient la présence des vaincus, dont ils avaient tout à craindre? De là la pratique régulière des exils en masse : la proscription devint une institution parlementaire de Florence. — Figurez-vous l'émigration de 1792 recommençant chez nous en 1795, en 1799, en 1814, en mars et en juin 1815, en 1830, en 1848, en 1852! Je ne dis pas assez : supposez une émigration nouvelle avec confiscation de biens et condamnations à mort à tout changement de ministère; au lieu d'une demi-douzaine de secrétaires-généraux et de directeurs destitués ou donnant leur démission, mettez des centaines, des milliers d'hommes de toute condition, avec leurs familles, fuyant la hache du bourreau et laissant leurs biens à piller, leurs maisons à détruire de fond en comble, toutes les fois que M. Guizot succédait à M. Thiers! Chacun à tour de rôle émigrait, perdait tout, était frappé de mort civile. Et ce n'était pas une balance entre deux partis tour à tour vainqueurs : sous le même nom de gibelins étaient confondues toutes les variétés d'opinions vaincues, de partis naufragés. Gibelin, chacun l'était plus ou moins un jour, c'est-à-dire était malheureux, maudit, jeté parmi les traîtres et voué à l'infamie. Tel était le sort de la minorité, la commune se séparait d'elle comme d'un membre gangrené; elle la rejetait de ses entrailles comme un poison mortel, ou plutôt les vaincus s'éloignaient spontanément, crainte d'une pire fortune, et on les disait *sortis* de la cité, *fuorusciti*. Les *fuorusciti*, voilà l'opposition dans ce gouvernement singulier, où l'on votait souvent avec le poignard et où les coups de majorité entraînaient la spoliation et les incendies. Il y avait une sorte de rappel à l'ordre tout à fait digne de ce régime parlementaire. Avant de jeter l'ennemi dehors, le parti vainqueur le déclarait suspect : c'est ce qui s'appelait l'avertissement, *ammonizione*. L'*averti*, privé des droits politiques, était une victime désignée à l'exil et à la confiscation.

Il y a de quoi s'étonner qu'avec un tel régime Florence soit demeurée une cité libre durant trois siècles et demi. Elle devait périr, elle ne s'est sauvée si longtemps que par sa merveilleuse énergie. Combien il en fallait pour résister à de si horribles saignées! Mais il n'y a pas d'énergie dont la richesse ne vienne à bout, et

Florence devint trop riche. Pour amasser de l'argent, les citoyens cessèrent d'être soldats, et soudoyèrent des troupes dès le commencement du XIVe siècle. Pour jouir de l'argent amassé, ils demandèrent aux Médicis la paix et le repos dans la seconde moitié du XVe. Ces deux périodes marquent les degrés d'affaiblissement de ce tempérament de fer dont le ciel et la rude existence du moyen âge les avaient pourvus. Plus tard, les retours passagers de la république ne furent que des éclairs de fortune. A un certain moment, le défaut d'énergie se trouva d'accord avec les fausses idées sur la liberté. Florence vieillie paya l'erreur de la jeune Florence. Au fond, la liberté florentine n'était autre que l'égalité. Le jour où une famille, à force de richesse, de prudence et de faveurs inouies du sort, le jour où la maison des Médicis, ayant des fils promus à la papauté et des filles mariées à des rois, fut sans rivale dans la république, les Florentins amollis consentirent à vivre dans l'égalité sous le despotisme.

Nous avons suivi, interprété, développé les jugemens de M. Trollope. Est-ce à dire que nous les approuvions tous, et que, les Florentins ayant contribué par leurs fautes à leur ruine, nous les tenions pour bien et dûment condamnés? Non sans doute, les procès que l'histoire instruit pour ou contre les nations ne peuvent se trancher si simplement. Il y a pour le juge un élément de conviction dont M. Trollope n'a pas assez tenu compte : c'est le temps et les circonstances. Pense-t-on que leur venue plus tardive au grand jour de la civilisation n'ait pas servi les Anglais? Est-il indifférent que leur liberté politique soit née de leur liberté religieuse, et que la nécessité pour chacun de choisir sa croyance ait été l'apprentissage du *self-government?* Négligez ces observations, que reste-t-il pour expliquer les fortunes si diverses des peuples? L'influence secrète, mais inéluctable de la race, la prédestination à la liberté ou à la servitude; il reste une espèce d'histoire naturelle des nations où une critique curieuse, mais sans cœur, sépare et distingue les espèces suivant des types éternels. Ces idées-là trouvent faveur à cause de leur apparence positive, c'est un engouement de notre temps. M. Adolphus Trollope en tient : il croit que les préjugés politiques des Florentins sont plus ou moins partagés par les nations latines; il n'est pas loin de penser même que certaines erreurs de morale sont aussi bien dans leur tempérament que ces erreurs politiques.

Je le reconnais volontiers, les races latines ne semblent pas douées au même degré que le peuple anglais de cette personnalité forte, exclusive, audacieuse même, qui fait les mâles vertus et aussi les défauts rebutans des races du nord. C'est peut-être pour cela

qu'elles n'ont pas songé à fonder le bon gouvernement sur une liberté individuelle absolue. C'est pour cela encore que beaucoup d'esprits parmi elles rêvent toujours des associations sans liberté. Toutefois il y a une éducation des peuples comme des particuliers, et cette éducation se fait par les idées. C'est l'esprit de Dieu qui souffle sans doute où il veut, mais qui ne veut rien avec caprice et sans ordre, qui marque à chaque idée sa date et son échéance. Je le demande, où était l'idée de la liberté individuelle au commencement du XII[e] siècle? A ce moment, la jeune commune de Florence arrivait à son émancipation. Comment affirma-t-elle sa liberté? Est-ce au nom d'un principe philosophique? En aucune façon, elle s'installa au milieu du monde politique d'alors, à un certain degré de l'échelle féodale, par des contrats, par des parchemins, par des sermens. Elle cessa d'avoir un comte ou un duc, et se mit elle-même à leur place; elle eut des vassaux, surtout dans sa banlieue, qui pour cela s'appelait *il contado*, et ceux qui l'habitaient reçurent le nom de *contadini*, qu'ils ont encore. Elle ne connut d'autre seigneur que l'empereur, et que pouvait être un seigneur qui demeurait si loin, qui venait si rarement, dont la présence durait si peu, le temps de lever une somme d'argent qu'on lui donnait en échange de quelque nouveau diplôme? Si c'était là en effet la seule liberté connue, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle ne parût pas un bien commun imprescriptible, qu'elle ne fût même pas le droit de tous les hommes habitant dans les mêmes murs. Ce bien, on pouvait donc le perdre, et la commune rejetait de son sein ceux qui lui paraissaient infidèles ou dangereux à l'association. Quand les gibelins chassaient les guelfes ou les guelfes les gibelins, ils croyaient déchirer un contrat mal observé, non violer une loi naturelle et supérieure à tout contrat. Ce n'était pas à leurs yeux comme aux nôtres une énormité. Plaignons les Florentins d'avoir essayé dans un temps barbare les voies toujours âpres et difficiles de la liberté, mais soyons persuadés que tout autre peuple, dans le même temps, eût commis des fautes analogues.

Ainsi des erreurs de morale. Nous croyons que la morale varie dans une certaine mesure suivant le progrès des temps; mais admettre qu'elle change suivant les races nous paraît aussi contraire au bon sens qu'à la dignité humaine. En vérité, les Florentins auraient eu trop à se plaindre de la destinée, si l'air qu'ils respiraient, si le sang qui coulait dans leurs veines les eût voués fatalement aux doctrines machiavéliques. Quoi! parce qu'ils étaient nés de l'autre côté des Alpes et de l'Apennin, parce qu'ils étaient catholiques (car M. Trollope confond leur race et leur religion dans une même injustice), les Florentins devaient avoir deux morales, l'une théorique,

officielle, celle du devoir et de la religion, l'autre courante, pratique, celle des mœurs réelles et de l'opinion! Quoi! parce que les Anglais ont l'insigne avantage de voir le jour de l'autre côté du détroit et de n'être pas nés dans le catholicisme, ils n'ont qu'une morale, ils pratiquent ce qu'ils professent, et leur vie s'accorde avec leur devoir, et un Machiavel n'a pas été possible parmi eux! Il suffirait, ce nous semble, de rappeler à M. Adolphus Trollope un moraliste qui, sans être Italien ni catholique, n'a pas été plus aimable dans sa doctrine, Thomas Hobbes, lequel n'est qu'un Machiavel plus lourd que l'autre.

Non, la morale des nations n'est pas un instinct qui se perpétue; elles ne font pas leur loi morale comme les abeilles leur cellule, toujours en hexagone; elles ne font pas leurs gouvernemens comme les castors leurs barrages, toujours maçonnés de la même manière. La morale est une comme l'humanité, seulement les hommes l'appliquent avec plus ou moins de lumières. Si des hommes de Florence ont tenu une conduite qui révolte la conscience d'un homme de nos jours, ne croyons pas cependant que « le mal fût leur bien » par la même force occulte qui ferait trouver à certains animaux une nourriture salutaire dans des plantes vénéneuses. Soyons convaincus que des hommes de tout autre climat, vivant dans les mêmes siècles, au milieu du même spectacle de désordres et de violence, n'auraient pas donné de plus édifians exemples. Machiavel reconnaît deux lois, celle qui dit tout haut dans les églises : Soyez des hommes! et celle qui dit tout bas dans le secret du cabinet : Soyez des bêtes féroces! mais c'est la familiarité du crime, non l'instinct de la race, qui amène cette monstrueuse séparation entre la morale et la vie. Les hommes avaient été trop longtemps gouvernés avec des procédés de bêtes féroces pour qu'il fût aisé de croire à l'efficacité des procédés humains.

III.

Nous nous sommes proposé de comparer les idées de deux historiens, l'un national, l'autre étranger, sur la république de Florence, et de faire entrevoir par quelles doctrines politiques ou morales ils ont été amenés à des conclusions très différentes. Si nous cherchons à compléter cette étude en faisant sa place à la critique littéraire et en marquant légèrement la physionomie individuelle de l'un et de l'autre auteur, nous verrons qu'ici encore les habitudes nationales ont eu leur influence, que les qualités et les défauts tiennent en grande partie à la doctrine, que l'écrivain a été

plus ou moins heureux suivant que le politique a obéi à la vérité ou au préjugé, au bon sens ou à la mode.

M. Giudici ouvre aux recherches un champ nouveau; grâce à lui, trois ou quatre fils conducteurs sont tendus dans le labyrinthe du moyen âge italien. Les communes prennent dans son livre une forme plus nette et comme une figure plus vivante que dans celui de Sismondi. On pénètre jusqu'à un certain point dans les mystères de leurs *statuti* ou constitutions multiples. Florence, négligée dans ses obscurs commencemens, occupe la place la plus considérable dans le second volume et tout le troisième, qui se compose de documens. Parmi ces derniers, on peut lire avec grand profit les *ordinamenti della giustizia* et les règlemens de l'*arte di calimala*. Ces *ordinamenti* ou ordonnances, créés par Giano della Bella, instituèrent ce que les Florentins appelaient *il secondo popolo*, le second peuple ou la forme définitive de la démocratie florentine (1). Jamais il n'y en eut au monde d'aussi jalouse : c'est en vertu de ces *ordinamenti* que les nobles, c'est-à-dire ceux qui étaient d'extraction féodale et qui vivaient du revenu de leurs terres, furent exclus de toute fonction publique. Pareils à ces Romains du patriciat qui dépouillaient la robe prétexte pour devenir tribuns du peuple, les nobles qui ne voulaient pas être victimes d'une sorte d'ostracisme à l'intérieur devaient se faire inscrire sur le registre de l'un des arts ou associations des métiers de la ville. Après ceque nous avons dit de l'éclosion toute féodale et toute gothique de la liberté florentine, ces règlemens exclusifs ne doivent pas étonner. M. Giudici mérite des remercîmens pour avoir publié cette constitution démocratique du XIIIe siècle. Quant aux règlemens de l'art de *calimala* ou de la tonture des étoffes de laine, qui était la société la plus nombreuse et la plus puissante de Florence, les historiens de l'économie politique y trouveront une organisation industrielle dont les corps de métiers établis ailleurs par priviléges royaux ne peuvent donner l'idée.

Le titre de l'ouvrage de M. Giudici promet une histoire détaillée des communes italiennes, et en effet il tient une partie de ses promesses. C'est la partie durable de l'ouvrage; mais l'auteur n'a pas évité l'écueil presque inévitable du sujet, l'ensemble du tableau est difficile à saisir. Il faut à chaque instant des transitions, et elles sont vagues ou pénibles. Il faut passer périodiquement de Venise à

(1) On appelait *primo popolo* la première organisation démocratique établie en 1249 à la suite d'une révolte contre le parti gibelin, qui était resté maître de Florence grâce à l'appui de Frédéric II. Le *secondo popolo* ou seconde démocratie fut organisé en 1282. Les chefs de cette démocratie fondèrent une aristocratie nouvelle qui reçut le nom de *popolani grassi*, ou riches non issus de sang noble.

Milan, de Milan à Gênes, et recommencer ainsi la tournée. De plus M. Giudici s'est particulièrement attaché au récit des événemens généraux coordonné en vue de soutenir la doctrine de l'unité. Il y a gagné des lecteurs en Italie, nous n'en doutons pas. On est peu porté à chicaner le patriotisme accompagné du talent. Pourquoi ne dirions-nous pas que, s'il fallait réduire ce livre aux conditions que le titre semblait poser, nous regretterions plus d'une page éloquente qui n'est pas dans le sujet? Nous perdrions, par exemple, la belle narration, simple et sévère, des derniers momens de la république florentine. Cependant, il faut l'avouer, l'histoire des communes italiennes reste à faire. Peut-être faut-il croire avec M. Villari, dans son remarquable article du *Politecnico* de Milan, indiqué en tête de notre travail, que toute composition générale sur ce sujet est encore prématurée. Les villes italiennes sont toutes d'anciens états, et des états qui n'ont pas mis l'ordre dans leurs archives.

Pas assez d'ensemble dans l'ouvrage ou un ensemble factice demandé à l'idée de l'unité italienne, voilà ce que je remarque dans la composition du livre de l'*Histoire des Communes;* trop de pompe, une dignité trop constante, c'est là aussi ce qui me gâte un peu le style de M. Giudici. Les prosateurs italiens, quand ils ne sont pas Toscans, ne peuvent, n'osent peut-être se passer d'être nobles et magnifiques. M. Giudici est Sicilien; on le devinerait au besoin dans quelques chapitres de son *Histoire de la littérature italienne*, on ne le devinerait pas dans sa manière d'écrire. On écrit de ce ton toujours élevé depuis Turin jusqu'à Palerme. C'est une tradition littéraire : les historiens de ce pays, sauf les écrivains du XIVe au XVIe siècle, se drapent dans une toge à l'antique. La marque moderne manque essentiellement aux prosateurs italiens. Sans doute les historiens anciens sont nos maîtres : une vie, une chaleur admirables circulent dans leurs récits, et c'est là proprement ce qui en fait des modèles éternels; mais aussi combien il était naturel que l'histoire dans un horizon si borné prît la forme d'un drame! On se passionne pour Périclès ou contre Cléon, parce qu'ils jouent un rôle qui remplit toute l'histoire de leur temps; mais on reste froid devant les déclamations contre un Ezzelino da Romano, parce qu'il n'a qu'une page dans son siècle, et parce qu'il semble peu naturel qu'un écrivain venu plus de six cents ans après dise de lui que, « s'étalant dans le sang, il croyait dormir sur un lit de roses, » ou, qu'aux yeux d'un tel tyran, « le sang ne tache pas, mais qu'il es une pourpre et un ornement. » A six siècles de distance, ces colère de l'expression ne ressemblent qu'à de la rhétorique. J'aime mieux la froideur tant reprochée à Villani ou à Machiavel.

Ce qui provoque surtout M. Giudici à être orateur un peu plus

qu'il ne convient, c'est qu'il a la préoccupation, l'inquiétude de l'historien qui plaide une cause. Il veut faire aimer la liberté, ce qui est un noble but, et haïr les princes, ce qui était du patriotisme en Italie, où depuis des siècles on ne connaissait guère que des oppresseurs étrangers; mais ces secondes vues, ces arrière-pensées, toutes généreuses qu'elles puissent être, n'altèrent pas moins la physionomie que la véracité de l'histoire : elle ne dit pas tout à fait ce qui est, et elle le dit autrement qu'elle ne doit. Ce sont alors des élans, des sorties qui surprennent le lecteur : « Insensés! paroles honteuses et dégoûtantes! » On dirait que c'est hier que les Romains appelaient Conrad III, et que l'archevêque de Milan haranguait l'empereur Frédéric Barberousse. Parfois, comme un avocat qui recommande aux juges chacun de ses argumens, comme un prédicateur qui craint que ses auditeurs ne s'endorment, l'écrivain aura des appels de ce genre : « Voyez quelles furent les conséquences! » — « Entendez ce qui fut fait à cette occasion! » Voici un exemple des fautes de goût où peut tomber un homme d'esprit qui raconte le XIIe siècle en pensant trop au XIXe. « Et voilà quelle fut la miséricorde que ce grand prince avait promis de garder en temps et lieu pour les Milanais! Et peut-être il ne manqua pas de voix impudentes pour anticiper dans la diète de ce temps sur les paroles insensées et barbares que l'on prononça sur une autre cité malheureuse dans un parlement de notre temps, et pour dire : « L'ordre règne dans Milan! »

N'oublions pas pourtant que ces petites erreurs avaient une bien noble cause, le grand but, le but patriotique de la délivrance. Cette rhétorique indiscrète faisait lire le livre; les événemens d'il y a six siècles faisaient souvenir de ceux d'hier ou d'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement la faute des écrivains : les gouvernemens forçaient l'histoire aux sous-entendus, la condamnaient aux allusions. Un jour, la postérité s'étonnera des efforts inquiets, des hyperboles à froid, de la marche oblique de tant de plumes distinguées. Tout a servi contre l'ennemi commun, journaux, livres, tableaux même, toujours des sujets de liberté, des scènes d'affranchissement, prises n'importe où, au loin comme dans le passé, mais parlant fort clairement à qui savait entendre. Les Italiens, jouant au plus fin avec leurs princes, étaient passés maîtres dans la conspiration de l'allusion. Sur toute la ligne, on pratiquait le procédé du poète Berchet, cachant l'Italie contemporaine sous la vieille ligue lombarde ou versant sur les infortunes de 1821 des larmes qui semblaient couler pour les réfugiés de Parga. Quand les choses en sont arrivées à ce point, tout ce qui tombe sous la main est une arme; il n'y a plus de terrain neutre, ni pour l'histoire, ni pour la vérité, ni pour le goût.

Si l'on revient de M. Giudici à M. Adolphus Trollope, quel contraste! Autant le premier s'efforce d'être littéraire, ce qui est très italien, autant le second prend ses aises avec le lecteur, ce qui paraît devenir de plus en plus anglais. J'ai déjà fait entendre que quatre gros volumes, deux mille cinq cents pages compactes, c'est beaucoup pour l'histoire de Florence de 1107 à 1531. L'auteur se fait pourtant lire avec intérêt, précisément à cause de cette personnalité naïve qui s'étale. On ne se figure pas la consommation d'*humour* qui est faite dans ces volumes longuement médités, dans cette politique gravement et consciencieusement déduite. Il y a de tout, même de la gaîté, dans ce savant ouvrage. Je ne doute pas que les habitudes du romancier ne soient venues visiter de temps en temps l'historien dans la solitude austère des archives; mais l'exemple a été donné par des historiens plus grands et plus autorisés. Carlyle a fait école; l'histoire a voulu être amusante comme un roman. En Angleterre comme en France, elle a entrepris de faire concurrence à la littérature des désœuvrés. Il n'y a pas d'école de Carlyle, si l'on entend par là un groupe d'historiens ou de publicistes partageant ses principes. M. Trollope est aussi loin que possible du culte des héros, *hero worship*, et des grands hommes à mission providentielle : on chercherait en vain dans toute l'histoire de la république de Florence un personnage auquel il ait élevé un piédestal, si modeste qu'il fût. Il n'est pas moins ennemi de tout ce qui jette le discrédit sur les parlemens, de tout ce qui attaque le système des débats publics et le gouvernement par la parole. Il croit trop à la puissance du *self-government* pour être un anti-parlementaire; mais, comme plus d'un écrivain de notre temps, s'il a résisté aux idées du biographe de Cromwell et de Frédéric de Prusse, il s'est laissé aller à imiter sa manière.

Il est permis à Rabelais de comparer le lecteur philosophe à un chien qui ronge un « os médullaire. » Cependant parce que les Florentins du XIIIe siècle auront préféré un étranger à un citoyen comme *podestà* ou juge, ira-t-on les comparer à la même espèce canine subissant volontiers le joug d'un piqueur, pour avoir une distribution équitable dans les pitances? Pour le dire en passant, je crains que la comparaison n'ait aussi peu de justesse que d'élégance. Les cantons primitifs de la Suisse, race allemande pourtant, avaient des prévôts appelés exprès du dehors pour rendre la haute justice, c'est-à-dire pour prononcer sur les biens et sur la vie. L'auteur voudrait-il cependant étendre sa désobligeante comparaison à ces républicains des Alpes qui s'entendaient si bien à défendre leurs libertés? Ce n'est pas la seule fois que M. Adolphus Trollope est en défaut pour avoir oublié de faire la part des temps et des usages;

mais, si par hasard il se trompe, combien une plaisanterie intempestive ajoute de mauvaise grâce à une erreur!

Est-ce un Robert, roi de Naples, ou quelque Picrochole qui s'en va soutirer de l'argent à la république comme un prodigue neveu à son oncle débonnaire? Que dire d'une majesté « qui met le magot dans sa poche, » et de la réflexion suivante : « bien que je ne puisse garantir que cette circonstance soit absolument consignée dans les chroniques, je crois pouvoir ajouter que sa majesté, à ce moment, dut mettre sa langue dans sa joue et cligner de l'œil à quelque noble chambellan qui était de service? » Si un roi de Naples est traité comme un Crispin, on ne sera pas surpris qu'un empereur d'Allemagne qui vend trop cher ses services soit comparé à un *cabman*, c'est-à-dire à un cocher de fiacre qui demande deux fois le prix de sa course. Naturellement la gaîté du savant écrivain n'épargne pas les souverains pontifes. Savez-vous pourquoi il y avait autrefois des anti-papes? C'est qu'il n'y avait ni *Punch* ni *Charivari*, car, s'il y en avait eu, les compétiteurs à la chaire de saint Pierre n'auraient pas manqué d'être présentés au monde et à la postérité sous la forme de deux mâtins pourvus d'une chaîne et d'un collier, tous deux traînés malgré eux par leurs partisans, tous deux poussés de force en avant, tous deux contraints de se saisir à la gorge en un combat qu'ils auraient bien voulu éviter. Je ne sais si M. Adolphus Trollope a senti le besoin de combler la lacune que faisait au moyen âge l'absence du *Punch* et du *Charivari*; mais, hélas! c'est pourtant ainsi qu'on écrit l'histoire.

Je pourrais citer encore bien des échantillons de ce goût de trivialité que Carlyle, le premier, je crois, entre les Anglais, a introduit dans la gravité de l'histoire. J'aime mieux indiquer à quel état des mœurs il peut tenir. Soit que l'habitude de se gouverner par la parole ait eu pour effet de donner à l'éloquence anglaise tout le laisser-aller de la liberté, soit que la fréquence et la longueur des discours aient forcé d'y ménager des temps d'arrêt pour respirer et comme de petits repos pour l'esprit fatigué de pensées sérieuses, c'est un fait d'observation que les hommes d'état de ce pays mêlent volontiers la plaisanterie au langage des affaires. Au milieu d'un entretien des plus sérieux, ils vous échappent, ils s'amusent à quelque joyeuseté qui n'est ni cherchée quand elle éclate, ni repoussée quand elle se présente. Vous souriez peut-être avec dédain, croyant avoir affaire à un homme léger, ou vous entrez en défiance, prenant cette plaisanterie pour un faux-fuyant. Détrompez-vous, ce plaisant est un homme grave, ce persifleur est un caractère solide, et il vous le prouve en reprenant le plus naturellement du monde le fil de la discussion. La politique anglaise est comme la matrone romaine

d'Horace, qui par momens entre en danse avec les satyres moqueurs. Certes lord Palmerston était bien loin d'être un grand orateur; mais il n'y avait pas d'orateur plus Anglais. Il était aussi gai, à son aise et de belle humeur devant les communes que cet autre Temple, quand il se promenait le long de ses espaliers, donnant des consultations aux ministres dans l'embarras. Un orateur bien plus éloquent que lord Palmerston, un artiste de la parole, c'était lord Macaulay; mais comme il était moins écouté! Merveilleux savoir, esprit inépuisable, riche imagination, il avait tout, sauf l'imprévu de la causerie anglaise. J'ai entendu dire à un homme d'état de ses amis que Macaulay était un orgue aux mille tuyaux qu'on allait entendre pour la beauté de ses sons. Il avait toutes les notes excepté l'éclat de rire qui repose tout le monde, orateur et assemblée, la pointe d'*humour* qui fait ressembler l'éloquence anglaise à une libre conversation en place publique.

Il faut bien se mettre au point de vue des mœurs anglaises pour ne pas porter dans cette matière un jugement tout français. Qu'il soit donc permis à un historien anglais d'égayer son récit. Cependant l'histoire ne peut permettre toutes les fantaisies que l'on passe au discours public, et la raison en est qu'en aucun pays l'on n'écrit comme on parle. Le livre, de nos jours, a beau se rapprocher de la conversation, il ne se confondra jamais avec elle; jamais on ne racontera aux générations vivantes les générations qui les ont précédées avec le même sans-gêne que l'on débite, le dos tourné à la cheminée, l'historiette du jour.

En terminant cette étude, nous nous demandions quel historien l'on aurait pu faire de ces deux écrivains, s'il avait été permis de les réunir en un seul. En les mêlant, on corrigerait peut-être le sans-façon moderne de l'un et le classicisme théâtral de l'autre, on joindrait les connaissances étendues de celui-ci à la méthode pratique de celui-là, on ferait avec le premier la part des fautes des hommes et des peuples, avec le second celle des temps et des situations; mais, puisque cela est impossible, faisons par la pensée ce juste tempérament de leurs qualités et de leurs idées diverses ou contraires. Qu'on les mette en regard l'un de l'autre et qu'on les lise ensemble. M. Trollope, autant que M. Giudici, expliquera, chemin faisant, ces noms de dignités et de magistratures dont le sens a changé plusieurs fois avec les siècles, et voilà une première source d'erreurs supprimée. Ce préjugé qui faisait de l'Italie un peuple d'artistes, moins que cela, un peuple de cicerones, qui n'a plus, après l'épuisement de ses écoles de poésie et d'art, qu'à vivre du produit de sa vieille littérature et de ses musées, MM. Giudici et Trollope le battront également en brèche, l'un avec l'éloquence de son patrio-

tisme, l'autre avec celle des faits, qui est encore plus concluante : il en faut prendre son parti, l'Italie ne naît pas, elle renaît à la vie politique. Ici commenceront les dissemblances. Avec M. Giudici, vous serez porté à croire que l'Italie du XIIe et du XIIIe siècle tendait déjà vers l'unité; mais l'analyse patiente des faits par M. Trollope vous prouvera que dans cette même Italie des temps reculés il n'existait rien qui ressemblât à l'unité. Le rapprochement des gibelins et des guelfes avec les tories et les whigs par M. Trollope vous édifiera sur la valeur de l'assimilation de ces vieux partis italiens avec les néo-gibelins et les néo-guelfes de notre temps par M. Giudici. Après avoir suivi dans celui-ci le laborieux développement des communes italiennes, vous reconnaîtrez qu'il était bien difficile que l'Italie, contrariée par le pouvoir temporel de l'église, parvînt à fonder son unité nationale; mais après avoir lu M. Trollope, qui n'est rien moins qu'un apologiste des papes, vous serez convaincu que le pouvoir temporel n'était ni la cause unique, ni même la cause principale des divisions infinies de l'Italie. Vous accorderez à l'auteur italien que jamais peuple n'a dû lutter contre un tel concours de circonstances fatales; mais vous serez obligé de confesser avec l'auteur anglais que jamais nation ne s'est préparé tant de malheurs par le mauvais usage qu'elle a fait de sa liberté. Ainsi, grâce à la comparaison sur un même sujet d'un écrivain national qui reproduit les tendances dominantes de son pays et d'un étranger devenu citoyen par ses longues études, sans l'être par l'assujettissement aux préjugés nationaux, l'histoire se corrige elle-même, et au nom du passé donne au présent d'utiles leçons. L'occasion de ce rapprochement était aussi rare que l'opportunité de ces leçons était manifeste; nous avons voulu en profiter.

LOUIS ÉTIENNE.

L'ADMINISTRATION

ET

L'HOTEL DES POSTES

Au mois de mars 1850, un jour que j'étais en Nubie, assis près d'un temple ruiné auquel un *dromos* de lions a fait donner le nom de *Séboua*, je vis un vieillard qui courait sur la berge du Nil. D'une main il agitait une clochette, de l'autre il soutenait sur son épaule un bâton de palmier au bout duquel pendait un petit sac en peau de gazelle. A son approche, chacun se rangeait avec empressement et le saluait au nom de Dieu clément et miséricordieux. Poussé par la curiosité, je l'interpellai : — Eh! l'homme, qui es-tu? et où vas-tu si vite? — Je suis courrier de la poste du vice-roi, sur qui soient les regards du prophète, et je ne puis m'arrêter. — Il continua sa route rapide, et je l'avais déjà perdu de vue que j'entendais encore le tintement de sa sonnette.

Dans ce pays d'Orient, si lent à se transformer, si rebelle, à cause des dogmes fatalistes qui le régissent, aux améliorations que l'Europe tente de lui apporter, la poste locale est restée telle que Cyrus l'a instituée pour la première fois dans le monde, cinq cent soixante ans avant Jésus-Christ. Hérodote et Xénophon racontent qu'il avait divisé son empire en stations calculées sur les forces moyennes d'un cheval, afin de pouvoir être en relations permanentes avec tous les agens de son pouvoir; cent onze relais séparaient Suze de la mer Egée (1).

(1) La Bible donne quelques détails sur l'organisation postale de la Perse; on lit dans *Esther*, VIII, 9 : « Les secrétaires du roi furent appelés en ce temps, le vingt-

L'Égypte n'a même pas gardé intacte cette antique tradition, et, si l'on excepte les rapports presque européens établis entre Alexandrie, le Caire et Suez, la poste, pour toutes les provinces, n'est desservie que par des piétons. Pour un homme civilisé accoutumé à l'admirable rapidité des postes de Paris, rien n'est plus singulier que ces restes encore vivans des civilisations éteintes et remplacées depuis longtemps. Cette institution, si simple qu'aujourd'hui elle nous paraît naturelle, a été longtemps à s'imposer au monde ancien, et Rome, malgré son incontestable supériorité sur les nations d'autrefois, n'a réellement connu les postes que sous le règne d'Auguste. Suétone est très-affirmatif à cet égard lorsqu'il dit : « Voulant que l'on pût connaître promptement tout ce qui se passait dans les provinces, il disposa sur les routes militaires, à de courtes distances, d'abord des jeunes gens, puis des voitures, parce qu'il lui parut plus commode de pouvoir interroger aussi les courriers qui lui étaient dépêchés d'un lieu quelconque, quand les circonstances l'exigeaient (1). » L'esprit soupçonneux de Tibère et de ses successeurs, le génie organisateur des Romains, ne devaient pas tarder à donner un développement régulier et considérable à ce genre d'administration postale. Bientôt en effet l'organisation fut complète et fonctionna dans la plus grande partie de l'empire. Il n'est pas superflu d'énumérer rapidement les divers services dont elle se composait, car nous les retrouverons plus tard sans modifications essentielles, lorsque nous aurons à parler des postes françaises. En ceci comme en tant d'autres choses, les Romains ont été nos maîtres; nos inventions n'ont été en grande partie qu'un retour intelligent à leurs usages. Sur ces grandes voies de communication dont les débris font encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs, l'empire romain avait établi de distance en distance des hôtelleries (*mansiones*) tenues par des maîtres de poste (*mancipes*), et des relais (*mutationes*) où l'on trouvait des chevaux de rechange. Les messagers spéciaux du gouvernement (*cursores regii*) couraient à franc étrier sur des *equi singulares* qui correspondent très nettement à ce que nous appelions, il y a peu de temps encore, des bidets de poste. Les voyageurs moins pressés ou qui redoutaient la fa-

troisième jour du troisième mois, mois de sivan, et il fut écrit selon l'ordre de Mordechai (Mardochée) aux Jéhoudins (Juifs) et aux satrapes, aux pachas et aux princes des provinces, depuis Hodon jusqu'à Couleh, cent vingt-sept provinces, à chaque province selon son écriture et à chaque peuple selon son langage et aux Jéhoudins selon leur écriture et selon leur langage. — 10. Et l'on écrivit au nom du roi, on scella de l'anneau du roi, on envoya les lettres par des courriers à cheval sur des coursiers rapides, sur des dromadaires issus de jumens. — 14. Les courriers montés sur des coursiers, sur des dromadaires, partirent à la hâte... » (*La Bible*, trad. Cahen.)

(1) Suét., *De Aug.*, XLIX.

tigue trouvaient aux stations indiquées des voitures (*carpenta*, *rhædæ*) attelées de huit chevaux ou mules, avec renforts de bœufs dans les passages ou les saisons difficiles, et que conduisaient des *carpentarii* ; il était même possible de se faire précéder par des postillons (*cartabulenses*) chargés de faire préparer les relais. Pour envoyer les correspondances par ces moyens expéditifs, il était nécessaire d'être pourvu d'une autorisation particulière (*diplomata tractoria*).

L'invasion des barbares bouleversa l'administration des postes romaines, et il n'en restait plus qu'un vague souvenir lorsqu'on tenta de la restaurer en France.

I.

Ce fut Charlemagne qui l'essaya; comme Cyrus, il voulut être en rapport facile et régulier avec les provinces les plus lointaines de son empire, et le premier en France il établit un service de courriers royaux. Ce fut en 807 que cette poste commença de fonctionner; mais elle ne survécut pas à l'empereur qui l'avait fondée. La forte centralisation de Charlemagne s'écroula dès qu'il fut mort; la féodalité battit en brèche l'autorité royale, renversa tout ce qu'elle avait établi, se substitua à elle partout où elle put; les postes sombrèrent dans cette barbarie nouvelle, et durent attendre l'avénement de Louis XI pour reparaître, grandir et s'accroître jusqu'au point où nous les voyons maintenant. Cependant Paris s'affirmait déjà comme capitale de la France. Il avait pris la tête du mouvement, ainsi que l'on dit aujourd'hui, et l'université, malgré son esprit étroit et souvent tracassier, sentit le besoin de se mettre en communication avec les différentes provinces qui lui envoyaient la majeure partie de ses « escholiers. » Elle organisa un système de messageries qui se chargeaient du transport des voyageurs, des paquets et des correspondances. Ces dernières étaient souvent portées par des « petits messagers » que les vieilles chartes qualifient, fort arbitrairement sans doute, de *nuntii volantes*. Les premiers titres relatifs à ces messageries primitives datent de 1296 et de 1315, ce sont ceux par lesquels Philippe le Bel et Louis le Hutin confirment le privilége de l'université. Si défectueux, si lent, si dangereux même que pût être ce genre de communication, il suffisait jusqu'à un certain point aux besoins de l'époque. Il reçut, par la seule force des choses, bien des améliorations successives, et il était même devenu une source de produits importans pour l'université, lorsque Louis XI, voulant réunir et ramasser dans sa main toutes les forces dispersées de la royauté,

créa définitivement les postes. L'édit est du 19 juin 1464. — Un grand-maître, nommé par le roi, eut sous sa direction des maîtres coureurs royaux ayant à peu près les attributions des maîtres de poste. Le service était fait par deux cent trente courriers. Toute cette administration nouvelle était aux gages du roi, qui, pour subvenir à ces frais considérables, frappa la nation d'un impôt de 3 millions de livres. Dans le principe, les courriers ne portaient que les lettres du roi; mais, autant par tolérance que par nécessité, de spécialement royal qu'il était, ce service ne tarda pas à devenir administratif, sous l'expresse réserve que les lettres avaient été lues et ne contenaient rien qui pût porter préjudice à l'autorité royale. Du reste Louis XI n'était pas homme à négliger un tel moyen d'informations, surtout au moment où la *guerre du bien public* allait s'ouvrir. Nominalement réservées au roi, les postes pendant longtemps (jusqu'en 1630) ne servirent qu'à ses officiers, à ses ambassadeurs en pays étrangers, à ses délégués dans les provinces, ou à des particuliers, voyageurs de distinction, qui obtenaient l'autorisation d'en faire usage. Le reste de la nation employait les *nuntii volantes* de l'université, qui transportaient non-seulement les correspondances, mais aussi les voyageurs et les défrayaient en route, à prix convenu, à peu près de la même façon que les *vetturini* le font encore actuellement dans les provinces italiennes qui ne sont point pourvues de voies ferrées.

En lisant dans Brantôme la vie du maréchal « d'Estrozze » (Strozzi), on peut voir ce qu'était un maître-général des postes, à Paris, sous Henri III. Brusquet, dont « il faut dire que ç'a esté le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, ny sera, et, n'en desplaise au moret de Florence, fut pour le parler, fut pour le geste, fut pour escrire, fut pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ny desplaire, » Brusquet avait une centaine de chevaux dans son écurie, et « je vous laisse à penser le gain qu'il pouvoit faire de sa poste, n'y ayant point alors de coches, de chevaux de relays, ny de louage que peu, comme j'ay dict, pour lors dans Paris, et prenant pour chasque cheval vingt solz, s'il était françois, et vingt-cinq s'il estoit espagnol, ou autre estranger (1). » Henri III, pressé par des besoins d'argent, refusa de reconnaître à l'université le droit de messageries, à moins qu'elle ne prît et payât licence. La vieille institution regimba; jalouse de ses priviléges, elle défendit celui-ci à outrance, et n'en fut pas moins condamnée à de fortes amendes, que Henri IV, qui voulait se mettre bien avec tout le monde, lui fit restituer en 1597. Sully, qui fut un homme univer-

(1) *Brantôme*, éd. Monmerqué, t. Ier, p. 450 et suiv.

sel, s'occupa spécialement des postes, dont il semble avoir deviné la future importance. Le nombre des relais est considérablement augmenté sous son ministère, les chevaux de poste sont soustraits aux réquisitions, déclarés objets du domaine royal, et, comme tels, marqués d'un H couronné et de la fleur de lis. Un édit du 3 août 1602 introduit de nouvelles améliorations; des relais sont placés jusque sur les chemins de traverse, chaque ville est autorisée à posséder un dépôt de chevaux de louage, et toute l'administration des postes est confiée à la direction d'un contrôleur-général, qui, pour prix de son monopole, verse au trésor une somme de 97,800 livres. C'est de là que date l'origine de la ferme des postes.

Richelieu, comme tous les centralisateurs, s'intéresse vivement aux postes, qui étaient pour lui un moyen d'influence et d'investigation. Dès 1627 (26 octobre), il établit le premier tarif régulier qui frappe les lettres, dont la taxation avait été jusqu'alors trop laissée à l'arbitraire des commis; en 1629, il enjoint aux gouverneurs des provinces de n'envoyer d'exprès que dans les cas absolument urgens et d'user habituellement de la poste; en 1630 enfin, il divise la France en vingt zones postales obéissant chacune à un administrateur particulier qui correspondait avec le surintendant-général siégeant à Paris, et ordonne que dorénavant les particuliers soient tenus d'expédier leurs lettres par la poste royale; en même temps il crée six offices spéciaux pour les correspondances avec l'étranger. De ce jour, les postes deviennent réellement et pour jamais un service public. L'université réclama encore, plaida, et ne fut déboutée de ses prétentions qu'en 1677, par un arrêt du conseil du roi qui mit fin à cet interminable procès pendant devant le parlement. En 1672, l'office des postes est remplacé par la ferme générale des postes, accordée à Lazare Patin pour la somme de 1,200,000 livres; on peut se rendre facilement compte de l'accroissement extraordinaire que ce service prit en France pendant le XVIIIe siècle en comparant le prix des baux successifs de la ferme : en 1700, il est de 2,500,000 liv., en 1739 de 4,000,000, en 1756 de 5,000,000, en 1764 de 7,000,000, en 1777 de 10,000,000. En cent ans, il a presque décuplé, et pourtant, pendant cette période, les départs des courriers de Paris pour la province n'avaient lieu que deux fois par semaine, et en 1720 il fallait trois jours pour aller de Paris à Rouen. On allait en coche, par eau, on allait en carrosse, on allait à cheval, on allait à pied, on allait comme on pouvait pour franchir trente lieues, et chaque soir on s'arrêtait pour faire *la nuictée* dans l'auberge choisie par le conducteur. Le même trajet se fait aujourd'hui en moins de trois heures, n'en déplaise à ceux qui nient la grandeur de notre époque et regrettent encore « le bon vieux temps. »

Cependant, malgré tant d'améliorations sucessives, Paris n'avait point de poste particulière : il communiquait avec la province, avec l'étranger, mais il ne communiquait pas avec lui-même. Les lettres y étaient portées par les « petits laquais, » par les commissionnaires; nulle administration spéciale ne se chargeait de les recevoir et de les distribuer. Si l'on en croit Loret (*Gazette rimée*, 16 août 1653), un essai fut tenté qui ne réussit pas; les « boëstes » placées aux carrefours principaux et dans les rues les plus fréquentées n'eurent pas grand succès : on s'amusait à les remplir d'immondices, à y faire entrer des souris qui rongeaient les lettres. Furetière en parle avec sévérité et menaces dans *le Roman bourgeois*. Paris attendit jusqu'au 1er juin 1760 un établissement régulier pour l'échange de sa correspondance urbaine. L'honneur en appartient à M. de Chamousset, dont « la tête était toujours en effervescence pour le bien de l'humanité, » dit l'abbé de Voisenon. Ce fut la *poste à un sou* d'abord, puis la *poste à deux sous*, plus communément la *petite poste;* elle faisait une distribution par jour, et paraît avoir été accueillie avec reconnaissance par les contemporains : elle resta indépendante jusqu'en 1791, époque où elle se fondit dans la direction générale des postes.

Dès le commencement de la révolution française, on s'occupa de modifier et de fixer l'administration des postes; elle avait excité de violens mécontentemens, ses abus étaient percés à jour, on en désirait ardemment la réforme; les cahiers de 1789 en font foi. Les trois services, service de Paris, service de la province, service des messageries, sont réunis sous la direction d'un commissaire-général « non intéressé aux produits d'exploitation, » et qui doit prêter serment entre les mains du roi (loi du 26-29 août 1790). Cette disposition nouvelle était bonne, car dès l'année 1791 le bénéfice net des postes est de 11,668,000 livres. Le comité de salut public ne devait point respecter cette organisation, qui semblait pourtant répondre à tous les besoins du moment; une loi datée du 24 juillet 1793 nomme neuf administrateurs choisis par la convention même pour diriger les postes; tous les trois ans, leurs pouvoirs expiraient, mais pouvaient être renouvelés. De quinzaine en quinzaine, ils devaient rendre compte de leur gestion à l'assemblée souveraine, qui seule était apte à prononcer sur leur sort. Le peuple, dans les assemblées de district, nommait lui-même le directeur de la poste aux lettres des quartiers et des cantons. Ce fut à la suite de cette loi que fut adopté le modèle des *malles-poste*, inventées par Palmer, directeur du *Post-Office* de Londres, et que l'Angleterre employait depuis 1784. Elles devaient partir tous les jours de Paris, marcher nuit et jour, et faire réglementairement une moyenne de deux lieues à l'heure. Nous les avons connues au temps de notre enfance,

ces bonnes voitures jaunes, formées d'un coupé-cabriolet et d'une rotonde; une large bâche de cuir retenait les paquets des quatre ou cinq voyageurs qu'elles pouvaient contenir; quatre chevaux montés par deux postillons les entraînaient à travers la poussière qu'elles soulevaient sur les routes. Elles ont duré en France jusqu'en 1839 et 1840. A cette époque, M. Conte, qui était un administrateur fort intelligent, alla lui-même en Angleterre étudier le *coach-mall*, qui avait succédé depuis longtemps aux pataches de Palmer, et la France fut dotée de ces excellentes berlines de poste, de ces briskas rapides et commodes qui firent jadis notre admiration, qui devaient voyager avec une vitesse moyenne de 16 kilomètres à l'heure, et qui n'ont disparu que devant les wagons des chemins de fer.

Cependant les postes n'étaient point florissantes tant que dura l'ardente période de la révolution : les maîtres de poste, aux trois quarts ruinés, donnèrent leur démission; mais la terrible assemblée ne plaisantait pas avec les services publics, et un décret du 8 octobre 1793 força les démissionnaires à reprendre leurs fonctions. Il y allait de la tête, ou peu s'en faut; ils n'hésitèrent pas et se soumirent. Par décret du 18 octobre 1794, la convention, fidèle à ses principes, abolit le privilége des messageries et accorda une liberté illimitée à l'industrie des transports. Sans aucun doute c'était nuire à l'administration des postes; mais, en les délivrant de leur service le plus encombrant, c'était les mettre à même de pouvoir suffire plus tard à l'extraordinaire accroissement des correspondances, et c'était, œuvre bien plus importante, augmenter par la concurrence des initiatives individuelles les moyens de transport et de communication dans une proportion considérable. Le service des postes allait mal, la convention n'en pouvait douter, et elle crut remédier à tous les inconvéniens qu'elle connaissait en portant à douze le nombre des administrateurs (août 1795). Ai-je besoin de dire que cette mesure ne fut d'aucune utilité? Tout ceci n'était que provisoire, et les tâtonnemens n'étaient point finis. Le directoire, assez bien inspiré cette fois, remet les postes sous la direction d'un commissaire-général et lui rend les messageries, qu'il ne tarde pas à restituer à l'industrie particulière, à la charge par elle de verser un dixième de ses bénéfices au trésor public (loi du 9 vendémiaire an VI). Le premier commissaire-général aux postes fut Gaudin, dont l'empire fit un duc de Gaëte. Bonaparte, par un arrêté consulaire du 4 janvier 1800, fonda l'organisation encore actuellement en vigueur; M. de la Valette, nommé commissaire-général en 1801, prend dès 1804 le titre de directeur-général, titre qui, après avoir été modifié en 1830 (président du conseil des postes) et en 1831 (directeur d'administration), redevient en 1844 et reste encore aujourd'hui la dénomination officielle.

L'empire et la restauration ne donnèrent point cependant un bien vif essor aux postes; j'en trouve la preuve en comparant le nombre des bureaux, qui en 1791 était de 1,419 et en 1829 n'était encore que de 1,799. Une augmentation de 380 bureaux dans l'espace de trente-huit ans est significative, et indique une médiocre sollicitude. Cependant il ne faut point oublier que c'est le gouvernement de Charles X qui institua l'admirable et démocratique service des facteurs ruraux. Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet à la chambre des députés le 13 avril 1829, le baron de Villeneuve apprend à la France étonnée que « 35,587 communes sont dépourvues de relations *directes* avec la poste. » Il fallait alors se rendre au chef-lieu de canton, souvent même au chef-lieu d'arrondissement, pour retirer ses lettres. Cet usage déplorable n'est pas encore tombé en désuétude dans la libérale Angleterre, qui nous envie notre excellente organisation du factage rural. Du reste, avant la révolution de juillet, et même dans les villes, le service était médiocre et n'avait pu se débarrasser d'un certain esprit de privilége qui travaillait encore les administrations les meilleures; les lettres n'étaient rendues à domicile que dans les villes dont la population dépassait 4,000 habitans, et le facteur exigeait pour ce service spécial une surtaxe arbitraire de cinq centimes. 1830 fit disparaître cet abus, qui existait encore, il y a trois ans, dans une grande partie de l'Allemagne.

Par notre armée de facteurs, nous sommes supérieurs aux agens des postes anglaises; mais sous le rapport de l'uniformité des taxes l'Angleterre nous a donné un excellent exemple que nous avons été bien lents à suivre. Le 10 janvier 1840, elle inaugure sa réforme, que nous tentons vainement d'imiter en 1845. A cette époque, la France postale était divisée en plusieurs zones, qui toutes avaient un tarif particulier. Dans la séance du 7 février 1845, il fut démontré à la chambre des députés que la zone la plus rapprochée, taxée à 20 centimes, produisait 5,300,000 francs, et que la plus éloignée, taxée à 1 franc 20 centimes, rapportait 90,000 francs. Une telle différence, si concluante cependant en faveur du projet de réforme, ne put entraîner la majorité; la chambre divisa ses voix en deux parts exactement égales, 170 contre 170; la loi fut rejetée. Elle fut reprise sous la république, et dans la séance du 24 août 1848 M. Goudchaux, ministre des finances, fit adopter la réforme postale malgré la très vive opposition du citoyen Des Longrais, qui n'entendait à rien et voulait imperturbablement rester fidèle aux vieilles zones et aux anciens tarifs. La loi fut votée à une grande majorité; elle fit une révolution réelle dans le service des postes, car, par l'abaissement de la taxe, elle amena dans les correspondances une augmentation extraordinaire, et par la création des *timbres-poste*,

elle rendit possible le travail des employés, qui, sans cela, succomberaient aujourd'hui sous le nombre des objets qu'ils ont à manipuler. Une dernière et équitable amélioration a encore été introduite par la loi du 5 juin 1854, qui détermine la taxe actuelle et accorde à l'affranchissement une prime de moitié du prix de la lettre.

C'est en examinant et en comparant les chiffres qu'on pourra comprendre les résultats obtenus par les différentes mesures qui viennent d'être énumérées. Nous avons déjà dit qu'en 1791 il existait en France 1,419 bureaux de poste, et qu'en 1829 on en comptait 1,799; en 1838, le nombre est de 2,395; en 1865, il est de 4,776. Le nombre des objets manipulés par l'administration des postes est en 1825 de 86,342,197, en 1845 de 178,374,394, en 1865 de 700, 440,676. Le produit général de la vente des timbres-poste est en 1849 de 4,446,766 fr.; en 1865, il a été de 60,695,548 fr., sur lesquels la part seule de Paris, en dehors des nouvelles communes annexées, est de 10,958,214 francs. Enfin en 1829 il n'existait pas un seul facteur rural; aujourd'hui la poste en emploie 16,406, qui parcourent chaque jour, sans repos du dimanche, 428,256 kilomètres, c'est-à-dire un espace de chemin égal à plus de dix fois le tour de la terre. J'avoue que je ne puis qu'admirer sans réserve. L'impulsion donnée à cet immense service, qui est en activité jour et nuit, part de l'hôtel des postes de Paris.

II.

Avant d'examiner les différens détails d'une si considérable administration, il n'est pas inutile de revenir en arrière pour un instant et de dire quelques mots d'une institution qui a fait grand bruit jadis, qui a inspiré bien des colères, et qui reste justement flétrie par l'opinion publique : je veux parler du *cabinet noir*. Il prit réellement naissance en même temps que l'administration des postes, car, ainsi qu'on l'a vu, Louis XI eut soin de spécifier que les courriers royaux ne transporteraient les lettres que si elles avaient été lues préalablement, et si elles ne contenaient rien qui pût porter préjudice à son gouvernement. C'est là l'origine de cette institution, qui, malgré le mal qu'elle s'est donné, l'argent qu'elle a coûté, n'a peut-être jamais fait avorter une conspiration, une émeute, une révolution ou une tentative d'assassinat politique. Il paraît hors de doute que les anciens gouvernemens y ont eu recours. Les Concini, les Richelieu, les Mazarin, les Louis XIV, les Dubois, n'étaient point hommes à s'arrêter devant le cachet d'une lettre fermée; mais nul document précis n'existe, sur lequel on puisse baser une certitude.

Dès que nous arrivons au règne de Louis XV, il n'en est plus ainsi, on sait positivement à quoi s'en tenir, et l'on peut même reconstituer assez facilement le mode de procéder. Ce fut ce prince en effet qui organisa le premier et d'une façon régulière « le cabinet du secret des postes. » Ses prédécesseurs ne s'étaient point fait faute de prendre copie des dépêches qu'il leur importait de connaître; mais c'est à lui que remonte le triste honneur d'avoir définitivement réglé cette étrange administration. Elle avait pour but de découvrir les secrets de la vie privée, et il ne faut pas la confondre avec l'agence politique destinée à percer les mystères de la diplomatie, et qui eut pour directeurs dans ce temps-là le prince de Conti et le comte de Broglie. Dans ses curieux mémoires, Mme du Hausset, femme de chambre de la marquise de Pompadour, raconte naïvement ce qu'elle a vu elle-même. Son témoignage est important. « Le roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait, ce que n'avait pas eu M. d'Argenson malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait, et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait. La méthode, à ce que j'ai entendu dire, était fort simple : six ou sept commis de l'hôtel des postes tiraient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure; ensuite on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude, qui faisait fondre la cire sans rien gâter; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et ensuite on la recachetait au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai entendu la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi le dimanche. On le voyait entrer et passer comme les ministres pour ce redoutable travail (1). » Ces renseignemens sont inexacts, mais ils sont précieux, car ils mettent sur la voie de la vérité. La vapeur d'eau bouillante ne peut amollir que la cire animale et non point la cire-résine qu'on emploie pour sceller les lettres; ce procédé est bon pour décoller sans lacération les pains à cacheter. — Quant à prendre une empreinte avec du mercure, cela est absolument impossible, à moins qu'on n'arrive à le congeler en abaissant subitement la température à 40 degrés au-dessous de zéro; mais en combinant du mercure et de l'argent on obtient un amalgame très malléable, qui durcit rapidement, conserve nettes les arêtes d'une empreinte et peut parfaitement servir de sceau pour rétablir un cachet. La découverte de nouveaux métaux a singulièrement amélioré ces procédés primitifs, et l'on pourrait aujourd'hui, si on y avait inté-

(1) *Mémoires de Mme du Hausset*, éd. Barrière, p. 33 et suiv.

rêt, opérer presque à coup sûr et de façon à tromper les yeux les plus défians. Sous la restauration, qui fut un temps glorieux pour le cabinet noir, des chimistes célèbres qui ont joui de grands honneurs pendant leur vie, qui ont laissé un nom fort honoré depuis leur mort et qu'il est inutile de désigner, n'ont point dédaigné de travailler de toutes leurs forces à perfectionner l'art du « ramollissement des cachets, » ainsi que disait le cardinal de Richelieu.

La lecture des lettres des particuliers était devenue le passe-temps favori de Louis XV, qui trouvait dans la satisfaction de cette malsaine curiosité un aliment et un divertissement pour son esprit égoïste et corrompu. L'honnête Louis XVI voulut, au commencement de son règne, mettre fin à ces scandales d'indiscrétion, qui n'étaient plus un mystère pour personne, et répudier un tel moyen de gouvernement. Un arrêté du 18 août 1775 déclara que « la correspondance secrète des citoyens est au nombre des choses sacrées dont les tribunaux comme les particuliers doivent détourner les regards. » Cette probité sérieuse et plus habile que toutes les roueries de la police ne fut pas de longue durée. On influença l'excellente et faible volonté du roi en invoquant la raison d'état, et le cabinet du secret des lettres fut rétabli; il fonctionnait activement peu de temps après l'arrêt que nous venons de rapporter. On peut se figurer à quel point cette question soulevait toutes les consciences en parcourant les cahiers qui contenaient les vœux de la France au moment où la révolution allait éclater. Ils sont unanimes pour réclamer le secret des lettres, la suppression du bureau qui, à l'hôtel des postes de Paris, a le droit d'ouvrir les correspondances, — la responsabilité des agens et leur punition sévère en cas de délit (1). Les députés aux états-généraux ne furent point sourds à l'appel de leurs commettans; ils s'en firent l'écho. Dans la séance du 8 juillet 1790, sur le rapport d'Armand Gontaut (ci-devant Biron), l'assemblée nationale supprime les fonds affectés au cabinet du secret des postes; dans la séance du 22 août suivant, elle décrète, après avoir entendu le rapporteur La Blache, que les administrateurs et les employés des postes prêteront, les premiers entre les mains du roi, les seconds entre les mains des juges, serment de respecter et de faire respecter par tous les moyens en leur pouvoir « la foi due au secret des lettres de toute la correspondance du royaume. »

On pourrait croire d'après cela que le cabinet noir était définitivement fermé, et que les moyens de gouvernement dont usaient « les tyrans » ne pouvaient convenir à « un peuple libre; » on se

(1) *Les Cahiers de 89;* Léon de Poncins, p. 138.

tromperait. Il y a un cercle fatal où la médiocrité humaine semble forcée de tourner toujours; de quelque côté et pour quelque cause que l'on combatte, les armes sont perpétuellement les mêmes. Dès l'ouverture des états-généraux, on put deviner que, si jamais Robespierre arrivait au pouvoir, il ne mépriserait pas ce moyen d'investigation qu'on avait si justement reproché à la monarchie absolue. Répondant à Mirabeau, il dit dans la séance du 25 juillet 1789 : « Sans doute les lettres sont inviolables; mais lorsque toute une nation est en danger, lorsqu'on trame contre sa liberté, ce qui est un crime dans les autres temps devient une action louable. Les ménagemens pour les conspirations sont une trahison envers le peuple. » Grands mots, derrière lesquels les actes ne peuvent même pas cacher ce qu'ils ont d'odieux. Plus tard, Robespierre parut avoir changé d'avis : le 28 janvier 1791, il monte à la tribune, et à propos de correspondances renvoyées à l'examen de l'assemblée parce qu'elles attaquaient les représentans du peuple, il dit : « Comment sait-on que ce sont des écrits contre l'assemblée nationale? On a donc violé le secret des lettres? C'est un attentat contre la foi publique! » Ces paroles contiennent implicitement une promesse que devait démentir le comité de salut public. Du reste, en ceci comme en beaucoup d'autres choses, ce furent les girondins, lorsqu'ils étaient les plus forts, qui donnèrent le mauvais exemple. Ils ne se gênèrent point pour décacheter les lettres des *feuillans*, des *fayettistes*; la montagne devait le leur rendre quand son tour fut venu. Elle eut au moins le mérite de procéder ouvertement; ce ne fut plus une embûche, ce fut une mesure de sécurité publique, et deux membres de la convention furent délégués pour connaître des correspondances qui pouvaient compromettre le salut de la patrie. Après le 9 thermidor, on essaya de ramener les postes à un état normal; on voulut une fois de plus rompre avec la raison d'état et revenir à la probité. Dans sa séance du 19 frimaire an III (9 décembre 1794), la convention décrète « que le secret des lettres ne sera plus violé dans l'intérieur de la république, et renvoie au comité des transports les observations faites sur l'administration des postes. » Je doute que les thermidoriens, dont la moralité n'était point exemplaire, aient tenu grand compte de ce décret, car jamais peut-être la police ne fut plus pénétrante qu'à cette époque; par bonheur pour les intéressés, sa vénalité la rendait peu redoutable, et il était facile de s'accommoder avec elle.

Sous le consulat et l'empire, nulle hésitation n'est permise. Napoléon a fait à ce sujet des aveux qui ont été recueillis à Sainte-Hélène par les compagnons de sa captivité. En parlant du cabinet noir, il dit : « C'est une mauvaise institution, qui fait plus de

mal que de bien. Il arrive si souvent au souverain d'être de mauvaise humeur, fatigué, influencé par des causes étrangères à l'objet soumis à sa décision, et puis les Français sont si légers, si inconséquens dans leurs correspondances comme dans leurs paroles! J'employais le plus souvent le cabinet noir à connaître la correspondance intime de mes ministres, de mes chambellans, de mes grands-officiers, de Berthier, de Duroc lui-même (1). » M. de Las Cases est plus explicite, il entre même en quelques détails administratifs qui ne sont point sans intérêt. « Dès que quelqu'un se trouvait couché sur la liste de cette importante surveillance, ses armes, son cachet, étaient aussitôt gravés par le bureau, si bien que ses lettres, après avoir été lues, parvenaient intactes, sans aucun indice de soupçon... Ce bureau coûtait 600,000 francs... Quant à la surveillance exercée sur les lettres des citoyens, il (l'empereur) croyait qu'elle pouvait causer plus de mal que de bien (2). » Un de ses ministres, un homme dont le dévouement n'est point suspect, et qui le servait avec ardeur dans toutes ses opérations secrètes, Savary, blâme énergiquement la violation des lettres, non pas au point de vue de la morale, qui paraît l'inquiéter assez peu, mais uniquement au point de vue de l'utilité qu'on en peut retirer. Il n'hésite pas à dire : « C'est ainsi que plus d'une fois on s'est servi, pour porter le mensonge jusqu'au chef de l'état, d'un moyen destiné à lui faire connaître la vérité. A l'aide de cette institution, un individu qui en dénonce un autre peut donner du poids à sa délation. Il lui suffit de jeter à la poste des lettres conçues de manière à confirmer l'opinion qu'on veut accréditer. Le plus honnête homme du monde peut ainsi se trouver compromis par une lettre qu'il n'a pas lue ou qu'il n'a pas comprise. » Et Savary ajoute ces paroles qui méritent de faire réfléchir lorsqu'on se rappelle les fonctions qu'il a exercées : « J'en ai fait l'expérience par moi-même (3). » Bourrienne nomme les masques sans hésiter, et explique la cause de la disgrâce qui, pendant tout l'empire, pesa sur le général Kellermann. « M. Delaforest, directeur-général des postes, *travaillait* quelquefois avec le premier consul, et l'on sait ce que cela veut dire, quand un directeur-général des postes *travaille* avec le chef du gouvernement. Ce fut dans une de ces séances *laborieuses* que le premier consul vit une lettre de Kellermann à Lassalle, dans laquelle il lui disait : Crois-tu, mon ami, que Bonaparte ne m'a pas fait général de division, moi qui viens de lui mettre la

(1) *Récits de la Captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, par M. le général Montholon, ch. VII.
(2) *Mémoires de Sainte-Hélène*, t. II, p. 71 et suiv. Édit. de 1823.
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. Ier, p. 420. 1828.

couronne sur la tête? (Allusion à la bataille de Marengo). La lettre recachetée fut envoyée à son adresse, mais Bonaparte n'en oublia jamais le contenu... (1). »

Le cabinet noir ne disparut pas avec l'empire, et il a fait beaucoup parler de lui sous les Bourbons. Il coûtait alors, comme sous le régime précédent, 600,000 francs, soldés par les fonds secrets du ministère des affaires étrangères, et était desservi par vingt-deux employés dont plusieurs étaient de hauts personnages. En 1828, lorsque M. de Villèle tomba, entraînant dans sa chute le préfet de police Delavau, chute qui nous valut l'étrange publication du *Livre noir* (2), le nouveau ministère déclara officiellement que le cabinet du secret des lettres n'existait plus à l'administration des postes. C'était une supercherie, on s'était contenté de le faire déménager. Après la révolution de juillet, on n'eut pas de longues recherches à faire pour découvrir et prouver qu'il avait fonctionné jusqu'au dernier moment. Un procès curieux occupa même l'attention publique dans les premiers mois qui suivirent l'avénement de la maison d'Orléans. Une jeune personne d'excellente famille avait épousé vers 1821 un employé supérieur des postes, personnage important, en relation directe avec les Tuileries et émargeant un très gros traitement. Ses fonctions, sur lesquelles il ne s'était pas expliqué, exigeaient presque tous les soirs sa présence à son bureau, et souvent il y passait une partie de la nuit. Après les événemens de juillet, la triste vérité apparut tout entière; le mari était l'un des principaux membres du cabinet noir. Sa femme indignée en recevant une telle révélation, à laquelle elle était loin de s'attendre, forma immédiatement près du tribunal civil de la Seine une demande en séparation de corps et de biens. Malgré tout le talent de son avocat, elle perdit son procès; mais l'opinion du monde était pour elle, et jamais elle ne consentit à revoir celui qui l'avait abusée sur sa situation et l'avait entraînée dans une honte qu'elle ne soupçonnait pas.

Je me souviens d'avoir été conduit, lorsque j'étais enfant, chez un vieillard qui habitait un assez médiocre château dans l'Orléanais. Je vis un homme grand, d'excellentes façons, poudré avec un soin qui ressemblait bien à de la coquetterie, vêtu d'un pantalon à pieds et d'une veste en molleton d'une blancheur éblouissante, aimable causeur, ne regardant guère les gens en face, se disant fort désintéressé des choses de ce bas monde et accusant dans toute sa manière d'être les habitudes d'une société disparue. Il était très savant, parlait sept ou huit langues, s'occupait de chimie à ses mo-

(1) Bourrienne, t. IV, p. 90.
(2) 4 vol., Paris 1829.

mens perdus et faisait beaucoup de bien autour de lui. Je me rappelle qu'il me montra un gnomon nouvellement établi devant sa maison, et que, par esprit de douce raillerie, il me pria de lui traduire les quatre mots latins qui entouraient le cadran demi-circulaire. C'était l'inscription de l'horloge d'Urrugne : *vulnerant omnes, ultima necat.* Il m'expliqua la légende et la commenta avec une tristesse et un charme que je n'ai point oubliés. Les vieillards du pays l'aimaient et à cause de sa bienfaisance l'avaient surnommé le saint; les jeunes gens s'en éloignaient et inscrivaient souvent des mots injurieux pour lui sur les murs de sa propriété. Je ne l'ai jamais revu, et depuis j'ai appris ce qu'il avait été. C'était le comte de..., ancien chef du cabinet noir sous la restauration.

Le gouvernement de juillet recueillit l'héritage que lui avaient légué les Bourbons; il continua de servir aux anciens agens secrets des postes le traitement qu'ils recevaient pendant la durée de leurs fonctions, et dans les comptes du ministère des affaires étrangères on trouve qu'en 1847 les fonds secrets payaient encore 60,500 fr. de pensions aux « employés de l'ancien cabinet noir. »

La période qui commence en 1830 est trop contemporaine pour que l'on en puisse parler en connaissance de cause. Les gouvernemens n'ont point l'habitude de livrer leurs secrets aux curieux qui les interrogent. Je suis donc réduit à raisonner par induction, car je n'ai aucun texte assez positif pour qu'il soit possible d'en tirer une conclusion sérieuse. De certains procès politiques où les correspondances saisies et lues à la poste servaient de base à l'accusation, on peut inférer que la royauté de juillet employa sinon régulièrement, du moins quand elle crut en avoir besoin, cette arme qu'on aurait pu croire brisée pour jamais; mais rien dans les révélations qui suivirent les journées de février ne vint prouver que le cabinet noir eût été rétabli d'une façon normale. Ce fut plutôt, je crois, un *en-cas* qu'une institution, et si l'on en usa, ce fut dans certains momens exceptionnels, qui paraissaient critiques ou dangereux.

Existe-t-il encore aujourd'hui?

Montaigne eût dit : Que sais-je? Et Rabelais : Peut-être!

Cependant je pencherais volontiers pour la négative, d'abord parce que le nombre inconcevable de lettres qui affluent chaque jour à l'hôtel des postes rendrait un examen préalable excessivement difficile, et ensuite parce que ce serait absolument inutile en présence de l'arrêt que la cour de cassation, toutes chambres réunies, a rendu le 21 novembre 1853. Par cet arrêt, qui a force de loi, la cour re-

connaît au préfet de police et aux préfets le droit de se faire délivrer par la direction des postes telles lettres qu'ils déterminent. Un simple commissaire de police peut aujourd'hui, en présentant une délégation *ad hoc*, se faire remettre contre un reçu les lettres adressées à tel individu désigné, et si plus tard elles sont rendues à l'administration, elles sont frappées d'un timbre particulier qui porte en exergue : *ouvertes par autorité de justice*, et renvoyées au destinataire. C'est brutal, j'en conviens, mais préférable néanmoins aux manœuvres du cabinet noir. La cour de cassation a prononcé en dernier ressort, il n'y a qu'à s'incliner. Cependant je lis dans le code pénal un article 187 ainsi conçu : « Toute suppression, toute ouverture de lettres confiées à la poste, commise ou facilitée par un fonctionnaire ou un agent du gouvernement ou de l'administration des postes, sera punie d'une amende de 16 francs à 500 francs et d'un emprisonnement de trois mois à cinq ans. Le coupable sera de plus interdit de toute fonction ou emploi public pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. » Ce sont là de ces contradictions que les légistes excellent à résoudre, mais auxquelles nous n'entendons rien.

L'intérêt extrême que les gouvernemens ont à pénétrer leurs mutuels secrets les a souvent entraînés à des actes que la délicatesse et la morale réprouvent. Parfois on n'a pas hésité à commettre des crimes pour s'emparer des dépêches d'un agent diplomatique. Dans ce cas-là surtout, on faisait appel à la raison d'état, et tout se trouvait justifié pour les gens qui s'imaginent qu'en toutes choses le résultat seul est à considérer. Chacun se souvient encore de l'assassinat des plénipotentiaires français, dans la nuit du 9 floréal an VII (28 avril 1799), à cent pas des faubourgs de Rastadt, sur la route de Plittersdorff. Robeyrot et Monnier furent tués; Jean Debry, échappé par miracle, reçut treize blessures. Le but de cette agression, dont il faut lire le récit dans le procès-verbal même des ministres plénipotentiaires, était tout simplement de s'emparer des papiers que les envoyés français portaient avec eux dans leur voiture (1). Un autre fait excessivement grave et beaucoup moins connu s'est passé dans la première moitié du gouvernement de la restauration. L'ambassadeur d'une très grande puissance près d'une cour italienne de premier ordre s'aperçut à des indices certains que ses secrets étaient divulgués. Ses dépêches les mieux chiffrées étaient devinées, ses correspondances particulières avec son gouvernement étaient percées à jour, et le ministère d'un pays voisin en avait connaissance. En vain l'ambassadeur avait établi autour de

(1) *Moniteur* du 22 prairial an VII.

lui une surveillance très active, en vain ilre doublait de perspicacité; le mystère demeurait impénétrable pour lui. Il était parvenu cependant à découvrir que ces renseignemens pleins de trahison partaient de la ville même qu'il habitait, et qu'ils étaient souvent transportés par ses propres agens. Le moyen qu'il employa pour connaître la vérité fut d'une violence sans pareille. Un jour que son courrier était parti chargé de ses dépêches, il le fit attendre près de la ville de T...., à un endroit mal famé du reste et volontiers visité par les coupeurs de bourse. Le malheureux courrier, qui venait de relayer, s'en allait au grand trot, sur le chemin qu'éclairait la lune, lorsqu'il reçut en pleine poitrine un coup de fusil qui le tua raide. Son sac de dépêches prestement enlevé fut remis à l'ambassadeur, qui, en l'inspectant, put se convaincre que le traître appartenait à son propre cabinet. Le secrétaire fut destitué sans bruit; on accusa les brigands d'avoir assassiné le courrier, on donna quelque argent à sa veuve, et l'affaire fut étouffée. L'auteur ou plutôt l'instigateur de ce meurtre a vécu parmi nous, fort honoré de tous; c'était un diplomate habile, et il est mort pair de France. Si secrète que fût tenue l'aventure, on finit par la savoir, et les gens habiles qui la racontaient disaient volontiers en terminant le récit : Certainement le moyen était excessif; mais, que diable! l'intérêt de l'état doit passer avant tout.

III.

L'établissement successif des chemins de fer amena une modification essentielle dans le transport des dépêches. Les grandes rapidités si admirées jadis nous feraient sourire aujourd'hui; les exigences se sont augmentées en raison directe des besoins, et les besoins se sont augmentés en raison directe des satisfactions qu'on leur donnait. Autrefois, dans les plus beaux temps de la direction de M. Conte, quatorze malles-poste attelées chacune de quatre chevaux menés à grandes guides quittaient Paris à six heures du soir, et allaient porter à la France entière les lettres et les journaux. Chaque matin, entre quatre et cinq heures, quatorze malles-poste apportaient à Paris la correspondance des provinces. Ce service était régulier, rapide, excellent. Il a disparu aujourd'hui et pour toujours. A la place de ces quatorze malles-poste qui traversaient nos rues au grand trot et parcouraient nos routes, où chaque voiture était tenue de leur céder le pavé, vingt bureaux ambulans partent de Paris, amarrés aux wagons qu'entraîne la locomotive; six employés, montés dans chaque bureau, utilisent le temps du voyage à trier les lettres, à les diviser en paquets destinés aux villes

qu'on traverse, à en préparer à l'avance la distribution, qui peut, grâce à ce système, s'effectuer aussitôt après la remise des dépêches. Chaque jour, vingt autres bureaux ambulans arrivent à Paris, chargés des nombreuses correspondances qui y affluent de toutes parts. De plus chaque train de petite, de moyenne, de grande vitesse, reçoit des courriers chargés de *convoyer*, distribuer, recevoir les correspondances qui ont été jetées à la poste après le départ de l'*ambulant*. On peut affirmer avec certitude que les 43,000 boîtes aux lettres qui sont dispersées sur le territoire de la France sont remplies, vidées, visitées plusieurs fois par jour. On est effrayé quand on pense à la longueur du chemin que la poste aux lettres fait dans notre pays. Annuellement elle franchit sur les chemins de fer 27,730,000 kilomètres et 51,700,000 sur les routes de grande et de petite vicinalité. Quelque remarquable que soit ce service, il ne pourra que s'améliorer encore par l'ouverture de nouvelles voies ferrées, et bientôt sans doute on arrivera à un parcours de 100 millions de kilomètres par an.

Chacun a pu, sur les chemins de fer, remarquer ces vastes et spacieux wagons qui portent un numéro d'ordre et le mot *allège* écrit en gros caractères. Ce sont les bureaux ambulans, et ces bureaux sont véritablement les annexes mobiles de l'administration centrale. Le travail y est incessant; à chaque station, on reçoit autant de dépêches qu'on en délivre; il faut recommencer le triage, classer de nouveau toutes les lettres, tous les paquets destinés aux localités desservies par le railway, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on soit parvenu au terme du voyage. Lorsqu'on remonte vers Paris, la même besogne recommence, s'activant au fur et à mesure qu'on approche, — besogne fatigante, exigeant une rapidité de main extraordinaire, énervant les plus robustes, et rendue souvent très pénible par la trépidation incessante d'un train lancé à toute vitesse. La poste ressemble fort au tonneau des Danaïdes; le labeur y est excessif, incessant, et il faut toujours le recommencer. Malgré le dévouement des employés, leur extrême habileté et l'espèce d'ardeur fébrile qui est nécessairement devenue pour eux une seconde nature, c'est tout ce qu'ils peuvent faire que d'accomplir régulièrement la tâche énorme dont ils sont responsables. Pendant l'année 1865, la poste française a transporté 700,444,676 objets, qui tous ont été réglementairement manipulés par plusieurs agens, et dont beaucoup, tels que les chargemens ou les mandats d'articles d'argent, ont exigé plusieurs mesures de contrôle et d'enregistrement. On ne saurait imaginer quelles précautions minutieuses prend l'administration des postes pour assurer la remise des objets qu'elle transporte. Ainsi par exemple

une lettre *chargée* destinée à Marseille et déposée au bureau de la place de la Madeleine, à Paris, subit une série d'opérations qui toutes sont vérifiées, et dont la preuve reste entre les mains de l'administration centrale. Le bureau de la Madeleine prend la lettre *en charge* et en donne un récépissé à l'expéditeur; il envoie ensuite la lettre au bureau central, qui l'inscrit et en donne reçu; celui-ci la remet avec les mêmes formalités au bureau ambulant, qui les exige à son tour du bureau de Marseille. Ce dernier la confie contre reçu au facteur, qui ne doit la livrer au destinataire qu'en échange d'une décharge définitive. Six enregistremens différens, six signatures différentes, sont donc nécessaires pour qu'une lettre chargée parvienne de Paris à Marseille; il est inutile d'ajouter que ces diverses formalités ne doivent causer aucun retard au transport de la dépêche. Nons avons dit le nombre vraiment extraordinaire et toujours croissant des objets confiés à la poste; ils se divisent en cinq catégories distinctes, qui sont : les lettres, 311,095,000; les chargemens, 3,722,000; les sous-seings, 106,000,000; les journaux, imprimés, échantillons, 275,499,120; les mandats d'articles d'argent, 4,124,556. — Chacun sait de quelle façon on procède pour les lettres, pour les journaux; on vient de voir les diverses phases que traverse un *chargement :* il nous reste à parler des échantillons, des mandats et des *sous-seings*.

La fixation d'un tarif minime pour les objets dits *échantillons* (loi du 25 juin 1856) a singulièrement favorisé ce genre d'envoi. On pourrait croire que le commerce se contente d'adresser par la poste des fragmens d'étoffe, des spécimens qui serviront à déterminer plus tard une commande, et que c'est à cela qu'est limité le droit d'expédition; pas du tout. Par suite de la tolérance de l'administration des postes, qui en toute chose fait acte de très bonne volonté pour se plier aux exigences du public, par suite de cet esprit d'abus qui semble inhérent aux Français, surtout en présence d'un monopole, les *échantillons* sont devenus peu à peu de véritables marchandises qui devraient être reléguées dans les wagons de messageries des chemins de fer. Comme les 100 grammes d'échantillons ne sont taxés qu'à 10 centimes, la poste transporte pour 30 centimes des *paquets* qui pèsent 300 grammes; chaussures, dentelles, chapeaux, douzaine de paires de gants, s'en vont tranquillement et fort économiquement dans les boîtes des facteurs pêle-mêle avec les lettres et les journaux. Ces facilités sont tellement appréciées par le commerce, que depuis dix ans le nombre de ces prétendus *échantillons* a quintuplé; il est devenu aujourd'hui un motif de sérieuses appréhensions pour l'administration. Son service en effet, son service essentiel et spécial est celui des dépêches, et il est en-

combré de la façon la plus gênante par tous ces *colis* qui tiennent beaucoup de place, exigent une manipulation plus délicate, et entraînent une perte de temps précieux. La poste succombe littéralement sous l'encombrement des lettres, des journaux, des imprimés; il serait utile, dans son propre intérêt, qui est celui du public tout entier, de la débarrasser d'un surcroît de travail qui trouverait mieux son emploi ailleurs.

Si je blâme les facilités abusives accordées au transport des échantillons, je ne puis qu'approuver les efforts accomplis pour rendre les mandats d'articles d'argent accessibles à tout le monde. Par l'abaissement successif des droits dont ils sont frappés, on est arrivé à les mettre à la disposition des bourses les plus pauvres. La loi du 2 juillet 1862 a abaissé de 2 à 1 pour 100 le droit de transmission; de plus la loi du 2 juin 1864 a réduit le droit de timbre de 50 à 20 centimes : aussi dans l'année 1865 l'administration des postes a émis 4,124,556 mandats, qui représentent une somme totale de 120,236,788 francs. Il est facile de faire comprendre à quel point ce service est utile aux petites gens en disant que 13,490,340 fr. ont été expédiés en 1,798,712 mandats de 10 fr. et au-dessous. Du reste, les sommes envoyées de cette manière ne sont jamais très considérables, et le mandat le plus élevé dont on ait conservé le souvenir était d'une valeur de 30,000 francs; venu de Constantinople, il fut touché à Paris le 11 juin 1863. En 1865, on a compté 5 mandats pour une somme de 33,930 francs 20 centimes, ce qui donne un peu plus de 6,000 francs par mandat. Mais, comme l'on sait, la poste se charge aussi de transporter des valeurs déclarées moyennant une prime d'assurance qui est de 1/10e pour 100; elle ne reçoit pas de *déclaration* au-dessus de 2,000 fr., et c'est la somme *maxima* qu'elle est autorisée à restituer en cas de perte. Lorsque nous nous sommes enquis du motif qui avait fait limiter à 2,000 francs la somme la plus élevée que la poste consentait à transporter dans une lettre, il nous a été répondu qu'elle voulait, par ce moyen, éviter de tenter la cupidité de ses agens. En 1865, 1,298,816 lettres contenant 775,824,000 francs de *valeurs déclarées* ont été enregistrées à l'administration. Ce total est considérable, et cependant il n'est rien en comparaison des valeurs contenues dans les lettres *chargées*, valeurs qui ne sont soumises à aucune déclaration préalable, et qui, d'après un calcul approximatif, s'élèvent à plus de 3 milliards. Ce chiffre, rapproché du total des *mandats* et des *valeurs déclarées*, prouve que la poste transporte annuellement environ 4 milliards de francs. De telles richesses peuvent tenter bien des agens pauvres, j'en conviens; mais la surveillance est perpétuelle. A la fois occulte et patente, elle s'exerce

jour et nuit; dans les bureaux sédentaires, dans les bureaux ambulans, partout où elle soupçonne une fraude possible, elle ouvre des yeux accoutumés à voir vite et bien. Aussi en 1865, malgré l'énormité des valeurs manipulées par tant d'employés divers, l'administration n'a eu à rembourser que 8,020 francs, — 700 francs pour quatorze chargemens disparus, à 50 francs l'un, et 7,320 pour perte ou détournemens de valeurs déclarées. Dans ce dernier cas, l'administration est responsable de la totalité de la somme inscrite sur ses registres; dans le premier, elle ne rembourse jamais plus de 50 francs pour perte d'une lettre *chargée*, quel que soit le nombre de billets de banque qu'elle contienne. En présence d'une perte si minime qu'elle est insignifiante, comment ne pas admirer la régularité, la moralité et le haut sentiment du devoir qui dirigent et soutiennent les 27,749 agens auxquels le soin des correspondances est confié? Leur responsabilité est permanente, et malgré quelques déplorables exemples, sur lesquels les tribunaux ont eu à prononcer, on peut dire que cette armée administrative est un modèle d'honneur et de probité.

A côté des tentations qu'elle repousse, il y a les encombremens officiels qu'elle débrouille avec une sagacité merveilleuse sans permettre qu'ils puissent nuire au service public. Ce qu'on appelle les *sous-seings* suffirait à occuper toute une administration spéciale; c'est un abus qui paraît croître dans des proportions telles qu'il est bon de le signaler. Comme le cabinet noir, il remonte à Louis XI. Dans son édit du 19 juin 1464, on lit : « Art. 21. Et quant aux paquets envoyés par ledit seigneur (le roi) ou qui lui seront adressés, lesdits maîtres coureurs seront tenus de lui porter en personne, sans aucun délai de l'un à l'autre, avec la cotte cy-mentionnée, sans en prendre aucun payement, ains se contenteront des droits et gages qui leur seront attribués. » *Sans en prendre aucun payement*, ces cinq mots contenaient en germe le sous-seing ou le droit de franchise, que bientôt chacun réclama soit à titre courtois, soit comme privilége de charge exercée, soit enfin pour cause d'utilité publique. Peu à peu l'abus se propagea de telle sorte et devint si menaçant que sous la convention il fut reconnu que plus des trois quarts des correspondances transportées par les postes jouissaient du droit de franchise. Ce ne fut que sous le directoire (décret du 27 vendémiaire an VI) qu'on osa faire payer régulièrement la taxe à cette innombrable quantité de fonctionnaires de tout ordre qui avaient trouvé moyen de s'en affranchir. Lors de la discussion du 7 février 1845, M. Monnier de la Sizeranne demanda hardiment l'abolition de toutes les franchises. Malheureusement, tout en ayant raison, il heurtait tant de petits intérêts qu'il ne fut

point écouté. Les sous-seings furent maintenus, et ils existent si bien aujourd'hui qu'ils ont dépassé en 1865 le chiffre de 100 millions d'objets pesant ensemble plus de 7 millions de kilogrammes, qui, taxés selon le droit commun, auraient rapporté la somme approximative de 56 millions de francs. En vérité c'est trop.

De cette franchise, qui dans le principe ne devait appartenir qu'au seul souverain, tous les dépositaires, tous les représentans de l'autorité ont demandé leur part. Aujourd'hui cent vingt mille fonctionnaires correspondent *franco* avec leurs supérieurs, leurs subordonnés et leurs collègues. Toutes les sociétés de bienfaisance, tous les comices agricoles, toutes les compagnies savantes harcèlent l'administration de demandes et réclament à hauts cris ce bienheureux droit de sous-seing qui embarrasse le service, grève le budget, fatigue les employés et menace de tout envahir. Ai-je besoin de dire que la poste refuse de se plier à ces exigences sans cesse renouvelées, repousse ces prétentions que rien ne justifie? Elle a eu à lutter sérieusement contre quelques très hauts fonctionnaires qui voulaient envoyer à l'abri de la taxe les invitations à dîner qu'ils adressaient à leurs amis. La poste a beau se défendre, elle est débordée par les sous-seings; ce ne sont pas seulement des correspondances administratives qu'on lui remet, ce sont des colis de toute sorte, des écharpes municipales, des pains de munition. La gendarmerie a été plus loin : sous le cachet de sa franchise, elle a expédié des bottes à l'écuyère, et elle a même trouvé fort mauvais qu'on se soit permis de lui soumettre quelques observations. Cet abus, qu'il devrait suffire de signaler pour qu'on s'empressât de le faire disparaître, durera-t-il longtemps encore en France? Je ne le pense pas. C'est l'Angleterre qui a ouvert la voie de la réforme postale, c'est elle aussi qui nous apprend ce que nous avons à faire en présence de ce droit exorbitant. Dans le royaume-uni, la correspondance administrative est frappée de la taxe ordinaire; la reine elle-même n'y échappe point, et ses lettres sont tarifées comme celles du plus humble de ses sujets. Comme les lettres nécessitées par le service public ne doivent pas toutefois être une charge particulière pour les fonctionnaires, le parlement vote chaque année une somme consacrée à l'affranchissement des correspondances de chaque département ministériel; le contrôle parlementaire exerce naturellement sur cet objet une surveillance légitime, il empêche les abus de se produire et n'accable pas les postes sous un fardeau qui chaque jour devient plus pesant. Dans l'état actuel des choses, le sous-seing en France est une cause perpétuelle de difficultés pour le service des lettres et de pertes sérieuses pour le trésor public. Il est certain qu'une réforme radicale mécontenterait beau-

coup de fonctionnaires qui ne se gênent guère pour faire passer leurs correspondances privées à l'abri de leur droit de franchise; mais l'intérêt général y gagnerait d'une façon notable, et cela seul est à considérer.

IV.

On a comparé le cœur à une pompe aspirante et foulante; on peut dire la même chose de l'hôtel central des postes : il attire sans cesse à lui les correspondances, et les refoule pour les distribuer dans toutes les directions. Paris est moralement le centre de la France, c'est de là que la vie s'élance, c'est là qu'elle revient; c'est plus qu'une capitale, c'est un monde, et bien des états n'ont point un mouvement postal semblable à celui de cette seule ville. Pendant l'année 1865, 283,595,921 objets y ont été manipulés par une légion d'employés pour qui les heures, en se succédant, n'apportent que du travail et jamais de repos. Cet énorme labeur, dont on peut dire que le poids augmente en raison de la vitesse forcée, est accompli par 1,190 agens, tels que facteurs et fonctionnaires divers de l'hôtel des postes et des trente-six bureaux qui s'ouvrent dans les principaux quartiers de Paris, l'ancien Paris, j'entends le Paris en dehors des communes nouvellement annexées, et qui est resté jusqu'à présent le Paris postal. Il est curieux d'étudier et de raconter comment une telle masse d'objets divers, lettres, imprimés, échantillons, est reçue, réunie, vérifiée, triée, divisée, subdivisée et enfin distribuée. Du moment où elle est jetée à la boîte jusqu'au moment où elle est remise à la maison du destinataire, une lettre subit une série d'opérations que nous allons essayer de faire connaître.

L'administration des postes, afin de simplifier et d'activer son travail, s'est fait un cadastre municipal fictif, et a partagé Paris en onze zones principales, qui ont chacune un centre autour duquel viennent rayonner d'autres zones moins importantes. Parmi les trente-six bureaux urbains, on en a choisi onze qu'on appelle techniquement *bureaux de passe*, destinés à réunir dans leur sein le produit des vingt-cinq autres bureaux, à lui faire subir une trituration sommaire et à l'expédier, à des heures réglementaires, à l'administration centrale de la rue J.-J. Rousseau. Ce système est la base de toute la division du travail et de la distribution des lettres; c'est à la fois le point de départ et le point de retour; en un mot, c'est l'explication de l'énigme, explication sans laquelle il est difficile de se rendre un compte exact du mécanisme de cette administration, à la fois si simple et si compliqué. Sept fois par

jour des facteurs visitent les boîtes dont seuls ils ont la clef; ils les vident, en rassemblent le contenu qu'ils renferment dans un large sac de cuir clos d'une serrure solide, et vont le porter à celui des onze *bureaux de passe* qui se trouve dans leur circonscription. Là le sac est vidé sur une table, et des employés spéciaux font un tri préalable; ils divisent la masse de lettres recueillies en quatre paquets différens; chacun de ces paquets forme ce qu'on appelle *une dépêche*. On fait ainsi la dépêche de Paris, la dépêche de la banlieue, la dépêche des départemens, la dépêche de l'étranger. Chacune de ces dépêches est ficelée à part et garnie d'une étiquette à gros caractères qui en indique la destination; puis tous ces paquets, après avoir été désignés sur un registre spécial, sont enfouis dans un sac de toile doublé de cuir, qu'on ferme à l'aide d'une corde, qu'on scelle d'un cachet de cire portant l'empreinte du bureau expéditeur, et auquel on attache un numéro d'ordre qui permet d'en reconnaître immédiatement la provenance. Dès que ce travail est terminé, le sac est déposé dans un tilbury à caisse qui part immédiatement au grand trot et se rend à l'hôtel des postes. A la même heure, les onze tilburys qui ont été relever les dépêches des onze bureaux de passe arrivent dans l'ancienne cour des malles-poste, et remettent leur dépôt aux employés qui les attendent.

Les sacs, rapidement montés dans une salle garnie de plusieurs tables, sont reçus par un agent qui, au fur et à mesure qu'il les ouvre, en indique d'un mot l'origine à un employé qui l'inscrit sur un registre. Le sac est non-seulement ouvert et vidé, mais, sous peine d'amende, il doit être retourné de façon qu'on puisse en voir le fond. Avec une dextérité, une rapidité que seule une longue habitude peut donner, l'agent lance les différentes dépêches aux tables où elles doivent être manipulées : ici Paris, là les départemens, ailleurs l'étranger. La dépêche générale de la province se subdivise en vingt sous-dépêches correspondant aux vingt bureaux ambulans qui voyagent par les chemins de fer; ces sous-dépêches sont, en attendant l'heure du départ, déposées dans un vaste casier où chaque compartiment porte un nom indicateur : le Havre, Quiévrain, Strasbourg, etc. Les dépêches pour l'étranger sont divisées suivant les offices postaux auxquels elles doivent parvenir. La dépêche pour Paris est dépecée immédiatement; toutes les lettres qui s'en échappent sont versées en monceau sur une table autour de laquelle une quinzaine d'hommes sont réunis. En hâte et fiévreusement, car les minutes sont comptées, on divise les lettres en deux parts, celles qui ne sont point affranchies et celles qui le sont. Les premières sont portées à un agent particulier qui en fait onze parts

et additionne le total des taxes: les secondes, poussées sur la table même du tri à des employés qui tiennent deux timbres dans la main droite, sont frappées de deux cachets, l'un qui indique la date du mois et l'heure de la levée, l'autre qui *oblitère* l'affranchissement. La précision et la rapidité de ce travail sont vraiment extraordinaires; dans l'espace d'une minute, calculée à l'aide d'une montre à secondes, un de ces hommes a timbré devant moi, sans se douter que je l'examinais, quatre-vingt-sept lettres, et encore je dois ajouter que trois fois il a repris des lettres au tas, qu'on augmentait à chaque instant.

Lorsque toutes les lettres ont reçu leur double cachet, elles sont jetées dans des mannes portées sur de petits chariots en fer qu'on traîne dans une autre salle, salle singulière et dans laquelle je n'ai pu me défendre d'un subit serrement de cœur. Il est triste que le droit et le devoir d'une administration soient toujours de soupçonner ses agens; mais c'est la première loi des services publics, et il serait criminel d'y manquer. Devant de grands casiers en cristal et par conséquent transparens de toutes parts, surveillés de tous côtés, des employés reçoivent les paniers qui contiennent les lettres. Ils prennent ces dernières et les mettent une à une, après en avoir vérifié l'adresse, dans l'un des onze compartimens qui représentent les onze circonscriptions postales de Paris; sur une large table voisine, onze corbeilles portant des numéros d'ordre sont disposées au-dessous de onze cordons de sonnettes. Un employé va sans cesse visiter les casiers transparens; il y prend, par exemple, les lettres appartenant au district n° 3; il les dépose dans le panier n° 3, et tire la sonnette placée au-dessus du panier. Cette sonnette correspond à une salle voisine, salle immense où douze tables énormes reçoivent autour d'elles chacune quinze facteurs; la sonnette a retenti précisément au-dessus de la table n° 3; deux facteurs se lèvent, vont prendre le panier, le rapportent et le vident sur leur table particulière. Alors commence le travail du *piquage;* chaque facteur prend dans le monceau de lettres celles qui sont destinées aux rues qu'il dessert, et les dispose selon l'ordre même de sa distribution. Dans cette salle, si curieuse à visiter lorsque toute cette fourmilière s'y agite silencieusement, il y a une douzième table; elle représente un canton fictif, le canton des erreurs. En effet, dans la hâte excessive de ce tri, il n'est pas rare et il est fort naturel qu'un employé se trompe, qu'il attribue au district n° 7 ce qui appartient au district n° 9. Il est presque sans exemple qu'un facteur ne relève pas immédiatement l'erreur; la lettre qu'on a envoyée à sa table est alors expédiée, séance tenante, à cette douzième table supplémentaire. Là l'erreur est rectifiée, et la lettre est remise

aux distributeurs de la circonscription à laquelle elle appartient. Ce n'est pas tout; il arrive tous les jours qu'en écrivant une adresse on mette le nom du destinataire et qu'on oublie d'indiquer sa demeure. Toutes les lettres dont l'adresse est ainsi incomplète sont remises à un inspecteur; il monte dans une petite chaire située précisément au milieu de la salle, et d'où il domine facilement tous les facteurs occupés à leur piquage. Il crie d'une voix haute : Attention à l'appel, et alors il prononce le nom qui, sur la lettre, n'a été suivi d'aucune indication d'adresse. Le facteur qui est accoutumé à voir ce nom dans son service se lève, crie le renseignement demandé et devient dépositaire de la lettre. Dans un coin, devant une toute petite table, un facteur particulier dit *facteur du gouvernement*, ayant comme tel le droit de porter une broderie d'or au collet, un chapeau à trois cornes sur la tête et un portefeuille au lieu de boîte, fait le tri spécial des Tuileries. Chaque facteur, quand son piquage est terminé, reçoit les lettres non affranchies dont il doit toucher la taxe; on lui remet en même temps une feuille sur laquelle son compte est écrit et détaillé; de ce moment, il devient vis-à-vis de l'administration débiteur de la somme portée sur ce compte, et il doit en justifier au retour de sa tournée, soit en apportant l'argent qu'il a reçu, soit en rendant les lettres qui le représentaient, si elles ont été refusées par les destinataires. L'opération est terminée; les facteurs, debout devant leurs places respectives, attendent le signal de partir. Ils défilent un à un dans un ordre établi d'avance, se rendent dans la cour, montent dans les omnibus qui les attendent, les emportent et les déposent au point même où commence leur distribution. Grâce à la régularité des différentes opérations que je viens d'énumérer, une lettre doit être rendue d'un bout de Paris à l'autre dans un laps moyen de quatre heures, trois heures au moins, cinq heures au plus.

Les diverses phases du travail qui vient d'être raconté se renouvellent sept fois par jour pendant la semaine et cinq fois le dimanche; mais cette activité remarquable devient littéralement vertigineuse deux fois par jour, le matin à l'arrivée, et le soir au départ des trains de chemin de fer. Lorsqu'on assiste à cette formidable manipulation, on est surpris, non pas que la poste commette par-ci parlà quelque erreur, mais qu'une seule lettre puisse arriver à destination. A cinq heures précises du matin, les employés, les facteurs sont à leur poste; ils ont devant eux, non plus des paquets, mais des avalanches de lettres, d'imprimés, d'échantillons, représentant non-seulement le produit de la dernière levée de Paris et de l'ancienne banlieue, mais tout ce que les départemens et l'étranger ont envoyé par les bureaux ambulans. Aussi cette première distribu-

tion, dite *courrier de province*, est la plus considérable; en outre elle est la plus importante, puisque c'est par elle en général qu'arrivent les lettres d'affaires; elle est donc toujours impatiemment attendue, et il a fallu redoubler d'activité pour satisfaire aux exigences du public. Mettre un facteur de plus dans la salle du *piquage* est impossible, grâce à l'insuffisance du local, dont j'aurai à parler plus tard; le personnel qui l'occupe n'y est déjà que trop tassé et trop à l'étroit. Voici par quel procédé ingénieux on accélère cette première distribution sans encombrer l'hôtel des postes. Chaque facteur, en sortant de la salle où le tri s'est fait, emporte avec lui deux boîtes; à l'endroit précis où l'omnibus le dépose, il trouve un de ses camarades qui l'attend; il lui remet la boîte contenant les lettres qu'il doit distribuer, la feuille où sont portées les taxes qu'il doit percevoir, le carnet des chargemens dont il lui faudra demander reçu, et la tournée commence, se dédoublant pour ainsi dire elle-même et arrivant ainsi à être terminée à l'heure normale où les affaires commencent.

Pour obvier à l'encombrement qui risque chaque jour de paralyser le départ du soir, auquel incombent naturellement les dépêches pour la province et l'étranger, l'administration s'est vue forcée de confier une partie du travail aux bureaux ambulans, qui dès trois heures de l'après-midi sont garnis de leurs agens et prêts à fonctionner. D'heure en heure et quelquefois plus fréquemment, selon les besoins du service, des fourgons partent de l'hôtel des postes et vont verser aux bureaux remisés dans les gares d'énormes quantités d'objets qui déjà ont subi le tri préalable d'une destination générale de ligne de chemin de fer. Les rapports journaliers de l'hôtel des postes avec les gares peuvent se résumer par deux cents voyages de fourgons, aller et retour. Les *imprimés* seuls représentent une moyenne de deux cent quarante-trois sacs plus larges et plus hauts que des sacs de blé. Le 1er et le 15 du mois, ce nombre est singulièrement dépassé. C'est sur des crochets, dans des voitures à bras, dans des tapissières que les recueils périodiques, les brochures, les journaux, sont apportés. Chacun de ces imprimés exige autant de soins, de manipulations, de formalités qu'une lettre; de plus ils tiennent beaucoup plus de place, risquent d'être détériorés par des froissemens trop brusques et nécessitent par conséquent des précautions plus minutieuses. Toute la préoccupation de l'administration est de désencombrer l'hôtel des postes et d'alimenter le travail que les six employés de chaque bureau ambulant sont chargés de faire. Aussi on porte réglementairement aux gares à trois heures les imprimés, à quatre heures les paquets pour la province et l'étranger déjà recueillis dans les levées de la journée. A cinq

heures, on fait un nouvel envoi de dépêches; enfin au dernier moment, vers sept heures moins un quart, tout ce qui, apporté par les trains-poste arrivés à six heures, ne fait que traverser Paris et tout ce qu'on récolte dans les boîtes à la dernière limite de temps accordé par la loi est expédié aux chemins de fer par un dernier fourgon. Les employés, rapides, silencieux, portant des liasses de lettres, charriant des mannes regorgeant de papiers, vont et viennent sans se heurter dans les corridors resserrés; par de longues trémies aboutissant aux fourgons mêmes, on fait glisser les sacs bourrés de dépêches; dès qu'une de ces lourdes voitures a reçu son chargement, on l'entend qui s'ébranle, tourne dans la cour et s'éloigne brusquement vers la gare qui l'attend. La grande boîte, celle des dernières levées, et que garde un factionnaire, est vidée de cinq minutes en cinq minutes; des hommes haletans s'élancent à travers les escaliers, versent les lettres sur la table, où les manipulations dernières sont accomplies avec une rapidité fatigante à voir et plus fatigante à imaginer. L'heure sonne; un dernier sac est lancé par la trémie, un dernier fourgon résonne sur le pavé; tout est-il bien? — Tout est bien!

Les hommes essuient leur front baigné de sueur; les chefs donnent un dernier coup d'œil; une inspection générale est faite pour bien s'assurer que nulle lettre ne traîne, que nulle cause d'incendie n'existe; une voix dit : A bientôt, et surtout de l'exactitude! — et l'hôtel des postes entre dans sa période de repos, période qui ne doit pas durer longtemps, car de neuf à onze heures il faut préparer le train du Havre et celui d'Angleterre. Et ainsi tous les soirs, tous les jours, avec un accroissement quotidien qui ne semble rien au premier abord, mais qui au bout de l'année se compte par 30 ou 40 millions d'objets (1). Si à cela on ajoute le surcroît de travail de certaines époques exceptionnelles, telles que le jour de l'an, qui apporte à l'hôtel central 4 millions de cartes de visite, on ne pourra qu'admirer un service qui en est arrivé, à force de soin et de volonté, à ne plus commettre qu'une erreur et demie sur mille objets.

Ce que le public ne sait pas, ce qu'il ne peut deviner qu'imparfaitement, c'est la constante activité que l'administration déploie pour éviter ou réparer ces inévitables erreurs qu'on lui a parfois reprochées avec une amertume imméritée. J'avoue que j'ai soumis la poste à plusieurs expériences qui toutes ont tourné à sa plus grande gloire. Je me suis fait écrire des lettres dont la suscription était en arabe, en russe, en grec; je les jetais moi-même à la boîte

(1) En 1863, la boîte de Paris a manipulé 205,883,419 objets; en 1864, 252,157,238; en 1865, 283,595,921. — On peut juger de la progression.

afin d'être bien certain qu'elles n'avaient point été égarées. Elles me sont toutes parvenues — avec un retard de dix ou douze heures qui est parfaitement justifiable, puisque, arrivées à l'hôtel des postes, où elles n'avaient pu être déchiffrées, ces lettres avaient été portées aux ambassades de Turquie, de Russie, de Grèce, où la traduction de l'adresse avait été faite. La question fiscale ne pouvait entrer pour rien dans l'ardeur de l'aministration à remplir son devoir, car elles étaient affranchies. Dès qu'une lettre porte une adresse illisible, incomplète ou erronée, elle est mise à part et confiée à deux employés spéciaux qui rendraient des points à OEdipe, liraient les tables de Manéthon à première vue, et pour qui nul *rébus*, si compliqué qu'il soit, ne peut avoir de mystère. Ils sont dans une sorte de cage vitrée appuyée contre une fenêtre bien éclairée, près d'un casier chargé de dictionnaires, devant une table où brillent des loupes de toute dimension. Ce sont des *déchiffreurs* et des devins aussi, car non-seulement il faut déchiffrer, mais encore il faut deviner. L'un d'eux, homme grand, sec, à cheveux blancs et dont les yeux brillent d'une intelligence singulièrement perspicace, s'est composé pour les besoins de sa besogne personnelle un dictionnaire qui est bien la plus étrange œuvre de patience qu'on puisse imaginer. Il a fait le catalogue de tous les châteaux et de toutes les usines; il en connaît exactement le nombre et le nom des propriétaires; il sait que les La Rochefoucault ont vingt-trois châteaux et que les La Rochejaquelein en ont cinq. Bien des gens pensent avoir libellé régulièrement une adresse lorsqu'ils ont écrit : *A M. E. B. en son château*. La lettre, mise au rebut provisoire par le manipulateur, est envoyée au déchiffreur : celui-ci consulte ses documens qui lui permettent d'assurer le trajet certain de la dépêche en inscrivant au dos : *Trangy, commune de Saint-Éloi, par Nevers, Nièvre*. Une lettre simplement adressée à *M. F. O. à sa fabrique* sera vérifiée, complétée, et partira ensuite sans encombre pour *Vernon, Eure*. Parfois un mot oublié, le mot principal, celui de la ville même, amène un autre genre de recherches. J'ai vu l'adresse suivante : *M. P., négociant, Isère*. Immédiatement en interrogeant l'*Almanach de Bottin*, on apprit qu'il y avait à Grenoble un M. P. qui est marchand de bois. Ceci n'est pas un cas de certitude, ce n'est qu'un cas de probabilité. La lettre sera dirigée sur Grenoble; si elle y est refusée, on tentera de nouvelles démarches. Il y a des suscriptions qui rendent forcément toute transmission de lettre impossible : *Mlle Françoise, pour faire parvenir à son père, Lille en Flandre*. Ici le mystère est trop profond, et il faut renoncer à le pénétrer. La moyenne des lettres qui exigent un travail de rectification est environ de mille par jour, sur lesquelles on parvient à en

placer près de neuf cent cinquante. Celles que la poste est obligée de renoncer à remettre sont envoyées au bureau des *rebuts* définitifs.

C'est là, dans d'immenses pupitres fermés par un grillage en fil de fer, que dorment ces lettres embryonnaires qui n'ont pas eu la faculté d'arriver à la vie complète. Elles sont en assez grand nombre et composées de *lettres refusées à cause de la taxe* (c'est la majeure partie), de lettres absolument illisibles, de lettres dont les adresses sont trop incomplètes pour être comprises, et enfin de lettres qui n'ont aucune suscription. Si singulier que le fait puisse paraître, il n'en existe pas moins; j'ai vu un tiroir plein de lettres, affranchies pour la plupart, dont on avait oublié de mettre l'adresse. Il y a des lettres dont la suscription est régulière, mais dont le destinataire est si loin qu'il a été impossible d'arriver jusqu'à lui, ainsi celle-ci : *pour le bon Dieu, dans le paradis* (*ciel*). Une fois apportées au bureau des *rebuts*, les lettres (non refusées à cause de la taxe) y sont ouvertes pour vérifier si elles ne contiennent pas quelque indice qui permette de les faire parvenir à destination ou de les retourner à l'expéditeur. Cette mesure donne d'excellens résultats, puisque sur 2,353,596 lettres tombées au rebut pendant l'année 1865, on est arrivé à en placer 961,595. On pourra s'étonner du chiffre considérable des rebuts, mais il diminuera singulièrement d'importance lorsqu'on remarquera qu'il se rapporte à un total de 311,095,000 lettres, et que beaucoup de personnes refusent les plis non affranchis.

La cause principale des *rebuts* est sans aucun doute la défectuosité des adresses; les pauvres gens dont l'instruction n'a été que trop négligée commettent en suscrivant des lettres des bévues qu'on ne peut soupçonner. L'administration des postes leur est venue en aide d'une façon ingénieuse, et qui, à mon avis, mérite toute sorte d'éloges. Elle s'est entendue avec le ministère de l'instruction publique, et a fait distribuer dans les écoles primaires soixante-dix mille cahiers de modèles d'écriture qui contiennent, comme exemples, des adresses de lettres correctes et régulières. Vraiment il est difficile de pousser plus loin la passion du devoir, et il faut espérer que tant d'efforts généreux ne resteront point sans résultat. On comprendra facilement que, si la poste conservait indéfiniment tous les rebuts qu'elle recueille, l'hôtel central serait, au bout de peu de temps, encombré de la cave au grenier. Pour éviter cet inconvénient, on détruit au pilon les lettres de rebut, mais graduellement et dans des proportions déterminées par un règlement qui tient compte de toutes les conditions essentielles (1).

(1) On détruit au bout d'*un mois plein*, plus la fraction du mois pendant lequel elles

Nulle lettre n'est anéantie sans avoir été ouverte. Six employés armés d'une forte serpette sont occupés à cette fastidieuse besogne; lorsque l'enveloppe a été fendue, la lettre en est extraite, dépliée, secouée. Quand on s'est assuré qu'elle ne contient aucune valeur soit en billets de banque, soit en effets commerciaux, soit en mandats sur la poste, soit en timbres d'affranchissement, on la jette dans un trou carré, creusé au centre même de la table devant laquelle opèrent les six employés placés face à face, puis elle est emportée pour être réduite en pâte et devenir du papier neuf ou du carton, selon les hasards de sa destinée future.

Un autre bureau fort curieux est celui de la *poste restante;* c'est là que se jouent le prologue et l'épilogue de bien des drames et de bien des comédies; les employés y ont les mains pleines de dénoûmens. Trois guichets s'ouvrent du bureau sur la salle d'attente, où le public est toujours impatient, et contraste par son attitude avec l'impassibilité des agens chargés de la distribution. — C'est là que viennent les étrangers de passage à Paris, les faiseurs de projets imprimés à la quatrième page des journaux, et qui, n'osant avouer leur nom, demandent qu'on leur réponde à des initiales indiquées; à ceux-là les lettres ne sont remises que sur le vu de la quittance du fermier d'annonces : c'est là le moyen d'éviter les erreurs possibles ou les mauvaises plaisanteries. Il est une catégorie de personnes qui fréquentent plus spécialement la salle de la poste restante : ce sont les jeunes femmes voilées et parlant d'une voix émue; ce sont les amoureux traqués par la jalousie conjugale, qui entrent effarés,

sont entrées dans le service, les lettres *refusées;* au bout de *deux mois pleins*, plus la fraction du mois, etc., 1° les lettres adressées à des personnes *décédées;* 2° les lettres adressées *poste restante*, 3° les lettres adressées *sans indication de domicile* à des voyageurs, marins, passagers, etc., 4° les lettres *portant une annotation extérieure* qui en indique le contenu. On détruit au bout de *trois mois :* 1° les lettres adressées à des personnes *inconnues*, 2° les lettres adressées à des personnes *parties sans faire connaître leur nouvelle résidence*, 3° les lettres *sans adresse* ou portant une *adresse illisible* ou *incomplète*, et celles adressées *sous le couvert des agens des postes*, 4° les lettres d'origine française à destination de l'étranger et *renvoyées comme rebuts par les différens offices*, 5° les lettres *provenant des pays étrangers du continent* dont les relations avec la France ne sont pas réglées par des conventions de poste. — On détruit au bout de *six mois :* 1° les lettres non affranchies à destination des *pays de l'Europe* pour lesquels l'*affranchissement est obligatoire*, 2° les lettres *originaires des pays étrangers d'outre-mer* dont les relations avec la France ne sont pas réglées par des conventions de poste, et qui sont apportées dans les ports de France par des *paquebots réguliers*. — On détruit au bout d'*un an :* 1° les lettres non affranchies à destination des *pays situés hors de l'Europe* pour lesquels l'*affranchissement est obligatoire*, 2° les lettres *originaires des pays d'outre-mer* qui ne correspondent avec la France que par la voie des *bâtimens de commerce*. — Au bout de *huit ans*, on détruit les lettres renfermant des *papiers importans, effets de commerce, timbres-poste*, etc.

et regardent s'ils ne sont pas suivis; ce sont des vieillards soignés, rafraîchis par toute sorte d'artifices, qui redoutent leur femme et se méfient de leur portier. Il y a là, chaque jour, dans cette pauvre salle terne, grise, froide, des élans de reconnaissance et des cris de désolation qu'on ne peut soupçonner.

Nul n'a le droit, à moins qu'il ne soit délégué par la justice, de se faire délivrer une lettre qui ne lui a pas été adressée; il y a des maris malavisés et trop bénins qui ont été, avec simplicité, s'informer si la poste restante n'avait point de lettres pour leur femme; on leur a répondu tranquillement : « Cela ne vous regarde pas! » Une fois, il n'y a pas fort longtemps, les employés voient entrer dans la salle d'attente un homme visiblement agité et qui traînait, plutôt qu'il ne conduisait, une jeune femme pâle se soutenant à peine. Le monsieur fit la grosse voix et dit : « Avez-vous des lettres pour Mme L...? » L'employé prit le paquet correspondant à l'initiale du nom, le feuilleta avec soin, le referma de ce geste sec, sûr et rapide que donne l'habitude, et répondit : « Il n'y en a pas. » Le couple dramatique sortit. Une heure après, la femme revint, seule cette fois et toute tremblante encore. Au premier coup d'œil, l'employé la reconnut, il prit de nouveau la liasse étiquetée L, en tira prestement une lettre et la remit à la malheureuse femme qui se confondait en remercîmens. « Elle était à votre adresse, et sous aucun prétexte, lui dit l'employé, je ne pouvais la livrer à un autre que vous! » Je soupçonne cette femme d'avoir gardé une haute opinion des agens de la poste restante.

Dans un autre coin de l'hôtel des postes, et aussi isolé que possible, s'ouvre avec toute sorte de précautions un long cabinet mal éclairé, où le gaz est nécessairement allumé une bonne partie de la journée, cabinet silencieux et presque mystérieux : c'est le bureau des *chargemens*. Vingt-trois employés, assis chacun devant une table spéciale, inscrivent et décrivent sur des registres dont toute page est paraphée les lettres scellées de cinq cachets dont ils ont la responsabilité. J'ai dit plus haut les formalités vétilleuses que nécessite ce genre d'envoi; nulle fraude n'est possible, ou du moins celui qui se hasarderait à en commettre une serait immédiatement découvert, car l'état civil d'une lettre chargée est tel qu'on peut, en le consultant, savoir précisément en quelles mains elle a passé, combien de temps elle y a séjourné, depuis la minute où elle a été déposée à la poste jusqu'à celle où elle est enfin remise au destinataire. Dans ce bureau spécial, chacun travaille avec une sorte de défiance; une main écrit, l'autre est placée sur le précieux dépôt. La consigne y est tellement sévère que nul employé ne peut s'absenter pour n'importe quel motif, pour si peu d'instans

que ce soit, sans avoir confié la lettre dont il est dépositaire à l'un de ses camarades, qui lui en donne un récépissé. Ce dernier alors prend en charge les dépêches jusqu'à ce que l'absent soit revenu et ait restitué le reçu après vérification. Chaque lettre est l'objet d'un procès-verbal particulier sur lequel sont relatés la date, le poids, la taxe, ainsi que le nombre, la couleur et la devise des cachets. Il faut reconnaître que l'administration des postes a fait tout ce qui était possible pour assurer la régularité de ce service, à la fois si important et si délicat. Quelle valeur représentaient les lettres que j'ai vues dans ce bureau lorsque je le traversais sans que ma présence ait fait seulement lever la tête aux employés? — On peut le dire avec une certitude presque positive. Le bureau central de Paris reçoit et expédie par an 82 millions de sommes déclarées et une énorme quantité de lettres chargées contenant des valeurs inconnues, mais dont on estime le montant à plus d'un milliard. C'est donc une somme de 2,964,383 francs que j'avais sous les yeux, garantie par une frêle enveloppe de papier et fermée par des cachets fragiles, faible défense contre une telle tentation. Certes les précautions ingénieusement prises par l'administration sont indispensables; mais la moralité des agens les rend superflues, de même que leur improbité les rendrait illusoires. Un simple rapprochement de chiffres prouvera de quelle estime et de quel respect sont dignes les hommes chargés de cette tâche, qui serait dangereuse pour toute vertu mal forgée. *Le service des chargemens* de l'hôtel des postes occupe vingt-trois employés commandés par un commis dirigeant, au traitement de 3,600 francs. L'ensemble des émolumens de ces vingt-trois agens représente 48,000 f., soit 2,087 francs par tête. Or le travail qu'exige la manipulation de ces 3 millions quotidiens qui passent dans ce bureau est rémunérée par la somme quotidienne de 131 fr. 50 c. L'écart est profond, si profond qu'il cause une surprise involontaire; mais ces hommes insuffisamment rétribués, dont le salaire paraît dérisoire en présence de ce Pactole qui coule incessamment à travers leurs mains, restent impassibles, fermés à toute tentation malsaine, tant ils ont une haute idée de leurs fonctions, et tant ils portent loin le juste sentiment du devoir professionnel. Je les comparerais volontiers à ces dragons dont a parlé le moyen âge; ils gardent des trésors, les protégent et n'y touchent jamais.

V.

D'après tout ce qui précède, et si je suis arrivé à faire comprendre les avalanches de papier qui chaque jour s'abattent sur le bu-

reau central, on doit imaginer que l'hôtel des postes de Paris est un vaste monument, composé d'un immense rez-de-chaussée où des salles aérées, éclairées, de plain-pied les unes avec les autres, ouvertes de larges débouchés, outillées de tous les ustensiles de la science moderne, entourées de cours spacieuses, précédées de galeries d'attente, salles ventilées ou chauffées selon la saison, offrent au travail cyclopéen qui s'y accomplit toutes les ressources et toutes les commodités possibles. Il n'en est rien. L'hôtel des postes de Paris est presqu'un bouge, une superposition de cabanons reliés par des échelles; quand une fois on l'a parcouru en détail, il est difficile de comprendre qu'un service quelconque puisse s'y faire, et l'on voit avec stupéfaction qu'il faut, à force d'intelligence et de bonne volonté, suppléer à tout ce qui lui manque. C'est une honte pour le Paris monumental qu'on nous a fait et que j'admire, quoique ce ne soit pas la mode. Situé rue Jean-Jacques Rousseau, s'appuyant sur la rue Pagevin et la rue Coq-Héron, rues étroites et qui sont à peine des dégagemens, composé des hôtels d'Épernon et de la Sablière, destiné au service des postes en 1757, il n'a reçu depuis cette époque que des accroissemens insuffisans. On a eu beau l'agrandir en 1786 et en 1815, y faire quelques constructions indispensables en 1827, louer encore dernièrement trois chambres dans une maison voisine, percer de gros murs, emmancher des escaliers, imaginer de nouveaux expédiens; il ne répond nullement aux besoins de l'administration qu'il contient ou plutôt qu'il étouffe. Dès 1847, le ministre des finances déclarait que la situation était intolérable; qu'est-elle donc aujourd'hui! Ces corridors où la lumière du gaz est indispensable en plein jour, ces escaliers où deux hommes non chargés ne peuvent passer de front, ces salles trop étroites où les employés sont empilés les uns sur les autres, ce dédale de chambres annexées qui ne se commandent pas et ne communiquent que par des degrés construits après coup, cet outillage suranné, ces paniers qu'on tire à la corde et qui chapechutent avec tout leur contenu contre les feuillets disjoints du parquet, tout est à refaire, tout est à remplacer, tout est à édifier de nouveau et selon les exigences d'un service qui s'accroît tous les jours dans une inconcevable proportion. Sans cesse et sans cesse on surveille les lampes, les becs de gaz, les calorifères, les poêles, les cheminées, car le feu semble toujours prêt à saisir ce vieux bâtiment, où les cloisons, les poutres, les escaliers, le faîtage, les lambris en bois rendraient un incendie excessivement dangereux. Le poste de pompiers, qui occupe une partie du rez-de-chaussée de l'hôtel, est toujours sur le qui-vive. On a mis de l'eau partout où l'on a pu, les pompes sont toujours gréées, les fontaines toujours pleines, les

seaux toujours préparés, car tout est à redouter avec un tel amas de matières combustibles dans un local aussi combustible qu'elles.

Le bureau de la *poste restante*, où pendant l'exposition universelle de 1855 il venait plus de deux mille personnes par jour, est précédé par une salle d'attente où quinze individus pourraient difficilement se trouver réunis; à côté s'ouvre la salle des vaguemestres, où se fait le service de toute l'armée de Paris : elle est tellement étroite que deux hommes assis l'encombraient lorsque j'y suis entré, et qu'ils ont été obligés de se lever, de se ranger contre la muraille pour me permettre de passer. Aussi, en prévision de l'exposition de 1867 et de l'affluence extraordinaire d'étrangers qu'elle doit amener à Paris, le directeur-général vient d'abandonner son jardin afin qu'on pût y construire une *poste restante* provisoire. Le bureau des *rebuts*, visité chaque jour par un nombre considérable de personnes qui vont faire des réclamations, est situé au second étage, et pour l'atteindre il faut franchir plusieurs escaliers qui s'entre-croisent. Ce qui est plus grave et plus incompréhensible encore, c'est que la grande salle des facteurs, la salle des manipulations constantes, est située au premier étage, qu'il faut y apporter *à bras*, par des escaliers où l'on ne peut passer qu'un à un, la récolte toujours renouvelée des boîtes de Paris et le produit des bureaux ambulans de la province. A la fin de la journée, aux dernières *limites d'heure*, quand on lève la boîte de cinq minutes en cinq minutes, il faut, pour porter à la table de trituration ces lettres qui ne peuvent perdre une seconde, traverser trois salles, faire plusieurs détours et franchir quelques marches que le gaz éclaire toujours. Un seul agent, un seul, je ne plaisante pas, connaît aujourd'hui les inextricables détours de ce nouveau dédale, c'est le portier même de l'hôtel de la rue J.-J. Rousseau, et il arrive souvent que des chefs de service l'ont consulté sur la position d'un bureau où ils avaient des recherches à faire. Quarante-deux fourgons, onze tilburys, neuf omnibus, faisant quatre cent cinquante et un voyages par jour, deux cents chevaux, sont nécessaires pour le service de la poste. Si on ajoute les fourgons qui viennent des ministères et de l'Imprimerie impériale, les voitures particulières, on aura pour l'entrée et la sortie plus de quatorze cents *colliers*, ainsi qu'on dit en terme de roulage. Or les cours sont insuffisantes, les voûtes sous lesquelles il faut passer beaucoup trop étroites, les écuries trop exiguës et les remises nulles. Dans ce service, où tout devrait être prévu, résolu d'avance, où la régularité nécessaire devrait être assurée par l'emploi d'un attelage perfectionné et par l'amplitude des emménagemens, tout se fait par expédient. Qu'on en juge : soixante-deux voitures sont indispensables au service; l'hôtel des postes par-

vient à en remiser onze; vingt-six passent la nuit dans les cours; les vingt-cinq autres sont gardées par tolérance dans les gares des chemins de fer. Les éventualités exigent qu'on ait toujours au moins quarante chevaux sous la main; l'écurie de la poste peut en contenir dix-huit; je l'ai visitée, un dix-neuvième n'y trouverait pas sa place.

De tout il en est ainsi; le résultat de l'exiguïté du local amène fatalement l'encombrement; les hommes et les dépêches sont en nombre beaucoup trop considérable dans un espace beaucoup trop restreint. Il a fallu obvier à cet inconvénient, qui menaçait d'entraver complétement le service et de paralyser des efforts sans cesse renouvelés. C'est alors qu'on a été forcé de donner aux bureaux ambulans une partie du travail qui normalement incombe au bureau central. Or le travail qu'on exécute en chemin de fer, dans une caisse étroite, avec une trépidation que rien n'arrête, avec la préoccupation constante d'avoir terminé avant la minute réglementaire, ce travail est nécessairement défectueux et amène souvent des irrégularités regrettables dont la responsabilité remonte à l'administration, quoiqu'elle ait fait le possible et l'impossible pour les éviter. Les erreurs commises par la poste sont bien rares, mais on les diminuerait encore, et on arriverait à les réduire à néant, si de vastes salles au rez-de-chaussée, desservies par des railways, offraient aux agens chargés de tant de manipulations délicates et rapides un emplacement convenable et en rapport avec leurs besoins. Est-ce par économie qu'on ne construit pas à Paris un hôtel des postes digne enfin de la capitale de la France? Je ne le crois pas, car la somme dépensée depuis cinquante ans pour ajouter des appendices aux bâtimens actuels, pour remanier ces derniers et les disposer à des appropriations impérieusement exigées, aurait suffi à édifier un hôtel des postes modèle, armé d'un outillage sérieux et vraiment fait pour l'énorme mouvement de correspondances dont il est le centre.

En 1798 et en 1811, l'abandon de l'hôtel de la rue Jean-Jacques-Rousseau avait déjà été décidé en principe. Le ministère actuel des finances a été élevé avec l'intention d'y placer l'administration des postes. En 1854, on a dû l'établir place du Châtelet, mais deux théâtres ont obtenu les terrains qui lui étaient réservés; d'autres projets ont été mis à l'étude, le public les connaît, je n'ai point à en parler, non plus que des causes qui les ont fait ajourner. Quand la transformation de Paris atteindra-t-elle enfin l'hôtel des postes? La situation actuelle crée des difficultés que chaque jour vient accroître. L'homme éminent qui dirige aujourd'hui les postes avec une ardeur et une connaissance approfondie de son sujet aux-

quelles chacun rend justice épuise son intelligence à chercher des palliatifs, à imaginer de nouvelles combinaisons empiriques, à parer aux dangers que lui apporte sans cesse l'augmentation des correspondances combinée avec l'insuffisance de plus en plus sentie du local.

Tel est le côté matériel défectueux de l'administration des postes; quant à ses imperfections d'un autre ordre, elles méritent qu'on en dise un mot. La France est aujourd'hui le *seul* pays où la poste appartienne à l'élément fiscal; elle dépend du ministère des finances; elle rapporte des bénéfices fort importans, qu'elle ne peut même pas employer à d'indispensables améliorations. Elle est une source de revenus pour l'état, qui ne fait rien pour elle, se déclare trop pauvre pour lui venir sérieusement en aide, et la force à fonctionner dans des conditions désastreuses. Le transport des correspondances est un service public; s'il couvre ses frais, c'est tout ce qu'on peut lui demander; il doit avoir le droit de se parfaire avec ses pro pres ressources, et ne doit les verser au trésor que si elles lui sont absolument inutiles. La poste, qui occupe 30,000 employés, qui maintenant par ses paquebots va aux quatre coins du monde, où elle a des agens spéciaux, qui pendant ces cinq dernières années a fait 424,920,408 francs de recette brute, qui donne annuellement au trésor un bénéfice net de plus de 20 millions, mérite d'être indépendante, d'être soustraite à la fiscalité, qui en profite sans la secourir, et de devenir enfin une sorte de surintendance placée à côté des ministères et en dehors de leur direction immédiate. On la verrait alors se développer, se mettre à la hauteur des besoins qu'elle a mission de servir, appeler à son aide les ressources de la science moderne, placer enfin son administration centrale dans un établissement approprié à sa destination et digne d'un peuple qui se dit volontiers la première nation du monde.

MAXIME DU CAMP.

LES

PAMPHLETS D'ÉGLISE

I. — *L'Athéisme et le péril social*, par M. l'évêque d'Orléans. — II. — *Lettre pastorale sur les Malheurs et les Signes du temps*, par le même. — III. — *Lettre pastorale sur les Dangers actuels du Saint-Siége et sur la Crise sociale*, par M. Plantier, évêque de Nîmes. — IV. — *Les Odeurs de Paris*, par M. Louis Veuillot.

Ce n'est ni le hasard, ni le plaisir d'écrire une épigramme trop facile qui nous font associer, sous un même titre, l'œuvre et le nom de M. Veuillot à ceux des deux éminens prélats, dont l'exemple nous a valu tant de productions belliqueuses de la part du haut clergé. Ce rapprochement, ils l'ont eux-mêmes cherché en poursuivant des succès dont on ne les savait pas jaloux; il ne surprendra malheureusement personne, et s'il nous expose à blesser la modestie connue de M. Veuillot, il ne peut que plaire à l'humilité chrétienne de son ancien contradicteur. Et pourquoi rougir du voisinage? M. Veuillot, qui peut l'ignorer? est aujourd'hui l'une des principales puissances de l'église. Il fut un temps où une partie notable de l'épiscopat français se faisait honneur de répudier cet allié compromettant; depuis sa mémorable victoire sur les catholiques libéraux, victoire si nettement constatée par un manifeste pontifical, non-seulement on l'accepte, mais on l'imite, et il fait école! Réduire ses adversaires à un tel rôle, n'est-ce pas les avoir vaincus deux fois? M. Veuillot a eu cette fortune; autrefois honni et conspué, c'est lui qui maintenant donne le ton et mène le chœur. Il est devenu presque impossible de discerner les nuances qui le distinguent de ses anciens accusateurs. Si l'on met de côté d'inévitables différences de forme résultant de la diversité des situations et des

tempéramens, ce sont des deux parts les mêmes procédés de polémique, les mêmes effets oratoires, les mêmes dénigremens, et, chose plus grave, c'est le même fonds d'idées. Pour M. l'évêque d'Orléans comme pour M. Veuillot, l'ennemi qu'il faut anéantir à tout prix, c'est le *philosophisme*, c'est-à-dire la liberté de penser. Elle seule en réalité est en cause dans ces gémissemens, dans ces sarcasmes, dans ces colères sur les *signes du temps*, sur les *malheurs du temps*, sur les *odeurs du temps!* Notre temps offre en effet beaucoup de symptômes qui ne sont guère rassurans pour l'avenir; mais, si nous avions à les classer, ce n'est ni Garibaldi, ni le positivisme, ni M. Renan, ni les chanteuses populaires, ni le tremblement de terre, ni la sauterelle africaine, ni le débordement des fleuves que nous placerions en première ligne. Il est un symptôme encore plus significatif à nos yeux que ces divers fléaux : c'est le débordement des libelles épiscopaux.

Ce phénomène, dont l'apparition était d'ailleurs prévue, a cela de précieux, qu'il nous permet d'étudier à fond les dispositions et les pensées d'hommes qui ont dans leurs mains de puissans moyens d'influence, et qui étaient, ce semble, jugés avec beaucoup d'illusion. Que n'a-t-on pas dit par exemple de l'esprit libéral, conciliant, éclairé de M. l'évêque d'Orléans? Qui ne se rappelle, et qui n'a jusqu'à un certain point partagé les espérances dont il a été l'objet? Il était le second de M. de Montalembert dans cette guerre généreuse que l'illustre orateur avait entreprise contre l'absolutisme de son propre parti. M. Veuillot était alors un pestiféré dont on s'écartait avec une sainte horreur. M. Dupanloup dénonçait à grand bruit les usurpations de ce laïque turbulent sur le pouvoir pastoral, et fut fort admiré pour ce trait de courage. On le désignait partout comme le réalisateur futur du fameux programme « l'église libre dans l'état libre. » Il manquait à la gloire de l'Académie; il y fut reçu. On y célébra ses lumières, son libéralisme, sa tolérance, aux applaudissemens du bon public. Il n'a pas plus tôt pénétré dans le cénacle qu'il y règne en maître. Il y fait et défait à son gré les élections. Il y prononce l'exclusion contre des hommes qui eussent honoré l'Académie, et il est obéi. Il faut bien accorder quelque chose à ce prodige, à ce *rara avis* qu'on nomme un évêque libéral! Il devient en un mot l'homme nécessaire, toujours en vertu du même prestige, la réconciliation de l'église avec la liberté. Et à quoi aboutissent toutes ces belles illusions? A un mandement dans lequel les tremblemens de terre, les inondations, le choléra et les sauterelles, « tout cet appareil de la nature émue, » comme dit éloquemment M. Plantier, sont présentés comme l'expression du courroux de Dieu contre les excès du positivisme et de la morale indépendante. Malheur à nous si nous ne comprenons pas ce premier avertisse-

ment! Voilà la philosophie que nous propose M. Dupanloup. Encore un pas, et le tonnerre, émancipé par Franklin, est replacé au rang des choses sacrées comme au temps de Calchas et de la belle Hélène!

On a beaucoup ri de cette façon peu nouvelle d'envisager les phénomènes de la nature, et M. l'évêque d'Orléans, dans sa nouvelle brochure, écrite en réponse aux rieurs, se montre quelque peu embarrassé d'un succès qu'il n'avait point prévu. Il voudrait bien n'avoir pas écrit tant de choses si peu compatibles avec la largeur d'esprit qui sied à un académicien; mais, quel que soit le mobile qui le pousse à les atténuer, il est un fait beaucoup plus digne de fixer l'attention : c'est le nombre de partisans que sa théorie a trouvé dans l'épiscopat. Elle est devenue le thème stéréotypé de la plupart des mandemens que le mois dernier a vu éclore. Cette argumentation, renouvelée des augures et depuis si longtemps mise au rebut, fait invariablement les frais de ces pieux manifestes. Et sa valeur doctrinale, dont tout le monde peut juger, est relevée par un esprit de mansuétude et de charité dont l'extrait suivant du mandement de M. Plantier ne donnera qu'une faible idée : « Une échéance redoutable va bientôt arriver. Déjà les fils de Satan la saluent avec une joie sinistre. Ils se disent avec une conviction qui tressaille que, la France une fois éloignée de la cité des papes, ils en feront aisément leur proie; leurs ricanements et leurs cris féroces ont frappé vos oreilles plus encore que les nôtres. Puisqu'ils ont l'audace de fixer ainsi un jour où ils s'empareront de votre héritage, ô mon Dieu, ne pourriez-vous pas faire sonner avant l'heure de ces désolations celle de votre vengeance?... Adorable protecteur des justes en péril, hâtez-vous de nous donner cette espérance et surtout de la vérifier! » Dieu bon, Dieu clément, Dieu juste, refuserez-vous cette satisfaction à cet excellent M. Plantier? Vengez-vous, mais surtout vengez-le, car tel est le sens de cette supplication passionnée. La noblesse et la douceur de ces sentimens sont, on le voit, à la hauteur de la force de raisonnement qui brille dans ces écrits. Est-ce là un progrès de la controverse religieuse et le genre d'enseignement qu'on a le droit d'attendre d'elle? Est-ce là un titre pour revendiquer la direction morale des sociétés actuelles?

Nous n'avons donc pas exagéré l'importance de M. Veuillot en rendant hommage à son influence si facile à reconnaître dans toutes ces productions. Désavoué autrefois comme l'enfant perdu du parti, il voit aujourd'hui graviter autour de lui en satellites fidèles la plupart de ceux qui l'ont combattu. De là le seul genre d'intérêt que son récent ouvrage sur les *odeurs de Paris* puisse avoir à nos yeux. Ce livre considéré en lui-même n'est qu'un ramassis d'articles in-

digestes, écrits au jour le jour, sans plan, sans suite et sans idées; il a dû tout son succès au scandale, aux personnalités, à une curiosité malsaine, à une satire dont la principale originalité consiste à assassiner les gens avec un couteau sacré; mais, parmi les odeurs plus ou moins nauséabondes qu'il invite le public à y respirer, on découvre avant tout le parfum qui est propre au parti auquel appartient M. Veuillot; cela suffit pour faire de ce livre un document curieux.

Il y a dans M. Veuillot deux visées bien distinctes : il aspire en même temps à la gloire du moraliste et au rôle du partisan religieux. Comme moraliste, il a adopté un procédé assez simple, mais assez peu varié : c'est l'injure. Lorsqu'il a bien insulté et vilipendé quelqu'un, il n'est pas éloigné de croire qu'il a beaucoup fait pour le convertir. Ce genre est un peu restreint et même à la longue assez ingrat; cependant, tout bien considéré, il fait bien de s'y tenir, car chaque fois qu'il essaie d'en sortir, c'est pour tomber dans le genre ennuyeux, le pire de tous. Il s'est donc fait l'insulteur public, rôle vacant depuis les beaux jours de feu Proudhon, auquel M. Veuillot se désole si comiquement d'être comparé, et qui lui était infiniment supérieur dans cet emploi. Par ce temps de littérature faisandée, où le goût, la mesure, la dignité du langage et la justesse des pensées sont considérés comme d'absurdes billevesées, un tel parti pris était un élément de succès. A un public blasé et dépravé, fort indifférent au fond des choses, il faut avant tout de fortes épices et de gros mots. Il a été servi à souhait par M. Veuillot, et il a aussitôt adopté ce rival heureux de Mlle Thérésa. C'est ainsi que cet apôtre, sous prétexte de convertir le monde, s'est mis à jeter de la boue à tous ses contemporains grands et petits. « *Comme ils tripotent la morale!* » s'écrie-t-il dans sa vertueuse indignation, « et quelle horrible fricassée du dictionnaire! » car notre homme a la prétention d'être un grand styliste, et son livre sur les *odeurs* exhale une odeur de pédanterie qui n'est pas des plus plaisantes. Il profite de l'occasion pour se soulager d'un long arriéré de haine et de rancune. Venger à la fois Dieu, la morale et ses propres injures, quelle volupté ineffable! Il prend aux cheveux les héros de la petite presse, accusant celui-ci « de *soûler d'impiété* quelques centaines de butors pour un gage de quinze pistoles, » prédisant à celui-là « que ses argumens seront effacés *sous le crottin* des chevaux de Mlle Zora. » Il en peint un autre mourant « enfoncé dans la pourriture du bel esprit, regrettant les joies de la luxure et de la ripaille jusque dans le cercueil. » Doué d'une imagination qui salit la laideur elle-même, il nous fait assister à tous les spectacles que lui offre Paris, depuis « le vomissement des orgies » jusqu'à « la romance *tord-boyaux* de Thérésa. » Il déguste en connaisseur toutes

les ignominies. Il vous servira au besoin de guide dans cet égout dont personne ne connaît mieux les détours. Il s'en fait l'aimable cicerone. Il vous montre sous leur vrai jour des scènes dont vous ne soupçonniez pas toute la perversité. Il entre au théâtre où se joue *la Biche au bois*, et voici ce qu'il y voit : « une hydropique très avancée qu'on s'attend à voir dégonfler sur la scène, — des cagneuses, des mafflues, des pansues, des voûtées, des osseuses impudentes et gauches ! — ô effroyables déformations de la grue déplumée ! ô grouillement abominable d'où s'échappent des odeurs de soupente ! » Dans l'exposition des beaux-arts, il ne voit « qu'une cohue d'abjections où le proxénétisme se montre partout en ajoutant les puanteurs aux laideurs. » N'est-ce pas là l'accent même de la vertu ? Ces échantillons de la verve de M. Veuillot donnent une idée des riches couleurs que cette riante imagination doit prêter à un adversaire politique ou religieux. Il est même relativement modéré lorsqu'il appelle Voltaire un damné, Garibaldi un polisson et Lincoln un pauvre diable. Voilà où en est en France la littérature sacrée, et voilà ce qu'on nomme aujourd'hui un moraliste chrétien!

Qui le croirait pourtant? ce rigide censeur s'attendrit à la fin. Il y a parmi les faiblesses humaines un vice qui a trouvé le chemin de son cœur; il en parle avec une sorte d'enthousiasme mystique. Comment désigner cet objet de son culte ? laissons-le le nommer lui-même. « Nous sommes devenus un peuple *fort propret;* nous avons pris le pli de la *propreté*. Or il n'y a que les peuples négligés sur cet article qui aient empire sur eux-mêmes; ils ont le même empire sur le monde. L'empire appartient aux peuples *malpropres*. Je me contente d'énoncer cette grande vérité politique... Ces grands vieux Romains, ces politiques, ces législateurs si justement admirés, ne voulurent pas que les maisons se touchassent dans la ville. Par là point de difficultés sur le mur mitoyen, et, ce qui valait mieux, autour de chaque maison un *cloaque toujours florissant*... Ils étaient forts. Remarquez que tous les amans de la propreté sont faibles. Le corps humain est fait de saleté;... mais ce stupide corps renie son origine et se *vautre dans toutes les propretés imaginables*, ce qui l'énerve et le tue. »

Que vous semble de ce cantique en l'honneur de la malpropreté? Pouvait-on imaginer un plus digne couronnement à la morale que nous avons exposée plus haut? Les *grands vieux Romains*, ces vigoureux pédagogues qui, pour me servir de l'expression consacrée, ont débarbouillé d'une main si rude les peuples enfans, assaini tant de cités et de provinces, construit des thermes pour le monde entier, seront, je le soupçonne, médiocrement flattés du singulier compliment qu'on leur adresse ici; en revanche le bienheureux Labre applaudira du haut des cieux à cette réhabilitation d'une

vertu si longtemps méconnue. Nous avons là non-seulement toute une philosophie de l'histoire, mais encore un moyen simple et facile de mesurer le degré de civilisation des différens peuples : du même coup l'Angleterre tombe au dernier rang, et l'Espagne monte au premier. On ne cherchera plus désormais un moyen de régénérer le monde : supprimez les établissemens de bains dans toute l'Europe, et vous aurez rendu un immense service à l'humanité. La méthode est d'ailleurs applicable aux individus comme aux nations : voulez-vous grandir en force et en sainteté devant Dieu, ayez le courage de renoncer à de malheureux préjugés, et cessez de *vous vautrer* dans la propreté; tel est le chemin de la perfection. Hélas! il disait donc vrai, ce voyageur fantaisiste qui, saisi de dégoût en visitant je ne sais plus quel couvent d'Italie, s'écriait dans sa perplexité : « La sainteté ne serait-elle donc que l'art de puer selon certaines règles ? »

Mais l'hygiène et la morale de M. Veuillot nous font oublier son système comme chef de parti; ce système n'a pas changé : c'est purement et simplement le vieil absolutisme clérical, et au fond il ne diffère en rien de celui de ses émules du haut clergé. Comme MM. Plantier et Dupanloup, M. Veuillot poursuit de ses anathèmes le philosophisme, le protestantisme et la révolution, — Garibaldi, Littré et Renan; mais il a sur ses coopérateurs un grand avantage, celui de la franchise. Il déclare à haute et intelligible voix qu'à ses yeux « un peuple de démocrates est un peuple d'histrions. » Il n'est pas académicien; il se soucie peu de plaire ou de déplaire à M. Thiers; il ne se dit pas à chaque instant, comme M. Dupanloup, qu'il doit écrire avec les manchettes de M. de Buffon. Il se moque même très agréablement de M. Prevost-Paradol, qui s'est un peu pressé de le féliciter de sa conversion au libéralisme. Oui, sans doute, lui répond-il sur un air bien connu, je suis pour la liberté, mais pour celle de la vérité et non pour celle de l'erreur. On sait la suite du raisonnement : la vérité, c'est moi, et l'erreur, c'est vous; donc, etc. Cette déclaration est catégorique, et l'on sait du moins à quoi s'en tenir avec le libéralisme de M. Veuillot. Interrogeons sur ce point M. Plantier. Sa doctrine en cette matière est absolument la même, mais que de précautions oratoires pour en atténuer l'expression!

« Ce n'est pas, nos très chers coopérateurs, nous le déclarons avec franchise, que nous soyons partisan absolu de toutes les libertés politiques glorifiées même par des hommes très honnêtes et parfois très chrétiens de notre époque. Il en est plusieurs auxquelles en vertu des vraies doctrines théologiques nous pourrions faire d'irréfutables objections. »

Nous voilà en plein brouillard, et le petit troupeau de M. l'évêque de Nîmes doit être bien embarrassé de trouver son chemin dans une telle obscurité. Écoutons maintenant M. l'évêque d'Orléans. Quelque libéral et académicien qu'il soit, il s'est laissé parfois aller à des emportemens de polémique tout à fait indignes d'un esprit vraiment compréhensif. Dans ces momens-là, il a complétement oublié les manchettes de M. de Buffon, et s'est livré à des violences de langage qui l'ont fait accuser, non sans quelque fondement, de faire appel au bras séculier. Vous êtes donc, lui a-t-on dit, pour un régime de contrainte? Il nous faut renoncer à l'église libre dans l'état libre? — Non, répond-il, je ne suis pas pour le bras séculier. « Je préfère, avec *une alliance convenable*, la liberté dans la justice. Je dis avec une alliance convenable, car la société et la religion ne sont pas faites pour vivre étrangères l'une à l'autre, mais pour s'aider l'une l'autre dans la justice et la liberté. Tel est le principe tutélaire des concordats. »

Cette déclaration manque totalement de clarté et pour cause; cependant elle a un sens. Essayons de le dégager : je ne suis pas pour le bras séculier, Dieu m'en préserve! que dirait l'Académie? mais je suis pour le principe tutélaire des concordats, qui n'est pas autre chose que le bras séculier mis au service de l'église. — Fort bien, la société doit donc aider la religion, mais dans quelle mesure? — Dans la mesure d'une alliance *convenable*. — Oui, j'entends, convenable, c'est-à-dire qui *vous convienne;* mais par quels moyens? — Par la justice et la liberté. — Quelle liberté? Je vous entends encore : la liberté de la vérité et non celle de l'erreur. M. Veuillot nous a déjà dit cela, mais il a eu le mérite de nous le dire beaucoup plus nettement. Il malmène quelque part avec une sainte brutalité de langage ce qu'en son vocabulaire il nomme la *cafardise libérale*. Nous ne consentirons jamais pour notre compte à qualifier ainsi des tempéramens commandés par la dureté des temps En vérité, M. Veuillot est bien sévère pour la littérature sacrée.

Poursuivons cet examen. Qui n'a entendu parler de la tendresse toute particulière de M. Dupanloup pour la liberté de la presse? Cette passion, longtemps contenue et même fort ignorée, a commencé de se montrer à la suite de certaines mésaventures survenues à des journalistes orthodoxes jusque-là assez satisfaits; elle est devenue tout à fait bruyante à l'époque de la campagne d'Italie, et l'occupation des Romagnes l'a portée jusqu'au paroxysme. Nous ne tirons de là aucune présomption, mais nous tous qui nous honorons d'aimer et de servir cette cause, nous avons intérêt à savoir ce que M. l'évêque d'Orléans entend par liberté de la presse. Il est lui-même écrivain et journaliste à l'occasion; on a le droit de croire que cette question n'est pas nouvelle pour lui : il ne se sert pas,

comme tant d'autres, d'un mot dont il ne connaît pas le sens et la portée. Constatons d'abord qu'il est tout à fait contraire au régime actuel de la presse, et que cet état de choses ne répond nullement à ce qu'il nomme la liberté. « Que d'autres, dit-il, sous une constitution perfectible, signalent les défauts du régime actuel de la presse à leurs points de vue spéciaux! moi, évêque, je les signale *au nom de la morale et de la religion.* »

Le système actuel a donc des défauts, c'est ce qu'on ne songera pas à lui contester; mais il les signale « au nom de la religion. » L'intervention de ce criterium, d'ailleurs si respectable, n'a jamais porté bonheur à la presse; il n'a rien de rassurant pour elle, et commence à nous donner quelques inquiétudes. M. Dupanloup continue : « Soyons francs, il n'y a de largement permis à la presse que deux terrains de discussion, l'économie sociale et la religion. Vous avez voulu défendre, et *c'était votre droit,* la dynastie, la constitution, les formes politiques, et vous avez livré aux disputes les questions économiques, qui mènent droit à la discussion du prolétariat, et les questions religieuses, qui mènent droit à la discussion de l'église et de Dieu. Or qu'est-ce qui se passe? Dans le premier chemin, on rencontre les propriétaires et on les calomnie; dans le second, on rencontre le clergé et on le livre aux haines aveugles. »

Que conclure de ces prémisses? Qu'il faut défendre les propriétaires contre la calomnie, et le clergé contre les haines aveugles, qu'il faut interdire ou tempérer par de sages lois les discussions qui y *mènent tout droit?* Oui sans doute, mais il faut le penser et non le dire. Cette logique brutale serait bonne tout au plus pour M. Veuillot. M. l'évêque d'Orléans a sa réputation de libéral à ménager, il se garde bien de conclure. Il se borne à alléguer que les catholiques n'ont aucun moyen de défense et sont livrés pieds et poings liés aux coups des libres penseurs, à demander « que le gouvernement s'éclaire et *devienne impartial,* » c'est-à-dire apparemment que les libres penseurs soient à leur tour livrés pieds et poings liés aux coups des catholiques, enfin à regretter « que nous n'osions pas être hautement pour Dieu, pour l'église et pour l'âme *contre les empoisonnemens de l'athéisme.* »

Ce qui nous console de ce dernier reproche, c'est que M. Dupanloup non plus n'ose pas se prononcer hautement, car il ne conclut pas. Cette pensée secrète qui l'obsède, ce vœu impie contre la presse, à laquelle il doit tant, cette haine enfin qui se lit entre chaque ligne de son manifeste, il n'a nulle part le courage de les avouer ouvertement. Cette circonspection perpétue l'équivoque, et à ce titre nous paraît fort regrettable. Chacun doit avoir le courage de son opinion, et nous nous contenterons à cet égard de renvoyer

M. l'évêque d'Orléans à son prochain sermon sur les inconvéniens du respect humain. Au reste, cette inconséquence, très sciemment calculée, ne peut tromper que les lecteurs inattentifs. Si M. Dupanloup juge prudent de ne pas conclure, tous ceux qui l'ont lu et qui savent ce que parler veut dire ont déjà conclu pour lui. Quelque rompu que soit un écrivain à la gymnastique évasive des restrictions mentales, il se dérobe moins facilement qu'il ne pense à la responsabilité de ses idées et de ses paroles. La pensée qu'il s'étudie laborieusement à déguiser dans tel ou tel passage jugé scabreux, elle éclate à son propre insu dans l'œuvre entière : en vain vous vous efforcez de la dissimuler, chacun l'a déjà nommée. M. Dupanloup ne demande nulle part en termes formels que la discussion des doctrines religieuses nous soit interdite, mais il accumule avec un soin minutieux, dans son ouvrage, toutes les raisons et tous les prétextes qui lui paraissent de nature à motiver l'adoption d'une telle mesure. Ils s'abstient de toute attaque directe contre la liberté de la presse, mais il dénigre et injurie tous ceux qui en font usage. Il n'est pas assez bien en cour pour appeler sur eux les rigueurs du gouvernement, mais il appelle sur eux l'indignation du public, et il invite « les familles chrétiennes à *leur fermer rigoureusement leur porte* tant qu'ils persisteront dans une telle voie. » Il dénonce à ces familles les journaux auxquels elles ne doivent pas s'*abonner*, les librairies où elles ne doivent pas acheter. Il emploie en un mot consciencieusement tous les moyens de nuire à ses adversaires qui se trouvent à sa portée; quelquefois même il en met en œuvre certains autres qui ne peuvent lui être d'aucun usage, soit distraction, soit force de l'habitude, soit espérance que les temps redeviendront meilleurs. C'est ainsi qu'ayant à citer *des articles odieux* de l'honorable M. Havet, que nous n'avons pas à justifier aux yeux des lecteurs de cette *revue*, il ajoute au nom de l'écrivain cette singulière mention : M. Havet, professeur, *dit-on*, au Collége de France. C'est là, si je ne me trompe, ce qu'on appelle recommander quelqu'un au prône. On le voit, M. l'évêque d'Orléans n'est pas seulement un métaphysicien, il est aussi un homme pratique, et s'il sait remonter à propos dans son nuage quand on lui demande une déclaration de principe qui pourrait l'engager, en revanche nul ne va plus droit au fait quand il s'agit de nuire à ses adversaires. Au reste, ne lui dites pas qu'il travestit ou méconnaît leurs intentions, ne le rappelez pas aux préceptes de la charité chrétienne : il a prévu le cas; il vous répond qu'il ne veut pas la mort du pécheur; il nous laisse même à tous un recours simple et facile. « Si je me suis trompé, dit-il, si les coupables sont meilleurs *que je pense*, qu'ils me démentent; jamais je n'aurai eu de plus grande joie. » Moyennant cette petite précaution préliminaire,

on peut s'en donner à cœur-joie sur le compte des empoisonneurs publics. Ils ne protestent pas : vous voyez donc bien que j'avais raison!

Il a appelé un jour Garibaldi *un homme ridicule*, donnant, comme tous ses collègues, avec un instinct bien caractéristique, la préférence de ses outrages au seul homme de notre temps qui ait eu quelque chose qui rappelle ce qu'on nommait jadis « la folie de la croix, « c'est-à-dire une foi entière, absolue, dans une idée, et qui ait sans relâche apporté sa vie en témoignage. Le général Garibaldi n'a pas réclamé contre l'honneur qu'on lui a fait, mais beaucoup de gens ont réclamé pour lui. Cette injure, même bénie par le pape, a paru excéder la mesure de ce qu'on permet en ce genre à un évêque. M. Dupanloup juge à propos de s'expliquer à cet égard. « On m'a accusé, dit-il, d'avoir mal parlé de Garibaldi; *mais en vérité je ne crois guère m'être trompé*. Est-ce que le général Garibaldi n'est pas en activité dans une armée régulière? Si l'un de nos généraux en France tenait de tels discours, on crierait au scandale, et le ministre sévirait. On ne touche pas à Garibaldi, soit parce qu'on ne le prend pas au sérieux, soit parce qu'on le craint. *Qu'ai-je dit de plus?* » Ce qu'ai-je dit de plus est sublime dans son genre, mais il ne nous paraît pas de nature à encourager beaucoup ceux qui pourraient être tentés de demander des amendes honorables ou simplement des rectifications à M. l'évêque d'Orléans.

Ainsi le défaut de franchise dans les principes se retrouve également dans les procédés de la polémique. M. Dupanloup est dans son rôle et dans son droit en défendant l'idée de Dieu; mais il n'y est plus lorsque, confondant indistinctement ses adversaires sous la commode dénomination d'athées, il attribue aux uns ce qui appartient aux autres, et leur prête à la plupart des intentions qu'ils n'ont jamais eues. Est-il bien sûr de comprendre toujours leurs ouvrages? On peut en douter. On s'aperçoit trop souvent, en le lisant, que la connaissance de la théologie ne donne pas celle des questions d'histoire, de politique et de philosophie. Qui croirait qu'il trouve dans la presse actuelle « des articles qui lui rappellent l'accent des journaux révolutionnaires *avant le deux septembre?* » Autant vaudrait dire, comme le doux M. Plantier, « que nous appelons la servitude de l'église avec des grincemens dont Satan notre père doit être heureux et presque jaloux! » Ce sont là des visions de malades contre lesquelles il est impossible de s'irriter et même de se défendre. Prouvez donc, disait Pascal, que vous n'êtes pas un tison d'enfer. S'il y a au contraire quelque chose de frappant dans le mouvement philosophique de notre temps, c'est le caractère peu agressif de son attitude vis-à-vis de l'église.

Non-seulement les écrivains qu'on attaque avec tant de violence

s'abstiennent à son égard de toute démonstration hostile, mais on dirait parfois qu'ils ignorent jusqu'à son existence. Quelques-uns se piquent envers elle d'une impartialité qui les a plus d'une fois exposés au reproche de faiblesse. La plupart d'entre eux ne répondent que par le silence aux accusations envenimées qu'on dirige incessamment contre leurs personnes et leurs écrits. A lire par exemple les œuvres de ce grand et modeste savant qui se nomme M. Littré, qui se douterait que depuis plusieurs années M. l'évêque d'Orléans consacre assidûment ses veilles à le déchirer? Qui se douterait que M. l'évêque d'Orléans, non content de combattre en les dénaturant, dans de nombreux volumes, les doctrines de cet écrivain, et ne pouvant appeler sur lui les sévérités du gouvernement, s'en est dédommagé en lui faisant fermer les portes de l'Académie? Qui retrouverait la trace la plus fugitive de ces démêlés dans les œuvres de M. Littré? Où surprendre dans ses sereines discussions l'ombre même d'un ressentiment? Non, il habite un monde dans lequel le bruit de ces vaines agitations ne pénètre pas. Il n'est pas bien démontré qu'il connaisse l'existence de son pieux persécuteur; en revanche, ce qui est parfaitement établi et certain, c'est qu'il ne lui en veut pas et ne peut pas lui en vouloir.

Quant à ceux qui ont plus ou moins touché aux questions religieuses de notre temps, avec quels ménagemens ne l'ont-ils pas fait! C'est une manœuvre bien peu loyale que celle qui consiste à leur imputer les déclamations étourdies de quelques échappés de collége réunis en congrès. Jamais au contraire on ne fut plus indulgent envers des adversaires plus implacables, et c'est précisément cette modération qui les désespère. Nous pourrions en citer mille exemples, mais « *passons, pour n'être pas infini,* » comme dit M. Plantier. Le mouvement philosophique de notre temps n'a pas seulement sur ses ennemis l'avantage de l'élévation et de la dignité du langage, il a aussi celui de la constante justice de ses réclamations. Loin de chercher à leur rendre blessure pour blessure, il n'a jamais pris vis-à-vis d'eux qu'une attitude défensive. Si l'église était menacée dans ses légitimes conditions d'existence, il serait le premier à s'en plaindre. Cette équitable impartialité est tout ce qu'il lui doit, et il ne s'est pas départi de cette ligne de conduite. Il n'est sorti un instant de sa neutralité que contraint par la nécessité de se défendre contre les folies furieuses de la réaction catholique de 1852. Il n'est nullement hostile au sentiment religieux, il en respecte les droits et le domaine; mais il prétend aux mêmes franchises pour lui-même. Il prétend aborder avec une pleine liberté la discussion de tous les systèmes métaphysiques; il veut enfin être libre dans sa sphère comme le sentiment religieux doit l'être dans la sienne. Tel est le sens de toutes les doctrines philoso-

phiques qui ont paru dans ces derniers temps, depuis le positivisme jusqu'à la morale indépendante. Nous n'entendons nullement nous porter caution de tel ou tel système, nous repoussons même plusieurs de ces théories comme contraires à la liberté morale de l'homme; mais nous estimons que chacun a le droit de raisonner et même de déraisonner sur ce point sans la permission de messieurs les évêques. C'est là ce qu'on appelle la liberté de penser, principe assez connu dans le monde. Quant au sentiment religieux, il n'est pas en péril, il survivra même aux apologies de ceux qui se disent ses défenseurs. Personne ne songe à l'attaquer, on ne songe qu'à l'empêcher d'être un instrument de tyrannie ou d'exploitation. On proteste contre ses usurpations ou ses priviléges, on ne lui a jamais contesté ses droits.

Y a-t-il là de quoi justifier tant de cris de colère et de sinistres prophéties? « Ce qui se prépare en Europe est effroyable, s'écrie M. l'évêque d'Orléans. *Je ne le verrai peut-être pas, mais je l'annonce!* » Oui, sans doute, c'est toujours une consolation; mais ce souhait charitable n'est-il pas quelque peu hors de saison? Est-il vrai, comme le dit M. Dupanloup, « que nous ayons la liberté de l'attaque, et qu'il n'ait pas celle de la défense? » Qui s'en serait douté? Nous qu'on dénonce du haut de cent mille chaires à la haine et au mépris des bonnes âmes, nous sommes les bourreaux, et ceux qui nous déchirent ainsi sont les victimes! Cette proposition ne nous semble pas très spécieuse. Pourquoi ne pas l'avouer? ici encore vous manquez de franchise. Il y a en effet en France une catégorie de personnes contre lesquelles vous n'avez pas « la liberté de l'attaque; » mais oserez-vous soutenir qu'elle comprend tous ces philosophes, tous ces historiens, tous ces publicistes contre lesquels vous vous arrogez jusqu'à la liberté de l'injure? S'il en est ainsi, leur immunité les défend bien mal! Mais non, sortons enfin de l'équivoque; qu'y a-t-il au fond de toutes ces doléances et de toutes ces colères? Une querelle métaphysique? Non, il y a la chute du pouvoir temporel. Tel est en réalité l'objet explicite ou sous-entendu de chacun de vos réquisitoires. Vous voudriez bien pouvoir vous en prendre aux véritables auteurs de cette grande révolution; mais le « principe tutélaire des concordats » vous ferme la bouche, et voilà pourquoi vous frappez si bruyamment des écrivains inoffensifs. Le public naïf ne comprend rien à la violence de vos anathèmes contre des théories fort peu agressives, qui n'ont d'autre prétention que celle de vivre en paix. Peut-être prendra-t-il vos récriminations plus au sérieux lorsqu'il saura que ces théories innocentes ne figurent là qu'à titre de prête-noms. Que ne lui ditesvous par exemple une bonne fois : Le mot positivisme est une locution qui signifie le gouvernement actuel?

Le vrai sens des mots et des choses une fois rétabli, le débat devient beaucoup plus intelligible; mais la passion extraordinaire qu'il excite ne paraîtrait guère plus motivée, si l'on ne voyait si souvent les hommes s'entre-déchirer pour des fantômes. Il suffit en effet d'ouvrir les yeux pour reconnaître que l'objet même du débat, c'est-à-dire le pouvoir politique de la papauté, a depuis longtemps cessé d'exister. Il n'existe plus depuis le jour où le saint-siége n'a plus pu se passer d'un protecteur. Cette révolution n'est plus à faire, *elle est faite...* L'indépendance entendue dans le sens étroit et tout matériel que les partisans du pouvoir temporel donnent à ce mot est incompatible avec une protection. On n'est indépendant à ce point de vue qu'à la condition de se protéger soi-même. Du moment où il faut un protecteur, qu'importe que ce protecteur soit français, comme il l'est encore aujourd'hui, ou italien, comme il peut l'être demain? Il n'y a plus qu'une indépendance possible, c'est l'indépendance morale. Voilà le grand fait qui domine désormais toute cette question. Ce fait ne date pas d'hier, il est le résultat du travail des siècles. Le monde a employé quinze cents ans à reviser la donation de Constantin; ceux qui lui font un crime de l'avoir invalidée ne lui reprocheront pas dans tous les cas d'avoir agi à la légère. Il n'a manqué à leur égard ni d'impartialité ni de patience. Qu'ils prennent la peine d'étudier ce long procès instruit par l'histoire, et dont ils entendent aujourd'hui prononcer l'arrêt! Ils y trouveront plus d'un enseignement qu'ils pourront mettre à profit. Ils assurent que les ravages causés par les inondations et les sauterelles africaines sont un avertissement pour nous; cette chute immense que tant d'efforts réunis n'ont pu conjurer ne contiendrait-elle pas aussi quelque leçon pour eux?

On se tromperait étrangement, si l'on supposait que ces réflexions nous sont inspirées par le plaisir des représailles. Le sentiment qui nous domine, c'est le regret de voir s'égarer dans la plus folle des entreprises un parti qui aurait pu être une force morale au moins relative au milieu de la dissolution qui nous menace, s'il avait mieux su comprendre sa tâche et ses devoirs. Ce parti aurait mieux à faire que de s'attaquer à des principes qui sont désormais au-dessus de ses atteintes. Lui qui est d'une clairvoyance si impitoyable pour les travers de ses adversaires, pourquoi ne s'appliquerait-il pas enfin à se réformer lui-même? A la vérité il se prétend immuable; mais son immuabilité a beaucoup varié dans le cours des siècles, elle peut varier encore. Qui sait? peut-être est-il plus perfectible qu'il ne le suppose. Ne serait-il pas opportun d'essayer? Il affecte de se croire sous le coup d'une persécution imminente de la part des libres penseurs. « On veut, dit M. Plantier, arracher à l'église son pain de chaque jour, on veut qu'elle n'ait pas un atome de

propriété sur terre, on veut l'empêcher de parler et d'écrire. »

Voilà donc les appréhensions qui vous troublent? Quand vous poussez ces cris d'alarme retentissans au nom du spiritualisme en péril, c'est à vos biens que vous pensez! Et quand vous vous échauffez si fort en faveur de l'immortalité de l'âme, c'est que vous songez en réalité à l'immortalité du budget! Quand vous dénoncez comme un piége de vos ennemis le principe de la séparation de l'église et de l'état, qui seul peut assurer votre indépendance, c'est que vous y voyez ces privations et ces sacrifices si chers à la primitive église. Non, vos dangers ne sont pas là; regardez plutôt les églises coquettes et luxueuses qu'on vous bâtit partout. Est-ce donc pour des prêtres faméliques que s'élèvent à grands frais ces temples charmans de la dévotion aisée? Il faut avoir l'imagination bien frappée pour y placer en idée les supplices de la tour d'Ugolin. Croyez-nous, successeurs des apôtres, craignez moins la pauvreté. Ce n'est pas la faim qui vous menace; c'est la richesse, c'est le bien-être, ce sont ces chaînes dorées au moyen desquelles on s'assure de la docilité des églises nationales! Voilà où vous mène directement votre attachement exagéré au « principe tutélaire des concordats! » Si le sort de l'église russe vous paraît enviable, il ne tient qu'à vous de l'obtenir. S'il vous effraie, vous serez toujours libres de vous y soustraire; mais ne craignez pas la pauvreté. Il y a des choses pires pour un prêtre, par exemple de tomber sous le joug et de devenir un fonctionnaire. Hommes de peu de foi, montrez plus de confiance dans la bonté de votre cause! Il y a en France même et sous vos yeux de nombreuses églises qui vivent florissantes et prospères sans aucun secours de l'état; pourquoi, vous qui vous appuyez sur tant de millions d'hommes, trembleriez-vous d'avance devant une épreuve que les pasteurs protestans affrontent avec de si faibles ressources? Élevez vos cœurs et votre enseignement; renoncez à des prétentions surannées, n'insultez plus personne pour des querelles métaphysiques, le Dieu *devenir* ne sera jamais dangereux pour les masses. Laissez là les eaux miraculeuses et les madones aux yeux mouvans; abstenez-vous, s'il se peut, de maudire et de damner votre prochain; enfin, ceci soit dit sans vouloir faire tort au dogme, souvenez-vous quelquefois que vous êtes les dépositaires du plus beau livre de morale qui ait paru parmi les hommes. Assez longtemps vous avez été les alliés ou les instrumens du despotisme, soyez une bonne fois les amis de la liberté, et, tenez-le pour certain, la liberté vous en récompensera; mais surtout fiez-vous à elle, si vous voulez qu'elle se fie à vous!

P. Lanfrey.

LES

FORCES SOUTERRAINES

Les Volcans et les Tremblemens de terre, par M. Arnold Boscowitz. Paris, Ducroq, 1866.

I.

Les deux dernières années ont été, pour l'Europe du moins, assez riches en événemens volcaniques. L'Etna, qui se reposait depuis treize ans, s'est tout à coup fendu sur une longueur de plusieurs kilomètres pour dresser sur ses flancs des collines de 100 mètres de hauteur et pour épancher au dehors un fleuve de lave dont la contenance égalerait celle d'un cube de 800 mètres de côté. En même temps le Vésuve, dont les éruptions ne coïncident point en général avec celles de l'Etna, recommençait à fumer et changeait de nouveau la forme de son cratère, si souvent modifié. Quelques mois après, l'île de Santorin, dans l'archipel grec, se réveillait à son tour d'un sommeil de quatre-vingt-dix-huit années : l'îlot de Néa-Kaméni, qui s'élève au milieu de la grande rade circulaire comprise entre Santorin et Thérasia, était secoué par un tremblement de terre, et bientôt on voyait surgir du fond de la mer un écueil de lave noirâtre qui se gonfla lentement au-dessus de l'eau blanchie par les acides, et finit par se rattacher en promontoire au cône de Néa-Kaméni. Enfin une légère secousse du sol s'est fait sentir dans une grande partie de l'Europe occidentale, non sans causer une certaine frayeur à bon nombre de timides citoyens habitués à compter sur la solidité du terrain qui les porte.

Ces événemens sont, il est vrai, d'une très faible importance relative dans l'histoire de la planète, et seraient à peine dignes d'être mentionnés après tant de formidables catastrophes arrivées en diverses parties du monde,

même pendant le cours de ce siècle. Que sont ces éruptions de l'Etna et de Néa-Kaméni comparées à l'explosion du volcan de Timboro, qui dans l'année 1815 disparut tout entier en cendres et en fumée, et de ses nuages de débris, représentant une masse triple du Mont-Blanc, changea sur un espace aussi grand que la France le jour en une nuit affreuse? Qu'est la légère secousse qui vient de faire osciller les maisons de Paris rapprochée du tremblement de terre de Simoda, qui renversa, dit-on, plusieurs milliers d'édifices, ou de la catastrophe de Mendoza, qui fit périr une moitié des habitans de la ville? Cependant les mouvemens récens de nos volcans d'Europe et la faible ondulation que nous venons d'éprouver en France ont frappé plus vivement les imaginations que ne l'eussent fait de grandes catastrophes lointaines, et l'attention publique s'est reportée sur ces étonnans phénomènes des vibrations terrestres. Aussi les ouvrages de vulgarisation scientifique traitant des volcans et des tremblemens de terre ne peuvent-ils manquer d'être bien accueillis, surtout lorsqu'ils sont rédigés avec conscience et talent, comme celui de M. Arnold Boscowitz.

Dans ce livre, qui d'ailleurs est édité avec un grand luxe, l'auteur décrit les principales contrées volcaniques de la terre et raconte en détail les prodigieux événemens qui s'y sont accomplis. On ne saurait s'étonner de cette large part faite aux récits et aux tableaux, car, parmi les grands spectacles de la terre, l'Etna, les volcans de Java, le Mauna-Roa, l'Orizaba, le Cotopaxi et tant d'autres puissantes montagnes de feu doivent être mis certainement au premier rang à cause de l'harmonie et de la splendeur de leurs formes, et leurs éruptions présentent l'intérêt le plus saisissant par tous les drames humains qui s'y rattachent. Quant à la partie théorique du livre de M. Boscowitz, elle est assez brève par la raison bien simple que les causes de ces phénomènes grandioses des volcans sont malheureusement encore inconnues. Néanmoins plusieurs hypothèses ont été proposées par les géologues et les physiciens, et, tout en gardant avec soin le doute scientifique dans une question que n'a point encore élucidée l'observation directe, on aimerait à connaître en détail les diverses théories et les objections qu'elles soulèvent. M. Boscowitz s'est borné, ce qui est déjà un grand service, à résumer pour les lecteurs français les travaux importans de Fuchs, de Kluge, d'Otto Volger, qui jusqu'à ce jour étaient restés presque ignorés en-deçà du Rhin.

Naguère on admettait comme presque incontestable l'existence d'un feu central ou « pyriphlégéthon, » c'était là le terme employé par les savans germaniques. D'après cette hypothèse, une ardente mer de laves bouillonnerait sous une mince écorce dont on évaluait l'épaisseur à 35 ou tout au plus à 50 kilomètres. Comparée au diamètre de la terre, qui est deux cent cinquante fois plus considérable, cette enveloppe ne serait donc qu'une pellicule ténue, une simple feuille posée sur une sphère liquide, et c'est là ce qui devrait contenir l'immense océan de feu, ayant, comme l'océan superficiel, ses courans, ses marées et peut-être ses orages. Les révolutions géologiques du

globe ne seraient autre chose que le contre-coup des ondulations souterraines de cet enfer caché, les montagnes seraient les rides figées de cet océan de feu, et les grands géans placés au bord des mers, l'Etna, le pic de Teyde, le Mauna-Roa, témoigneraient par leurs éruptions de tempêtes grondant au-dessous de l'enveloppe solide. En effet, dans l'hypothèse, la moindre pression de la croûte extérieure des roches, la moindre rupture d'équilibre dans l'immensité de la mer en fusion, doivent nécessairement avoir pour résultat d'agiter ou même de briser la mince enveloppe : de là es tremblemens de terre et la formation des évens volcaniques. Cette théorie très simple s'est emparée fortement des esprits, non-seulement parce qu'elle permet d'expliquer certains faits de l'histoire de la terre, mais bien plus peut-être parce qu'elle continue les mythes de la fable grecque et les légendes hébraïques. Malgré lui, à son insu, le chercheur qui se pique le plus de rigueur scientifique n'échappe point aux idées qu'on lui enseigna dans son enfance, et tout naturellement il se plaît à retrouver dans ces abîmes du pyriphlégéthon les sombres royaumes de Pluton et les cercles infernaux de Dante.

L'aplatissement de la terre aux deux pôles et le renflement équatorial ont été présentés comme des témoignages irrécusables de l'état d'incandescence liquide dans lequel se serait autrefois trouvé le globe. En effet toute sphère liquide tournant autour de son axe prendra nécessairement cette forme, à cause de l'inégale vitesse des différens points de sa masse; mais on peut se demander si un globe, même solide, ne se renflerait pas aussi vers l'équateur en tournoyant sans repos pendant une série indéfinie de siècles, car il n'est pas une matière qui soit absolument inflexible, et sous les fortes pressions de nos laboratoires, infiniment inférieures en durée aux pressions des forces planétaires, tous les corps solides, comme le fer et l'acier, s'écoulent à la façon des liquides. D'ailleurs les observations et les calculs des astronomes et des géomètres les ont conduits à croire que l'aplatissement de la terre aux deux pôles éprouve certaines variations, et que par conséquent des lois autres que celles des mouvemens de rotation et de révolution contribueraient à modifier la forme de la planète. Probablement moindre au pôle boréal qu'au pôle austral, l'irrégularité de la sphère paraît être soumise à des changemens périodiques pendant le cours des âges, et se complique en outre de plusieurs autres irrégularités, turgescences ou dépressions, que les oscillations du pendule et les mesures d'arcs terrestres révèlent à la science. L'un des plus sérieux sujets d'étude qu'offre la géographie physique est précisément cette instabilité du sol qui, sur divers points de la surface du globe, se soulève ou s'affaisse avec une prodigieuse lenteur. Si la cause certaine de ces gonflemens et de ces dépressions nous est encore inconnue, du moins rien ne porte à croire qu'elles soient dues à la force centrifuge développée par la rotation de la terre.

Il ne faut pas oublier non plus que dans l'hypothèse admise par ceux qui croient au feu central, notre planète doit être considérée comme une

masse liquide, puisque l'enveloppe extérieure est relativement une mince pellicule. Dans ces conditions, il serait difficile de comprendre que le grand océan des laves ne fût pas agité comme l'océan des eaux par le mouvement alternatif des marées, et ne soulevât pas deux fois par jour le radeau qui flotte à sa surface. On ne comprendrait pas davantage que la terre ne fût pas beaucoup plus déprimée du côté des pôles qu'elle ne l'est actuellement et ne fût pas transformée en véritable disque; or l'aplatissement polaire n'est pas même plus considérable que les simples inégalités superficielles comprises, dans la zone équatoriale, entre les cimes de l'Himalaya et les abîmes de l'Océan-Indien. Ajoutons que dans un récent ouvrage (1) M. Emmanuel Liais attribue ce faible aplatissement des deux pôles au travail d'érosion que les eaux et les glaces polaires, irrésistiblement entraînées vers l'équateur, ne cessent d'accomplir année par année, siècle par siècle, en se chargeant d'énormes quantités de débris arrachés à la surface du sol.

L'argument principal de ceux qui considèrent l'existence du feu central comme un fait démontré, c'est que dans les couches extérieures de la terre explorées par les mineurs la chaleur ne cesse de s'accroître avec la profondeur des cavités. En descendant au fond d'un puits de mine, on traverse invariablement des zones de température de plus en plus haute : seulement le taux de la progression varie suivant les diverses parties de la terre et les roches dans lesquelles sont creusées les galeries. D'après le chimiste Bischoff, qui a fait de l'étude de ces questions le travail de sa vie, la chaleur s'accroît plus rapidement dans les schistes que dans le granit, plus dans les veines de métal que dans les schistes, plus dans les filons de cuivre que dans les minerais d'étain, et dans les couches de houille plus que dans les gisemens de métaux. Presque partout la progression est moins rapide : la moyenne de l'intervalle qui, dans ce grand thermomètre des couches terrestres, correspond à un degré de chaleur, est de 25 à 30 mètres.

Toutefois la terre n'a pas encore été fouillée à une bien grande profondeur. Les excavations les plus remarquables, celle de Kuttenberg, en Bohême, et l'une des mines de Guanajuato, au Mexique, ont à peine atteint un kilomètre, c'est-à-dire la six ou sept millième partie du rayon terrestre, et nulle part le mineur n'a eu à supporter de chaleur naturelle du sol dépassant 45 degrés : il y aurait donc plus que de l'imprudence à vouloir juger de l'état de tout l'intérieur du globe par la température des couches superficielles et à soutenir que la chaleur, accrue suivant une proportion constante, de la surface du sol au centre de terre, s'y élève à la température de 200,000 degrés, c'est-à-dire bien au-delà de tout ce que peut concevoir l'imagination de l'homme. Autant vaudrait conclure du refroidissement graduel des hautes couches aériennes que l'abaissement de température se continue jusqu'au milieu des espaces célestes, et qu'à 1,000 kilomètres de

(1) *Les Espaces célestes et la Nature tropicale.*

la terre le froid est de 5,000 degrés. La partie superficielle du globe, que traversent incessamment des courans magnétiques se dirigeant de pôle à pôle et dans laquelle s'élaborent tous ces phénomènes de la vie planétaire qui modifient sans relâche le relief et la forme des continens, doit sans aucun doute se trouver, pour le développement de la chaleur, dans des conditions particulières. La minceur de l'enveloppe terrestre n'est donc rien moins que prouvée par l'accroissement graduel de la température dans les puits de mine et les sources.

Déjà Cordier, frappé par toutes les objections qui se présentaient à son esprit relativement à la ténuité de la pellicule terrestre, admettait que cette enveloppe ne peut être stable à moins d'avoir de 120 à 280 kilomètres d'épaisseur. Récemment M. W. Hopkins, en soumettant à des calculs de haute mathématique les élémens fournis par les phénomènes de la précession et de la nutation terrestres, est arrivé à un résultat encore bien plus contraire à l'hypothèse en vogue : il a trouvé qu'avec ou sans feu central la planète serait animée de mouvemens périodiques tout différens, si la partie solide de l'écorce n'avait de 1,300 à 1,600 kilomètres, c'est-à-dire du quart au cinquième du rayon terrestre. M. Thomson établit par d'autres calculs que, si la terre avait seulement la solidité du fer et de l'acier, les marées et la précession des équinoxes n'auraient pas l'importance qu'elles ont actuellement. M. Emmanuel Liais, reprenant toutes ces recherches, affirme qu'en vertu des phénomènes astronomiques la solidité de la planète est irrécusable. Il est donc permis de croire, sans se prononcer encore d'une manière absolue, qu'il n'existe point de feu central, qu'il existe seulement des lacs de matière incandescente, épars en diverses parties de la planète à une faible distance de la surface, et séparés les uns des autres par des piliers de roches solides. C'est l'hypothèse qui semble à M. Hopkins, comme à Sartorius de Waltershausen, l'historien de l'Etna, s'accorder le mieux avec les phénomènes volcaniques.

Tout en admettant l'existence de ces lacs ou méditerranées de laves, il est difficile de s'imaginer comment ces matières bouillonnantes peuvent s'élever des profondeurs, ramollir, fracturer l'écorce solide et s'échapper enfin, soit en dômes visqueux, soit en longs courans fluides. On sait, il est vrai, d'une manière certaine que l'eau joue un rôle très important dans les éruptions volcaniques, car les énormes volutes de nuages qui s'échappent presque constamment des cratères en activité se composent, au moins pour les 999 millièmes, de vapeur d'eau, et ce sont elles qui, en s'élançant du fond des abîmes, soulèvent des tourbillons de cendres et des blocs de scories. En outre les analyses chimiques de MM. Sainte-Claire Deville et Fouqué ont prouvé que tous les sels et les gaz rejetés par les éruptions sont identiques à ceux qui se formeraient par la décomposition de l'eau marine. On est donc en droit d'admettre, du moins pour les volcans qui se dressent au bord des mers, que l'eau de l'océan transformée en vapeur agit d'une manière directe dans les phénomènes de l'ascension et de l'expulsion

des laves. Toutefois, si l'on peut considérer ce fait comme étant acquis désormais à la science, on ne connaît point encore les voies secrètes par lesquelles l'eau salée pénètre dans les abîmes souterrains pour se changer en vapeur et remonter ensuite par les soupiraux des volcans.

Qu'on admette en effet l'accroissement constant et régulier de la température des eaux engouffrées dans les abîmes souterrains communiquant avec la mer : à 3,000 mètres de profondeur, elles auront une chaleur de 100 degrés, mais elles ne se transformeront point en vapeur; l'énorme pression qu'elles ont à subir les retiennent à l'état liquide. D'après certains calculs, qui reposent eux-mêmes sur diverses données hypothétiques, c'est au plus à 15 kilomètres au-dessous de la surface du sol que la force d'expansion de l'eau aurait assez d'énergie pour équilibrer le poids des masses liquides supérieures et se vaporiser tout à coup; mais cette vapeur, pourquoi se promènerait-elle sous les assises terrestres et les soulèverait-elle en cônes volcaniques, alors que, par l'effet naturel de sa victoire sur la pression des colonnes d'eau qui la surmontent, elle devrait tout simplement rejaillir vers le fond de la mer d'où elle est descendue? C'est là une question à laquelle il parait bien difficile de répondre dans l'état actuel de la science, et l'un des principaux mérites des géologues consiste à reconnaître modestement leur ignorance à cet égard. Les découvertes de la physique et de la chimie, qui nous ont révélé l'incessante activité de la vapeur d'eau dans les éruptions volcaniques, nous expliqueront sans doute un jour de quelle manière s'exerce cette activité dans les roches souterraines; mais actuellement les phénomènes qui s'accomplissent dans l'intérieur de notre planète ne nous sont guère mieux connus que l'histoire des volcans lunaires. Seulement on peut considérer désormais comme établi que les cônes des volcans ne se forment point par une sorte de boursouflure du sol, ainsi que le pensaient de Humboldt et Léopold de Buch. Un des grands argumens sur lesquels reposait leur hypothèse était l'apparition du Jovello se dressant tout à coup à 500 mètres de hauteur; mais cette soudaine naissance du volcan mexicain n'est qu'une légende indienne, et cette légende ne se soutient pas devant les observations géologiques faites par divers naturalistes depuis le voyage de Humboldt. Les témoignages recueillis dans l'ouvrage de M. Boscowitz ne peuvent laisser aucun doute à cet égard.

II.

Si le regard de la science ne peut encore discerner comment la pression des vapeurs emprisonnées fracture le sol pour rejeter au dehors les laves et les cendres, on ne saurait expliquer davantage comment cette même pression secoue le sol dans les tremblemens de terre. Grâce aux instrumens qu'ont inventés et perfectionnés les observateurs, il est possible maintenant de mesurer l'amplitude et la vitesse des ondulations concentriques produites par chaque secousse : dans certaines circonstances, on peut

même fixer d'une manière approximative la profondeur du point initial de l'ébranlement; mais quant à la cause du phénomène, elle n'en reste pas moins le plus souvent inconnue. On ne sait point non plus si toutes les fortes vibrations du sol sont en réalité, ainsi que la plupart des géologues l'admettaient jusqu'à présent, des faits d'origine volcanique; on se demande, sans pouvoir toujours répondre à cette question, si elles ne sont que des tentatives avortées d'une explosion de matières incandescentes, ou bien si elles proviennent de causes complétement différentes de celles qui soulèvent les cônes des volcans et percent les cratères. Cette dernière opinion a trouvé dans plusieurs savans de passionnés défenseurs. Parmi les géologues qui nient la connexité des tremblemens de terre et des phénomènes volcaniques et qui rompent ainsi hardiment avec les hypothèses placées sous le grand patronage des noms de Humboldt, de Léopold de Buch, d'Élie de Beaumont, se distingue surtout M. Otto Volger. Les lecteurs de ses ouvrages ne peuvent s'empêcher d'être saisis par l'argumentation nourrie de faits que l'auteur dirige contre des théories naguère presque universellement acceptées.

Toutefois il est un certain nombre de tremblemens de terre dont l'origine volcanique peut être directement constatée, indépendamment de toute théorie. Ainsi lorsque les flancs d'une montagne fumante comme l'Etna ou le Kilauea se crevassent soudain pour laisser passer un fleuve de lave, et qu'en même temps le sol est fortement agité, il est évident que le tremblement de terre est causé par la fracture du volcan : ce phénomène d'ébranlement tout local est parfaitement analogue à ceux qui se produisent lors de l'explosion d'une mine ou d'une poudrière. Quand la fissure est d'une longueur considérable et que les parois rompues du volcan offrent une grande épaisseur, la secousse est violente et se répercute en longues oscillations dans les contrées avoisinantes. Quand au contraire les roches du volcan, lentement amincies et fondues par les laves montantes, cèdent facilement à la pression qui les fait éclater, l'explosion ne se fait guère ressentir que dans le voisinage immédiat de la fissure : ainsi, lors de la dernière grande éruption de l'Etna, les trépidations du sol qui coïncidèrent avec la formation de la crevasse furent en général assez légères, et la plus forte, encore perceptible dans la ville d'Aci-Reale, ne dépassa pas la région etnéenne proprement dite. L'histoire offre aussi plusieurs exemples d'éruptions volcaniques pendant lesquelles le sol n'a pas été secoué d'une manière sensible : en mai 1855, le Vésuve vomit une quantité considérable de laves sans qu'on ait pu constater ni à l'observatoire du volcan, ni à Naples, la moindre trace de tremblement de terre.

Lorsque des secousses font vibrer le sol d'une région volcanique sans que l'on puisse observer la moindre coïncidence de ces phénomènes avec l'éruption d'un cône de cendres ou l'émission d'un courant de lave, on n'a évidemment aucune raison scientifique pour affirmer avec certitude que ces secousses ont leur origine dans le foyer caché des matières incandescentes

et qu'elles sont causées par des vapeurs s'efforçant de briser l'écorce terrestre. A bien plus forte raison une assertion semblable serait-elle contraire à toutes les règles de l'observation scientifique lorsqu'il s'agit de tremblemens de terre qui se produisent loin de tout volcan. Il est vrai que par une autre hypothèse on assimile ces montagnes brûlantes à d'immenses soupapes de sûreté, et l'on prétend que les oscillations du sol doivent précisément se faire sentir sous les parties de l'enveloppe planétaire où ne se trouve aucun orifice en communication avec les laves; mais comment se fait-il alors que les ondulations du terrain ne se reproduisent pas d'une manière constante loin de ces gigantesques évens placés au bord des mers, et pourquoi les éruptions fréquentes du Vésuve et de l'Etna ne préviennent-elles point les tremblemens de terre des Calabres en donnant issue aux vapeurs et aux laves emprisonnées?

Ceux qui voient dans les volcans une soupape de sûreté pour les régions avoisinantes présentent en faveur de leur théorie quelques faits qui sont passés à l'état de légende, mais dont la réalité est loin d'être certaine, ainsi qu'Otto Volger l'a surabondamment démontré. Ainsi, lors du tremblement de terre de Lisbonne, le Vésuve, qui vomissait une quantité considérable de vapeurs, aurait « aspiré » soudain le nuage qu'il rejetait, et le courant de lave sorti de ses flancs se serait tari tout à coup; mais ces affirmations tranchantes reposent uniquement sur une phrase beaucoup moins précise du récit de Kant consacré à la catastrophe de Lisbonne. D'ailleurs le philosophe de Kœnigsberg, jeune alors et n'ayant jamais quitté sa ville natale, avait accueilli dans sa description bien des fables qu'on ne songerait pas même à discuter de nos jours. Humboldt, bien plus autorisé en pareille matière que ne l'était Kant, nous dit qu'après avoir vomi pendant trois mois une haute colonne de fumée, le volcan de Pasto cessa de lancer des vapeurs au moment précis où, à une distance de 400 kilomètres, le tremblement de terre de Riohamba et l'éruption de boue de la Moya causaient la mort de 30 à 40,000 Indiens. Toutefois le grand nom de Humboldt ne doit pas faire oublier que les communications sont rares et difficiles sur les plateaux des Andes, et que les populations à demi barbares parsemées dans cet espace de 400 kilomètres ne présentent pas toutes les garanties suffisantes au point de vue de l'observation scientifique. On peut en dire autant des *llaneros* de l'Apure dans le Venezuela, et rien ne prouve qu'ils aient en effet entendu un effroyable tonnerre souterrain à l'instant même où le volcan de Saint-Vincent faisait éruption à 1,175 kilomètres de distance en droite ligne. Enfin cette assertion d'après laquelle le Stromboli se serait reposé de son incessante activité pendant le tremblement de terre des Calabres en 1783 ne repose que sur les renseignemens les plus vagues. D'après des brochures de l'époque, toutes les îles Éoliennes ne devaient-elles pas s'être abîmées dans la mer en laissant à peine quelques écueils pour marquer l'emplacement où elles se trouvaient jadis? On le voit, les

faits qui servent de base à la théorie la plus communément adoptée sur les tremblemens du sol manquent de l'authenticité nécessaire, et ne sauraient dispenser les géologues d'observations directes.

Une des premières questions géographiques à résoudre est de savoir si les régions de la surface du globe où les tremblemens de terre se produisent avec le plus de fréquence se distinguent des autres par quelque trait spécial dans la forme de leur relief ou la nature de leurs roches. En Europe, les contrées volcaniques telles que les environs du Vésuve et de l'Etna, les îles de l'Archipel et l'Islande, ne sont point les seules qui subissent de fortes secousses, et même sous ce rapport elles ne peuvent être comparées aux montagnes des Abruzzes et de la Calabre, aux massifs calcaires de la Carniole et de l'Istrie, aux Alpes du Valais et d'autres parties de la Suisse et de la France, à certains plateaux de l'Espagne et aux collines de l'embouchure du Tage. En Afrique, le sol de l'Algérie, riche en sources salines et thermales, mais dépourvu de cratères volcaniques, est parfois très fortement agité. En Asie, la péninsule de Gutzerat et la plaine de Runn, où de très violens tremblemens de terre ont eu lieu, sont à plusieurs milliers de kilomètres de tout volcan, tandis que les Philippines et le Japon sont à la fois des contrées volcaniques et souvent agitées. La ville de Mendoza, dans les plaines argentines, n'est pas très éloignée des foyers de lave du Chili; de même les Indes équatoriales, fréquemment bouleversées par de violentes oscillations du sol, sont le théâtre d'une grande activité volcanique, et plusieurs de leurs sommets sont des dômes de trachyte ou des cratères vomissant encore des cendres, des boues ou de la fumée. Toutefois, d'après le témoignage de M. Boussingault, les secousses les plus énergiques de la Colombie, celles qui détruisirent les villes de Latacunga, de Riohamba, de Honda, de Merida, de Barquesimeto, n'offrirent absolument aucune coïncidence avec les phénomènes volcaniques, et leur centre d'ébranlement se trouvait à une distance considérable des cimes fumantes. Le plateau de Caracas, célèbre par la catastrophe de 1812, est situé à plus de 1,000 kilomètres à l'est des volcans grenadins de Huila et de Tolima, et se trouve à une distance à peine moindre des cratères des Antilles, dont le séparent de larges bras de mer. Enfin l'une des régions de l'Amérique du Nord où les oscillations sont les plus fréquentes et les plus fortes est la plaine alluviale du Mississipi, éloignée de toute contrée volcanique et même de toute grande chaîne de montagnes. Ainsi, quoique l'histoire des tremblemens de terre soit connue seulement depuis un petit nombre de siècles et pour une faible partie de la surface du globe, il est certain que de fortes oscillations du sol se font sentir dans les contrées les plus diverses n'ayant aucune ressemblance extérieure les unes avec les autres par leurs formations et leur aspect. Il semble seulement bien établi que les secousses sont plus fréquentes dans les pays de montagnes que dans les pays de plaines. Cependant, si les tremblemens de terre étaient produits par les efforts que fait

la planète pour se débarrasser soit des gaz, soit des matières fondues de l'intérieur, c'est dans les plaines continentales, loin des volcans et des hautes terres, que le sol devrait le plus souvent trembler, car il ne s'y trouve pas d'évens naturels pour dégager le trop-plein des laves, et c'est là que d'après la théorie commune les couches terrestres doivent être le plus minces.

Il y a deux mille ans déjà, Lucrèce exposait en un magnifique langage la théorie reprise aujourd'hui scientifiquement par M. Otto Volger et d'autres géologues : « Apprends maintenant la cause des tremblemens de terre, et persuade-toi surtout que l'intérieur du globe est, comme la surface, rempli de vents, de cavernes, de lacs, de précipices, de pierres, de rochers, et d'un grand nombre de fleuves intérieurs dont les flots impétueux emportent et roulent des roches submergées; car la raison veut que la terre soit partout semblable à elle-même. Les tremblemens de la surface du globe sont occasionnés par l'écroulement intérieur de quelques énormes cavernes que le temps vient à bout de démolir, car ce sont des montagnes tout entières qui tombent et dont la secousse violente et soudaine doit se propager au loin par de terribles révolutions : c'est ainsi qu'un chariot, dont le poids n'est pourtant pas considérable, fait trembler sur son passage tous les édifices voisins, et les coursiers fougueux, en faisant rouler les bandes des roues armées de fer, secouent tous les lieux d'alentour. Il peut arriver aussi qu'une masse énorme de terre tombe de vétusté dans un grand lac souterrain et que le globe vacille par une suite d'ondulations; de même à la surface de la terre un vase plein d'une onde agitée ne peut reprendre son équilibre tant que l'eau qu'il contient n'a pas trouvé son niveau. »

Dans un grand nombre de cas, cette théorie de Lucrèce est certainement la vraie, car il est souvent possible de prendre sur le fait, pour ainsi dire, les chutes de rochers qui donnent lieu aux oscillations du sol et aux tonnerres souterrains. Ainsi les grands éboulemens des Diablerets, du Rossberg et d'autres montagnes des Alpes ont causé de véritables tremblemens de terre dont les ondes ont été ressenties à une distance considérable du lieu de la catastrophe. Même les écroulemens de moraines, les chutes de séracs et les avalanches de neige secouent fortement la terre sur de vastes espaces, si bien que dans les montagnes d'Allemont en Dauphiné les habitans considèrent toutes les vibrations du sol comme les contre-coups de lointains effondremens de neiges ou de glaces. Cependant ces phénomènes ne sont que des événemens sans importance comparés aux tassemens de rochers. Dans la Carniole et l'Istrie, où les tremblemens de terre sont fréquens, les nombreuses grottes du pays sont obstruées çà et là de roches écroulées qui correspondent à des puits d'effondrement creusés en entonnoir à la surface du sol. Ces tassemens d'assises, dont l'homme est parfois le témoin soit dans les pays creusés de grottes naturelles, comme la Carniole, soit aussi dans les régions minières percées de galeries souterraines,

peuvent, suivant la masse des roches écroulées, causer de grandes secousses ressenties en même temps sur de vastes étendues de pays. En effet certaines couches rocheuses laissent entre elles des intervalles très considérables, ainsi qu'il est facile de le voir par les larges issues des grottes de montagnes, et reposent en partie sur des substances plus ou moins faciles à dissoudre et à délayer par les eaux d'infiltration. Là où les vides offrent une telle étendue que les roches surincombantes, hautes parfois de plusieurs centaines ou même de milliers de mètres, ne peuvent plus se soutenir par leur propre cohésion, il faut nécessairement que la masse entière s'affaisse tôt ou tard sur les assises inférieures, et lorsque les roches écroulées ont des dimensions considérables, les ondulations du tremblement de terre se continuent à de très grandes distances autour de l'endroit où la catastrophe s'est produite.

La cause principale des secousses du sol dans les pays de montagnes est probablement l'action des sources. Pendant le cours des siècles, des strates entières, entraînées par l'eau qui les dissout, finissent par disparaître, et, sous une forme plus ou moins modifiée chimiquement, sont arrachées des profondeurs pour être distribuées à la surface du sol. D'après Ramsay et Lyell, les eaux thermales de Bath, qui sont loin d'être remarquables par la proportion de matières minérales qu'elles contiennent, entraînent annuellement hors de la terre une quantité de sulfates de chaux et de soude, de chlorure de sodium et de magnésium dont la masse cubique ne serait pas moindre de 423 mètres. On a aussi calculé qu'une seule des sources de Louèche, la source du Saint-Laurent, entraîne chaque année 4 millions de kilogrammes de gypse, soit environ 1,620 mètres cubes : c'est assez pour abaisser de plus de 16 décimètres en un siècle une couche de gypse d'un kilomètre carré; mais il ne s'agit là que d'une seule source et d'un siècle seulement. Si l'on pense aux milliers de fontaines minérales qui jaillissent du sol et à l'immensité des temps pendant lesquels l'eau s'est écoulée, on pourra se faire une idée de l'importance des transformations causées par les nappes jaillissantes. A la longue, elles abaissent la masse entière des montagnes, et par suite de ces tassemens de violentes oscillations de la terre doivent nécessairement avoir lieu.

Un fait très important paraît donner raison aux géologues qui voient dans la plupart des tremblemens de terre des phénomènes pour ainsi dire extérieurs causés par les pluies, les eaux d'infiltration et les sources; ce fait, constaté d'abord en 1834 par le professeur Merian pour cent dix-huit secousses ressenties à Bâle et dans les contrées environnantes, est que les trépidations du sol sont beaucoup plus fréquentes en hiver qu'en été. Le résultat des recherches de Merian, d'abord révoqué en doute, est désormais établi d'une manière indubitable par les recherches de MM. Alexis Perrey et Otto Volger. Seulement, à mesure que le catalogue des vibrations devient plus considérable, la différence entre le maximum d'hiver et le minimum d'été s'oblitère peu à peu, par la simple cause que dans les deux hé-

misphères opposés les saisons se suivent à six mois d'intervalle, et que les divers phénomènes en rapport avec les saisons s'équilibrent ainsi de chaque côté de l'équateur. C'est dans les diverses régions climatériques, considérées d'une manière isolée, qu'il faut étudier l'ordre suivant lequel les tremblemens de terre se produisent dans le courant de l'année. La fréquence relative de ces phénomènes pendant la saison d'hiver est alors bien plus facile à observer. Ainsi 656 secousses, énumérées en France par M. Alexis Perrey jusqu'en l'année 1845, se sont distribuées respectivement dans la proportion de 3 à 2 pour le semestre commençant en novembre et pour celui qui commence en mai. En Italie, d'après le même auteur, la différence a été beaucoup moins sensible, puisque sur 984 tremblemens de terre 453 ont eu lieu pendant le semestre d'été, d'avril en septembre, et 531 pendant le semestre d'hiver, d'octobre en mars; même dans ce pays où la plupart des grands mouvemens souterrains sont évidemment en rapport avec l'action volcanique, ces phénomènes sont sensiblement plus fréquens durant la partie froide de l'année. Dans la région des Alpes où ne se trouvent point de volcans, l'écart entre les tremblemens de l'hiver et ceux de l'été est bien plus considérable; en comparant les quatre mois de mai, juin, juillet, août à ceux de décembre, janvier, février, mars, on constate que les secousses sont trois fois plus nombreuses dans la deuxième saison que dans la première. Enfin, si l'on se contente d'étudier un seul centre de secousses, les différences qu'on observe entre les saisons relativement à la fréquence des chocs souterrains sont parfois bien plus fortes encore. Ainsi l'on peut citer, avec M. Otto Volger, la remarquable région du Valais moyen, où, sur un chiffre total de 98 tremblemens de terre connus, un seul a eu lieu en été, tandis que 72 se sont fait sentir en hiver.

Non-seulement les commotions souterraines sont plus fréquentes en hiver qu'en été, du moins dans les régions du centre de l'Europe, mais encore on a observé ce fait remarquable, que les chocs se font sentir plus souvent la nuit que le jour, et cela dans toutes les saisons de l'année. En Suisse, sur 502 tremblemens de terre dont la date et l'heure sont connues, 182 seulement ont eu lieu de six heures du matin à six heures du soir; 320, c'est-à-dire près du double, ont été signalés pendant les douze heures de la nuit : c'est pour chaque période journalière une série d'alternatives parfaitement semblables à celles de la période annuelle. Du reste il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque d'une manière très générale chaque jour peut être considéré, pour ses pluies, ses orages et tous ses phénomènes météorologiques, comme un résumé de l'année entière. L'heure de midi est à un certain point de vue l'été et celle de minuit l'hiver de chaque révolution diurne. Ne peut-on inférer à bon droit de cette oscillation régulière des tremblemens souterrains avec les heures et les saisons que ces phénomènes grandioses dépendent, du moins dans certaines contrées, des phénomènes extérieurs et non des fluctuations d'une mer de laves? Ne se rattachent-ils pas, ainsi que le dit M. Volger, à l'ensemble des lois qui règlent le retour de

la lumière et de l'obscurité, des chaleurs et du froid, de la pluie et de la neige, de la sécheresse et des eaux courantes?

Ce n'est pas tout : on raconte que pendant la plupart des grands ouragans des Antilles la terre elle-même est fortement ébranlée, comme si le vent, qui tord les arbres, renverse les maisons et soulève les flots en larges trombes, avait également prise sur les assises terrestres et pouvait les ébranler sur leurs bases. On comprend que, sous le coup de la terreur, les habitans, qui redoutent à chaque nouvel effort de la tempête d'être emportés eux-mêmes avec leurs demeures dans la rafale hurlante, puissent se figurer aisément que le sol participe à la secousse immense. De pareilles hallucinations n'auraient rien d'étrange alors qu'à chaque nouvel éclat de la tempête on s'attend à périr. Cependant les témoignages relatifs à cette coïncidence des ouragans et des tremblemens de terre sont tellement nombreux, positifs et détaillés qu'il serait difficile de n'y point ajouter foi. Récemment encore, lors de l'ouragan du 6 septembre 1865, qui ravagea les Saintes, Marie-Galante et la Guadeloupe, une secousse, survenant brusquement au moment le plus terrible du météore, agita les îles et renversa plusieurs maisons. D'où provenait cette coïncidence du tremblement de terre avec le cyclone? L'orage électrique s'était-il propagé dans les profondeurs ou bien les pluies torrentielles avaient-elles causé des écroulemens souterrains? Ce sont là des questions auxquelles il est impossible de répondre.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre désormais qu'il existe au moins deux classes de tremblemens de terre, les uns provenant de la pression ou de l'éruption des vapeurs et des laves, les autres ayant pour cause l'effondrement des roches, mais produisant les mêmes impressions sur l'homme et se propageant de la même manière sur de vastes étendues. Peut-être faudrait-il ajouter également à ces deux ordres de secousses celles qui ont leur origine dans les rapports de la planète avec les autres corps de l'espace. Ainsi, d'après Wolf, il existerait une constante relation entre les tremblemens de terre et les taches du soleil. Enfin les recherches continuées avec tant de persévérance par M. Alexis Perrey prouvent d'une manière incontestable que les phases successives de la lune exercent une grande influence sur les mouvemens du sol. Comme l'océan, la terre a ses marées. La fréquence des tremblemens du sol augmente, comme la hauteur du flux, vers l'époque des syzygies; elle s'accroît quand l'astre se rapproche de notre planète et diminue quand il s'éloigne; en un mot, c'est lorsque la mer oscille avec le plus de force que la terre elle-même tremble le plus souvent. Ainsi que le dit en terminant son ouvrage M. Arnold Boscowitz, « la terre, cette mère commune dont on vient de contempler la force et l'énergie, n'est point isolée dans son activité; si elle est féconde, si elle vit, si elle agit puissamment, c'est qu'elle se trouve engagée dans un incessant échange de forces et d'influences avec les astres qui habitent comme elle l'espace éthéré. »

ÉLISÉE RECLUS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1866.

Voilà encore une année qui finit et une année qui commence. Rien ne serait plus agréable que de s'arrêter à cet intervalle comme le béat Janus antique, qui peut regarder placidement au passé et à l'avenir sans se tordre le cou, grâce aux deux têtes dont il est pourvu. Il serait doux aussi de s'oublier dans les gaîtés que les bonnes et aimables coutumes des nations chrétiennes répandent, au souvenir de la naissance du Christ, sur ce crépuscule et cette aurore; mais ni Noël ni le jour de l'an ne communiquent cette année leur hilarité à la politique. Aucun événement récent ne nous permet d'entonner le cri joyeux de nos pères : Noël! Noël! et les heureux apparens ne peuvent point eux-mêmes échanger leurs souhaits de bonne année avec la délectable sécurité qu'inspire une sereine confiance.

Nous ouvrons le nouvel an comme nous finissons l'ancien, dans le trouble moral et la confusion politique. La rhétorique officielle des complimens de circonstance ne pourra point nous faire perdre un moment le sentiment des soucis dont nous sommes chargés. La tâche de 1867 est sévère et laborieuse; elle doit être de travailler à réparer les erreurs, les déceptions, les résultats, en un mot, de 1866. Il y a une parole qui est passée depuis quelques années d'un gouvernement et d'un peuple à l'autre en Europe, c'est celle que prononça le prince Gortchakof après la guerre de Crimée quand il dit : La Russie se recueille. D'autres gouvernemens, d'autres peuples ont eu à se recueillir depuis cette époque. Aujourd'hui le tour de la nation française et du gouvernement français est venu : c'est à nous de nous recueillir. Le recueillement de la France, telle est l'œuvre de l'année politique qui va commencer pour nous.

Le recueillement sera notre salut, si on y cherche avec un patriotisme loyal et désintéressé les leçons de l'expérience, et si l'on sait en suivre les inspirations avec une décision opportune. Le premier acte de ce travail

intérieur de la conscience nationale doit être la comparaison des nécessités qui nous sont manifestement imposées et des causes qui ont déterminé et révélé ces nécessités. Cet examen serait trop borné et demeurerait inefficace, s'il n'allait point au-delà des faits immédiats et présens. Il est un point pratique où vient aboutir ce qu'on pourrait appeler la résultante des conditions intérieures et extérieures où la France est en ce moment placée. Ce point est la nécessité sentie par tous les patriotes vigilans et proclamée par le gouvernement de procéder à une prompte réorganisation des institutions militaires de la France. En découvrant qu'il était urgent d'asseoir l'armée française sur des bases plus larges et plus fortes, nous avons reconnu qu'un grand et subit changement s'est accompli dans la position occupée par la France envers la mutualité européenne. Le problème de la réorganisation militaire n'est point une de ces questions simples que le courant ordinaire des affaires apporte au pouvoir et aux assemblées, et qui se résolvent pour ainsi dire toutes seules par les considérations et les procédés purement techniques. Les plus vivans intérêts, les plus sérieuses pensées, les plus énergiques sentimens de la nation sont ici mis en jeu. Il faut donner à la France toute la force militaire dont elle est capable, et cela ne se peut faire qu'au moyen d'un énergique réveil d'esprit public et d'un effort vigoureux du pays sur lui-même. La question la plus pressante et la plus positive de l'heure actuelle ne peut donc être résolue sans un examen préalable approfondi de la situation intérieure et extérieure de la France.

Tel doit être l'ordre logique des choses, et l'instinct public le comprend bien ainsi. Si le projet sorti de l'élaboration de la haute commission militaire a été accueilli par l'opinion avec une sorte de mauvaise humeur, c'est non-seulement à cause de la maladresse de quelques-unes des combinaisons proposées, mais c'est aussi surtout parce que les motifs politiques, la raison d'état de la réforme militaire, n'ont point été exposés au pays avec l'étendue et la profondeur nécessaires. La réforme de l'armée ne peut être que la conclusion d'un débat politique. Qu'on en juge par l'exemple même du peuple dont les institutions militaires nous ont inspiré les appréhensions contre lesquelles nous cherchons à nous affermir par un système de précautions nouvelles. Ce n'est point en temps de paix, à une époque de sécurité et de prospérité, dans la calme recherche d'une perfection théorique, à loisir, par choix, que les Prussiens ont établi l'organisation militaire dont nous voyons et comprenons aujourd'hui l'efficacité. Ils étaient sous le coup de la plus extrême infortune nationale; ils venaient d'être écrasés par un vainqueur impitoyable; ce vainqueur voulant les éliminer de la famille des grandes nations, venait de leur interdire d'entretenir une armée active supérieure à 40,000 hommes. Des malheurs poignans, la réaction du sentiment patriotique contre une injuste et aveugle oppression étrangère, la volonté absolue d'être un peuple, firent accepter aux

Prussiens cet austère régime qui devait donner à leur patrie autant de soldats que de citoyens. Les désastres sous lesquels palpitait la Prusse, son amoindrissement territorial, son appauvrissement, la forcèrent de combiner son nouveau système d'armement national avec un esprit d'économie qui en reste jusqu'à présent une des conditions caractéristiques les plus heureuses. En Prusse, la grande organisation militaire est donc née des nécessités réunies de la situation extérieure et de la situation intérieure, nécessités vues et senties par tous. Il n'en saurait être autrement ailleurs pour l'accomplissement d'une tâche analogue.

Avant de demander à la France un développement considérable de ses institutions militaires, on ne peut par conséquent se dispenser de lui dire avec franchise et netteté pourquoi sa situation extérieure lui prescrit ce grand effort, et de l'édifier sur les conditions auxquelles sa situation intérieure pourra la mettre en garde et en défense contre les périls et les chances qui exigent d'elles un vaste déploiement de forces. Avant de convenir du nombre d'hommes que nous devrons donner à la défense de la patrie, avant de décider sous quelle forme nos nouveaux devoirs militaires nous seront imposés, nous devons savoir ce qu'il y a eu de changé en Europe par rapport à la France, nous devons examiner si ce changement ne demande point de nous autre chose que des précautions militaires. Nous devons nous consulter nous-mêmes sur les directions qu'il nous importe de donner à notre politique intérieure et extérieure en vue de ces transformations qui s'accomplissent autour de nous, et dont nous éprouvons la réaction d'une façon si visible.

Pour répondre à ces interrogations qui nous pressent, nous ne rentrerons point dans la discussion des transactions de la politique extérieure durant ces dernières années, transactions que nous avons d'ailleurs appréciées à satiété et le plus souvent critiquées avec une prévoyance malheureusement impuissante au moment où elles se produisaient. Il serait aujourd'hui sans utilité de remâcher des récriminations éternelles contre les fautes commises. On se convaincra d'ailleurs de jour en jour davantage, à mesure que le point de perspective s'éloignera des événemens, que, si ces fautes peuvent être imputées aux personnes, elles sont bien davantage encore la conséquence du système politique défectueux où la France a été engagée. Il nous suffira de prendre les choses où elles sont. Le grand changement européen dont la France est émue, le changement qui a porté soudainement la pensée publique sur l'état de nos forces militaires, est celui-ci : en face des victoires de la Prusse, des transformations politiques de l'Allemagne, de la concentration des forces de guerre sous une seule direction gouvernementale qui est devenue tout à coup possible à notre frontière au-delà du Rhin, la France a senti qu'elle ne possédait plus cet ascendant de puissance qui était pour elle une condition de sécurité, qui assurait la plénitude de la liberté d'action à sa politique européenne, qui lui donnait

la faculté d'exercer un arbitrage élevé dans les affaires du monde. Nous n'indiquons point ce revirement profond et subit qui s'est opéré dans la conscience nationale avec une pensée d'aigreur pessimiste. Nous sommes contraints de prendre acte d'un fait incontestable dont la signification est constatée avec éclat par les projets de réforme militaire; mais il ne suffit pas de constater ce fait, il faut le dominer et l'étudier de haut. Le mécompte que nous éprouvons est surtout l'effet de la direction dans laquelle la politique européenne est placée depuis quinze ans.

Le jour où la France, abandonnant les expériences souvent brillantes, quelquefois malheureuses, mais toujours saines et attachantes, de la liberté appliquée à sa vie intérieure, s'est remise avec un abandon absolu au patronage d'une autorité omnipotente, on peut dire que l'axe de la vie politique a été déplacé en Europe. Les questions d'équilibre des forces ont repris dans notre hémisphère l'importance qu'elles y avaient dans l'ancien régime et au commencement de ce siècle, avec cette aggravation que les conflits des états sont plus dangereux aujourd'hui, et peuvent entraîner des conséquences plus terribles à cause de l'accroissement de concentration que les progrès modernes ont donné aux peuples, et de l'efficacité plus grande que la science et l'industrie ont assurée aux ressources de guerre. A partir de cette époque, l'Europe a bien pu se livrer avec ardeur à la vie industrielle et développer avec un rapide succès sa vie économique; elle a toujours senti au-dessus d'elle, durant cette étrange paix intermittente, l'influence dominante de la politique qui médite les remaniemens de frontière, qui prépare les combinaisons d'alliances, qui poursuit les litiges internationaux, qui recherche les agrandissemens de territoire. La sanction de cette politique appliquée sans relâche aux questions internationales est toujours la guerre, et la guerre, comme on l'a vu, a depuis quinze ans éclaté à diverses reprises sur nos sociétés modernes, si merveilleusement outillées cependant pour la paix par la richesse, la science et la diffusion des sentimens d'humanité générale.

C'est là le contre-sens de la situation présente de l'Europe : partout des peuples qui n'ont au fond aucun motif de nourrir les uns à l'égard des autres des craintes, des défiances et des haines, et pourtant au-dessus de ces peuples des cours et des gouvernemens occupés de desseins inspirés par des rivalités de puissance, travaillant à des combinaisons de forces, prêts sans cesse à jouer le terrible jeu de la guerre. Sans doute les préoccupations de lutte diplomatique et de guerre ont apporté à la France durant cette période des diversions contraires à son éducation politique intérieure et à ses intérêts économiques. Cependant, au point de vue de sa prédominance au milieu des manéges de politique étrangère, la France n'avait point trop à se plaindre, et elle semblait être arrivée au sommet de son influence arbitrale en Europe, lorsqu'à la veille de la guerre d'Allemagne fut écrite la lettre fameuse de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys. Le revers de cette

confiance dans la prépondérance de la politique française, qui fut alors si ingénument éprouvée par le public, est le projet de la réorganisation militaire. On se complaisait parmi nous dans une suprématie dont on croyait avoir la possession facile et paisible, et l'on se voit tout à coup obligé de pourvoir à la sécurité du pays. La sécurité de la France, telle est la raison proclamée de la réforme de nos institutions militaires, et nous sommes loin d'y contredire, car avant tout il faut mettre la patrie à l'abri de toute insulte possible; mais, dans l'ensemble des circonstances qui nous ont conduits où nous sommes, la sécurité militaire n'est point la seule qui soit en jeu. La sécurité politique est plus nécessaire encore que la sécurité militaire. Nous avons besoin de garanties contre le système qui a rendu possibles les erreurs de conception et les inhabiletés de conduite dont on déplore aujourd'hui les résultats; nous avons surtout besoin de garanties pour que le mouvement de la politique générale de l'Europe soit détourné de ses tendances actuelles, ambitieuses et belliqueuses, et soit ramené, par l'initiative de la France, vers le développement intérieur de la vie politique chez tous les peuples.

Telle est la haute nécessité morale qui jaillit, pour ainsi dire, de la réforme des institutions militaires et plane sur cette grande mesure. — La France, pour tenir le rang qu'elle veut occuper dans la société des peuples, a aujourd'hui deux moyens devant elle. Il faut qu'elle les considère tous les deux en face, avec sang-froid et résolution. L'un est la réforme de l'armée, car ni pour elle-même ni pour l'étranger elle ne doit laisser subsister aucun doute sur l'étendue et l'efficacité de ses forces. L'autre est le progrès libéral de ses institutions intérieures, la participation plus active et plus influente du pays à la direction de ses affaires. Négliger, éluder, ajourner le second de ces moyens, ce serait fermer les yeux à l'enseignement le plus vivant de l'expérience, ce serait faire défaut à une occasion suprême, ce serait fermer l'oreille à l'appel le plus émouvant du patriotisme. Pour avoir sa juste place dans le monde, pour occuper une position honorée dans le conseil des peuples, la France doit honorer elle-même ses citoyens en les reconnaissant dignes d'être libres, en leur accordant leur juste place dans la direction de sa politique. Ce n'est pas seulement des soldats que la France doit à son gouvernement, c'est la légitime action de la pensée publique par le complet essor de sa vie intellectuelle. Qu'on y fasse attention : nous en sommes à prendre en considération les élémens mêmes de la grandeur française. Croit-on que la grande France ait été celle du despote qui fit incendier le Palatinat ou celle de l'autre despote qui exaspéra par les brutalités de la domination victorieuse le patriotisme allemand, qu'on dirait armé encore avec un enthousiasme farouche contre l'ombre formidable du vainqueur d'Iéna? La grande France n'est-elle pas au contraire celle qui porta au monde les promesses de la révolution, celle qui prophétisa la destruction universelle des tyrannies et des féodalités, la liberté de chacun

et l'égalité de tous, celle qui, en certains jours marqués d'une sérénité inaltérable, mérita la sympathie et l'admiration des meilleures âmes et des plus nobles génies de l'Europe? Poussez donc au dehors à la fois tous les rayonnemens de la France au moment où vous voulez garantir sa sécurité par un accroissement de forces. Tempérez les apprêts d'une nouvelle organisation militaire par le spectacle d'une nation redevenue assez influente sur son gouvernement pour rendre à jamais impossibles les guerres de caprice, de système et d'ambition. Imprimez, par l'exemple de la France reprenant la tradition de la liberté intérieure, un cours nouveau à la politique générale de l'Europe. Si l'on borne au contraire ses efforts à l'intérêt militaire exclusivement, on courra le risque de ne point réussir dans l'œuvre spéciale qu'on va entreprendre; on n'aura rien changé du moins à cet état à la fois confus et violent où se perpétuent les incertitudes européennes.

A notre avis donc, la question politique domine la question militaire; ce n'était qu'après avoir bien compris et bien défini les conditions politiques de la situation présente qu'il fallait demander aux hommes spéciaux la solution technique du problème. On n'a point procédé ainsi, et tout le monde voit aujourd'hui les inconvéniens de la conduite qui a été suivie. On n'a point parlé à la raison du pays, on a surtout omis de parler à son âme, et on lui a présenté l'ébauche aride d'une étude militaire purement professionnelle. L'accueil que ce projet a rencontré dans le public doit faire déjà comprendre la faute commise. Dès à présent, on a mis contre soi l'inconvénient d'une mesure mal présentée, d'une mise en scène manquée. La haute commission n'a composé qu'un canevas sur lequel, comme *le Constitutionnel* l'annonce aujourd'hui d'une façon assez obscure, on est obligé d'exécuter de grosses reprises. Le défaut d'esprit politique s'était trahi dans le projet par cette disposition exorbitante qui autorisait l'appel du premier ban de la réserve en vertu d'un simple ordre ministériel, et l'appel du second ban en vertu d'un décret impérial. Plus de huit cent mille hommes étaient ainsi donnés discrétionnairement au gouvernement sans contrôle parlementaire; la fixation même du contingent annuel à un chiffre immuablement déterminé annulait l'intervention de la chambre représentative dans la loi annuelle du recrutement. Peut-être encore, si la pensée politique avait tenu une plus grande place dans les travaux de la commission, aurait-on tenté quelque effort pour résoudre le problème financier de la question militaire conformément aux principes d'une plus rigide économie. L'exemple de la Prusse devrait sur ce point stimuler notre amour-propre. La Prusse agrandie par les annexions ne dépensera pas plus de 200 millions de francs pour son budget de la guerre; quand les contingens de l'Allemagne du nord seront ajoutés à ceux de la Prusse, la dépense totale n'ira point au-delà de 300 millions. Il est impossible de rapprocher de tels chiffres de ceux de notre budget militaire sans être frappé de

stupeur. Les exemples de la Prusse ne nous apportent point des faits moins surprenans dans l'ordre financier que dans l'ordre militaire. Si un industriel français rencontrait de semblables discordances entre ses prix de revient et ceux d'un concurrent étranger, il n'aurait pas de repos qu'il ne les eût effacées ou considérablement atténuées. La vigilance et l'économie ne sont pas de moins pressans devoirs pour l'administration des ressources d'un grand état. La Prusse n'a pas seulement résolu le problème de pouvoir réunir en cas de guerre une grande masse d'hommes formés au métier des armes, elle a eu l'art de produire la plus grande armée au meilleur marché. L'enseignement que son organisation militaire nous donne est double; on en néglige entièrement chez nous la portée financière. Ce n'est pas tout: dans le système prussien, la charge de l'obligation générale du service n'agit que pour les cas de guerre, c'est-à-dire en des circonstances exceptionnelles et fort rares. Dans cette organisation, on s'est ménagé le moyen de réunir la plus grande somme de forces possible en temps de guerre; mais par contre on s'est étudié à rendre le service aussi peu onéreux que possible aux populations en temps de paix. La durée de service dans l'armée active est réduite à très peu d'années: les organisations des régimens, des divisions, des corps d'armée de landwehr, s'adaptent aux circonscriptions territoriales du pays, et épargnent tout déplacement aux soldats. Dans la réforme militaire, l'occasion se présentait pour la France d'aviser à ces deux grands intérêts des populations, réduction du service à la plus stricte limite de temps, attention à laisser les soldats sédentaires et à les éloigner le moins possible de leurs foyers. Une mesure de réorganisation comme celle que la France va entreprendre devrait être définitive; pour être définitive, elle devrait être conçue sur les bases les plus larges, supprimer toutes les anomalies, prévoir et concilier dans un juste équilibre tous les intérêts. La question de la durée du service actif en temps de paix, c'est-à-dire de la charge la plus pénible imposée à la jeunesse française, devrait être résolue avec la plus grande libéralité. La politique eût dû fixer aux spécialistes militaires à qui elle confiait l'élaboration du projet, comme une donnée essentielle du problème, de combiner une armée active qui n'imposât point aux jeunes soldats une durée de service plus longue que trois ou quatre années.

Quelles que soient les difficultés qui se dressent à toutes les avenues de la situation politique, nous ne doutons point que la France ne réussisse à les surmonter. Il n'y a point, par exemple, de dogmatique et de casuistique constitutionnelle qui puisse tenir longtemps contre l'instinct de conservation dont un peuple est toujours animé, et contre les lois naturelles produisant les événemens nécessaires. Nous ne sommes donc point découragés par ce qu'il y a aujourd'hui d'incertain et de trouble dans les choses. Les dissonances qui éclatent à tout moment entre les esprits, les conflits d'opinion, produisent souvent parmi nous, depuis quelques années, des effets

plus douloureux et plus affligeans. L'anarchie des idées est pénible à traverser, mais elle ne doit point nous porter au désespoir. La cessation des causes qui ont produit en France l'état actuel des esprit amènerait bientôt des manifestations morales et politiques plus justes et plus saines que celles dont nous sommes témoins. Nous sommes affaiblis et déconcertés par les entraves qui depuis trop longtemps nous ont privés de la liberté de la presse, de la liberté d'association, et des fruits d'une véritable liberté électorale. Isolés, éparpillés, pensant à l'écart, nous donnons parfois, quand quelque accident provoque des manifestations d'idées, des résonnances étranges, heurtées, criardes; nous ressemblons à un orchestre où les exécutans n'auraient point la liberté d'accorder leurs instrumens. C'est un peu ce qui nous arrive à propos de cette grave et capitale question de l'armée, où le gouvernement lui-même, précisément parce qu'il manque du concours d'une opinion publique exercée et fortifiée par la discussion libre, tient le bâton du chef avec une gaucherie et une incertitude trop visibles. Mais ne nous trompons point à ces apparences et continuons à avoir bonne idée de notre pays. La France, suivant les événemens, a bien des surfaces différentes, et on a trop souvent le tort chez nous d'oublier le fond en s'arrêtant à la surface. Au fond, la France est pleine d'élémens sains et robustes; elle a toujours des savans qui poursuivent avec sérénité leurs travaux lumineux; elle a des professions libérales où se maintient le feu sacré des études désintéressées et des aspirations intellectuelles; elle a des hommes d'industrie qui portent dans les affaires l'énergie et la persévérance de travail que Tocqueville admirait comme une sorte d'héroïsme dans les grands négocians américains; chaque année apporte dans son armée de jeunes générations d'officiers frémissans d'ambitions généreuses; ses patiens fonctionnaires n'ont point oublié les émulations de notre ancienne vie publique; ses classes ouvrières, toujours animées au travail, ouvrent avidement leur intelligence aux lumières et aux combinaisons bienfaisantes de la science économique. On pourrait, en frappant le sol du pied, en faire sortir une France jeune, active, ardente, où bien des esprits et bien des cœurs brûleraient d'ajouter aux admirations et aux sympathies que le génie de la France a autrefois inspirées au monde. Que faudrait-il pour opérer cette renaissance? Un pas en avant du gouvernement dans la voie de la liberté pratique. Espérons que le gouvernement sera clairvoyant, et qu'on ne laissera point passer avec insouciance l'heure des pages sibyllines.

Nous avouons que nous n'avons nul goût à nous occuper des affaires extérieures dans l'état de désarroi où elles se trouvent. M. de Bismark est toujours curieux à observer. Il est arrivé enfin à une veine de concession à l'égard du Danemark : il laissera les populations du nord-Slesvig opter par un vote entre la nationalité danoise ou la nationalité allemande. En réalité, c'est plus à la France qu'au Danemark que M. de Bismark veut bien accorder cette grâce. Pour faire accepter la mesure au parlement prussien

ou pour en faire sonner l'importance aux oreilles de la France, il n'a fallu rien de moins qu'un discours à effet de M. de Bismark. Nous sommes enchantés pour les braves Danois de cette petite satisfaction, et nous espérons que les habitans du nord-Slesvig la feront tourner au profit du petit royaume scandinave. En finissant ses explications rétrospectives sur le conflit dano-allemand, M. de Bismark a donné quelques explications sur sa politique étrangère. Ses observations relatives à la France ne sont point d'une complète aménité; la péroraison du discours qui invite tous les partis prussiens dans le parlement à cesser leurs contestations et à regarder du côté de l'étranger en se serrant les uns contre les autres fait image, et semble être en harmonie avec l'humeur maussade qui s'est emparée des gouvernemens européens.

Faut-il, à propos des insurrections crétoises, recommencer de nouvelles élucubrations sur la question d'Orient? Ce n'est point notre envie, et nous ne pensons point en tout cas que ce soit le moment. Les Crétois, en prolongeant leur résistance, acquièrent des droits à la protection sympathique des puissances chrétiennes; pour peu que la lutte dure encore, il faudra bien faire quelque chose pour eux. La conduite des Crétois pourrait bien, le printemps prochain, être imitée par les populations grecques du continent. Sera-ce pour le gouvernement ottoman le commencement de la fin? Les gens qui s'amusent encore à prévoir la mort de la Turquie nous paraissent naïfs. La Turquie n'a plus à mourir, il y a longtemps qu'elle est morte. Ce qui en reste est comme un vieil arbre déraciné étendu sur le sol; ce qui lui donne encore un air de vie, ce sont les mousses et les végétations parasites qui ont peu à peu enveloppé l'énorme squelette. La Turquie est morte, et elle aurait depuis longtemps disparu, si les races chrétiennes qui s'agitent sur elle étaient elles-mêmes douées d'une vitalité plus vigoureuse, ou bien si, parmi les puissances européennes qui sont mêlées aux affaires d'Orient, il s'en fût trouvé une qui pût dominer la neutralité défiante et résistante des autres. Il semblait à nos pères que le royaume de Grèce serait un jour capable de s'emparer de la succession de la Turquie; mais cette espérance n'a point été réalisée. Le royaume héllénique n'a pas montré les qualités de discipline intérieure, d'économie, d'esprit politique, par lesquelles un petit peuple peut s'agrandir. Il est donc naturel qu'aucune grande puissance ne se soit éprise de l'idée de substituer la Grèce à la Turquie. Le dépècement de l'empire ottoman pourra-t-il donner lieu entre les puissances européennes à quelque combinaison de partage et d'équilibre? Nous ne pensons point que, si un tel événement est possible, il soit prochain. Aucun grand état ne montre d'entrain à l'endroit des complications orientales, aucun ne paraît avoir de mesures liées pour cet objet. Qui pourrait dire au surplus que les dispositions de tous les cabinets à l'égard de la Turquie soient restées ce qu'elles étaient autrefois? On prétend que l'Autriche, qui était jadis si turque avec M. de Metternich, est maintenant

en froid avec la Sublime-Porte. Nous n'affirmerions point que l'Angleterre actuelle eût gardé sur la question orientale les opinions de lord Palmerston. Si le moment était venu, la Prusse ne manquerait point de seconder à Constantinople, on en peut être sûr, les intérêts et les vues de la Russie; mais la Russie est douée d'une patience merveilleuse, elle n'a plus l'air de tenir à ce qui fut autrefois l'objet de ses plus téméraires convoitises. En voyant cette politique de la Russie, qui s'amuse à peine au badinage des intrigues byzantines, les Anglais aujourd'hui en viennent à se demander si en effet les Russes sont leurs ennemis en Orient. Quant à la France, quelle politique active pourrait-elle poursuivre envers l'empire ottoman? Ce serait pour elle un autre guêpier. L'intérêt de la France est donc de maintenir le *statu quo*, vénérable formule latine que la diplomatie européenne ne peut plus trouver aujourd'hui l'occasion d'appliquer qu'à l'Orient.

En Autriche, on en est toujours au problème du nœud gordien, ou plutôt il s'agit ici de faire le nœud au lieu de le trancher. L'adresse de la diète hongroise ne sera point entièrement acceptée par l'empereur. Un rescrit impérial répondra à l'adresse diétale. A travers les lenteurs ordinaires qui accompagnent d'un côté les résistances légales, de l'autre la casuistique d'un despotisme affaibli, il se joue là un jeu terrible qui, si l'on n'y met une fin prompte par un accord raisonnable, enveloppera dans une même ruine l'Autriche et la Hongrie. Nous l'avons dit à maintes reprises, la Hongrie, avec les fragmens de nationalités diverses qu'elle embrasse sous la couronne de saint Étienne, est elle-même une autre Autriche ayant les mêmes complexités que l'empire central à débrouiller. Si la Hongrie ne se décide point à accorder des conditions de concours acceptables aux autres sections importantes de la monarchie autrichienne, elle rendra impossible la fédération de races qu'il faudrait maintenant établir sur le Danube. En empêchant la constitution d'une forte monarchie autrichienne, elle n'aura pas détourné l'ascendant de la race germanique, elle l'attirera au contraire sur elle sous la forme plus impérieuse encore et plus pesante de l'union allemande. Si on laissait échapper l'occasion actuelle, serait-il possible d'en retrouver une semblable? Si le travail de dissolution continue dans l'empire autrichien, il ne servirait de rien de le masquer par un nouvel essai de centralisation artificielle : l'antagonisme des races achèverait rapidement son œuvre destructive, et livrerait les tribus divisées, Magyars, Slaves, Roumains, que le cours du Danube devrait si naturellement réunir, à la lourde domination de la Prusse et de la Russie.

Les choses prennent décidément en Italie un aspect favorable. Il est rarement donné de lire un document d'état d'un souffle aussi sain, d'une inspiration politique aussi vigoureuse, juste et habile que le discours prononcé par le roi Victor-Emmanuel à l'ouverture du parlement italien. Il y a pour la politique italienne des momens où elle réussit à définir avec un rare bonheur son œuvre et sa mission. Le ton du discours royal a été de

tout point excellent, et la phrase sur Rome a été d'une mesure et d'une justesse parfaites. Les hommes d'état italiens se relèvent et se montrent tout à fait dignes de la mission que la force des circonstances et le patriotisme leur ont donnée quand ils ont à exprimer leur pensée sur la séparation du spirituel et du temporel dans le gouvernement du catholicisme. M. le baron Ricasoli vient de faire une fois de plus ses preuves sur ce terrain nouveau et encore si mal frayé pour la masse des catholiques. Nous entendons parler de la belle lettre qu'il a écrite aux évêques réfugiés à Rome. Jamais en Europe la question des rapports de l'église avec l'état fondés sur la liberté n'avait été traitée par un homme d'état avec une largeur de vues, une logique désintéressée et une sagacité pratiques semblables à celles que M. Ricasoli a déployées dans sa lettre aux évêques. Le premier ministre italien a écrit là une page monumentale qui sera consultée désormais, par les libéraux et par les catholiques revenus au sang-froid et à la raison, toutes les fois qu'on aura à concilier par la liberté les droits de l'état avec ceux de la conscience chrétienne. En pensant et en écrivant ainsi, le baron Ricasoli n'a pas eu seulement le mérite de traduire l'opinion admirablement sensée de son pays; il a rendu service à tous ceux qui professent, hors d'Italie, le même respect que lui pour l'indépendance de la société civile et les libertés de l'église. Appuyés sur ces fortes et honnêtes idées, si supérieures aux mesquines routines qui ont prévalu jusqu'à ce jour, et animés de patience à l'égard des minuties du gouvernement qui survit à Rome, les Italiens peuvent retrancher la question romaine de leurs préoccupations et de leurs soucis.

Il est un autre point où il faut applaudir cette année aux débuts du parlement et du gouvernement italiens dans la présente session. Le cabinet a présenté à la chambre un projet rectificatif de budget pour 1867 où le déficit qui avait été prévu à 250 millions est réduit à 186; mais la chambre et ses principaux hommes politiques se sont mis tout de suite d'accord sur ce point, que le déficit était trop considérable et qu'il fallait le réduire encore, si l'on voulait avoir l'espoir raisonnable de le combler soit avec des augmentations de recettes, soit avec de nouveaux impôts. La chambre n'a donc voulu voter le budget provisoire pour trois mois qu'à la condition que le ministère accepterait l'insertion dans la loi d'un article ainsi conçu: « Le gouvernement devra présenter avant le 15 janvier prochain un annexe au budget de 1867 proposant des économies à réaliser dans les différens départemens ministériels et spécialement dans ceux de la guerre et de la marine. » Le baron Ricasoli et le ministre des finances, appelés dans la commission chargée d'examiner la demande des douzièmes provisoires, y ont promis d'exécuter l'article introduit dans la loi, et le rapporteur de la commission a pu dire, aux applaudissemens de la chambre unanime, que l'Italie, qui a voulu son indépendance avec fermeté et l'a obtenue, est entrée dans une phase nouvelle où elle doit vouloir avec une fermeté égale la réor-

ganisation de l'administration et l'établissement de l'équilibre financier. L'article demandant les nouvelles réductions de dépenses a été voté sans discussion et presque à l'unanimité. Le ministre de la guerre, le général Cugia, est le seul membre du cabinet qui n'ait point voté l'article : on voudrait réduire le déficit à 80 millions, et pour arriver à ce résultat le baron Ricasoli se résignerait, s'il le fallait, à se passer du concours d'un ministre de la guerrre aussi distingué que M. le général Cugia. Ce qui nous frappe dans cette attitude du ministère italien, c'est la résolution tranquille avec laquelle le baron Ricasoli brise ainsi les routines ruineuses des administrations militaires, dès qu'une grande armée cesse d'être nécessaire au service du pays. Il y a là le coup d'œil et la force de caractère d'un homme qui comprend bien son temps, et qui est résolu à en suivre les inspirations sensées. Quant à l'Italie, en réduisant son effectif au strict nécessaire, non-seulement elle fera une bonne affaire, mais elle donnera au monde un témoignage de sa confiance dans la consolidation de son indépendance nationale et de ses institutions libres.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES LIVRES DE SCIENCE ILLUSTRÉE.

I. *Le Monde des Papillons*, par M. Maurice Sand, avec une préface de George Sand, suivi de l'*Histoire naturelle des Lépidoptères d'Europe*, par M. A. Depuiset; Paris, J. Rothschild. — II. *Les Insectes*, par M. Louis Figuier; Paris, Hachette. — III. *Les Fougères*, par MM. Rivière, André et Roze; Paris, J. Rothschild. — IV. *La Vie souterraine, ou les Mines et les Mineurs*, par M. L. Simonin; Paris, Hachette. — V. *Vies des Savans illustres du moyen âge*, par M. Louis Figuier; Paris, Lacroix et Verboeckhoven.

Le goût de plus en plus vif du public pour les connaissances positives provoque le débordement périodique de livres destinés à les mettre à sa portée. Il faut bien avouer qu'il en est assez peu dans le nombre qui satisfassent aux conditions de la science vraiment populaire, nous voulons dire toujours accessible, intéressante, sans cesser d'être exacte. Le moyen en effet de reconnaître ces qualités à des compilations indigestes, souvent plus difficiles à lire que les véritables traités scientifiques à cause de l'obscurité

que la profonde ignorance des auteurs répand sur les sujets les plus simples? Comment trouver des notions claires sur une question tant soit peu compliquée chez des écrivains qu'on voit se donner pour tâche d'assembler des morceaux taillés presque au hasard dans deux ou trois ouvrages qui traitent le même sujet à des points de vue différens ou même diamétralement opposés? La clarté, la simplicité, voilà pourtant ce que nous promettent invariablement les préfaces de ces prétendus vulgarisateurs. Dans leurs livres, le texte n'est que l'accessoire obligé des gravures. Comme le temps et le goût ont manqué pour fondre ensemble les élémens disparates réunis à la hâte, sans critique et sans enchaînement logique, il en résulte que chacun de ces ouvrages est un capharnaüm de toutes les opinions et de tous les styles. En outre ils sont parfois hérissés de détails techniques peu récréatifs, qui ne s'y rencontrent que parce qu'on a trouvé commode de les copier dans les traités spéciaux, où ils étaient à leur place. On dirait des pierres oubliées sur une grande route, d'autant plus gênantes et plus dangereuses qu'on ne doit pas s'attendre à les y rencontrer.

Au milieu de cette littérature d'occasion, on voit cependant paraître de temps à autre des ouvrages écrits et composés avec soin par des écrivains de talent, amateurs sérieux ou savans de profession. Signaler ces sortes d'ouvrages au public est un service à lui rendre; il est permis d'espérer qu'en guidant son choix on lui épargne de fâcheuses méprises. C'est de plus un devoir de justice envers les auteurs de ces livres que d'en recommander la lecture; trop souvent ce qu'ils renferment de meilleur n'arrive que de seconde main à la connaissance du public. Le *Monde de la Mer* du regrettable M. Moquin-Tandon mérite d'être lu et relu, quoiqu'on le retrouve par lambeaux dans le livre de M. Figuier sur les mollusques.

Nous mettons au premier rang des publications illustrées de la nouvelle année *le Monde des Papillons* de M. Maurice Sand. C'est un livre à deux faces, d'une conception originale, un roman greffé sur un traité scientifique. Dans la première partie, M. Maurice Sand, qui s'est épris d'une belle passion pour le peuple gracieux et léger des lépidoptères, entreprend de nous initier aux mœurs et aux métamorphoses de ces petits êtres en apparence si détachés des choses de la terre, si immatériels, qu'on pourrait les appeler des couleurs animées.

Cette partie du livre est présentée sous une forme enjouée et spirituelle; c'est le récit d'une promenade à travers champs, entremêlé d'aventures plaisantes d'un comique vrai et de bon aloi. Deux artistes sont allés faire des études de paysage dans la forêt de Châteauroux, ils s'égarent et tombent chez un naturaliste plein d'enthousiasme pour la science; en homme généreux qui ne garde pour lui aucun des petits secrets du métier, si simples et néanmoins si importans, il les retient, les fait assister à ses chasses et leur enseigne en quelques jours le classement, l'éducation et la conservation des papillons. Dans ce cours d'entomologie à l'usage des amateurs,

mais qui sera utile même aux savans, grâce à une foule de détails tout pratiques qui révèlent un collectionneur consommé, M. Maurice Sand a su éviter très habilement les allures fatigantes de l'enseignement dialogué. Il faut beaucoup de goût et de talent pour lutter avec succès contre les difficultés que comporte cette forme; le savoir-faire d'un auteur dramatique n'est pas de trop, si l'on veut que le lecteur se laisse ainsi instruire *par procuration*. En effet, lorsque dans un livre le discours se trouve remplacé par la conversation, il arrive souvent que les questions destinées à amener les réponses impatientent le lecteur, dont la pensée va plus vite que le personnage de fantaisie chargé de le représenter. M. Maurice Sand a tourné cet écueil de la façon la plus heureuse, ses personnages sont des gens d'esprit qui ne disent pas de banalités, et leur conversation est aussi agréable à entendre que s'il s'agissait de tout autre chose que de l'élevage des chenilles ou de la classification des papillons. De charmans petits dessins à la plume égaient le texte de temps en temps et reposent la vue. Cette partie de l'ouvrage se termine par un almanach du chasseur de chenilles, où l'on trouve, pour chaque mois, l'indication des espèces que l'on peut cueillir sur les différens arbres et sur les herbes, et par un tableau synoptique des diverses classifications de l'ordre des lépidoptères. La seconde partie de l'ouvrage, l'histoire naturelle des papillons d'Europe, est due à un naturaliste distingué, M. A. Depuiset, et suffira aux besoins des amateurs qui voudront former des collections. Cinquante planches coloriées qui représentent près de neuf cents sujets (papillons-chenilles-chrysalides-plantes), un catalogue systématique des genres connus, avec des descriptions remarquablement claires et concises, c'est bien tout ce qu'il faut pour guider les premiers pas d'un apprenti entomologiste. M. Maurice Sand s'est chargé de captiver ses lecteurs et d'amener des recrues au camp; M. Depuiset a pris sur lui de fournir les armes et bagages.

C'est une étrange erreur de croire que l'observation soit chose froide, dénuée de poésie et d'émotion; froide est la paresse qui refuse d'ouvrir les yeux, sans poésie l'indolence blasée qui dédaigne les avances que lui fait la création, sans émotion l'apathie de l'*incurieux* qui passe indifférent à tant de merveilles! L'attrait des sciences naturelles va toujours croissant à mesure que l'on entre plus avant dans les détails intimes de la vie des êtres, et le classement des trésors qu'on découvre à chaque pas devient un plaisir qui passionne. La vague contemplation des beautés de la nature est inféconde; artistes et poètes ne peuvent que gagner à voir clair dans le monde réel et à peupler leur imagination de formes nettes, de contours précis, au lieu de se cloîtrer obstinément dans un brouillard d'images indécises et confuses. Goethe, on le sait, était naturaliste et observateur; mais combien d'écrivains célèbres dont les œuvres fourmillent d'hérésies scientifiques qui n'ajoutent absolument rien aux beautés de style! Il faut protester contre le préjugé qui veut que les connaissances positives soient inutiles pour

réussir dans les arts ou dans la littérature, et même qu'elles dépoétisent la nature. « C'est là, dit George Sand dans la préface qui accompagne *le Monde des papillons,* c'est là que nous sommes tous vraiment très coupables et très ingrats envers le divin auteur des choses, car, sans croire qu'il les ait faites absolument pour nous, nous devrions sentir qu'en nous donnant la faculté de comprendre la richesse et la beauté de son œuvre, il nous a fait un très beau présent, et c'est toujours être ingrat et mal appris que de laisser dans un coin, sans y regarder jamais, une magnifique chose qui nous a été magnifiquement donnée. »

Beaucoup de personnes s'imaginent volontiers que la nature a besoin d'être fardée et défigurée pour devenir poétique. Il me semble que la vie des animaux n'est jamais plus intéressante que lorsqu'elle est racontée simplement, comme dans les ouvrages de Réaumur sur les insectes, ou dans ceux des deux Huber sur les abeilles et sur les fourmis. Il sera même permis de croire que les fables de La Fontaine n'auraient rien perdu au point de vue poétique, si l'auteur avait été un peu plus familiarisé avec les habitudes et les mœurs des animaux qu'il met en scène. Prenons, par exemple, la célèbre fable de *la Cigale et de la fourmi*. Quand la bise vient, la cigale se trouve fort dépourvue :

> Pas un seul petit morceau
> De mouche ou de vermisseau...

Or la cigale n'est pas carnassière, elle se nourrit exclusivement de la séve des arbres. D'un autre côté, si elle va crier famine chez la fourmi,

> La priant de lui prêter
> Quelque grain pour subsister,

elle connaît bien mal sa voisine, car la fourmi n'est pas grainetière de son état; elle vit de substances animales, de fruits, de miel, et préfère à tout les liquides sucrés. Eût-elle d'ailleurs des grains de blé à offrir à la cigale, celle-ci n'en aurait que faire. Du reste il est même douteux que La Fontaine ait voulu parler ici de la vraie cigale; il avait peut-être en vue la grande sauterelle verte, qu'on appelle à tort la *cigale* dans le nord de la France, car les figures qui ornent les anciennes éditions de ses fables représentent toujours une sauterelle. Cette erreur est très répandue; dans l'ouvrage intitulé *les Insectes,* qui vient de paraître, M. Figuier nous dit qu'à l'exposition des beaux-arts on a vu cette année un tableau de M. Aussandon, *la Cigale et la Fourmi*, où la cigale était une magnifique sauterelle vert-pomme. Ces deux insectes appartiennent cependant à deux ordres parfaitement distincts; la cigale est un hémiptère, la sauterelle un orthoptère; elles n'ont de commun que le chant, ou plutôt le bruit désagréable qu'elles produisent avec les cymbales dont la nature les a dotées. La sauterelle,

pas plus que la cigale, ne touche ni aux vermisseaux ni aux grains de blé; elle vit de feuilles. On nous dira que La Fontaine le savait peut-être, mais que l'inspiration poétique et la rime ont des droits qu'il ne nous appartient pas de discuter.

Le monde des insectes est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans tout le règne animal à cause des contrastes que l'on y rencontre entre la taille et le poids d'une part — et la force et l'intelligence ou, si l'on aime mieux, l'instinct de l'autre. Sous ce rapport, l'ordre des hyménoptères ou insectes à ailes membraneuses, qui renferme les abeilles et les fourmis, l'emporte sur tous les autres, comme les lépidoptères ou papillons l'emportent au point de vue de la beauté des formes et des couleurs. D'un côté la suprême élégance, de l'autre le travail, l'industrie, voire l'art, et une organisation civile et militaire. Tout le monde connait la constitution générale des monarchies d'abeilles; on sait que chaque ruche a une reine dont la principale occupation consiste à pondre, que les ouvrières, femelles avortées, récoltent ou plutôt fabriquent le miel et la cire, bâtissent les cellules, élèvent le couvain et défendent la cité, — enfin que les mâles, les *faux-bourdons*, ne font rien, et sont impitoyablement massacrés comme des bouches inutiles, dès que la reine a été fécondée. Ce qui est moins connu, même des apiculteurs, ce sont certains détails de mœurs fort curieux que l'on doit à Réaumur et à François Huber, le célèbre observateur aveugle qui se servait, pour étudier les abeilles, des yeux de son domestique. M. Figuier les rapporte longuement dans son livre sur les *Insectes*. Nous en citerons au moins quelques-uns. Les larves d'abeilles destinées à la royauté sont logées dans des cellules beaucoup plus spacieuses que celles qui reçoivent les larves d'ouvrières, et nourries avec la *gelée royale*, substance plus épaisse, plus sucrée ou épicée que la bouillie que les ouvrières nourrices offrent aux larves communes. Cette panacée exerce une influence stimulante si énergique sur le développement des ovaires, que de simples ouvrières qui en ont reçu accidentellement quelques bribes pendant qu'elles étaient encore à l'état de larves deviennent presque femelles, et pondent quelques œufs imparfaits. Les abeilles connaissent bien cette vertu prolifique de la gelée royale, et en tirent parti lorsqu'il s'agit de remplacer une reine morte par accident. Sans perdre de temps, elles agrandissent la cellule d'une larve ordinaire, âgée de moins de trois jours, en démolissant des alvéoles tout autour, et se mettent à administrer à ce ver, espoir de la patrie, de fortes doses de la miraculeuse gelée. Pendant douze jours, une abeille spécialement affectée au service de la nouvelle infante lui offre à manger et surveille son repas. Quand le moment de la métamorphose en nymphe est venu, on ferme l'orifice de la cellule et on attend l'éclosion de la nouvelle reine, qui est en état de prendre son vol en sortant du berceau. Si à ce moment il y a encore d'autres prétendantes dans les cellules, ce qui est le cas ordinaire, la jeune reine cherche à les détruire; mais les

ouvrières font bonne garde autour des prisons, empêchent les rivales puînées d'en sortir, et ne laissent les exécutions s'accomplir que lorsque la nouvelle reine a été fécondée, et que l'avenir de la ruche se trouve ainsi assuré. Si, malgré cette active surveillance, deux reines éclosent à la fois, il y a des combats terribles qui se terminent toujours par la mort de l'une des deux prétendantes. Quand une ruche a perdu sa reine à un moment où il est impossible aux abeilles de la remplacer par voie d'élection parmi les larves d'ouvrières, il faut que l'homme leur vienne en aide par l'introduction d'une reine étrangère; mais, si on se hâte trop d'exécuter cette substitution, on risque de voir la nouvelle souveraine étouffée par ses sujets, qui n'ont pas encore eu le temps de s'apercevoir de toute l'étendue de la perte qu'ils ont faite.

Les mœurs des fourmis sont encore plus étranges que celles des abeilles. Elles ont été étudiées surtout par Pierre Huber, fils de celui dont nous avons parlé. Rien d'attachant comme les récits que cet observateur nous a laissés des expéditions entreprises par les *fourmis roussâtres* contre les citadelles des *noires cendrées*. Quelquefois c'est la possession d'un troupeau de pucerons qui allume la guerre entre deux fourmilières; on sait en effet que les fourmis élèvent des pucerons et les tiennent en étable comme des vaches à lait pour se gorger du liquide sucré que ces insectes abandonnent par une poche de l'abdomen. Le plus souvent cependant les expéditions ont pour but la traite des esclaves; les vainqueurs emmènent dans leur nid le couvain arraché à l'ennemi. Telle est l'origine des *fourmilières mixtes*, qui renferment, à côté de l'espèce indigène, une espèce étrangère réduite en esclavage. Ces ilotes, arrachés à leur berceau et élevés dans la crainte des maîtres, s'habituent bientôt à leurs ravisseurs et ne songent point à les abandonner. Ils leur rendent toute sorte de services et sont pour eux aux petits soins; ils les lèchent, les brossent, les voiturent sur leur dos, leur apportent la nourriture et font l'éducation du couvain. Les maîtres rejettent sur eux toute espèce de travail, ne se réservant que la guerre. Ils entreprennent de temps à autre une nouvelle campagne. S'ils reviennent sans butin, les ilotes les boudent et les traitent avec dédain; mais, si l'expédition a été fructueuse, ils sont fêtés et honorés comme ils le méritent. Une fourmilière, on le voit, pourrait avoir ses annales, comme elle a ses *victoires et conquêtes*.

Les termites, improprement appelés *fourmis blanches*, appartiennent à l'ordre des névroptères; les ravages qu'ils exercent peuvent nous inquiéter depuis qu'ils ont envahi les villes du sud-ouest de la France. M. Figuier raconte les expériences que M. de Quatrefages a entreprises pour trouver un remède contre ce fléau; les injections de chlore gazeux sont le procédé qui a le mieux réussi jusqu'à présent. L'ordre des orthoptères et celui des coléoptères renferment également de terribles ennemis de l'homme. Les invasions des sauterelles qui dévorent les champs de nos colons en Afrique,

les ravages occasionnés par les hannetons et par les *vers blancs* (nom donné aux larves de ce coléoptère) fournissent les sujets de récits fort intéressans. A propos des lépidoptères, M. Figuier fait l'histoire de la soie et de la sériciculture; un autre insecte utile et pour ainsi dire domestiqué est la cochenille, qui appartient aux hémiptères. Relevons en passant une négligence qui témoigne de la hâte avec laquelle ce livre a été composé : M. Figuier qualifie les cochenilles de *gallinsectes;* ce nom doit être réservé aux *cynips* (hyménoptères), auxquels il se trouve en effet appliqué plus loin. Un nombre considérable de figures plus ou moins dessinées d'après nature recommande *les Insectes* de M. Figuier, mais comme livre d'étrennes.

Un intérêt d'un ordre tout différent s'attache à l'ouvrage que l'éditeur Rotschild vient de publier sur les *fougères*. Ces végétaux si remarquables par l'élégance et la délicatesse du feuillage commencent à être appréciés par les amateurs. On les avait trop délaissés jusqu'ici pour des végétaux plus brillans; mais on finit par s'apercevoir que la grâce du dessin peut lutter parfois avec avantage contre le charme des couleurs. Les fleurs captivent le regard par une impression plus immédiate; les beautés du feuillage reposent sur la distinction des formes, sensible seulement aux esprits délicats qui raisonnent leurs jouissances. C'est là ce qui justifie le succès des fougères comme plantes ornementales. Elles impriment aux paysages de la nature et aux groupes artificiellement composés de nos serres ou de nos jardins d'ornement un cachet d'élégance et de grâce qui frappe et séduit les yeux. On en connaît aujourd'hui plus de trois mille espèces, sans compter les deux ou trois cents dont on a recueilli les rudimens fossiles et qui ont été *restaurées* par les paléontologistes; mais toutes offrent un air de famille qui les fait aisément reconnaître parmi les autres acotylédonées, leurs congénères. Les unes rampent dans nos bois, le long des buissons ou sous les pierres humides, les autres se suspendent en festons gracieux aux arbres des forêts vierges; les fougères arborescentes, qui atteignent une hauteur de plus de quinze mètres, ressemblent à des palmiers et s'élancent majestueusement dans les airs, couronnées de panaches légers et de frondes gigantesques découpées comme des réseaux de dentelle. Le feuillage des fougères présente autant de variété que leur habitat et leur taille. Il est tantôt simple, entier, tantôt découpé en languettes ou en vastes éventails pennés; la plupart offrent le type de ces feuilles déchiquetées que les botanistes désignent plus particulièrement sous le nom de *frondes*. Partout cependant se retrouve le caractère commun qui distingue cette tribu parfaitement circonscrite : la finesse de la contexture et la légèreté du dessin. C'est le style gothique dans l'architecture végétale.

Dans l'ouvrage dont nous parlons, les fougères ne sont point présentées suivant un ordre systématique; on les a classées artificiellement, d'après

la température qu'elles exigent, en espèces de serre chaude, de serre tempérée et de plein air. C'est un point de vue tout pratique et parfaitement justifié par le but du livre. On y trouve la description exacte et concise d'un choix très complet des espèces les plus remarquables, représentées en outre sur soixante-quinze planches en chromo-lithographie. Ces planches sont d'une grande finesse d'exécution; en les examinant, nous ne pouvons cependant nous empêcher de regretter que le procédé d'impression naturelle par moulage dans le plomb, qui est adopté par l'imprimerie impériale de Vienne, soit encore si peu répandu. Ce procédé, inventé par M. d'Auer, donne des résultats vraiment merveilleux, et serait particulièrement approprié à la reproduction des frondes de fougères. La partie descriptive du livre est précédée d'une sorte d'introduction générale dans laquelle M. André, jardinier principal de la ville de Paris, s'étend sur les fougères considérées au double point de vue ornemental et horticole; M. Roze explique ensuite le mode de multiplication de ces végétaux, et M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, expose en détail tout ce qui regarde la culture des différentes espèces dont se compose cette tribu des acotylédonées; il donne aux amateurs tous les conseils nécessaires pour l'aménagement des fougeraies dans les parcs, les jardins et les serres. De nombreuses gravures sur bois sont intercalées dans le texte de cette introduction. Les *fougères* font pendant à la publication du même éditeur consacrée aux *plantes à feuillage coloré;* l'une et l'autre peuvent être recommandées aux personnes de goût qui, à la campagne, s'occupent du jardinage d'ornement; c'est moins utile, mais plus agréable que de planter des choux.

M. L. Simonin, sous le titre de *la Vie souterraine*, vient de réunir en un beau volume illustré tout ce qu'il y a d'intéressant dans l'exploitation des mines et dans la vie du mineur. L'auteur a vu lui-même ce dont il parle; ses voyages l'ont familiarisé avec les choses extraordinaires qui se passent dans les entrailles de la terre, avec la vie pleine de labeur et d'abnégation de ces hommes qui ont renoncé aux clartés du jour pour lutter dans les ténèbres avec les esprits de l'abîme. M. Simonin nous introduit successivement dans les mines de charbon, les mines de métaux et les mines de pierres précieuses. Après avoir esquissé d'une manière rapide l'histoire des découvertes qui se rapportent à cette branche de l'industrie humaine, il décrit minutieusement les bassins houillers, les gîtes métallifères et les placers de diamans qui existent dans les différentes parties du monde; il nous fait assister aux travaux d'exploitation, nous explique les outils et les constructions en usage dans les mines, raconte la vie et les mœurs des ouvriers, et termine par des considérations intéressantes sur l'avenir de leur industrie. La partie historique est le côté faible de l'ouvrage; l'auteur se contente de quelques indications bien vagues relatives aux connaissances des anciens en métallurgie, sur lesquelles il aurait pu trouver des rensei-

gnemens plus complets dans l'*Histoire de la Chimie* de M. Hoefer (1); puis, *franchissant les siècles,* il passe aux découvertes modernes qui servent de base à l'exploitation actuelle des houillères et des mines de métaux. Les croyances et les légendes qui se rattachent à l'histoire des mines dans le moyen âge auraient fourni la matière de quelques pages intéressantes; les ouvrages de George Agricola renferment sur ce sujet tous les détails désirables. Il est vrai que M. Simonin en cite quelques-uns en passant, mais il eût été facile de tirer un plus grand parti de cette ressource pour animer et poétiser le sujet. L'histoire géologique de la houille et l'explication de l'origine des filons métalliques ont fourni à M. Simonin le sujet de deux chapitres curieux; il insiste avec raison sur la corrélation intime qui paraît exister entre les veines métalliques des roches et les sources thermales, dont la minéralisation est en quelque sorte complémentaire de la composition des filons, comme si les eaux avaient abandonné peu à peu dans les fissures de la pierre les moins solubles des élémens qu'elles contenaient à l'origine. Nous ferons remarquer, à ce propos, que la théorie du noyau incandescent de la terre est beaucoup moins définitive que ne le supposent généralement les auteurs d'ouvrages populaires. La faible épaisseur de la croûte solide, que l'on a l'habitude de comparer à l'écorce d'une orange, résulte d'un calcul d'une exactitude illusoire, basé sur l'accroissement de la température dans les puits et dans les trous de mines; il y a lieu de croire que cette épaisseur est en réalité beaucoup plus considérable, et que les volcans du globe sont loin de communiquer entre eux par une nappe liquide continue. De même Laplace n'a jamais *démontré mathématiquement* que la terre ait été à l'origine une masse incandescente; c'est une simple hypothèse, très ingénieuse à la vérité, mais qu'il faut accepter pour ce qu'elle est. On pourra consulter à cet égard la notice de Laplace sur l'origine du système planétaire, qui vient d'être réimprimée dans l'Annuaire du bureau des longitudes pour 1867.

M. Simonin nous fait connaître d'une manière exacte la distribution des gisemens de charbon et des placers métallifères à la surface du globe; une trentaine de cartes coloriées représentent les bassins les plus importans, et dix planches imprimées en chromo-lithographie familiarisent le lecteur avec l'aspect des différens minerais et des gemmes. La vie semée d'accidens des *soldats de l'abime,* comme l'auteur les appelle, est racontée avec les détails émouvans dont l'histoire de chaque mine renferme une ample moisson. Les coups de mine, les feux souterrains, qui restent quelquefois en permanence dans les houillères qu'ils ont envahies, les formidables explosions de grisou, les inondations, les éboulemens, les accidens qui surviennent lorsqu'un câble se rompt, que deux bennes se rencontrent pen-

(1) MM. Firmin Didot viennent de faire paraître une nouvelle édition de cet important ouvrage.

dant la descente ou qu'un dérangement quelconque entrave le jeu des machines, rendent l'existence du mineur aussi périlleuse que celle du marin ou celle du soldat en temps de guerre. Les accidens des houillères frappent en moyenne chaque année deux ouvriers sur cent, et, le chiffre des morts étant un cinquième de celui des blessés, on peut compter deux morts pour cinq cents ouvriers ou quatre pour mille. Les Anglais, qui aiment à se rendre compte du prix de toute chose, ont calculé que cent mille tonnes de charbon coûtent toujours la vie d'un ouvrier. Le royaume-uni produit actuellement 100 millions de tonnes de combustible par an; c'est mille ouvriers de tués. On a imaginé une foule d'appareils et de systèmes pour obvier aux dangers de la vie souterraine, mais l'imprévoyance et la fatalité feront toujours la part de l'abîme. Aux lampes de sûreté de Davy, qui commencent à être remplacées par les lampes photo-électriques, et aux appareils de sauvetage de Rouquayrol et de Galibert M. Simonin aurait pu ajouter l'indicateur du grisou de M. Ansell, qui est fondé sur la diffusion des gaz.

On trouve encore dans l'ouvrage de M. Simonin de curieux détails sur les mœurs et coutumes des mineurs dans les différens pays, leur état moral et social, leur hygiène et leurs goûts. L'auteur les a vus chez eux et en parle en homme qui a vécu avec eux côte à côte, en Europe et en Amérique; c'est là ce qui le distingue de la tourbe des compilateurs. On lira toujours avec fruit un livre qui a pour base l'observation et l'expérience personnelle de l'auteur, quand même on ne voudrait pas souscrire à tous ses jugemens, ni accepter toutes ses déductions; l'essentiel est qu'on peut supposer qu'il sait ce qu'il dit, et qu'il ne prend pas le Pirée pour un homme. Aussi devra-t-on compter à M. Simonin comme un titre sérieux les études spéciales qui l'autorisent à écrire sur le sujet qu'il a choisi, et cette considération suffira pour faire ranger son livre parmi les ouvrages véritablement populaires, malgré quelques imperfections de détail et le manque de concision du style.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans dire un mot de l'avenir de la houille. Les bassins carbonifères que l'on connaît jusqu'à ce jour représentent une superficie totale de 25,000 lieues carrées, dont 20,000 appartiennent à l'Amérique du Nord. Les terrains de l'Amérique sont très riches et en grande partie encore vierges : c'est donc là qu'il faut chercher la réserve de l'avenir; mais pour combien de temps ces richesses du sol suffiront-elles encore à la consommation toujours croissante de l'industrie? En dressant les tableaux statistiques de la production houillère du globe, on constate qu'elle va presque partout en doublant à peu près tous les quinze ans; aux États-Unis, la progression est même beaucoup plus rapide, et rien n'annonce qu'elle doive se ralentir. En 1865, le royaume-uni jetait sur les marchés 100 millions de tonnes de charbon de terre; l'Amérique du Nord et la Prusse chacune 17 millions, la Belgique et la France chacune 12 mil-

lions, et les autres pays ensemble encore 14 millions, ce qui donne un total de 172 millions de tonnes. Le combustible fossile remplace dans une large mesure le bois, devenu de plus en plus rare et plus cher; aujourd'hui l'Europe entière, si elle était couverte de forêts, fournirait à peine, en bois taillis et en charbon de bois, l'équivalent de la houille consommée dans une année. Où cette dévastation des dépôts carbonifères nous mènera-t-elle?

Les gisemens connus seront probablement épuisés au bout de cinq ou six cents ans, et, si nous en croyons sir William Armstrong, les mines de l'Angleterre ne dureront même plus deux siècles, si l'exploitation dont elles sont l'objet continue de suivre son cours. Cette question de la fin des houillères préoccupe fort les économistes. On commence à priser les qualités de houille inférieures, que l'on dédaignait encore il y a vingt ans; on songe à restreindre le combustible, à approfondir les mines; mais tout cela ne peut que retarder un peu le jour de la disette générale. Que faire ensuite? Le bois et le pétrole offrent des ressources bien insuffisantes. Faudra-t-il songer à décomposer les roches qui renferment des carbonates, afin d'en extraire le combustible par excellence? M. Simonin propose une solution originale : il faut, dit-il, *mettre le soleil en bouteilles*. La radiation solaire a formé les plantes, et par conséquent le charbon fossile; demandons-lui directement la chaleur qu'elle nous apporte en si larges quantités. Qui nous empêche par exemple de chauffer des boules d'argile par le moyen des miroirs réflecteurs et d'emmagasiner ainsi la chaleur, comme on met le froid en cave dans les glacières? Nous concédons à M. Simonin que la chaleur que nous envoie le soleil est immense, car il résulte des expériences de M. Pouillet que la terre reçoit annuellement de cet astre environ un septillion de calories; l'atmosphère en absorbe à peu près la moitié, le reste pénètre jusqu'au sol et équivaut à la chaleur de combustion de 60 à 80 trillions de tonnes de charbon : c'est trois ou quatre cent mille fois plus que n'en produisent les houillères; mais le moyen de fixer cette chaleur, disséminée sur une surface de 50 milliards d'hectares? Il nous semble que la question est ailleurs. Au lieu de demander, comme par le passé, le travail mécanique à la chaleur des foyers qui alimentent les machines, on finira par le demander à quelque autre force naturelle. L'électricité donne peu d'espoir de nous remplacer la vapeur; mais il y a bien d'autres forces que l'homme n'a pas encore *domestiquées* : pour n'en citer qu'une, les marées de l'océan attendent encore leur Watt et leur Fulton.

Nous avons encore à signaler la publication du second volume des *Biographies de savans célèbres*, par M. Louis Figuier. Avec le *Tableau de la nature*, les *Merveilles de la science*, et l'*Année scientifique*, cela fait quatre volumes, ou bien la valeur d'environ deux mille pages, que M. Figuier offrira désormais au public à chaque nouvelle année, — à moins que la progression dont il nous donne depuis longtemps le spectacle ne soit pas

encore arrivée à son terme. Cette fécondité vraiment extraordinaire de M. Figuier, qu'on pourrait appeler l'Alexandre Dumas ou le vicomte Ponson du Terrail de la science, ne laisse point cependant d'inspirer quelques craintes sur la qualité de ses produits littéraires. Après avoir écrit la vie des savans de l'antiquité et du moyen âge, M. Figuier doit savoir que, dans ces temps reculés, il était possible de posséder des connaissances universelles parce que le domaine des sciences était alors bien restreint; mais, pour se mettre aujourd'hui au courant de la moindre branche d'une science quelconque, il faut beaucoup de temps et beaucoup d'application, à supposer même qu'on possède les dispositions naturelles, et notamment une certaine facilité de compréhension. *Ars longa, vita brevis.* Une année est bien peu pour écrire quatre volumes, sans compter le courant de tous les jours, sur des sujets généralement réputés assez ardus. Les *Vies des savans* ne s'en ressentent que trop. Je ne saurais mieux dire l'effet que produit la lecture de ces biographies qu'en le comparant à l'impression qu'éveillerait en nous la vue d'un édifice construit non pas avec des pierres à bâtir, mais avec des pans de murs provenant de diverses démolitions, et montrant encore des lambeaux du papier et des dorures qui les recouvraient autrefois.

Une des conséquences de ce procédé de composition expéditif, c'est qu'on se heurte à chaque pas contre des détails qui seraient à leur place dans un ouvrage de critique historique, mais qui contribuent médiocrement à rehausser l'intérêt d'un livre populaire. Que nous veut cette érudition à bon marché? M. Figuier prétend écrire pour la jeunesse. Il va jusqu'à réclamer la succession de Perrault et de Lafontaine. « Je vais, dit-il dans la préface de la *Terre avant le déluge,* soutenir une thèse étrange. » Étrange en effet! « Je vais prétendre que le premier livre à mettre entre les mains de l'enfance doit se rapporter à l'histoire naturelle, et qu'au lieu d'appeler l'attention admirative des jeunes esprits sur les fables de Lafontaine, les aventures du Chat botté, l'histoire de Peau d'âne ou les amours de Vénus, il faut la diriger sur les spectacles naïfs et simples de la nature : la structure d'un arbre, la composition d'une fleur, les organes des animaux, l'arrangement intérieur des couches composant la terre, etc. » C'est aux contes de fées et à la mythologie que M. Figuier attribue le mal de notre société. Ah! si on commençait l'éducation des enfans par la lecture de la *Vie des Savans* ou des *Zoophytes et Mollusques,* nous verrions une génération plus forte remplacer cette société abâtardie qui a été nourrie du dangereux aliment de a fiction. En présence d'assertions si singulières, on peut regretter que Töpffer ne les ait pas connues lorsqu'il composa cette charmante bouffonnerie qui s'appelle l'histoire de l'éducation des onze fils de M. Crépin. Gardons nos fées pour faire le bonheur des enfans et réservons la science vulgarisée pour ceux qui sont d'âge à la goûter; surtout n'ayons pas la prétention de croire que la science c'est la vérité, et la fiction le mensonge.

La science marche entre l'erreur et le progrès; les vérités morales que la poésie habille d'un voile d'or ne sont pas moins immuables que nos connaissances les plus certaines.

R. RADAU.

LES ARCHIVES DE LA BASTILLE (1659-1661),

par M. François Ravaisson, 1 vol. in-8°.

Bien que l'auteur de cette publication ne nous fasse connaître encore en détail que trois années de l'histoire de la Bastille (1659-1661), ces trois années, se trouvant être l'époque d'une transition remarquable et inaugurant une période nouvelle, suffisent, grâce au nombre considérable de pièces authentiques et significatives qu'on a recueillies, à nous apprendre sur le régime intérieur des prisons d'état, sur les abus de la procédure criminelle, sur les excès du pouvoir absolu, beaucoup de choses d'un sérieux intérêt. L'auteur a pris soin d'ailleurs de construire avec mille traits épars une introduction importante, où se trouve divulgué et mis en pleine lumière tout le secret de l'antique Bastille.

On ne sait pas encore assez en quelle énorme proportion le secret a été l'instrument du régime absolu dans l'ancienne France. Tout récemment, la grande publication de M. Boutaric, en nous faisant connaître plus de trois cents lettres jusqu'alors inédites de Louis XV, a jeté un nouveau jour sur cette diplomatie secrète à la tête de laquelle était le comte de Breteuil, et qui faisait agir dans toute l'Europe, à côté du ministère et des diplomates officiels, un ministère et des agens connus du roi seul. Louis XV, trop faible pour résister ouvertement à ses ministres, à ses favoris, à ses maîtresses, mais trop intelligent pour ne pas ressentir de cette faiblesse même une profonde humiliation, conspirait contre eux, et se vengeait de sa propre indolence en essayant de faire triompher par sa diplomatie secrète ses meilleures inspirations. Ce roi absolu craignait la responsabilité; il la laissait à ses ministres, qui la lui renvoyaient; il prenait sa revanche par une action irresponsable et anonyme. La riche correspondance de Louis XV venant désormais s'ajouter à ce que révélaient déjà l'ouvrage du comte de Ségur sur *la Politique des cabinets de l'Europe* et les *Mémoires* du maréchal de Richelieu, on sait fort bien à présent à quoi s'en tenir sur cette singulière diplomatie, qui commença vers 1743 pour finir avec le règne.

On n'est pas aussi avancé à propos de certaines démarches secrètes du règne de Louis XIV qui restent à expliquer. Quelque innombrable qu'ait été de notre temps la série des révélations concernant le grand règne, on n'a pas eu encore, je crois, le commentaire des billets écrits sous de faux noms par Louis XIV lui-même, billets que j'ai eu l'occasion de publier jadis,

à la suite des lettres de Mme des Ursins (1), d'après les papiers de famille de M. le comte de Gramont d'Aster. Ces billets sont adressés au duc de Gramont, ambassadeur de France à Madrid. Lui-même a écrit de sa main en tête de ces curieuses pages : « Lettre de la main du roi, contrefaite sous le nom du baron de *la Roquerie,* » ou bien sous les noms de *Crochac,* de *Baron,* de *l'Épine blanche,* de *Lespine,* de *La Rapinière,* de *La Fontaine au Bois,* de *Des Laurens;* par contre, le duc de Gramont écrit directement au roi sous le nom de *La Graingaudière.* Il y a de plus des termes convenus : *l'esprit* signifie la reine d'Espagne; *la bonté,* le roi d'Espagne; *le sujet à caution,* Orry; *l'absente,* Mme des Ursins; *le Basque,* Gramont; *le voyageur,* Tessé, etc... Voilà qui ne cadre pas fort bien avec ce qu'on raconte de la gravité imperturbable et uniforme du grand roi. Y avait-il là encore une sorte de diplomatie secrète? Connaît-on même d'autres pièces analogues à ces billets, qui semblent être parfaitement authentiques?

Encore sous Louis XVI, les pratiques secrètes sont plus nombreuses et plus singulières qu'on ne le sait communément. Un curieux petit volume, imprimé en Allemagne au temps de la révolution, raconte quels moyens bizarres M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, avait employés pour être bien renseigné sur quiconque venait de l'extérieur en France. Comme il fallait, que l'on fût étranger ou non, présenter à la frontière une sorte de passeport délivré par les chefs de nos légations, ceux-ci étaient chargés de recueillir tous les indices concernant le voyageur, sa famille, sa condition, ses opinions politiques ou religieuses, ses intentions déclarées ou présumées. Tout cela était interprété sur la carte de voyage à l'aide d'une infinité de signes cachés dans l'encadrement, dans la rédaction, l'orthographe, l'accentuation. On trouvera dans le petit écrit que nous indiquons plusieurs spécimens de ces feuilles mystérieuses, qui deviennent dans certains cas des documens historiques (2).

C'était, dira-t-on, l'enfance de l'art; c'était l'abus puéril du secret là où, bien employé, il peut assurément être utile et où il est quelquefois indispensable, c'est-à-dire dans la diplomatie et dans la police. L'abus en était bien autre, et c'était là un vrai fléau, dans l'administration de la justice. Les séances de la Tournelle n'admettaient, comme on sait, nul témoin, et à l'origine de tout procès criminel se rencontrait l'arbitraire secret des lettres de cachet et des prisons d'état. Encore le procès, même avec si peu de garanties, était-il une sorte de faveur qui n'était pas accordée à tous. Lettre de cachet et Bastille ne traduisaient que trop souvent le pur caprice du pouvoir; les institutions destinées à la répression et au châti-

(1) Didier, 1859, in-8°.

(2) *Geheime Polizei-Schrift* (*Livre secret de police du comte de Vergennes pour servir de document à l'histoire de la politique du cabinet de Versailles, sous le règne du malheureux roi Louis XVI*); Eisenach 1793, in-18.

ment du mal servaient ainsi à l'usage contraire et s'attaquaient au bien même. Il faut voir dans le livre de M. François Ravaisson l'infinie variété des sortes d'offenses qui conduisaient à la Bastille, et dans le nombre combien d'actions non-seulement innocentes, mais quelquefois tout à fait louables, étaient punies pour avoir déplu au prince. Si, par exemple, les noms de M. et de Mme de Navailles se trouvent figurer plus d'une fois dans les annales relevées par M. Ravaisson, ne se rappelle-t-on pas leur édifiante histoire? La mère de Mme de Navailles avait jadis accueilli la future Mme de Maintenon, revenant orpheline et pauvre d'Amérique; elle lui avait confié chez elle l'humble charge de donner le foin et l'avoine et même de l'aller voir manger aux chevaux. Ce fut elle qui mena la jeune abandonnée à Paris, et la maria, pour s'en défaire, à Scarron. Plus tard, Mme de Navailles devint dame d'honneur, et elle s'attira une entière disgrâce pour avoir fait murer une petite porte d'alcôve par où le jeune Louis XIV s'introduisait chez les filles d'honneur de la reine : c'est une histoire qu'il faut lire dans Saint-Simon. Mme de Navailles savait à quel danger elle s'exposait. « Elle tint sur cela conseil avec son mari, dit Saint-Simon. Ils mirent la vertu et l'honneur d'un côté, la colère du roi, la disgrâce, le dépouillement, l'exil de l'autre; ils ne balancèrent pas... » Plus tard, quand le régime de Versailles prit les apparences sévères, il fallut bien faire mine de les rappeler; mais ils n'eurent jamais les compensations qui leur étaient dues. « Le roi se souvenait toujours de sa porte, et Mme de Maintenon de son foin et de son avoine; les années ni la dévotion n'en avaient pu amortir l'amertume. »

Il est vrai de dire que le pouvoir n'infligeait pas les mêmes traitemens à tous les prisonniers de la Bastille. Il y avait de cruels cachots à la vérité; mais certains hôtes étaient dans l'intérieur fort bien traités. M. François Ravaisson a tracé en tête de son recueil un très curieux programme de ce régime bizarre : il fallait que tout se modelât, jusque dans le détail, sur l'exemple et d'après les convenances d'un gouvernement arbitraire. Cela dura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. On sait que, dans les clameurs qui annoncèrent l'inévitable révolution, une des plus vives réclamations s'éleva précisément contre tout l'appareil de la procédure criminelle. On se rappelle les plaidoyers de Lacretelle aîné, de Fréteau, de Malesherbes. Une sérieuse histoire de la Bastille deviendrait aisément une histoire en raccourci de l'ancien régime, à condition qu'on en réunît d'abord les archives d'après un plan très vaste et point exclusif; c'est ce que vient de commencer avec un heureux succès M. François Ravaisson. A. GEFFROY.

F. BULOZ.